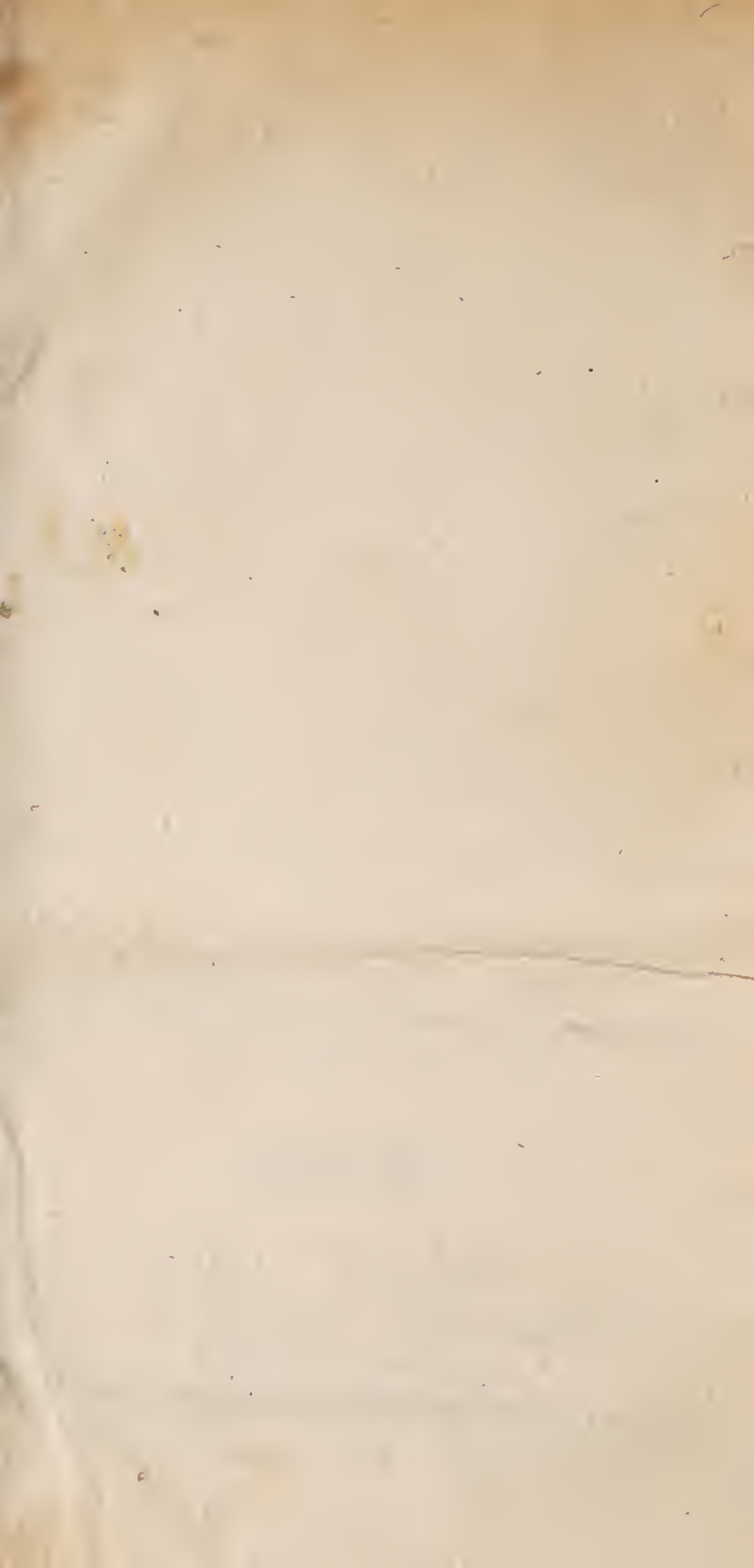






JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

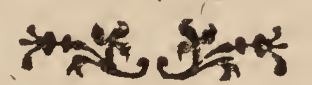
Dédié à MONSIEUR.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent & ancien Professeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, ſed temporis filia. *Bagl.*

JANVIER 1775.

TOME XLIII.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Auguſtins.





JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

JANVIER 1775.

EXTRAIT.

Histoire des maladies internes ; par Messire RAYMOND DE VIEUSSENS, *Chevalier, Conseiller d'Etat, Médecin du Roi Louis XIV, de l'Académie royale des Sciences de Paris, de la Société royale de Londres, Pensionné du Roi, & Docteur en l'Université de médecine de Montpellier : ouvrage posthume, auquel on a ajouté la Névrographie & le Traité des vaisseaux du même Auteur, en quatre volumes in-4°, grand papier, orné d'un grand nombre de figures en taille-douce, de grandeur naturelle. A Paris, chez* Valade, *Libraire ; & à Toulouse, chez* Jean-Jacques Robert, *Maître-ès-Arts de*

l'Université de Paris, Imprimeur-Libraire, près le College royal, 1774.

Voici une édition d'une partie des œuvres du célebre Raymond de Vieussens : son Histoire des maladies internes n'avoit pas été encore imprimée, l'on en débite actuellement les deux premiers volumes, & les deux autres vont successivement paroître.

Le nom de cet Auteur consacré dans les fastes de la médecine, fait lui seul l'éloge de ce nouvel ouvrage, & en garantit tout le mérite.

Peu de Médecins ont traité avec autant de succès les différens objets de l'art de guérir, & se sont acquis une plus grande réputation. La plupart de ses ouvrages portent l'empreinte d'un génie supérieur, & supposent les connoissances les plus étendues. Son Histoire des maladies est le fruit d'une pratique de plus de quarante années.

Nulle production de ce genre ne présente des faits plus variés, plus piquans, & des succès plus complets dans le traitement des différentes maladies. On sait quelle exactitude, quelle précision, quelle patience, & pour ainsi dire quelle opiniâtreté M. de Vieussens mettoit dans ses expériences ; & l'on peut assurer, sans exagérer, que depuis Hippocrate, nul Médecin n'a porté plus loin l'esprit observateur.

Son histoire des maladies, que nous annonçons, est un ouvrage des plus considérables, qui présente un Traité complet des maladies internes qui affligent l'humanité.

L'Auteur, fidellement attaché à la méthode d'Hippocrate, ne dit que ce qu'il a vu; il fait ses tableaux d'après nature, & sur le sujet même : toutes ses histoires ne sont que la description exacte des cas particuliers, de la disposition de la nature, du traitement & de l'issue des maladies qu'il a eu occasion d'observer & de traiter. Comme il a vu souvent la même maladie dans plusieurs sujets, accompagnée de symptômes différens, ou compliquée avec d'autres maladies, ce qui présente beaucoup de variété dans les indications, & demande par conséquent des traitemens particuliers; il donne séparément un détail circonstancié de tous ces cas, & la méthode de guérir qui lui a le mieux réussi dans chacun. L'ouverture du cadavre, lorsque l'événement a été funeste, est ordinairement jointe à l'histoire de la maladie : sage méthode qu'il seroit à souhaiter qu'on suivît exactement, & pour la perfection de la médecine, & pour le bonheur du genre humain.

On trouve encore dans cet ouvrage un grand nombre d'observations d'anatomie pratique, & d'expériences aussi curieuses qu'intéressantes, que l'Auteur a faites sur dif-

férens cadavres, dont il n'a pas parlé dans ſes autres écrits; avec beaucoup de découvertes anatomiques, & notamment ſur les viſceres, dont aucun Anatomiſte n'a parlé, ce qui les rend auſſi nouvelles qu'utiles & curieuſes.

Cet ouvrage ne ſauroit être plus précieux. M. de Vieuſſens étoit excellent obſervateur & grand Praticien. Les Médecins les plus célebres, les Sydenham, les Baglivi, les Boerhaave, les Haller, les Van Swieten, &c. ont tous rendu hommage à ſon mérite ſupérieur, & reconnu l'importance de ſes découvertes : il a joui parmi ſes contemporains de la réputation d'un excellent Praticien M. Briggs reconnoît à cet égard ſon habileté, & lui témoigne en ces termes ſa reconnoiſſance dans la préface de ſon Ophtalmographie, imprimée à Londres en 1685 : *Hanc itaque partem ab aliis neglectam excolere ſtudui ; in quâ ſi quid profecerim, illud ſummæ benevolentiæ Doctiſſimi dexterrimique anatomici D. Vieuſſenii M. D. & in celeberrimâ Academiâ Monſpelienſi practici eximii, me magnâ ex parte debere gratus agnoſco.*

De tous les hommes célebres qui ſont ſortis de l'Univerſité de médecine de Montpellier, M. de Vieuſſens eſt celui dont elle s'honore le plus; elle ne l'appelle pas autrement que notre grand Vieuſſens.

Nous nous dispenserons de parler du fameux Traité des nerfs, & de celui des vaisseaux, qui sont partie de cette édition, vu qu'il n'est aucun Savant qui ne connoisse le mérite de ces ouvrages, les grands éloges qu'ils ont reçus, & qui seuls ont immortalisé leur Auteur.

EXTRAIT

Dissertatio academica de Cancro, quam duplici præmio donavit illustris Academia Scientiarum, Humaniorum-Litterarum & Artium Lugdunensis, in conventu publicè habito, die octavo Decembris, anno 1773, Auctore BERN. PÉYRILHE, Doctore-Medico Tolosano, à regio Chirurgorum Parisiensium Collegio, Academiæ Scientiarum, Inscriptionum & Humaniarum-Litterarum Tolosanæ, & Scientiarum Monspeliensis Socio, *c'est-à-dire: Dissertation académique sur le Cancer, qui a remporté le prix double de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Beaux-Arts de Lyon le 8 Décembre 1773; par M. BERN. PEYRILHE, Docteur en médecine de l'Université de Toulouse, Membre du College royal de chirurgie de Paris, de l'Académie des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de Toulouse,*

& de la Société des Sciences de Montpellier. Paris, chez de Hansy le jeune & Didot le jeune, 1774, *brochure in-12 de cent pages.*

Ayant donné dans le Journal du mois de Décembre une analyse du *Traité de M. Dupré de Lisle sur le vice cancéreux*, j'ai cru que mes Lecteurs me sauroient quelque gré si je leur présentois dans celui-ci le Précis d'une Dissertation que l'Académie de Lyon a jugée digne du prix double qu'elle avoit proposé sur ce même sujet si important pour la médecine. M. Peyrilhe, qui en est l'Auteur, a réduit la question proposée par l'Académie aux quatre objets suivans : 1° *rechercher la cause du vice cancéreux ; 2° en déterminer la véritable nature ; 3° en assigner les effets & en donner la raison ; 4° renfermer dans certaines bornes la possibilité de guérir le cancer par les remedes internes & externes ;* 5° enfin *proposer la meilleure méthode de traiter cette terrible maladie.*

Il commence par annoncer qu'il regarde le squirrhe & le cancer comme une seule & même maladie, dont il établit quatre degrés. Dans le premier elle se présente sous la forme d'une tumeur dure, rénitente, sans altération de la couleur de la peau, accompagnée quelquefois d'une grande

douleur, quelquefois ſans douleur, ou avec très-peu de douleur.

Dans le ſecond degré cette tumeur ceſſe de croître, la douleur ſe diſſipe, ce qui dure plus ou moins long-tems.

Mais il arrive enfin que par ſa nature, ou à l'occaſion d'un traitement inconſidéré, d'un mauvais régime, de quelque coup, &c. la douleur ſe renouvelle, devient lancinante & comme brûlante. Cette douleur ne ſe ſoutient pas toujours avec la même intenſité, elle ſe réveille à certains intervalles, ſur-tout le ſoir. Cet état conſtitue le troiſieme degré.

Dans le quatrieme tous les ſymptômes s'aggravent, la tumeur devient inégale, pointue; les vaiſſeaux qui l'avoiſinent ſe gonflent, deviennent noirs, bruns ou violets. La tumeur s'accroît dans cet intervalle, ſe ramollit çà & là. Enfin la peau s'ouvre & montre un ulcere hideux, dont les bords ſont épais, durs, renverſés, tantôt d'un rouge pâle, tantôt livides; il en découle un ichor âcre, fétide, brun, jaune, vert, ſanguinolent; cet ulcere s'étend & ronge toutes les parties voiſines; enfin la malade termine ſa carriere dans les tourmens les plus affreux, ſi on n'y apporte pas remede.

C'eſt la lymphe qui arroſe le tiſſu cellulaire & celui des glandes, que notre Auteur

regarde comme la cauſe matérielle du cancer : il admet au rang des cauſes éloignées toutes celles qui peuvent condenſer cette lymphe, ſoit médiatement, ſoit immédiatement; ou qui, diminuant le diametre des vaiſſeaux, tendent à en ralentir le cours. Le virus cancéreux, ou cet ichor qui cauſe les ravages des troiſieme & quatrieme degrés, eſt, ſelon lui, l'effet & non la cauſe de la maladie.

Mais quelles ſont les cauſes qui font ainſi dégénérer la lymphe? On conçoit aiſément que tout ce qui en ralentit le cours dans les vaiſſeaux du tiſſu cellulaire ou glanduleux, peut en produire peu à peu la ſtagnation, la concrétion & l'induration. Dans cet état, la lymphe arrêtée n'a plus aucune communication avec le reſte des humeurs; il ne ſe conſerve qu'une légere inhalation & exhalation, & peut-être un foible mouvement circulatoire dans les plus gros vaiſſeaux. (*a*) Mais cette lymphe ainſi ſtagnante doit néceſſairement tomber enfin en putréfaction avec les vaiſſeaux qui la contiennent, & c'eſt cette lymphe ainſi putréfiée que M. Peyrilhe regarde comme le véritable virus cancéreux; c'eſt pourquoi il s'attache à

[*a*] L'Auteur nous a fait prier d'avertir qu'il y a à la page 15, d'où ceci eſt tiré, une tranſpoſition qui en altere abſolument le ſens; il faut rapporter la premiere ligne de cette page 15 à la ſeconde ligne de la page 14.

prouver dans sa seconde section que la lymphe doit nécessairement subir ce mouvement de putréfaction dans la tumeur.

Il observe d'abord que toutes les humeurs animales se putréfient nécessairement toutes les fois qu'elles sont stagnantes dans un lieu modérément chaud, pourvu qu'elles soient douées encore de quelque mouvement de fluidité : d'où il conclut que les concrétions cancéreuses sont à l'abri de la putréfaction tant qu'elles sont absolument privées de l'humidité ; mais elle y naîtra bientôt, pour peu qu'il survienne une humidité étrangere qui donne le branle au mouvement de ces humeurs ; ce qui explique pourquoi on voit des squirrhes subsister pendant un grand nombre d'années sans causer le moindre accident, & fait connoître le danger des humectans, & des lieux humides & marécageux, pour les personnes qui portent dans leur sein un principe cancéreux.

Mais d'où vient cette humidité qui fait entrer en putréfaction une lymphe stagnante & comme pétrifiée, au bout d'un tems, quelquefois très-considérable ? M. Peyrilhe observe qu'il n'est pas possible de supposer que toute la masse de la tumeur soit dépourvue d'humeurs vitales ; il prétend donc qu'il y a à la vérité çà & là de petites places absolument dépourvues

d'humeurs circulantes, & qui ne conservent un reste de vie que par l'irradiation des esprits animaux, tandis que dans tout le reste les humeurs conservent un mouvement circulatoire, à la vérité très-irrégulier. Lorsque la tumeur vient à vieillir, il arrive plutôt ou plus tard que les parties dans lesquelles il ne reste plus aucun mouvement viennent à être humectées par les vapeurs qui s'exhalent des parties voisines; ou à être inondées par la lymphe qui s'épanche de quelque vaisseau lymphatique rompu; ou qu'enfin la chaleur vitale liquéfie la lymphe arrêtée, comme celle de la poule qui couve rend les humeurs contenues dans les œufs beaucoup plus fluides. En voilà plus qu'il ne faut pour donner le branle à la putréfaction, qui ne s'arrête que lorsque toute la masse des humeurs arrêtées a été convertie en cet ichor âcre & corrosif, de nature alkaline volatile, comme l'observe Gaubius. Cette humeur putride n'a pas la même énergie dans tous les sujets : delà viennent les effets variés qu'on lui voit produire. Cependant ses effets sont d'autant plus terribles, que la tumeur qui lui a donné naissance étoit plus dure & plus ancienne, & que les humeurs du sujet ont plus de propension à la diathese putride.

On observe toujours sur les cadavres qu'on porte dans les amphithéâtres, que les

nerfs & les vaiſſeaux de tous les genres ſont les dernieres parties qui entrent en putréfaction. L'Auteur ſe ſert de cette obſervation pour expliquer le renouvellement des douleurs dans le troiſieme degré du cancer. Ces douleurs ne ſe réveillent jamais tout-à-coup ; elles ſont précédées d'une eſpece de titillation & de prurit, leſquels, s'ils partent du fond de la tumeur, annoncent ſûrement l'approche des douleurs, & par conſéquent le paſſage du cancer du ſecond au troiſieme degré. Il n'en eſt pas de même s'ils ne ſe font ſentir qu'à la ſurface de la peau.

M. Peyrilhe prouve enſuite, non-ſeulement qu'il eſt poſſible que les humeurs paſſent à une putréfaction parfaite dans le vivant, ce que quelques Auteurs avoient nié, mais encore qu'il exiſte des humeurs ainſi putréfiées dans les différens foyers qui ſe forment dans les cancers. Il dit avoir recueilli dans cinq petites locules qu'il trouva dans la mamelle cancéreuſe d'une femme de trente-trois ans environ, cinq gros d'un fluide limpide & jaunâtre dans lequel l'eſprit-de-vin rectifié, l'huile de vitriol & la chaleur de l'eau bouillante ne produiſirent aucune apparence de coagulation. Il cite une obſervation ſemblable de Becket, rapportée par Richard Guy, dans ſon *Eſſai ſur les tumeurs ſquirrheuſes*. Ayant enſuite dé-

pouillé la tumeur de la peau & du tiſſu adipeux, il en exprima une once cinq gros de ſuc, ſur lequel il répéta les mêmes expériences; ce ſuc parut plus diſpoſé à ſe coaguler, quoique plus foiblement que la liqueur de l'amnios; ce qui lui fit conclure que c'étoit une lymphe qui n'avoit ſubi encore qu'un commencement de fermentation putride. Il a fait les mêmes obſervations avec le même ſuccès ſur une tumeur ſquirrheuſe de la jambe, & ſur une mamelle cancéreuſe au troiſieme degré, qu'il emporta à une femme morte ſubitement huit heures auparavant. Il a obſervé auſſi très-ſcrupuleuſement l'état des ſolides : tantôt ils lui ont paru avoir la conſiſtance d'un cerveau à demi cuit (ce ſont ſes expreſſions) tantôt celle du cartilage : la couleur étoit différente dans les différentes parties, blanche, cendrée, citrine, violete, noire, &c.; & ſi on en excepte quelques lambeaux de vaiſſeaux, on y diſtinguoit à peine quelque veſtige d'organiſation. Ces parties, jettées dans l'eau bouillante, exhaloient plutôt ou plus tard une odeur de foie de ſoufre.

Il n'eſt donc pas étonnant ſi les ulceres cancéreux préſentent tous les phénomenes de la putréfaction; il n'y a que le dégagement du fluide aérien, qui, ſelon Pringle & Macbride, accompagne toujours le com-

mencement de la putréfaction, qu'il n'est pas si aisé d'appercevoir : mais notre Auteur croit en avoir trouvé une preuve dans le cadavre de la femme qui fait le sujet de la seconde observation ; toute la membrane cellulaire qui enveloppoit & pénétroit la tumeur, la membrane extérieure des poumons, & les poumons eux-mêmes étoient distendus par un air développé, de sorte qu'ils paroissoient comme soufflés. D'après cette idée, notre Auteur réfute l'opinion de ceux qui ont pensé que le virus cancéreux étoit de nature acide ; il cite M. Guy, qui assure l'avoir vu faire effervescence avec l'acide vitriolique ; il dit avoir observé lui-même cette effervescence, quoiqu'elle ne fût pas bien sensible.

Il apporte ensuite les raisons qui l'empêchent de croire que le vice cancéreux puisse être héréditaire ; mais il pense, avec la plus saine partie des Praticiens, qu'il est contagieux. Pour le prouver, il rapporte qu'ayant injecté environ deux gros de sanie cancéreuse dans une plaie qu'il avoit faite sur le dos d'un chien, il y survint en vingt-quatre heures un ulcere du plus mauvais caractere.

Je ne suivrai pas M. Peyrilhe dans l'explication qu'il donne de tous les phénomenes qui accompagnent les cancers ; j'observerai seulement qu'il distingue les can-

cers ſécondaires des primitifs, en ce qu'ils contiennent, même dès leur premiere apparition, un principe de putréfaction, puiſqu'ils doivent leur origine à l'abſorbtion du virus cancéreux. Il ne croit pas, avec Gendron & M. Dupré, que ce qu'on appelle les racines du cancer ſoient de ſon eſſence; il les regarde comme autant de vaiſſeaux lymphatiques oblitérés par une lymphe concrete qui leur donne l'apparence de ligamens; & il explique très-bien comment ces racines, lorſqu'on néglige de les extirper, donnent quelquefois naiſſance à un nouveau cancer. Il ne montre pas moins de ſagacité dans l'explication qu'il donne des effets du virus cancéreux ſur les os mêmes.

Je me hâte d'arriver à la quatrieme ſection, dans laquelle l'Auteur entreprend d'aſſigner juſqu'à quel point il eſt poſſible de guérir le cancer par l'uſage des remedes internes & externes. Dans leur premier degré, les tumeurs cancéreuſes ſont ſuſceptibles de réſolution, & il arrive ſouvent que la nature ou l'art parviennent à les réſoudre. Il n'en eſt pas de même dans le ſecond degré, lorſque la maladie eſt ancienne, & que l'organiſation de la partie eſt totalement détruite; il ſeroit dangereux d'en tenter la réſolution; mais lorſqu'elle eſt récente, & que la partie peut encore

reprendre ſon organiſation primitive, on peut avoir recours aux fondans, aux réſolutifs & aux autres médicamens qui conviennent dans le premier degré; mais rien, ſelon notre Auteur, n'eſt plus difficile que la juſte application de ces médicamens; trop & trop peu d'activité ſont également funeſtes : delà vient qu'il eſt ſi rare de voir réſoudre des cancers parvenus à leur ſecond degré. Tous les Auteurs s'accordent à regarder comme abſolument incurables tous les cancers qui ſont une fois parvenus à leur troiſieme degré, & à plus forte raiſon à leur quatrieme.

Il n'y a donc de ſalut à eſpérer, comme M. Peyrilhe l'annonce dans ſa cinquieme ſection, qu'en ſéparant la maſſe cancéreuſe des parties ſaines. On a tenté d'obtenir cette ſéparation par différens moyens, tels que la ſuppuration, les cauſtiques, le fer rouge & le ſcalpel.

Les meilleurs Praticiens excluent les ſuppuratifs ordinaires de la cure des tumeurs cancéreuſes; il en eſt de même du fer rouge; mais ils ne ſont pas également d'accord ſur l'uſage des cauſtiques. Notre Auteur ſe déclare hautement contre, & les raiſons ſur leſquelles il s'appuie paroiſſent portées juſqu'à l'évidence : il ne nie cependant pas qu'on n'ait quelquefois opéré par leur moyen des cures véritables; mais

ces effets heureux des caustiques sont aussi rares que leurs ravages sont communs ; & si l'on entend citer un si grand nombre de cures opérées par leur moyen, on ne doit l'attribuer qu'à l'inadvertance qui fait souvent confondre les ulceres chancreux avec les véritables cancers, ce qui l'engage à donner les signes auxquels on peut les distinguer. Il ne reste donc que l'extirpation par le moyen du scalpel ; c'est en effet la méthode la plus douce & la plus sûre, de l'aveu de tous les Praticiens. Mais quels sont les cancers qu'on peut extirper avec succès ? quels sont ceux qu'on doit éviter d'opérer ? Notre Auteur entre dans les détails les plus satisfaisans sur chacune de ces questions, mais les bornes d'un extrait ne me permettent pas de les rapporter.

Lorsque l'ulcere a une certaine étendue, le Chirurgien perd ordinairement toute espérance; cependant l'art adoucit quelquefois les symptômes, prolonge la vie, & peut même opérer la cure. Outre l'extirpation, qui réussiroit souvent si en même tems on combattoit par des remedes convenables la disposition cancéreuse, on peut la tenter par les seuls médicamens. Les indications qui se présentent à remplir sont, 1° de détruire la putridité existante, 2° en empêcher la propagation, 3° séparer la masse qui a perdu son organisation,

4° enfin consolider l'ulcere. On sent bien qu'un remede capable de détruire la putridité cancéreuse rempliroit la plus importante de ces indications ; mais il paroît qu'on l'a cherché jusqu'ici très-inutilement. Le célebre M. Lecat croyoit qu'on pourroit découvrir un jour un remede suppuratif applicable à la nature du cancer. M. Peyrilhe demande si le *gas sylvestre* qui s'exhale des matieres en fermentation ne seroit pas un suppuratif tel que le désiroit M. Lecat ? Il en a fait l'essai sur deux femmes, qui en ont éprouvé un soulagement assez marqué pour lui faire espérer qu'en perfectionnant la méthode d'appliquer cet antiseptique, on pourra parvenir à opérer des cures completes & radicales.

OBSERVATIONS

Sur deux pleuréſies ; par M. DUPLAN, Médecin à Laborde en Bigorre.

Comme la médecine a pris naissance de l'observation, c'est aussi l'observation seule qui peut la conduire à la perfection : par état nous sommes obligés de ne laisser rien perdre de ce qui peut y contribuer. Les observations que je donne sont fort communes, mais elles ne sont pas pour cela

de moindre utilité. Ce n'eſt pas la rareté qui fait les bonnes obſervations, dit M. Zimmermann dans ſon Traité de l'Expérience : un Médecin qui établit par des obſervations exactes la cure des maladies les plus communes, fait beaucoup plus pour la ſociété, que celui qui ne s'attache qu'à des obſervations peu fréquentes, précieuſes, il eſt vrai, dans une collection académique, mais de peu d'uſage dans la pratique.

I. OBSERVATION. Un jeune homme de cette paroiſſe, âgé de vingt-cinq ans, d'un tempérament ſanguin, travaillant preſque continuellement ſur la montagne, expoſé jour & nuit à toutes les injures du tems, alla le 11 Janvier de l'année derniere à la chaſſe. Fatigué par de violentes courſes, il fut ſaiſi d'un friſſon général, d'une légere douleur au dos, mal de tête & accablement. Bientôt la douleur changea de place, pour ſe fixer au côté droit entre les vraies & fauſſes côtes ; alors la chaleur, la ſoif, une toux précipitée & fatigante ſe déclarerent, la reſpiration devint gênée, & il parut quelques crachats ſecs, arides & ſalés. Le malade paſſa ainſi toute une nuit ; le lendemain il s'apperçut que ſes crachats étoient teints d'un ſang vermeil, & qu'il en avoit rempli les environs de ſon lit. Je fus appellé ce jour-là ; le

pouls étoit dur, vif & ſerré, la bouche aride, le viſage allumé, le cou enflé, les yeux étincelans, la chaleur très-grande, la reſpiration courte & gênée. Je le mis à la diete; j'ordonnai une ſaignée du bras du côté affecté, des fomentations émollientes ſur le côté, des loochs, des tiſanes pectorales & adouciſſantes. Cependant le point de côté étoit toujours également violent, la toux auſſi opiniâtre. Je fis réitérer la ſaignée deux heures après la premiere: on tira un ſang couenneux. Alors tous les ſymptômes parurent ſe mitiger; & le malade preſque ſuffoqué reſpira plus aiſément, & revint à lui peu à peu. Ce même jour, ſur le tard, lorſque la fievre paroiſſoit ſe rallumer, je lui fis ſervir un lavement avec l'eau d'orge, le miel & le nitre; il procura quelques ſelles, avec beaucoup de vents. Cette nuit fut aſſez tranquille.

Le calme fut de courte durée; le lendemain ſuivant, & le troiſieme jour de la maladie, tous les ſymptômes aſſoupis reparurent avec plus de force. Le pouls fut fort fréquent, la peau ſeche, le viſage rouge, le cou enflé, la reſpiration très-pénible, la toux fort précipitée, avec des crachats ſanguinolens, l'urine rouge, ſans ſédiment, la langue aride, l'haleine puante & chaude. Je revins encore à la ſaignée; &, par la même ouverture, je fis tirer environ douze

onces de ſang qui avoit la même couleur & la même conſiſtance à peu près que le premier. Auſſi-tôt après cette ſaignée, le mal diminua, la chaleur fut plus modérée, la reſpiration plus libre, & le malade, après une légere ſueur, ſe trouva beaucoup mieux. Les mêmes remedes, tant internes qu'externes, furent continués. Le lavement qu'on ſervit ce ſoir-là entraîna trois ſelles copieuſes, noires & extrêmement fétides. Cette nuit ne fut pas encore fort orageuſe pour le malade.

Le quatrieme jour tout paroiſſoit être changé en mieux. Le pouls n'annonçoit pas un grand état de fievre, il étoit foible cependant; le point de côté étoit à peine ſenſible, la langue humectée, les urines troubles, repréſentant une légere ombre de ſédiment; les crachats en plus grande quantité, mieux cuits, on y appercevoit à peine quelque veſtige de ſang; le ventre ſe vuidoit de lui-même, & l'appétit pour les alimens ſembloit revenir.

C'étoit ainſi que je me laiſſois conduire par une vaine eſpérance. Je ne preſcrivis rien ce jour-là, pas même un lavement, afin de ne point interrompre témérairement la nature dans ſes ſalutaires opérations.

Le cinquieme jour tous les ſymptômes funeſtes ſe développerent avec fureur; la chaleur fut âcre & brûlante, la reſpiration très-

laborieuſe, le viſage enflammé, les yeux fixes, le pouls dur, ſerré & quelquefois intermittent; les crachats entiérement ſupprimés, avec une petite toux très-incommode; les urines rouges, ſans ſédiment, & coulant à l'inſu du malade; enfin tout manifeſtoit un danger de mort preſque inévitable. J'ordonnai un lavement, & l'application des véſicatoires aux deux jambes; mais ces remedes ne produiſirent aucun changement dans la maladie. Tous ces maux deviennent plus graves d'un moment à l'autre. Vers midi le délire s'annonce; le malade, comme un furieux, ſaute du lit, mais ſes forces ne peuvent le ſoutenir, il tombe bientôt à terre, preſque ſans vie; je ſuis appellé en grande hâte. Le pouls eſt petit, fréquent, foible, intermittent, le viſage pâle, le nez aigu, les tempes creuſes, les levres livides, les yeux tournés, roides & obſcurs, froid par tout le corps, la poitrine élevée, l'abdomen retiré, la reſpiration interceptée, la tête penchée ſur le cou & tombant ſur les épaules; en un mot on ne voyoit par-tout que la vive image de la mort. Je fais mettre ſes jambes dans un bain chaud; &, après les avoir fait frictionner pendant quelque tems, je fais ouvrir la veine du pied, mais en vain; pas une goutte de ſang ne ſortit de cette large ouverture: je tentai la même choſe de l'au-

tre pied, mais auſſi inutilement. Je fais remettre ſes jambes dans un bain preſque bouillant ; dans le moment je vois le ſang ſortir abondamment de l'une & de l'autre ouverture ; le malade pouſſe un grand ſoupir, ſes yeux ſe raſſurent, ſon viſage reprend un peu de couleur, la reſpiration ſe rétablit par degrés, une douce chaleur vient ranimer tout ſon corps, le battement des arteres devient égal & réglé, & notre malade s'endort une heure après. Il fut bientôt inondé d'une ſueur, qui continua le ſixieme & le ſeptieme jour ; les crachats reparurent en quantité, les urines dépoſerent un ſédiment blanc. Le huitieme il fut purgé avec un ſimple minoratif ; ſa tiſane fut pectorale & un peu inciſive, ſon looch propre à déterger les poumons, & le régime convenable à ſon état. La convaleſcence fut un peu longue, cependant ſa ſanté fut bien rétablie en moins d'un mois.

RÉFLEXION. Faut-il attribuer à la derniere ſaignée la guériſon de ce malade ? Il eſt clair qu'elle y a beaucoup contribué, pour ne pas dire qu'elle l'a entiérement opérée. Avois-je des indications ſuffiſantes pour la conſeiller ? J'avoue franchement que ſi je n'avois cru mon malade ſans reſſource, je n'aurois pas pris peut-être cette voie. Peut-on m'accuſer de témérité de m'être conduit ainſi ? On doit me prouver

avant

avant, qu'il y en a de hasarder quelque remede dans des cas où il est moralement impossible que le malade se sauve. Mais la saignée étoit-elle le seul, le plus prompt & le moins dangereux que je pusse employer ? Le lecteur devinera aisément ma réponse à cette question, quoiqu'il soit très-difficile de la décider. L'événement a justifié ma conduite : le malade d'ailleurs fût-il mort entre les mains du Chirurgien, j'aurois cru ma conscience à l'abri de toute inquiétude.

II[e] OBS. Une femme de la paroisse d'Asque, âgée de trente-trois ans, d'un tempérament mélancolique, vive & affectée des moindres excès, dont la poitrine ressentoit presque toujours l'effort, déjà mere de quelques enfans, après avoir éprouvé les rigueurs d'un tems froid, pluvieux & nébuleux, fut saisie d'un léger frisson, suivi bientôt après d'une grande chaleur, de la céphalalgie, & d'une douleur au dos & aux lombes, qui, gagnant peu-à-peu les parties antérieures, se fixa au côté droit. Pendant la nuit se déclarerent la soif & une difficulté de respirer, avec un abattement considérable. Le lendemain tous les symptômes augmenterent ; la toux s'annonça avec des crachats teints d'un peu de sang. On me fit appeller ; j'arrivai le jour

d'après, c'étoit le troisieme. On me détaille une longue suite de remedes, que la malade a déjà pris par le conseil de ses commeres. On croira sans peine que ces remedes étoient chauds & âcres : aussi occasionnerent-ils un mal plus atroce encore, une diarrhée, accompagnée de dureté de ventre, de borborygmes & de violentes tranchées. Les selles étoient si fétides & si fréquentes, que les forces de la malade en étoient pour ainsi dire épuisées. Son pouls étoit foible, petit, vermiculaire; la peau & la langue arides, les crachats en petite quantité, la respiration fort pénible, & souvent interceptée jusqu'à faire craindre la suffocation : les urines supprimées. J'ordonnai une saignée du bras droit : le sang étoit noir, épais & couenneux. On prépara une tisane avec l'orge, le riz & l'eau de veau, afin d'adoucir & de réparer les forces de la malade : elle prit quelque bol légérement astringent, & le même soir on lui servit un lavement avec la seule huile de lin. La plupart des symptômes s'appaiserent, la diarrhée fut modérée & la nuit assez tranquille. Le 4 ce mieux se soutint encore. Les mêmes remedes furent continués; je retranchai seulement le bol. Cependant sur le soir la malade fut plus altérée, les crachats diminuerent, la diarrhée reprit son cours, tous ces symptômes aug-

menterent pendant la nuit, qui fut toujours inquiete & souffrante. Le lendemain tout devint plus alarmant; la malade fut sans sentiment, plongée dans une profonde léthargie, couchée la face en arriere, les pieds pendans hors du lit, le visage livide, la poitrine élevée, le pouls foible, tremblant, & par fois intermittent; les crachats sont supprimés, une sueur froide & visqueuse a pris la place. On me demande ce que je pense de cette femme, je dis qu'elle sera morte avant midi; mais qu'on lui appliquât tout de suite les vésicatoires aux jambes & aux cuisses. Cela est exécuté dans l'instant. On lui fait sentir des liqueurs spiritueuses, dont on lui frotte les tempes, la poitrine & les mains. L'alarme est dans tout le quartier, les voisins accourent en foule; on s'occupe à se procurer les choses nécessaires pour la sépulture. Six ou sept heures après, voilà que notre prétendue morte se réveille; elle ignore tout ce qui s'est passé, & se plaint d'une violente douleur aux pieds, d'abattement & d'une soif brûlante. On incise les ampoules qu'avoient élevées les cantharides, &, après en avoir fait couler une quantité immense d'une humeur séreuse & puante, on les applique de nouveau: les douleurs diminuent un peu, & la malade demande du vin, qu'elle boit avec une avidité incroyable. Quelques

momens après elle se couche sur le côté droit, & dort toute la nuit d'un sommeil doux & tranquille. Le flux de ventre cesse, comme par enchantement, pour faire place à une sueur tiede & modérée. Le 6, à son réveil, elle se sentit plus de forces, & elle demanda à manger. Averti de cet heureux événement, j'arrive chez la malade; son pouls est développé, aisé & égal, la peau douce & moite, les crachats faciles, abondans, blancs & bien cuits, les urines naturelles, ne se plaignant d'autre chose que d'une douleur fixée au cou & à l'épaule droite, ce qui étoit de bon augure. Je rétracte mon premier pronostic, & j'assure le rétablissement de la malade. La sueur continua le 7; des loochs, des tisanes pectorales furent les seuls remedes que j'ordonnai, avec un régime analogue.

Ainsi se rétablit en peu de tems cette pauvre femmme, contre tout espoir.

OBSERVATION

Sur une petite-vérole confluente, par M. POMMEL, Chirurgien à Coincy-l'Abbaye.

Un jeune homme d'un tempérament assez délicat, âgé de sept à huit ans, deux ou trois jours après s'être brûlé avec un fer

rouge, quil avoit laissé tomber sur la partie interne & moyenne de la cuisse gauche, fut attaqué, vers le commencement de l'année 1773, d'une petite-vérole confluente, dont les boutons étoient si abondans, que tout le corps en étoit couvert, à l'exception du visage & des parties voisines, où il en parut beaucoup moins que par-tout ailleurs. Les symptômes qui ordinairement annoncent cette maladie n'eurent rien d'extraordinaire; l'éruption fut aisée, & la fievre secondaire se fit à peine appercevoir. Tout l'orage sembloit s'être porté du côté de la brûlure : il y survint une tuméfaction considérable, accompagnée d'une forte inflammation. M'imaginant que cet accident pourroit être avantageux, je m'en occupai plus particuliérement. La suppuration fut très-abondante; je l'entretins jusqu'à parfaite guérison, & quelques jours au-delà de la petite-vérole, qui se termina le plus heureusement possible, malgré le peu de docilité de ce jeune homme, qui ne voulut suivre absolument aucun régime. Plusieurs autres, attaqués de la même maladie, dans le même tems & dans le même pays, eurent des accidens très fâcheux; quelques-uns en moururent. Ne doit-on pas attribuer l'heureux événement de celle qui fait le sujet de cette observation au

ſeul effet de cette eſpece de cautere dont nous avons parlé ? & ne pourroit-on pas en tirer des conſéquences utiles au traitement de cette terrible maladie, contre laquelle la ſeule inoculation peut être employée juſqu'à préſent avec beaucoup de ſuccès ? Mais malheureuſement cette opération a tant d'ennemis, que le ſeul préjugé, ou l'ignorance, enfante, qu'il ſera impoſſible qu'elle ſoit jamais généralement admiſe, comme il ſeroit à ſouhaiter qu'elle le fût. Un ou pluſieurs cauteres, faits dans les premiers tems qu'elle paroît, ne pourroient-ils pas ſuppléer à leur défaut ? L'occaſion, juſqu'à préſent, ne m'a pas été aſſez favorable pour le ſavoir ; il n'eſt guere d'uſage qu'on demande des ſecours dans les campagnes contre une telle maladie, malgré qu'elle ſoit très-ſouvent meurtriere, & malgré les difformités qu'elle laiſſe tous les jours. Je ſouhaite qu'on puiſſe retirer quelques avantages de ces réflexions ; c'eſt le ſeul but que je me ſuis propoſé en donnant cette obſervation au public.

LETTRE

De M. MAUDUYT DE LA VARENNE, Docteur-Régent de la Faculté de médecine

de Paris, sur un fait particulier concernant la petite-vérole.

MONSIEUR ET CHER CONFRERE,

Je viens de lire, dans le treizieme Recueil des Lettres édifiantes, cet ouvrage auquel on peut appliquer à si juste titre ce vers souvent cité:

Cùm flueret lucculentus erat quod tollere velles,

un fait sur la petite-vérole, auquel il me semble que n'ont pas fait attention les personnes qui ont parlé de l'inoculation. Elles ont toutes cité une Lettre du Pere d'Entrecolles, imprimée dans le vingtieme Recueil; mais on n'a rien dit, au moins je ne le crois pas, d'une Lettre du même Pere, qui se trouve dans le treizieme Recueil. Voici comme il s'exprime à la fin de cette Lettre, page 33 & suiv. Je copie le texte mot pour mot.

» La maniere dont quelques Médecins
» Chinois traitent ceux qui ont la petite-
» vérole mérite d'être rapportée. Ils se
» vantent d'avoir le secret de la transplan-
» ter, en quelque sorte, & ils appellent le
» moyen dont ils se servent *miao*. C'est le
» nom qu'on donne au riz en herbe, qu'on
» transplante d'un champ dans un autre, &
» aux œufs de poisson déjà animés, dont
» on peuple les étangs. Voici donc com-

» ment ils s'y prennent. Quand il tombe
» entre leurs mains un enfant dont la pe-
» tite-vérole ſort avec abondance & ſans
» aucun fâcheux accident, ils en prennent
» les croûtes qu'ils font ſécher, qu'ils pul-
» vériſent & qu'ils gardent avec ſoin. Lorſ-
» qu'ils apperçoivent dans un malade les
» ſymptômes d'une petite-vérole naiſſante,
» ils aident la nature, à ce qu'ils préten-
» dent, en lui mettant dans chaque narine
» une petite boule de coton où cette pouſ-
» ſiere eſt ſemée, & ils s'imaginent que ces
» eſprits, paſſant du cerveau dans la maſſe
» du ſang, forment une eſpece de levain
» qui produit une fermentation utile, & que
» par ce moyen la petite-vérole ſort abon-
» damment & ſans aucun danger, parce
» qu'elle ſe trouve entée, pour ainſi dire,
» ſur une bonne eſpece. «

Je ne crois pas qu'on puiſſe accuſer le Pere d'Entrecolles de s'être trompé dans le fragment de ſa Lettre que je viens de copier, d'y avoir appliqué, au traitement de la petite-vérole naturelle, la pratique uſitée pour inoculer la petite-vérole artificielle.

Si le Pere s'étoit trompé dans ſa premiere Lettre, il ſe ſeroit rétracté dans la ſeconde; il ſe ſeroit corrigé lui-même: d'ailleurs ſes expreſſions ſont poſitives; elles ne permettent pas de douter qu'il

n'ait eu, sur le sujet dont il parle, des entretiens & des détails circonstanciés avec les Médecins : il expose leur prétention, qui est d'aider la nature, & non pas, comme dans l'inoculation, de communiquer la petite-vérole. Enfin le terme qu'emploient les Médecins pour désigner l'opération dont il s'agit, est différent de celui dont on se sert à la Chine pour désigner l'inoculation. Il n'y a donc aucun lieu de penser que la premiere & la seconde Lettre du Pere d'Entrecolles traitent toutes deux du même sujet : il est évident au contraire que ce Pere a traité deux sujets différens dans ses deux Lettres. Mais les Inoculateurs auront remarqué la seconde, parce qu'elle contient uniquement des faits relatifs à l'inoculation, & ils n'auront pas pris garde à la premiere, parce qu'il n'y est parlé du traitement de la petite-vérole qu'à la fin, & après des matieres tout-à-fait étrangeres à ce sujet.

Il me paroît donc constant qu'on pratique deux sortes d'inoculations à la Chine. On y suit une méthode qui a pour but le même objet que se proposent nos Inoculateurs, & on y en pratique une autre qui nous étoit inconnue. J'ai cru que ce fait méritoit d'être ajouté à l'histoire de l'inoculation, ou, s'il est connu de quelques personnes, qu'il méritoit qu'on lui donnât une

publicité qui lui manque très-certainement, puisque les Inoculateurs les plus connus n'en ont pas parlé dans leurs écrits.

Quant au mérite de la pratique chinoise dans le traitement de la petite-vérole naturelle pour aider la nature, comme le pensent ceux qui suivent cette pratique, il ne m'appartient pas de rien décider. Je laisse aux Praticiens à apprécier cette méthode, à prévoir si, dans le cas où la petite-vérole ne sort pas par défaut de ton dans les fibres, d'oscillation de la part des vaisseaux, de mouvement dans les humeurs, un nouveau levain ajouté à un levain naturel, mais trop foible, trop peu actif ou trop peu abondant, peut fournir à la nature les ressources qui lui manquent.

Je leur laisse de même à juger si, dans le cas d'une petite-vérole confluente crystalline, en comparant les boutons qui ne contiennent qu'une humeur lympide, transparente, fluide, aux boutons d'une petite-vérole bénigne, qui contiennent une humeur blanche, opaque, visqueuse, on peut conjecturer que la matiere des premiers boutons n'est fluide, lympide, transparente, que parce que les miasmes qui la rendoient blanche, opaque, visqueuse, ne sont pas poussés à la peau, parce que la fermentation n'est qu'imparfaite, qu'il n'y a qu'une partie de l'humeur de chassée à la circon-

férence, & une autre partie de retenue à l'intérieur.

Les Praticiens nous diront si une partie de l'humeur retenue à l'intérieur ne suffit pas pour causer l'érétisme trop violent des fibres, le mouvement impétueux des fluides, & les divers simptômes qui ont coutume d'avoir lieu dans les petites-véroles malignes.

Ils nous apprendront de même si un levain d'une bonne espece, c'est-à-dire un levain capable de faire entrer la masse entiere de l'humeur morbifique en mouvement, est capable de produire une fermentation qui pousse tous les miasmes à la peau, qui fasse disparoître par conséquent tous les accidens, & change la nature maligne de la maladie en une nature bénigne.

Les Praticiens décideront encore si un levain introduit, quand le mal se manifeste déjà; un levain, dis-je, qui n'agit ordinairement qu'au bout de quelques jours, quand il ne rencontre pas des humeurs qui lui soient analogues, peut avoir une action subite quand il se mêle à des humeurs déjà en mouvement, qui ont avec lui beaucoup d'affinité, mais qui n'en ont pas encore assez.

Enfin ils prononceront si la méthode chinoise peut être jamais essayée, dans quels cas & de quelle maniere, soit qu'on l'em-

ploie lorſque la petite-vérole ne ſort pas par défaut de force, ou lorſque les boutons ſemblent ne recevoir qu'une partie de l'humeur qui devroit être chaſſée ; enfin lorſque leur forme, leurs différentes qualités annoncent une petite-vérole contre laquelle on ne connoît pas de reſſources.

Pour moi je n'ai voulu que faire connoître un fait conſidérable dans l'hiſtoire de l'inoculation; je laiſſe, comme je l'ai dit dans le cours de ma Lettre, aux Praticiens à prononcer ſur ce fait, & à l'apprécier.

Je remarque que le Pere d'Entrecolles ne donne pas la pratique dont il parle comme univerſelle, mais comme celle de quelques Médecins. Cette remarque n'autoriſe à conclure ni pour ni contre la pratique. L'inoculation, telle que nous la connoiſſons, a ſes adverſaires; l'expérience ſeule peut prononcer diſtinctement à ſon égard. Il ſe pouvoit donc que la méthode dont j'ai parlé, qui n'eſt que celle de quelques particuliers, eût eu ſes adverſaires à la Chine. Peut-être l'expérience l'a-t-elle aujourd'hui, ou fait rejetter entiérement, ou adopter univerſellement; c'eſt ſur quoi il ſeroit important que les voyageurs priſſent des éclairciſſemens, s'il étoit poſſible, & ce qu'on pourroit auſſi bien ſavoir à Canton que dans le reſte de l'Empire.

DÉTAIL

De l'accident de quatre hommes morts suffoqués dans une fosse à plâtre souterraine, communiqué par M. ROCHARD, ancien Médecin, Chirurgien-Major, actuellement retiré à Meaux.

Quatre Plâtriers, habitans de la paroisse de Saint Jean-les-deux-Jumeaux, à deux lieues de Meaux, ayant fouillé la terre de quatre-vingts à cent pieds de profondeur, sur une côte dont la face regarde le Septentrion, qui s'étend de ce lieu au hameau des deux Jumeaux, après avoir trouvé la veine propre à faire le plâtre, excaverent un espace d'environ quinze à vingt pieds de diametre, ou à-peu-près, & cela irréguliérement & d'une hauteur proportionnée, voulant établir ce travail pour long-tems. Dans ce laboratoire souterrain ils n'avoient d'air & de jour que par l'issue perpendiculaire qu'ils s'étoient faite en perçant jusqu'à la carriere; mais cette ouverture ne suffisant pas pour les éclairer, ils avoient besoin de lumieres, qu'ils ne purent pas tenir allumées, ce qu'ils attribuerent à l'humidité: en conséquence ils imaginerent, pour sécher un peu cette fosse, qu'il falloit tâcher d'y allumer du feu. Ils choisirent du genie-

vre, espérant que la bonne odeur de cet arbuste la rendroit plus salubre. Ce fut le 7 Septembre dernier, veille de la fête, qu'ils userent de cet expédient, & le nommé Macé l'exécuta : ils comptoient que le feu brûlant le jour de la fête, cela suffiroit pour pouvoir le lendemain y descendre sans risque. Effectivement, ce jour, à sept heures du matin, Macé fut sur le lieu avec son beau-frere Jean-François Simoni, âgé de vingt-neuf ans, pour y descendre; il ne fut pas plutôt au fond qu'il eut assez de force pour faire entendre qu'il étoit incommodé: on le remonta au plus vîte, se sentant affecté d'un mal de tête qu'il crut malgré cela être plus naturel qu'accidentel; mais certainement causé par la vapeur du genievre mal brûlé, & concentrée dans tout l'espace de ce vestibule. Persuadé cependant de son idée, se trouvant mieux, il se fit redescendre : il n'y fut pas plutôt qu'il tâcha encore de se faire entendre, afin d'être remonté une seconde fois. Il reprit sa corde tout étourdi, sans y être attaché : on ne tarda pas à le remonter. Malheureusement, ne s'étant fié qu'à la force de ses bras & de ses mains pour tenir la corde, au lieu de se l'être entourée par le corps, ne prévoyant pas le progrès de l'affoiblissement & d'un étourdissement avant-coureur de sa suffocation causée par le défaut d'air &

de la vapeur de ce charbon de genievre, étant environ à trois pieds du bord du trou près de ceux qui le tiroient, les forces lui manquerent, il lâcha la corde & tomba dans la fosse. Il y est mort, ayant la tête fracassée, & le corps & les membres brisés.

A l'instant ses camarades, au nombre de trois, le Gros, dit Parisien, François Colnois & Jean Tessier, n'écoutant que la voix de la nature, se mirent en devoir de le sauver, & descendirent successivement, dans l'espérance de lui sauver la vie, l'entendant du fond de la fosse respirer & se plaindre. Ils périrent l'un après l'autre, voulant se secourir mutuellement.

Un parent de François Colnois, aussi hardi qu'imprudent, y est néanmoins descendu le lendemain Samedi 10 Septembre, pour en retirer des souliers & des boucles d'argent. Il en est heureusement remonté, mais s'en est trouvé très-mal : il en est cependant revenu.

On a retiré ces pauvres malheureux avec des crochets, tels que ceux dont on se sert pour tirer un seau qui est resté dans un puits.

Il est d'autant plus à présumer que ce n'a été que la vapeur du charbon, résultante de la combustion de ce genievre, jointe à l'humidité du lieu, qui a causé la mort de

ces Ouvriers, que depuis le 10 on fait qu'on y travailloit tous les jours sans éprouver la moindre incommodité.

OBSERVATIONS

De M. BOSC DE LA ROBERDIERE, Docteur en médecine de la Faculté de Caen, & Associé au College royal des Médecins de Nancy, sur la Replique de M. PEYRILHE, Docteur en médecine de l'Université de Toulouse, Membre du College royal de chirurgie, de l'Académie des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de Toulouse, & de la Société des Sciences de Montpellier, insérées dans le Journal d'Octobre 1774.

Quid verum curo & rogo. HORAT.

J'ai été fort surpris, Monsieur, de trouver dans votre Journal d'Octobre la Replique de M. Peyrilhe à ma Lettre insérée dans la *Gazette de santé* du 28 Juillet dernier; j'ignorerois même encore aujourd'hui la raison de ce *déclinatoire*, si ce Chirurgien ne s'étoit pas plaint ouvertement d'avoir été *dépouillé de ses titres* dans le premier Tribunal : ce motif est sûrement bien juste, & je vous prie moi-même de les lui restituer avec usure.

Mais ce n'est pas encore l'unique but de

la Lettre que j'ai l'honneur de vous écrire ; M. Peyrilhe se défend dans son *post-scriptum* de l'invitation que M. Gardane lui avoit faite de prouver *sa théorie* (par adoption, comme tant d'autres découvertes) en disant que je ne l'ai point combattue *par des raisons.* Après avoir averti M. Peyrilhe que ce point n'est qu'accessoire dans notre affaire, il me permettra de lui rappeller cet axiôme de logique, qu'il a sûrement perdu de vue : *si incumbit onus probandi, qui dicit.* Il verra donc qui de lui ou de moi est en avance. Il est fâcheux qu'après s'être tiré aussi avantageusement de ce pas, il saute lestement sans répondre à l'invitation essentielle qui lui étoit faite de *prouver sa découverte d'une maniere plus victorieuse.* Apparemment il n'avoit rien de neuf à nous dire sur l'article ; je l'avois vu comme lui depuis long-tems : mais de quel droit, après un silence aussi raisonnable, s'aproprie-t-il modestement les lauriers de la victoire ? C'est ce qu'aucun de nos lecteurs ne pourra comprendre ; c'est ce qui me détermine, contre le propos que j'avois fait de ne plus parler de cette dispute, à représenter au public les pieces décisives du procès, au moyen desquelles il jugera enfin M. Peyrilhe sans appel.

Il ne sera pas besoin de puiser de plusieurs sources ; les ouvrages de Sylvius de

igitur rationem puto mercurii in lue venereâ utilis. §. 150.

Notre Docteur eſtime que la vertu anti-vénérienne des bois ſudorifiques eſt fondée ſur une raiſon ſemblable. Ce ſont les ſels volatis qu'ils contiennent qui leur donnent de l'activité dans cette maladie : *eundem ſpiritum acidum in lue venereâ peccantem arguunt ligna, cortices, radices, gummoſa.* §. 169. *Gummi ſiquidem tale ſale volatili & oleo aromatico abundat, à quo proindè cùm curetur venerea lues, patet id accidere quatenùs occurrit ſuo contrario.* §. 170.

Puiſque tant de raiſons, tirées de la nature des ſymptômes vénériens & des remedes propres à les combattre, annoncent l'acidité du virus vérolique, il eſt donc manifeſte, dit Sylvius, que la curation de la vérole générale conſiſte dans la correction de cet acide : *manifeſtum fit univerſalem luis venereæ curam quærendam ponendamque in ſpiritûs iſtius acidi acris correctione.* §. 177. *Tous les correctifs de l'acrimonie acide* ſeront propres à remplir cette indication. Les *ſimples*, comme les ſpiritueux volatils, l'eſprit-de-vin, &c.; les huileux, les alkalis fixes, les aqueux trouvent ici leur place, ſuivant notre Auteur : mais il compte bien davantage ſur les anti-acides composés, dans l'ordre deſquels il met, 1° les

alkalis volatils : *ſalia volatilia ex ſale lixivo fixo & ſpiritu volatili, naturâ vel arte junctis, orta, qualia ſunt ſal volatile cornu cervi, urinæ, cujus ſpecies exiſtit ſpiritus ſalis ammoniaci dictus*, &c. §. 184. 2° Les huiles aromatiques : *olea aromatica omnia, qualia ſunt oleum ſuccini, cornu cervi, &c.* §. 185. On a bien raiſon de dire que *les grands eſprits ſe rencontrent dans leurs penſées.* Ne ſemble-t-il pas que Sylvius a prévu l'idée de M. Peyrilhe, qui commença ſes eſſais par l'uſage des huiles empyreumatiques, dont il a *obſervé de bons effets dans la vérole !* 3° Les teintures aromatiques ſpiritueuſes. 4° Les décoctions des bois ſudorifiques, qui ſont les plus uſités de tous ces remedes : *ex quibus omnibus ad luis venereæ curationem in frequentiori uſu ſunt decoctæ ex radicibus chinæ atque ſalſæparillæ, lignis verò guaiaci & ſaſſafras.* §. 192, &c.

Il eſt facile de voir, par cette ſuite de paſſages, que Sylvius eſt fidele à ſon hypotheſe dans l'expoſition des remedes antivénériens, & de leur maniere d'agir ; qu'il fait un article de la curation de la vérole *par les ſeuls alkalis volatils*, comme de toutes les autres méthodes qu'il propoſe. On voit auſſi que ſa théorie tend, comme celle de M. Peyrilhe, *à rappeller aux principes généraux de la médecine* le traitement des maladies vénériennes, que ce Chirurgien

prétend n'avoir pu y être ramené jusqu'ici : *hoc autem fundamento satìs feliciter posito, putamus longè planiùs & faciliùs posse nos in hujus affectûs curâ rationali & dogmaticâ progredi, quinimò ejusdem curæ hactenùs ferè empiricè duntaxat enstitutæ rationes veras elicere* §. 145.

Que M. Peyrilhe vienne maintenant nous dire qu'il n'est point content de l'autorité de Sylvius sur la vertu anti-vénérienne des alkalis volatils, parce qu'il en parle d'après la *supposition de l'acidité du virus vénérien ;* il peut également refuser le témoignage de cet Auteur sur l'usage du mercure, des bois sudorifiques, &c., qu'il appuie sur le même principe : vous sentez de reste la frivolité de ce prétexte.

Mais le Docteur Sylvius ne s'en est pas encore tenu là ; afin de témoigner davantage son attachement spécial au traitement de la vérole par les alkalis volatils, qu'il vouloit mettre en vogue, après en avoir fait mention à leur rang il les recommande en particulier : *sed corrigendæ aciditati in venereâ lue peccanti conducere quoque novi & quidem per experientiam, non tantùm radicum, corticum, lignorum & præsertìm aromaticorum decocta, sed salia quoque lixiva & præsertìm volatilia, quæ proindè medicinam facientibus commendo.* §. 201. *Usus, inquam, salium volatilium frequens*

multum præſtat in correctione ac emandatione tum ſpiritûs acidi, tum pituitæ viſcidæ in lue venereâ peccantis. §. 202. Ce ne ſont point là des aſſertions vagues d'un Ménecin qûi ſoupçonne la vertu anti-vénérienne des akalis volatils; c'eſt un Praticien expérimenté qui s'en eſt ſervi avec ſuccès, & qui en recommande l'uſage aux Médecins ſes Confreres. Ces deux derniers paſſages, cités dans la *Réponſe* de M. Peyrilhe, ne tirent-ils pas une énergie nouvelle de ce qui les précede? Et ſi quelqu'un devoit ſe faire gloire de la découverte de la faculté anti-vénérienne des alkalis volatils, n'appartiendroit-elle pas à Sylvius? Ce Médecin ne s'eſt pas néanmoins aviſé d'en tirer vanité. Après avoir expoſé ce qu'il fait, il ſe contente de dire que l'induſtrie du Médecin conſiſte à trouver de nouveaux remedes & de nouvelles méthodes de les adminiſtrer. Il propoſe naïvement ſes vues ſur l'*appropriation* de chaque traitement aux circonſtances; puis il s'écrie avec admiration: tant il y a de moyens de guérir la vérole, *adeò nulla via eſt, quæ non conducat lui venereæ curandæ!* §. 211.

Je crois en avoir aſſez dit pour ſatisfaire M. Peyrilhe, *qui déſiroit des autorités qui confirmaſſent l'efficacité des alkalis volatils dans les maladies vénériennes, & qui n'en avoit pas.* Je le tiens quitte de *remerciemens*

pour la peine que j'ai prise de lui en offrir. *La vérité ne tarde pas à se montrer á ceux qui la cherchent sincérement : avec de la bonne foi, il est bien difficile* que M. Peyrilhe la méconnoisse désormais : le prix de mon travail sera la satisfaction de la lui avoir montrée.

M. Peyrilhe ne doit point craindre au reste d'accélérer, par un aveu sincere, la *décrépitude* de son *nouveau remede*. Il n'en est point des médicamens comme des femmes, dont les années corrompent les attraits ; l'alkali volatil au contraire, recommandé dans la vérole par un Médecin célebre du siecle passé, n'en conservera que plus long-tems sa *vigueur*.

Votre impartialité, Monsieur, me fait espérer que vous accorderez à cette Replique la même grace que vous avez octroyée à la Réponse de M. Peyrilhe. Je vous prie de lui accorder une place dans votre prochain Journal. En l'attendant, j'ai l'honneur d'être, &c.

OBSERVATION

Sur les accidens produits par la vapeur du charbon, avec la méthode qu'on a suivie pour y remédier; par M. BANAU, Docteur en médecine.

M. l'Abbé Briquet, de Lavaux, Prêtre, fut

fut trouvé suffoqué par la vapeur infecte du charbon le mardi 28 Novembre, entre six & sept heures du soir, quoique la chambre fût d'une grandeur ordinaire. J'étois avec M. Rouyer, Chirurgien, fils du premier Chirurgien-Dentiste de Sa Majesté Catholique le Roi d'Espagne, à côté de l'appartement où s'est passée cette scene alarmante. Une voix basse & mourante a précipité heureusement mes pas vers la chambre de M. l'Abbé Briquet : ayant appellé à mon secours une dame voisine, M. Rouyer & deux manœuvres, nous avons trouvé cet Ecclésiastique assis dans une baignoire dont l'eau avoit été auparavant chauffée avec du charbon à l'air libre, la tête penchée, sans respiration, le pouls éteint, les membres roides, tous les mouvemens de la machine suspendus comme dans un cadavre ; en un mot, sans le moindre signe de vie. Nous l'avons traîné nu avec précipitation dans la chambre la plus voisine ; les fenêtres ont été ouvertes, de maniere qu'il s'est formé un courant rapide d'un vent glacial, tel qu'on l'a ressenti à Paris, mardi dernier, à six ou sept heures du soir. Je l'ai inondé, étendu nu sur le carreau, d'une grande quantité d'eau au degré de la congélation. On a observé des grincements de dents, avec une écume blanchâtre autour des levres. Il ne nous a pas été possible de souffler dans la tra-

chée-artere : les yeux se sont ouverts avec des contorsions effrayantes ; il a commencé à proférer ces mots : *je me meurs.* Nous avons remarqué qu'il a attiré dans ce moment l'air glacial avec une avidité extraordinaire, à bouche béante, pendant un gros moment, signe certain du retour à la vie. J'ai tenté de lui faire avaler d'un liquide composé d'eau & de vinaigre, mais inutilement, jusqu'à l'entier rétablissement du ressort des poumons, quoiqu'il s'approchât naturellement de l'oxycrat avec un désir inconcevable de le boire ou de le flairer ; ce qui prouve que cet acide est un grand antidote des symptômes alarmants causés par les vapeurs méphitiques.

Il nous assure qu'il ne se rappelle de rien, qu'il lui semble revenir d'une nouvelle vie, qu'il n'a eu aucun sentiment intérieur d'appeller ou de chercher du secours, n'ayant distingué aucun effet sensible de cette vapeur terrible au moment de son invasion. Il avoue que l'odeur du vinaigre étoit pour lui dans ce moment quelque chose de divin ; qu'il n'a rien senti des secousses violentes de son passage d'une chambre à l'autre, & qu'il n'a senti le froid excessif, quoiqu'il sortît d'un bain à-peu-près au degré de la chaleur du corps humain, que dans l'instant de son retour à la vie.

Une sorte d'engourdissement de tête a

duré pendant plus d'une demi-heure, même auprès d'un bon feu ; le grand air, l'eau froide, la vapeur exhalée du ſucre brûlé, les petites frictions de vinaigre au front, aux tempes, ſont les ſeuls agents qui l'aient rétabli dans ſa premiere ſanté en moins d'une heure. Il a ſoupé avec moi, le même ſoir, avec une ſatisfaction ſinguliere & un appétit dévorant. Il jouit dans le moment que j'écris de la meilleure ſanté poſſible : il eſt d'une conſtitution robuſte, âgé d'environ trente-ſix ans.

Tout ce qui s'eſt paſſé ſous mes yeux, & les ſuccès étonnants de cette méthode ſi ſimple, eſt bien propre à confirmer les obſervations que le ſavant M. Portal a conſignées dans l'hiſtoire qu'il nous a donnée des accidents cauſés par les vapeurs méphitiques dans le Journal de M. l'Abbé Roſier, pour le mois d'Octobre de cette année.

LETTRE

A l'Auteur du Journal, contenant quelques réflexions ſur la méthode de guérir les hernies par les cauſtiques, & le Procès-verbal de deux cures opérées par cette méthode ; par M. GAUTHIER, Docteur-Régent de la Faculté de médecine en l'Univerſité de Paris.

Je vous prie, Monſieur & cher Confrere,

de donner place dans votre Journal au rapport ci-joint, que je certifie fidellement copié ſur l'original que j'ai remis à M. de Sartine, Miniſtre de la Marine. Il contient les réflexions, les obſervations & les remarques faites avec tout le ſoin & l'attention poſſibles par trois de nos Confreres, dont la probité & les connoiſſances en médecine ne ſont pas équivoques. Ces procès-verbaux conſtatent la guériſon, par la méthode des cauſtiques, de deux hommes affligés de hernies. Ces deux guériſons paroiſſent, par les circonſtances qui les ont accompagnées, comme choiſies exprès pour répondre à toutes les objections & aux reproches que l'on a faits juſqu'à préſent à la méthode des cauſtiques, qui les a guéris. Ces mêmes circonſtances mettent auſſi en évidence la bonté, la nouveauté & la ſûreté de la méthode que je propoſe pour guérir une maladie très-commune, & que l'on ne guérit preſque jamais.

Vincent avoit déjà été traité, & avoit l'anneau, dit le procès-verbal, *très-dilaté*, c'eſt-à-dire plus que de coutume; on auroit pu dire déchiré par une cauſe violente & étrangere qui a détruit la premiere guériſon au bout de ſix mois : d'où il réſulte au moins que le grand délabrement dans l'anneau n'empêche pas le ſuccès de la méthode, puiſque ce malade eſt guéri, & que

cette guérifon fubfifte depuis cinq mois.

Moreau, *fans être affecté de maladie décidée, ne jouiffoit pas d'une bonne fanté, & avoit le cordon des vaiffeaux fpermatiques, du côté de fa hernie, engorgé, douloureux, & d'un volûme & d'une confiftance contre nature.* Sa hernie a été reconnue guérie au bout d'un mois, quoique la plaie extérieure de la peau ait eu beaucoup de peine à fe fermer, & ait même menacé de refter fiftuleufe; ce qui prouve que la réunion de la plaie extérieure eft indépendante de la guérifon, & n'y influe pour rien; que les raifonnements que l'on a faits à ce fujet pour infirmer la guérifon des hernies de M. de la Condamine ne font que des fuppofitions deftituées de vraifemblance. Après le traitement, qui a été plus long qu'il n'eft d'ufage, à caufe de la mauvaife difpofition du fujet, la maladie locale du cordon s'eft trouvée diffipée, & enfin ce malade a *repris des forces* pendant cet intervalle, *& s'eft refait.*

A ces deux cures je pourrois en ajouter trois autres, & ces cinq malades font les feuls que nous ayions pu traiter pendant cet été. Ce traitement peut donc paffer pour fûr & prefque immanquable, & ce qui eft plus effentiel, incapable de procurer des maladies ou la mort : on peut s'en rapporter à cet égard aux recherches & au filence de nos contradicteurs. Avec toute

la mauvaise volonté possible, au bout de douze ou quinze ans que cette méthode se pratique, ils sont réduits à nier des faits qu'ils n'ont pas vus, à les falsifier, les dénaturer, pour nous trouver coupables.

J'ai prouvé dans une dissertation, par une théorie simple & à la portée de tout le monde, appuyée de faits authentiques, que la méthode des caustiques étoit le seul moyen de guérir les hernies inguinales, & qu'elle étoit sûre, & plus sûre pour le succès, & sans être sujete à aucun inconvénient, qu'aucune opération de chirurgie, sans en excepter la saignée. Cette dissertation depuis près de dix mois est restée sans replique. Pour donner une preuve non équivoque de sa certitude, j'ai offert à nos contradicteurs de traiter les malades qu'ils voudroient m'envoyer, afin de décider par les faits une question de fait. Ils sont restés dans le silence; d'où je conclus que, malgré les bruits sourds qu'ils répandent pour effrayer les malades & les détourner de l'idée de se faire traiter, ils sont bien persuadés intérieurement que nous guérissons, & que notre méthode est bonne & à l'abri des inconvéniens qu'ils nous reprochent.

Tant qu'ils n'auront pas répondu à ma dissertation (*a*), ou accepté l'espece de défi

[*a*] Elle se trouve à Paris, chez Jombert, fils aîné, rue Dauphine; & aux Ecoles de médecine, rue de la Bûcherie.

que je leur ai fait, je dois rester dans le silence à l'égard des personnalités que l'on se plaît à répandre contre moi. Les suivre dans leurs raisonnemens, ce seroit perdre mon avantage, & changer l'état de la question. *Je guéris, & vous ne le pouvez pas. Vous n'êtes pas au fait de la question, puisque vous soutenez l'impossibilité de réussir. Instruisez-vous, envoyez-moi des malades, & vous verrez si j'en impose en disant que je guéris.* Voilà la seule réponse que je leur dois faire.

Parmi toute les contradictions que j'ai essuyées, la plus sensible pour moi a été sans contredit la Lettre de M. Antoine Petit, notre Confrere, que j'ai trouvée dans votre dernier Journal. La réputation de l'Auteur de cette Lettre peut en imposer. Mais de bonne foi, que peut l'autorité contre les faits? M. Petit sait que je puis les multiplier. Selon lui, la méthode que je propose mérite d'être *accueillie, & lui paroît assez fondée en raison pour qu'on fasse des expériences & pour qu'on les multiplie.* Il ne croit donc pas cette méthode impossible ni meurtriere; sans cela il ne seroit pas permis de faire des épreuves, & encore moins de les multiplier. Il avoue n'avoir pas assez de preuves pour se décider. J'ignore quels sont les motifs qui ont pu faire changer M. Petit de façon de penser, puisqu'il y

a quelques années qu'il avoit parlé, dans une de ses premieres leçons au Jardin du Roi, de cette méthode comme très-bonne, & qu'il l'avoit proposée, à peu près dans le même temps, en présence de plusieurs Médecins & Chirurgiens assemblés en consultation, comme l'unique ressource qu'il connût pour un jeune homme de la plus haute considération, riche, cher & précieux à sa famille. Il ne m'appartient pas de sonder les intentions des Maîtres, que je dois res-respecter : il me seroit aisé de faire voir que, par la Lettre même de M. Petit, la guérison des hernies de M. de la Condamine est prouvée & démontrée certaine, quoiqu'il paroisse que l'objet étoit de la rendre au moins douteuse. Si mon Confrere se fût rappellé qu'il m'a permis plusieurs fois de le citer au sujet de M. de la Condamine ; que j'ai si exactement rédigé ce que j'en ai dit dans ma Dissertation d'après ce que nous étions convenus ; qu'il a eu la bonté de me faire des remerciemens très-flatteurs de cette Dissertation, qu'il avoit lue & qu'il appelloit *un bon ouvrage* : si M. Petit, dis-je, se fût rappellé ces faits, dont il me seroit aisé de lui citer le jour, l'heure & les témoins, il ne m'accuseroit pas de n'avoir pas *observé vis-à-vis de lui les bienséances reçues, de l'avoir cité & fait parler sans son aveu.* M. Petit ne contredit aucun des faits

qu'il m'a permis de dire ; il eſt très-favorable à la méthode des cauſtiques, il en eſt comme l'apologiſte ; il n'oſe nier la guériſon des hernies de M. de la Condamine : cela doit me ſuffire. Le reſte ſeroit une affaire perſonnelle, qui doit ſe vuider entre Confreres, ſur-tout quand il s'agit du bien public, & d'une méthode qui, ſelon M. Petit, préſente *un moyen de guérir dans un cas où l'art n'en offre aucun*. Je ſuis, &c.

PROCÈS-VERBAL

Du traitement de deux hommes attaqués de hernie inguinale, guéris par la méthode des cauſtiques.

Ce jeudi 14 Juillet 1774, à cinq heures de relevée, nous ſouſſignés Docteurs-Régents de la Faculté de medecine en l'Univerſité de Paris, pour répondre à l'invitation faite à chacun de nous par M. de Sartine, Conſeiller-d'Etat, Lieutenant-Général de Police, en date du 13 dudit mois, nous ſommes tranſportés en une maiſon ſiſe rue de la vieille Eſtrapade, au coin de celle du Cheval-vert, paroiſſe S. Etienne du Mont, où demeure le ſieur Maget, ancien Chirurgien-Major de la Marine, à l'effet de ſuivre le traitement des hernies que M. Gauthier, notre Confrere, étoit chargé de faire exé-

cuter par la méthode des caustiques, dresser procès-verbal de l'état des malades avant ledit traitement, pendant sa durée, & lorsqu'il sera fini.

En conséquence, lesdits jour & heure, étant montés dans une chambre à l'entre-sol, nous y avons trouvé deux malades que nous avons examinés séparément. Le premier a dit se nommer Antoine-François Moreau, natif de Paris, paroisse S. Roch, âgé de 25 ans, demeurant actuellement à l'Hôpital de Bicêtre, lequel nous avons reconnu être attaqué d'une hernie entérocele complete, placée à l'aîne droite; en outre nous avons observé que le cordon des vaisseaux spermatiques de ce même côté étoit engorgé, douloureux, & avoit acquis un volume & une consistance contre nature. Le même malade nous dit n'avoir jamais pu supporter aucuns bandages, à cause de l'incommodité qu'il en éprouvoit, & de leur insuffisance pour contenir sa hernie. Indépendamment de l'incommodité particuliere du sujet, il nous a paru que ledit Moreau, sans être affecté d'aucune maladie décidée, ne jouissoit pas d'une bonne santé, comme il étoit aisé d'en juger par sa pâleur, sa maigreur & la foiblesse de son pouls; état dans lequel se trouvent assez ordinairement les gens tirés de Bicêtre.

Le second malade a dit se nommer

Simon Marie Vincent, natif de Paris, paroiſſe Saint Paul, âgé de vingt-trois ans, pareillement réſidant à Bicêtre, auquel nous avons trouvé une hernie entéro-épiplocele complete & très-volumineuſe, placée au côté gauche : nous avons obſervé de plus que l'anneau par où s'échappoit la deſcente étoit très-dilaté ; &, la réduction de la hernie ayant été faite, le ſac herniaire eſt reſté adhérent. A l'endroit dudit anneau nous avons trouvé une cicatrice qui ne nous a pas paru ancienne.

L'examen fait, il a été procédé ſur le champ, & en notre préſence, par le ſieur Maget, à l'opération des deux malades. L'inciſion ayant été faite à chacun d'eux il a paru convenable de remettre au lendemain l'application du cauſtique, à raiſon du ſang fourni par l'ouverture des vaiſſeaux de la peau ; en conſéquence le ſieur Maget a appliqué un appareil ſimple, & nous nous ſommes retirés, après avoir conſtaté les faits énoncés ci-deſſus.

Le lendemain vendredi, 15 du même mois, à onze heures du matin, nous étant raſſemblés audit lieu, nous fûmes préſents à l'application du cauſtique, qui fut pratiquée ſucceſſivement ſur les deux malades. Cette application fut ſuivie dans l'un & dans l'autre d'un peu de fréquence & concentration dans le pouls, qui reprit ſon état

naturel au bout de quelques minutes. L'action du caustique produisit d'abord des douleurs vives dans la plaie, & un engourdissement marqué du côté opéré. Ces accidens s'appaiserent par degrés, & furent entiérement calmés dans l'espace d'une demi-heure. L'opération ainsi terminée, on a appliqué l'appareil d'usage. Nous nous sommes rétirés, après avoir pris des arrangemens pour que les malades fussent alternativement visités par l'un de nous, selon que leur état paroîtroit l'exiger, jusqu'à la fin du traitement. *Et ont signé*, DEJAN, Médecin ordinaire de l'Hôtel-Dieu de Paris; GRANDCLAS, ancien Médecin-Consultant des Armées du Roi; LAFISE, Professeur de Chirurgie.

Du résultat de nos remarques particulieres dans les visites que nous avons successivement faites aux malades, nous avons tiré les observations suivantes : pendant les premiers jours les malades eurent quelques mouvemens de fievre irréguliers ; les nuits furent interrompues, sur-tout la premiere ; il y eut des douleurs vagues & supportables ; les malades souffroient quelquefois en urinant, sans cependant que le cours des urines fût intercepté. Leur appétit se trouva diminué. La plupart de ces symptômes furent peut être causés en partie par le défaut de régime, les malades

n'ayant point cessé de boire du vin ni de manger de la viande jusqu'au 19 du même mois.

A cette époque la suppuration commença à s'établir, le pouls se trouva plus élevé. Moreau se plaignit de mal de tête ; sa fievre étoit plus forte, ce qui décida à le mettre à la diete & à le purger.

Le 22 les eschares tomberent entiérement ; il n'y avoit plus de fievre, ni d'autres accidens. Ce calme s'est constamment soutenu jusqu'à la fin. Nous avons seulement observé que la plaie de Moreau n'a jamais fourni une suppuration louable ; ce qui paroissoit dépendre de l'état de sa santé, & a retardé la réunion de la plaie. Les malades ont toujours été pansés à plat, & avec de la charpie seche. *Ont signé*, DEJEAN, GRANDCLAS, LAFISE.

Le 13 Août, à cinq heures de relevée, nous nous sommes assemblés de nouveau chez le sieur Maget pour examiner ces malades. Dans tous les deux les hernies ne donnerent aucun signe de leur existence dans les différentes attitudes que nous leur fîmes prendre, ni dans les autres épreuves usitées en pareil cas. La plaie de Vincent étoit cicatrisée, à l'exception d'un léger suintement qui restoit au milieu, fourni par une excoriation superficielle & de très-petite étendue. Nous retrouvâmes le sac

herniaire tel que nous l'avions obſervé après la réduction à notre premiere viſite. Celle de Moreau ayant eu plus de peine à ſe remplir, par les raiſons rapportées ci-deſſus, laiſſoit une ouverture du diametre d'une plume à écrire, qui avoit quelques lignes de profondeur, & dont les bords étoient durs ; ce qui nous décida à renvoyer l'examen juſqu'à une plus entiere guériſon. *Et ont ſigné*, DEJEAN, GRANDCLAS, LAFISE.

Le Jeudi 13 Octobre de la même année, à cinq heures de relevée, nous nous ſommes aſſemblés chez le ſieur Maget, à l'effet d'examiner les malades & de conſtater leur état. Tous les deux nous ont été repréſentés : les hernies n'ont donné aucuns ſignes de leur exiſtence dans les différentes tentatives que nous avons faites pour nous en aſſurer, & les malades nous ont dit qu'ils ne s'étoient jamais apperçu qu'elles euſſent reparu depuis l'opération qui leur a été faite ; de façon que nous les avons jugées bien & ſolidement contenues. La cicatrice de Vincent avoit acquis plus de fermeté ; il y avoit dans le centre une excoriation très-ſuperficielle. A l'égard de Moreau, la cicatrice s'eſt trouvée moins ſolide ; il reſtoit dans le centre une ouverture ronde de deux ou trois lignes de largeur & de profondeur, dont il ſuintoit un peu d'échoroſité. Nous devons à la vérité

de remarquer que sa plaie a eu beaucoup de peine à se réunir ; elle menaçoit même de rester fistuleuse, si le mauvais état de sa santé & l'opiniâtreté du mal local ne nous eût déterminés à lui prescrire le vin anti-scorbutique. Dès les premiers jours de l'usage de ce remede la plaie a diminué sensiblement, & n'a pas tardé de se fermer. Le cordon des vaisseaux spermatiques dans le même sujet, que nous avions trouvé fort engorgé & volumineux avant l'opération, nous a paru à peu près réduit à son état naturel. Le malade s'est refait pendant le traitement, il a repris des forces. *Et ont signé*, DEJEAN, GRANDCLAS, LAFISE.

Aujourd'hui 24 Octobre de la même année, cinq heures de relevée, nous nous sommes transportés chez le sieur Maget : nous y avons examiné les deux malades, nous avons trouvé la cicatrice de l'un & de l'autre bien établie. Nous avons trouvé sur Vincent cette même tumeur longue, molle, indolente, s'étendant dans le scrotum, qui étoit fort pendant, dont elle occupoit la partie latérale gauche un peu antérieure jusqu'au bas du testicule, & dont nous avons fait mention dans nos précédentes visites. En le faisant tousser, & tenant la main appliquée sur l'anneau, nous avons senti le flot intestinal ; mais, la main retirée,

& le faiſant encore touſſer, nous n'avons reconnu aucune iſſue des parties.

La cicatrice de Moreau nous a paru plus ſerrée, & avec les mêmes épreuves nous n'avons point obſervé la percuſſion des inteſtins. En foi de quoi nous avons *ſigné*, *à* Paris leſdits jour & an, DEJEAN, ancien Profeſſeur de la Faculté de Paris, Médecin ordinaire de l'Hôtel-Dieu; GRANDCLAS, Ecuyer, ancien Médecin du Roi Staniſlas, & Médecin-Conſultant des Armées du Roi; LAFISE, Profeſſeur de chirurgie en l'Univerſité de Paris.

Je ſouſſigné Médecin du Roi & Docteur-Régent de la Faculté de médecine de Paris, certifie les procès-verbaux ci deſſus exacts & fidellement copiés ſur l'original remis à M. de Sartine le 8 Octobre 1774. *Signé* GAUTHIER.

OBSERVATIONS

Sur les abſcès qui ont leur ſiege dans l'interſtice des muſcles du bas-ventre; par M. BOURIENNE, Chirurgien Major des Armées du Roi, des Hôpitaux militaires de Corſe & de Saint-Omer, Correſpondant de l'Académie royale de chirurgie de Paris.

Les abſcès qui ſurviennent dans l'interſ-

tice des muſcles du bas-ventre, méritent la plus grande attention. Il arrive ſouvent que l'examen le plus attentif nous met dans le doute du ſiege de la matiere. Ayant fait des recherches dans les Auteurs pour m'inſtruire ſur ce genre de maladies, j'ai trouvé qu'ils étoient d'accord ſur les ſuites dangereuſes qu'elles peuvent avoir. Van Swieten, dans ſes Commentaires ſur les aphoriſmes de chirurgie de Boerhaave, obſerve qu'il ſurvient preſque toujours des fiſtules à la ſuite des plaies du bas-ventre, fiſtules occaſionnées ſouvent par le pus qui fuſe dans l'interſtice des muſcles de l'abdomen. Ces dépôts ont toujours des ſuites funeſtes, ſoit que le pus détruiſe le péritoine & s'épanche dans la capacité, ou que la matiere chemine dans le tiſſu cellulaire, ſéjourne dans le voiſinage des os, ce qui oblige ſouvent à faire des contre-ouvertures. Le traitement alors devient long, le malade tombe dans le maraſme par l'abondante ſuppuration, & finit ſouvent par périr.

Le célebre Auteur cité en donne pluſieurs exemples. On trouve dans les ouvrages de M. Ledran cinq obſervations d'abſcès conſidérables, ſoit à la région lombaire ou dans différentes parties de l'abdomen. Preſque tous ont eu des ſuites longues & funeſtes. Lamothe, dans ſon Traité complet de chirurgie, donne l'obſervation

d'un abſcès profond près de la région iliaque, qui avoit pour cauſe la ſuppreſſion des lochies. L'habile Chirurgien reconnut que le pus occaſionnoit les accidens dont la femme étoit tourmentée depuis long-tems. Il fut le chercher profondément, & la malade guérit. Fabrice de Hilden recommande dans ces circonſtances un examen ſcrupuleux, afin de ne pas laiſſer ſéjourner dans ces parties le pus, dont la qualité pourroit corroder le péritoine, & s'épancher dans le bas-ventre. Le même Auteur en cite un exemple, c'eſt pourquoi il recommande d'en faire l'ouverture de bonne heure. Aſtruc, traité des tumeurs, dit qu'il faut ouvrir les abſcès qui ſe forment auprès des capacités avant leur parfaite maturité, de crainte que le pus ne s'épanche dans le bas-ventre ou dans la poitrine. Dans cette derniere capacité le danger eſt moins à craindre ; mais l'incertitude où l'on eſt ſouvent de reconnoître le foyer de la matiere en fait différer l'ouverture. Delà naiſſent les accidens qui font périr les malades. J'en viens aux obſervations, qui prouveront mieux que le raiſonnement combien il faut redoubler d'attention dans ces ſortes de cas.

Ire. OBSERVATION. Un Soldat du Régiment de Forez entra à l'hôpital de Baſtia le premier Mars 1772, éprou-

vant des douleurs dans toute l'étendue de la partie antérieure du bas-ventre, dont la cause provenoit d'avoir levé une caisse pesante pour la charger sur son épaule : n'ayant pu y parvenir, la caisse glissa sur la poitrine ; il avança le ventre pour la retenir, un des angles de la caisse appuya fortement sur la région iliaque droite. Ce Soldat dans l'instant éprouva plus d'engourdissement que de douleur vive. Ce fut le troisieme jour où elle se fit sentir : il commença à éprouver beaucoup de difficulté à marcher. Il entra à l'hôpital au tems dénommé ci-dessus. Je l'examinai avec attention ; je n'apperçus aucun gonflement ni grosseur dans l'étendue antérieure du bas-ventre ; je remarquai seulement que quand j'appuyois les doigts un peu fortement auprès de la crête supérieure des os des îles, les douleurs se faisoient sentir plus vivement. J'examinai les anneaux & les arcades crurales, le tout me parut dans l'état naturel. Le malade fut saigné deux fois dans les vingt-quatre heures, & mis à la diete. Je fis faire une embrocation sur le ventre avec l'huile rosat & d'hipéricum, & fis appliquer par-dessus des compresses trempées dans la décoction émolliente. Le malade ayant une toux forte, il prit pour boisson de la tisane pectorale & un looch le soir. Les lavemens ne furent point oubliés, & les mê-

mes moyens furent continués pendant trois jours. Les douleurs n'étoient point fortes, elles s'étoient en quelque façon réunies du côté de la région iliaque droite, & elles n'augmentoient que lorſqu'on touchoit la partie. Des accidens auſſi peu conſidérables ne me faiſoient pas préſumer qu'il dût ſe former un abſcès. Le ſixieme jour le malade eut un léger cours de ventre, ce qui me détermina à le purger avec la manne & le catholicon : je le mis à l'uſage de la décoction blanche. Le ſeptieme jour j'apperçus un peu de gonflement à trois travers de doigt au-deſſus de l'anneau du côté droit, ſans dureté ni changement de couleur à la peau. Je redoublai d'attention dans mon examen : en preſſant de différens côtés, je ne pus point ſentir de fluctuation. Je mis ſur l'endroit gonflé un emplâtre de diachylum gommé, & par-deſſus un cataplaſme émollient & réſolutif. Trois jours ſe paſſerent ſans changement ; le malade n'éprouvoit des douleurs que quand on touchoit à l'endroit gonflé. Le dixieme jour il y avoit moins de gonflement ; mais une légere œdématie m'annonçoit qu'il y avoit de la matiere profondément. Je réitérai mes recherches pour tâcher de découvrir s'il n'y avoit point de fluctuation ; il ne me fut pas poſſible de rien ſentir. Quoique les douleurs n'euſſent point été vives

depuis le commencement de la maladie, je ſoupçonnai qu'il y avoit du pus ; en conſéquence je me déterminai à opérer, en prenant les mêmes précautions que dans la hernie. Je commençai mon inciſion à trois travers de doigt de la ligne blanche, & à quatre au-deſſus de l'anneau. Je diviſai la peau, & ſucceſſivement les aponévroſes, les muſcles : arrivé au tranſverſe, j'examinai ſi je ne ſentirois pas ce ſiege de la matiere ; je reconnus quelque choſe qui frémiſſoit ſous mon doigt. Alors j'inciſai le muſcle tranſverſe ; la matiere ſortit en grande quantité ; j'allongeai l'ouverture haut & bas, de ſorte qu'elle avoit trois travers de doigt de long. Je preſſai du côté de la région lombaire ; le pus ſortit en abondance : la quantité pouvoit être évaluée à quinze onces. La matiere avoit de la conſiſtance, & point de mauvaiſe odeur. Le bleſſé fut panſé très-ſimplement avec des bandeletes de linge effilé, un plumaſſeau ſec, l'emplâtre diachylum gommé ; le tout fut recouvert de compreſſes trempées dans une décoction réſolutive. Le malade ſe trouva délivré d'un poids qu'il reſſentoit dans le côté droit du bas-ventre. Au ſecond panſement il ſortit beaucoup de matiere, & dans les ſuivans en petite quantité. Le cinquieme jour après l'opération il n'en ſortoit preſque point du tout. Le pouls ne ſe trouva élevé & un peu fréquent

que par intervalles, & ſans fievre marquée. J'augmentai les alimens par gradation ; je ſupprimai l'injection d'orge avec le miel roſat, dont je m'étois ſervi dans les premiers panſemens : la plaie pouvoit être regardée comme ſimple ; les panſemens furent les mêmes, & le bleſſé fut ſolidement guéri trois ſemaines après l'opération.

Il eſt étonnant que les accidens n'aient pas été plus vifs dans le commencement de la maladie ; il n'eſt pas ordinaire que le pus ſe forme ſans une inflammation bien marquée, qui parcourt ſes périodes plus ou moins promptement, relativement au tempérament du ſujet. La conſtitution du malade qui fait le ſujet de l'obſervation m'a paru tirer ſur le tempérament pituiteux, dont la fibre eſt ordinairement lâche & peu ſuſceptible d'irritabilité. Lorſque je lui ai fait l'opération, il n'a donné aucune marque de ſenſibilité. Il n'en eſt pas de même dans tous les cas. L'obſervation ſuivante prouvera combien les douleurs ſont vives dans la formation de ces ſortes d'abſcès.

IIe OBS. Un Grenadier du Régiment de Forez, en travaillant aux chemins, ſe heurta vivement contre le manche d'une bêche, dont le bout ſe trouva appuyé ſur la région iliaque gauche ; il éprouva dans ce moment une douleur des plus vives, qui l'obligea de quitter ſon travail. Il fut quelques

jours ſans pouvoir marcher ; les douleurs s'appaiſerent au moyen d'une compreſſe imbibée de vin, qu'on appliqua ſur l'endroit frappé. Le Grenadier fut quelque-tems ſans faire attention aux légeres douleurs qu'il éprouvoit, mais elles ſe réveillerent & furent très-vives ; ce qui détermina le bleſſé à ſe mettre lui-même des plantes émollientes ſur la partie, ſans en éprouver de ſoulagement. Ne pouvant plus marcher & ſouffrant beaucoup, il entra à l'hôpital militaire de Baſtia le 26 Mai 1772. Dès ſon arrivée j'examinai l'endroit où il éprouvoit des douleurs : je trouvai que la région iliaque gauche étoit beaucoup plus tendue que la droite, & même plus ſaillante. Le bleſſé fut ſaigné deux fois le jour de ſon entrée à l'hôpital, & mis à une diete ſévere. Je fis appliquer ſur l'endroit douloureux un cataplaſme anodin qui fut réitéré pluſieurs fois le jour & la nuit. Comme les douleurs augmentoient, qu'elles devenoient pongitives dans l'endroit où le coup avoit été reçu, & qu'il paroiſſoit un peu de dureté, la ſaignée fut réitérée ; une boiſſon délayante & adouciſſante, des lavemens furent mis en uſage ; j'appliquai ſur l'endroit de la dureté l'emplâtre diachylum gommé, & par-deſſus le cataplaſme émollient-réſolutif. Les mêmes remedes furent continués pendant pluſieurs jours : j'ajoutai les bains, dont le malade

fit usage pendant quelque tems. Les remedes dénommés n'appaiserent point la douleur, elle devint toujours plus vive & plus profonde. Le ventre étoit généralement tendu, les urines couloient difficilement: le blessé prit une tisane émulsionnée, & quelques potions huileuses; point de treve dans les douleurs : le bas-ventre se trouva moins gonflé & moins douloureux en général. La persévérance des douleurs, leur intensité, me firent soupçonner la formation d'un dépôt profond dans le bassin. L'emplâtre diachylum fut continué, & son effet fut secondé par les cataplasmes & les remedes généraux. Le dixieme jour les douleurs devinrent moins vives, & sembloient vouloir se fixer à l'endroit qui avoit paru plus élevé les premiers jours. Le douzieme toutes les douleurs générales du ventre étoient dissipées. Le malade n'en éprouvoit qu'à l'endroit où étoit l'emplâtre, mais profondément. La petite tumeur étoit disparue, & les tégumens se trouvoient dans l'état naturel. Le malade se trouva tourmenté par des envies de vomir; la bouche étoit mauvaise & la langue chargée. Je lui fis prendre trois verres d'eau de casse légérement émétisée; ce qui produisit beaucoup d'évacuations, sans augmenter les douleurs : cependant il y eut un peu plus de chaleur qu'à l'ordinaire. Le malade prit le soir un verre

verre d'émulsion camphrée. La douleur subsistoit toujours dans la région iliaque ; le blessé éprouvoit une pesanteur dans cet endroit, des frissonnemens & un engourdissement à la cuisse du même côté. Tous ces accidens m'annonçoient que l'abscès étoit formé ; mais l'embarras étoit de savoir le siege de la matiere ; & comment aller profondément à tâtons en chercher le foyer ? Plus je réfléchissois, & plus je trouvois la nécessité de donner issue au pus. Je touchai long-temps la partie pour tâcher de découvrir la fluctuation, mais ce fut en vain, mes doigts ne sentirent qu'un frémissement. Prévoyant que la présence du pus pouvoit occasionner beaucoup d'accidens, je me déterminai à faire une incision à trois travers de doigt au-dessus de l'anneau, & à la même distance de la ligne blanche : j'incisai assez profondément avec mon bistouri, sans parvenir à l'abscès ; mais, étant sûr qu'il y avoit du pus, mon doigt me servit de guide, & j'incisai en portant la pointe & le tranchant de mon instrument du côté de la crête de l'os des îles : je parvins à l'endroit où étoit le pus ; il en sortit à peu près une livre & demie ; il avoit de la consistance, étoit assez blanc, & commençoit à avoir une odeur fétide : je mis le blessé dans une situation propre à favoriser l'écoulement de la matiere : le pus ne sortant

fit uſage pendant quelque tems. Les remedes dénommés n'appaiſerent point la douleur, elle devint toujours plus vive & plus profonde. Le ventre étoit généralement tendu, les urines couloient difficilement: le bleſſé prit une tiſane émulſionnée, & quelques potions huileuſes; point de treve dans les douleurs: le bas-ventre ſe trouva moins gonflé & moins douloureux en général. La perſévérance des douleurs, leur intenſité, me firent ſoupçonner la formation d'un dépôt profond dans le baſſin. L'emplâtre diachylum fut continué, & ſon effet fut ſecondé par les cataplaſmes & les remedes généraux. Le dixieme jour les douleurs devinrent moins vives, & ſembloient vouloir ſe fixer à l'endroit qui avoit paru plus élevé les premiers jours. Le douzieme toutes les douleurs générales du ventre étoient diſſipées. Le malade n'en éprouvoit qu'à l'endroit où étoit l'emplâtre, mais profondément. La petite tumeur étoit diſparue, & les tégumens ſe trouvoient dans l'état naturel. Le malade ſe trouva tourmenté par des envies de vomir; la bouche étoit mauvaiſe & la langue chargée. Je lui fis prendre trois verres d'eau de caſſe légérement émétiſée; ce qui produiſit beaucoup d'évacuations, ſans augmenter les douleurs: cependant il y eut un peu plus de chaleur qu'à l'ordinaire. Le malade prit le ſoir un

verre

verre d'émulſion camphrée. La douleur ſubſiſtoit toujours dans la région iliaque ; le bleſſé éprouvoit une peſanteur dans cet endroit, des friſſonnemens & un engourdiſſement à la cuiſſe du même côté. Tous ces accidens m'annonçoient que l'abſcès étoit formé ; mais l'embarras étoit de ſavoir le ſiege de la matiere ; & comment aller profondément à tâtons en chercher le foyer ? Plus je réfléchiſſois, & plus je trouvois la néceſſité de donner iſſue au pus. Je touchai long-temps la partie pour tâcher de découvrir la fluctuation, mais ce fut en vain, mes doigts ne ſentirent qu'un frémiſſement. Prévoyant que la préſence du pus pouvoit occaſionner beaucoup d'accidens, je me déterminai à faire une inciſion à trois travers de doigt au-deſſus de l'anneau, & à la même diſtance de la ligne blanche : j'inciſai aſſez profondément avec mon biſtouri, ſans parvenir à l'abſcès ; mais, étant sûr qu'il y avoit du pus, mon doigt me ſervit de guide, & j'inciſai en portant la pointe & le tranchant de mon inſtrument du côté de la crête de l'os des îles : je parvins à l'endroit où étoit le pus ; il en ſortit à peu près une livre & demie ; il avoit de la conſiſtance, étoit aſſez blanc, & commençoit à avoir une odeur fétide : je mis le bleſſé dans une ſituation propre à favoriſer l'écoulement de la matiere : le pus ne ſortant

plus, j'introduisis mon doigt par l'ouverture jusque sous le muscle psoas ou lombaire interne; tout le tissu cellulaire étoit intérieurement détruit: je crus sentir que le péritoine étoit perforé entre le bassin & le bas-ventre; mais ces sortes de recherches pouvoient être nuisibles, je ne cherchai point à m'en assurer positivement. Je fis des injections avec le miel rosat & la décoction d'orge. Des meches de linge effilé servirent à panser l'abscès; l'emplâtre diachylon, des compresses trempées dans une décoction résolutive, recouvroient le tout. Le malade se trouva bien, & passa une nuit fort tranquille. Les pansemens furent continués de même pendant plusieurs jours; & toutes les fois qu'on les renouvelloit il sortoit une grande quantité de pus, mais d'une meilleure qualité. Les pansemens furent fréquens dans le commencement, afin d'empêcher la matiere de séjourner; malgré cette précaution, il survenoit de temps en temps des mouvemens fébriles, accompagnés de toux, ce qui me détermina à faire usage d'un apozeme fébrifuge & pectoral, dont les effets firent cesser les accidens. Le malade se trouva constipé pendant quelques jours; j'eus recours aux lavemens qui produisirent des évacuations assez abondantes, mêlées de plusieurs vers. Je présumai qu'il pouvoit y en avoir d'autres, en conséquence

je lui fis prendre des potions acidulées où entroit le *ſemen-contra*. Ces potions, jointes aux lavemens, procurerent la ſortie de pluſieurs vers de différente longueur. Je mis le malade à l'uſage d'un verre d'apozeme amer le matin. Le 8 Juin la ſuppuration étoit louable & en petite quantité; les panſemens furent les mêmes, c'eſt-à-dire ſimples, ayant évité d'employer les corps gras dans l'intérieur de l'ulcere. Malgré les précautions priſes, les chairs devinrent mollaſſes & fongueuſes; la ſuppuration varia dans ſa couleur, tantôt ſanguinolente & ſéreuſe: les bords de l'ulcere étoient blanchâtres, ce qui me détermina à employer des injections où entroit le quinquina. La ſuppuration étoit plus ou moins abondante; ſa qualité ſubit le même ſort, & annonçoit qu'elle ne ſortoit que par regorgement, ce qui fut confirmé dans la ſuite. La nuit du 17 au 18 Juin le bleſſé éprouva beaucoup de douleurs dans tout le bas-ventre. Au panſement du matin, je m'apperçus que le cordon ſpermatique & le ſcrotum étoient gonflés & infiltrés; ces parties étoient très-douloureuſes; la ſuppuration devint alors moins abondante: je fis appliquer ſur le cordon & le ſcrotum un cataplaſme émollient, réſolutif, lequel appaiſa les douleurs. Le malade reſta dans le même état pendant quelques jours; le gonflement du teſticule

ſubſiſta pendant douze ; la ſuppuration de l'ulcere devint plus abondante ; ce qui produiſit promptement le dégorgement du teſticule & du cordon. Je fis appliquer deſſus l'emplâtre de mélilot. Le bleſſé n'ayant pas le ventre libre, & éprouvant quelques douleurs d'entrailles, il prit un minoratif, avec la manne & la rhubarbe, dont l'effet diſſipa totalement les douleurs ; la ſuppuration varia dans ſa quantité, mais elle devenoit chaque jour plus louable : craignant qu'une portion de la matiere ne fût repaſſée dans le ſang, j'eus la précaution de faire prendre au malade un verre d'apozeme fébrifuge pendant quelque temps. L'état de l'ulcere m'annonçoit que les chairs du fond n'étoient pas encore d'une bonne qualité ; j'eus ſoin de m'oppoſer au rapprochement des bords. Les panſemens furent continués juſqu'au 15 Août, temps où la plaie ſe trouva ſolidement cicatriſée. Le malade jouiſſoit alors d'une bonne ſanté : il éprouvoit cependant un engourdiſſement dans toute la cuiſſe du même côté, ce qui me détermina à l'envoyer aux eaux minérales de Digne, d'où il eſt revenu bien portant.

Il arrive ſouvent que les ſignes qui annoncent la formation du pus dans ces parties, ſe trouvent confondus avec ceux qui font ſoupçonner qu'il y a une portion du cylindre inteſtinal de pincé dans l'anneau ;

l'obſervation ſuivante en donnera un exemple.

IIIe Obs. Un Capitaine du Régiment de la Tour-du-Pin entra, le 15 Novembre 1757, à l'hôpital des Officiers établi à Hanovre. Il éprouvoit depuis pluſieurs jours des coliques conſidérables, beaucoup de chaleur, & ſon pouls étoit fort élevé; toute l'étendue du bas-ventre étoit douloureuſe. Il fut ſaigné & mis à l'uſage d'une tiſane adouciſſante. Quoique le ventre fût aſſez libre, il reçut pluſieurs lavemens. Le 17 il fut attaqué ſubitement d'un vomiſſement conſidérable; il rendoit beaucoup de matieres bilieuſes. On lui donna un minoratif qu'il ne put garder. Le vomiſſement continua, avec des efforts très-violens, lorſqu'il ne rendoit aucune matiere. M. de Geviglan, Médecin de l'Armée, & moi, nous examinâmes toute l'étendue du bas-ventre, particuliérement les endroits où il ſe forme des hernies; nous ne pûmes rien découvrir. Nous préſumâmes qu'une portion d'inteſtin étoit étranglée, mais l'embarras étoit de ſavoir en quelle partie. Malgré l'uſage des potions appropriées, des fomentations émollientes, des embrocations, le ventre devint douloureux, particuliérement du côté de la région lombaire gauche; on continua les ſecours généraux, les topiques & les bains, &c. Le vomiſſement continua

jusqu'à la mort, qui arriva le huitieme jour après son entrée à l'hôpital.

Je fis l'ouverture du bas-ventre ; je trouvai les visceres gonflés, particuliérement le foie; les intestins étoient rouges, le cœcum & le commencement du colon étoient enflammés ; point de hernie, ni de portion d'intestin engagée l'une dans l'autre. Je trouvai le commencement du colon très-adhérent au péritoine ; je voulus détruire l'adhérence, je ne pus y parvenir qu'en forçant & en déchirant le péritoine : alors il sortit une grande quantité de pus d'une odeur fétide ; j'incisai le péritoine pour découvrir le foyer de l'abscès, je le trouvai entre le rein & l'os des îles. La quantité de pus pouvoit être de vingt onces. Je portai mes recherches à la peau qui recouvroit cette région ; je la trouvai œdématiée : peut-être que si on eût réitéré l'examen, on auroit découvert l'œdématie, & on auroit pu sauver le malade en l'opérant. Les questions qu'on fit dans les premiers jours de la maladie ne purent faire découvrir la cause d'un pareil abscès. Il auroit été heureux que le pus eût détruit les tuniques de l'intestin colon, cela lui auroit donné une issue, & le malade auroit pu guérir en le rendant par la voie des selles. Il est étonnant que la matiere n'ait pas fusé dans le tissu cellulaire, & formé quelque dépôt symptoma-

tique, comme M. Ledran a eu occaſion de l'obſerver dans ſa pratique.

Lamothe, dans ſa Chirurgie complete, rapporte une obſervation frappante de la difficulté qu'on a à reconnoître les abſcès qui ſurviennent profondément dans l'interſtice des muſcles du bas-ventre ou dans la région iliaque: on me permettra de la joindre aux miennes.

Une femme, après la ſuppreſſion de ſes lochies, avoit été retenue au lit pendant neuf mois, étant obligée de ſe tenir continuellement courbée, afin d'appaiſer un peu les douleurs atroces qu'elle reſſentoit. Elle demeuroit nuit & jour dans la même ſituation, ayant les genoux contre le viſage, & les talons rejettés vers les feſſes. Comme la douleur occupoit ſur-tout l'hypogaſtre, au milieu du pubis & de l'ombilic, Lamothe, en homme éclairé, examina la partie avec beaucoup de ſoin, & y reſſentit quelque ondulation, quoiqu'il n'y eût aucune dureté, & que la couleur des tégumens ne fût nullement changée. Comme il joignoit à une connoiſſance certaine de ſemblables maux le ſecours d'une longue expérience, il décida qu'il y avoit dans la partie un abſcès profond qui étoit la cauſe de tout le mal; &, quoiqu'il fût contredit par quatre Chirurgiens qui avoient eu auparavant ſoin de cette miſérable femme,

il résolut d'ouvrir la partie, & fit l'ouverture avec beaucoup de précaution, jusqu'à ce qu'il eut pénétré dans la cavité de l'abdomen; il n'en sortit cependant pas la moindre quantité de pus, quoique l'on comprimât le ventre, que la malade retînt sa respiration, ou changeât de situation. Cet habile Chirurgien, étonné de ce malheureux événement, les autres Chirurgiens riant sous cape, s'en alla; & il avoue ingénument qu'il passa la nuit suivante sans dormir. Le lendemain matin, comme il levoit l'appareil de la plaie de la veille, il vit avec plaisir une grande quantité de pus en sortir, sans pouvoir comprendre où il avoit été retenu. Le pus continua à couler tous les jours pendant l'espace d'environ six semaines, & pour lors cette femme fut parfaitement guérie d'une maladie si désespérée.

LETTRE

De M. BECHEREL le jeune, Docteur en médecine à Saint-James-de-Beuvron, en basse-Normandie, contenant une observation sur la guérison d'une goutte-sereine opérée par des saignées répétées.

Vous insérâtes dans le Journal de Médecine du mois de Juillet 1773, une Lettre

de M. Descemet, Médecin de la Faculté de Paris, dans laquelle ce Docteur réfute avec solidité, & s'éleve avec grande raison contre le sentiment de M. Janin, qui prétend qu'on ne peut pas guérir la goutte-sereine par les saignées; je vous adresse une observation dans laquelle M. Janin verra que le moyen curatif qu'il rejette m'a parfaitement bien réussi.

Marie N***, âgée de trente-cinq ans, fille d'un tempérament fort sanguin, alla le 6 du mois de Mai dernier à une riviere voisine de sa demeure laver quelques linges à son usage: ses regles, qui couloient alors, furent tout-à-coup supprimées, par le froid qu'elle ressentit. Cette fille éprouva tous les accidens qui sont la suite d'une suppression subite: palpitations de cœur, étouffemens considérables, maux de tête insupportables, &c. Elle fut en outre attaquée de quelques convulsions: deux jours après ces accidens la malade se plaignit de n'y point voir, quoique ses yeux parussent dans leur état naturel. Ce fut alors que je fus appellé auprès de cette pauvre fille, qui se désoloit d'être aveugle. Après m'être informé de la cause de sa maladie, je jugeai que la goutte-sereine étoit la suite de quelque engorgement sanguin au cerveau qui comprimoit les nerfs optiques: je proposai aux assistants de faire saigner la ma-

lade du pied ; c'étoit, ſelon moi, le moyen le plus propre & le plus prompt de remplir les indications qui ſe préſentoient de diſſiper cet engorgement ſanguin, que je ſoupçonnois être la cauſe de la goutte-ſereine, & de rétablir le cours des regles de la malade. Le Chirurgien ne conſentit qu'avec beaucoup de répugnance à ce remede ; il penſoit, comme M. Janin, que les ſaignées étoient contraires dans le traitement des maladies des yeux, & diſoit tout haut que la malade reſteroit aveugle toute ſa vie ſi on la ſaignoit. Je fus ferme, & fis faire devant moi une bonne ſaignée de pied. Le 9 au matin on lui en fit une ſeconde ; le ſoir, comme le mal de tête continuoit, & que le ſujet étoit fort ſanguin, je fis ouvrir la veine pour la troiſieme fois. Le 10 les regles avoient repris leur cours ; les accidens avoient beaucoup diminué, & la malade commençoit à diſtinguer les objets qu'on lui préſentoit : l'engorgement ſe diſſipa, & cette fille ſe trouva guérie au bout de huit jours, au grand contentement de ſa famille.



Observations Météorologiques. Novembre 1774.

Jours du mois.	*Thermometre.* A 7 h. du matin.	A 2 h. & d. du soir.	A 11 h. du soir.	*Barometre.* Le matin. pouc. lig.	A midi. pouc. lig.	Le soir. pouc. lig.
1	11½	16	11¼	27 10¾	27 11	27 11¼
2	10	13½	10¾	28	28 ½	28 1
3	8½	14	10½	28 1¼	28 1	28 1
4	8	14	8½	28 1	28 ½	28
5	6½	8½	7½	27 10	27 8½	27 6¾
6	8½	11¼	8½	27 5	27 5	27 4¾
7	8	8¼	6	27 6½	27 7	27 7¾
8	6¾	8½	7½	27 6½	27 6	27 7
9	7½	11	9	27 7	27 7	27 7
10	5	6½	2½	27 11¾	28 2	28 3¼
11	2½	3	3	28 2	28	27 11
12	1	2¼	1	28	28	27 11¾
13	1½	2	1½	28 1¼	28 1½	28 2
14	½	4½	5	28 3¼	28 3	28 2¾
15	5	7½	6½	28 3	28 2½	28 2½
16	5	9½	8⅓	28 2¾	28 2½	28 3
17	5	9¼	8	28 2¾	28 2¼	28 1¾
18	5	8	4	27 11	27 9¾	27 10¼
19	2	5	2	27 10¾	27 10	27 10½
20	1	2¾	01½	28	28	28 ½
21	03	0½	02¾	28 1½	28 1½	28 1¾
22	03	01	02	28 1¾	28	27 11
23	02	02	02¾	28	28	27 11
24	0	3½	¼	27 10	27 5	27 4½
25	01½	02	01½	27 6¾	27 8	27 9
26	02	01½	02¼	27 9	27 9	27 11
27	05½	02½	03½	28 1	28 1½	28 1¾
28	04	02½	01	2 1½	27 9	27 8½
29	1	2	1	27 6½	27 6¼	27 5½
30	1¼	2	1¾	27 5¾	27 6½	27 8

ETAT DU CIEL.

Jours du m.	La Matinée.	L'après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	S. couv. nua.	S nuages.	Beau.
2	S. cou. pet. pl.	S. couv. nuag.	Nuages.
3	S. brouil. n.	S. nuages.	Nuages.
4	S. nuages.	S. nuages.	Beau.
5	S. brouillard.	S. cou. brouil.	Couvert.
6	S-O. c. pluie.	O-S-O. pl. n.	Couvert.
7	O. nuag. couv.	O. cou. pluie.	Couvert.
8	N-O. c. pluie.	N-O. pl. cou.	Pluie.
9	N-O. pl. cou.	N-N-O. c. pl.	Couvert.
10	N. couvert.	N-N-E. nuag.	Beau.
11	N-E. couvert. neige, pl.	E. pluie.	Pluie.
12	N. couv. nuag.	N. nuages. pl.	Pluie.
13	N. nua. neige, vent.	N. nuages.	Couvert.
14	O. nuages.	O. petite pl.	Petite pluie.
15	O. couv. pl.	O-S-O. c. pl.	Couvert.
16	O. brouill. c.	O. couvert.	Couvert.
17	O. couvert.	O-S-O. couv.	Couvert.
18	S-O. couv. pl.	O. pl. couv.	Nuages.
19	O. beau. nua.	N. nua. couv.	Neige.
20	N. nuages.	N. neige, nua.	Nuages.
21	N. nuages.	N. nuages.	Nuages.
22	N-N-E. nuag.	N-N-E. c. neig.	Neige.
23	S. couvert.	S. nuages.	Nuages.
24	O. cou. nuag.	N-O. pl. neig.	Neige, Vent.
25	N-N-E. neig, vent.	N-N-E. couv. neige.	Couvert.
26	N. nua. neige.	N-E. n. neige.	Couv. Vent.
27	N-N-E. nuag.	N-N-E. nuag.	Beau.
28	S. cou. neige.	S. neige, vent.	Couvert.
29	O. pl. nuag.	O. neige, pl.	Pluie.
30	O. couv. nuag.	O. nuages.	Couvert.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois a été de 16 degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur de 5 ½ degrés au-dessus du même terme : la différence entre ces deux points est de 21 ½ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 3 ¼ lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces 4 ½ lignes. La différence entre ces deux termes est de 10 ¾ lignes.

Le vent a soufflé 7 fois du N.
4 fois du N-N-E.
2 fois du N-E.
1 fois de l'E.
7 fois du S.
2 fois du S-O.
3 fois de l'O-S-O.
10 fois de l'O.
3 fois du N-O.
1 fois du N-N-O.

Il a fait 5 jours beau.
19 jours des nuages.
23 jours couvert.
3 jours du brouillard.
12 jours de la pluie.
11 jours de la neige.
5 jours du vent.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Novembre 1774.

On a continué d'observer, pendant presque tout ce mois, différentes especes d'éruptions de peu de conséquence.

Les petites-véroles ont paru se calmer par l'ac-

L'état de l'air, dans la saison présente, étant conforme à la constitution dominante, nous n'avons eu ce mois d'autres maladies sporadiques que des rhumes, effets du refroidissement subit du temps au mois précédent, & des fievres tierces en petite quantité : quelques personnes dans le peuple ont été attaquées de fievre double-tierce-continue. Il n'y a pas eu non plus de maladies épidémiques, l'été ayant été très-tempéré. Nous avons seulement vu dans nos Hôpitaux quelques personnes travaillées de la fievre putride-maligne, habitants de certains villages circonvoisins, où cette maladie n'avoit pas encore entiérement cessé.

LIVRES NOUVEAUX.

Histoire de la Chirurgie depuis son origine jusqu'à nos jours; par M. *Dujardin*, du College & de l'Académie royale de Chirurgie, & de l'Académie impériale des curieux de la nature, tome premier, Paris, de l'Imprimerie royale, 1774, in-4°; se vend rue des Poitevins, à l'hôtel de Thou, prix 12 liv. 10 sols broché, 14 liv. 10 sols relié.

Exposition raisonnée des différentes méthodes d'administrer le mercure dans les maladies vénériennes, précédée de l'examen des préservatifs; par N. de *Horne*, Docteur en Médecine, ancien Médecin des Camps & Armées, & en chef des Hôpitaux militaires, Médecin de S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orléans. Paris, chez *Monory*, 1775, in 8°, prix 4 liv. broché.

Avis aux femmes enceintes & en couche, ou Traité des moyens de prévenir & de guérir les maladies qui les affligent dans ces deux états, traduit de l'anglois de Charles Whitte, Membre du

College de Chirurgie de Londres, & Chirurgien de l'hôpital de Manchester, augmenté d'un traité sur l'alaitement maternel; par M. *** , Docteur en médecine. Paris, chez *Vincent*, 1774, in-12.

C'est l'ouvrage dont nous avons fait mention dans nos annonces du mois dernier: nous avons promis de le faire connoître plus particuliérement à nos lecteurs.

Etrennes du Médecin, ouvrage où l'on donne les moyens sûrs de remédier promptement aux différens accidens qui menacent la vie, tels que ceux qui sont causés par les poisons, les vapeurs vénéneuses, &c., & à une foule d'incommodités dont on est journellement attaqué. Paris, chez *Vincent*, 1775.

Connoissance pratique des médicaments les plus salutaires, simples & composés, officinaux & extemporanés ou magistraux, internes & externes, &c., ou nouveau Dispensaire qui contient, 1° la chymie pharmaceutique; 2° les noms, la description, les qualités, propriétés, vertus, doses, usages des médicamens simples; 3° les préparations & compositions des pharmacopées de Londres, d'Edimbourg, &c.; 4° les formules ou recettes choisies des hôpitaux Anglois, celles des Médecins les plus célebres; par M. *Lewis*; ouvrage traduit de l'Anglois, avec des augmentations de l'Editeur. Paris, chez la veuve *Dessaint*, 1775, petit in-8°, 3 vol.

Dissertation sur la nature, l'usage & l'abus des eaux thermales de Bagnols en Gévaudan; par M. *Bonnel de la Bragheresse* le fils, Docteur en médecine de l'Université de Montpellier. Mende, chez *Claude Bergeron*, 1774, in-8°.

Mémoire sur la maladie épizootique régnante, présenté au College des Médecins aggrégés de Bordeaux; par M. *Doazan*, premier Syndic de ce

tion du froid vif qu'il a fait pendant une partie de ce mois ; mais le temps doux & tempéré qui a succédé à ce froid, a amené un grand nombre d'affections catarrheuses, d'enchifrénemens, de maux de gorge, de toux, de dévoiemens, &c. Ces derniers, qui ont paru attaquer un plus grand nombre de personnes, ont été accompagnés de douleurs de colique : ils ont cédé assez généralement à de légers purgatifs. Il y a eu aussi beaucoup de douleurs de rhumatisme.

OBSERVATIONS météorologiques faites à Lille au mois d'Octobre 1774 ; par M. BOUCHER, Médecin.

Le temps, qui avoit été pluvieux tout le mois précédent, s'essuya dès l'entrée de celui-ci, & fut des plus favorables pour préparer les terres aux nouvelles semailles. La température de l'air a été conforme à la saison, la liqueur du thermometre ne s'étant guere éloignée du terme du tempéré, sinon dans les derniers jours du mois.

Le mercure dans le barometre s'est maintenu, presque tout le mois, à la hauteur de 28 pouces. Le 5, le 8 & le 14 il s'est élevé à celle de 28 pouces 4 lignes.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 11 $\frac{1}{2}$ degrés au-dessus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 3 $\frac{1}{2}$ degrés au-dessus du même terme. La différence entre ces deux termes est de 8 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 4 lignes, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 6 $\frac{1}{2}$

lignes. La différence entre ces deux termes eſt de $9\frac{1}{2}$ lignes.

Le vent a ſoufflé 3 fois du Nord.
7 fois du Nord vers l'Eſt.
2 fois de l'Eſt.
4 fois du Sud vers l'Eſt.
6 fois du Sud.
7 fois du Sud vers l'Oueſt.
6 fois de l'Oueſt.
8 fois du N. vers l'Oueſt.

Il y a eu 16 jours de tems couvert ou nuageux.
8 jours de pluie.
1 jour d'éclairs.
5 jours du brouillard.

Les hygrometres ont marqué une grande humidité tout le mois.

MALADIES qui ont régné à Lille dans le mois d'Oobre 1774.

L'automne eſt la ſaiſon des maladies. Laiſſant à part les maladies chroniques qui ſont plus facheuſes dans cette ſaiſon, il regne deux genres de maladies aigües, celles que les anciens déſignoient par le terme de *ſporadiques*, & que Sydenham appelle *intermittentes*; & des maladies épidémiques. Les maladies ſporadiques ſont celles qui dépendent eſſentiellement de la ſaiſon, effets palpables de cauſes évidentes & actuellement ſubſiſtantes. Les maladies épidémiques, plus générales, plus étendues & plus opiniâtres, dépendent preſque toujours du réſultat de deux ou trois ſaiſons conſécutives, & des effets combinés de l'un & de l'autre. On conçoit que ces effets ſont toujours relatifs à la conſtitution dominante du climat, & que plus l'atmoſphere s'en éloigne, plus il doit régner de maladies.

College, Docteur en médecine de l'Université de Montpellier, Membre de l'Académie royale des Sciences de Montpellier & de Bordeaux, & Médecin de Santé de cette ville. A Bordeaux, chez *Racle*, 1774, in-8°.

Cette brochure intéressante dans les circonstances présentes, contient le procès-verbal de l'ouverture des cadavres de deux bœufs morts de l'épidémie; un examen succinct du lait de trois vaches atteintes de la contagion; les précautions qu'on peut prendre pour préserver les bêtes à corne de l'épidémie; les signes propres à faire connoître même aux personnes les moins instruites le commencement & les progrès de la maladie; la maniere de préparer un vinaigre aromatique qu'on donne comme un préservatif.

Discours prononcé aux Ecoles de Chirurgie, par M. *Sue* le jeune, Prévôt du College. Paris, 1774, in 8°.

Nouvelle Table des articles contenus dans les volumes de l'Académie royale des Sciences de Paris, depuis 1665 jusqu'en 1770, dans ceux des arts & métiers publiés par cette Académie, & dans la Collection Académique; par M. l'Abbé *Rozier*, Chevalier de l'église de Lyon, de l'Académie royale des Sciences, beaux Arts & Belles-Lettres de Lyon, de celles de Villefranche, de Dijon, de Marseille, de la Société Impériale de physique & de botanique de Florence, Correspondant de la Société des Arts de Londres, Membre des Sociétés économiques de Berne, de Zuric, de Limoges, d'Orléans, ancien Directeur de l'Ecole royale de médecine-vétérinaire de Lyon. Tome 1, Paris, chez *Ruault*, 1775, in-4°.

L'utilité des tables est généralement reconnue;

mais s'il eſt un genre d'ouvrages pour leſquels elles ſoient indiſpenſablement néceſſaires, c'eſt certainement les recueils que les différentes Académies de l'Europe ne ceſſent de publier depuis le commencement de ce ſiecle. On ſait que ces recueils ſont les ſources les plus riches & les plus pures que ceux qui s'occupent de la médecine, de l'Hiſtoire naturelle, de la phyſique, de la chymie & des mathématiques puiſſent conſulter. L'hiſtoire & les Mémoires de l'Académie royale des Sciences de Paris ſe diſtinguent de tous ces recueils par le nombre des volumes qui les compoſent, & l'abondance des matieres qu'ils renferment; mais cette abondance même en rend l'uſage très-difficile. Comment en effet retrouver un fait particulier, ſouvent iſolé, dans plus de cent volumes qui forment cette collection précieuſe? C'eſt cette difficulté qui fit imaginer à M. Godin des tables générales, qui ont été continuées & perfectionnées par M. Demours. Mais, quoique ces tables ſoient diſpoſées dans le meilleur ordre, & qu'elles ſoient conſtruites ſur les meilleurs principes, cependant elles ſont devenues d'un uſage embarraſſant par le temps qu'elles font perdre lorſqu'on veut retrouver ce qui a été écrit ſur une matiere particuliere, ou quelque fait déterminé. En effet, on eſt obligé de compulſer en entier les huit volumes qui les compoſent, parce que chacun de ces volumes forme une table particuliere des matieres contenues dans dix volumes des Mémoires de l'Académie. C'eſt ce qui nous fait penſer que le public accueillera favorablement la nouvelle table que nous annonçons. Elle a ſur les anciennes l'avantage de préſenter par ordre alphabétique, en quatre volumes ſeulement, toutes les matieres contenues dans les anciens Mémoires de l'Académie, qui forment 14 volumes, & dans tous

les nouveaux Mémoires, depuis 1699 jusqu'en 1770 inclusivement, qui en composent 72. On y trouve en outre la table des six volumes des machines approuvées par l'Académie; celle des 8 volumes des Prix, des 6 volumes des Mémoires qui lui ont été adressés par divers Savants étrangers; la table des descriptions des arts & métiers, dont la même Académie a entrepris la publication, & qui composent jusqu'ici 72 cahiers in-folio; enfin, celle de la Collection Académique, recueil précieux, puisqu'il contient tout ce qu'il y a d'intéressant dans les Mémoires de toutes les autres Académies de l'Europe. Mais un avantage inappréciable de cette table, c'est que chaque Savant peut, sans beaucoup de peine la continuer à mesure qu'il paroîtra quelque nouveau volume de ces différents recueils, y ayant un feuillet blanc tout réglé intercalé entre chaque feuillet imprimé.

Nous ne craignons pas d'assurer que cette table, dont on croit pouvoir répondre de l'exactitude, contient la concordance la plus étendue que nous ayions sur tous les objets des sciences physiques & mathématiques, & que son utilité ne se borne pas à ceux qui possedent les différens recueils pour lesquels elle est destinée; elle peut être d'un très-grand secours pour tous ceux qui s'occupent de ces différentes sciences, en leur indiquant sans peine & sans embarras tous les matériaux qu'ils peuvent espérer de trouver dans ces collections sur les objets de leurs occupations.

L'exécution typographique nous paroît mériter les plus grands éloges, par la netteté & la beauté des caracteres, & par l'élégance & le goût avec lesquels ils sont distribués.

Nous saisirons cette occasion pour avertir le public que M. l'Abbé *Rozier*, à qui nous sommes re-

devables de cette utile production, continue toujours avec le même succès son *Journal de physique*, qui devient de plus en plus intéressant par l'abondance, la variété & l'importance des objets qu'il a soin d'y recueillir.

Traité de la construction théorique & pratique du scaphandre ou du bateau de l'homme, approuvé par l'Académie royale des Sciences; par M. *de la Chapelle*, Censeur royal, de l'Académie de Lyon, de celle de Rouen, & de la Société royale de Londres, vol. in-8°, enrichi de figures en taille-douce. Paris, chez *Debure* pere, & chez l'Auteur, rue Sainte Anne, 1775. Prix 3 liv. 12 sols broché.

PRIX DE MEDECINE.

La Faculté, chargée de la distribution d'un prix fondé par le sieur *Cuvillier de Champoyaux*, Médecin de Mesle en Poitou, proposa, il y a deux ans, la question suivante : *savoir, si la peste est une maladie particuliere, quel en est le caractere, quels sont les moyens de la traiter & de la prévenir?*

La Compagnie a trouvé, dans plusieurs des Mémoires qui lui ont été adressés, des vues sages, des réflexions & des recherches précieuses; ce qui lui fait espérer que cet établissement deviendra de plus en plus avantageux au progrès de l'art & au bien de l'humanité.

La Faculté n'ayant qu'un prix à distribuer, & ayant trouvé deux Mémoires dignes d'être couronnés, elle a jugé à propos, pour encourager de de plus en plus les Auteurs, de le partager. L'un des Mémoires auquel elle a adjugé moitié du prix, porte pour devise celle qui suit : *Febrium autem duo sunt genera; unum quidem omnibus commune, pestis appellatur; alterum verò ob privatam cujus-*

que malam victûs rationem contingens. Communis igitur Febris ideo communiter omnes invadit, quòd eumdem omnes spiritum attrahunt, & simili corpori spiritu, similiter permixto, similes oriuntur Febres. Hippocr. de Flatib.

L'Auteur de ce Mémoire est Me *Gontard*, Docteur en médecine à Villefranche en Beaujolois. La devise de l'autre Mémoire couronné est : *Medicus naturæ Minister, sed non Magister*, Bagliv. L'Auteur est Me *Paris*, Docteur en médecine de l'Université de Montpellier, natif d'Arles en Provence.

Me *Navier*, Docteur en médecine à Châlons-sur-Marne, est celui qui a approché le plus du Prix; la devise de son Mémoire est : *ad Dei gloriam, Proximique salutem.* La Faculté a cru devoir donner publiquement les éloges dus à son ouvrage.

Comme la petite-vérole est une maladie des plus redoutables, qui, pour l'ordinaire, enleve un très-grand nombre de personnes, la Faculté, toujours occupée du soin de la conservation des citoyens, pour multiplier les secours contre un mal si funeste, propose pour sujet du Prix qui sera proclamé en 1776, la question suivante : *la petite-vérole étant déclarée, existe-t-il un moyen d'énerver l'activité de son virus?*

Toutes personnes, tant étrangeres que regnicoles, seront admises à concourir, à l'exception des Docteurs de la Faculté de Médecine de Paris, & même des Bacheliers de ladite Faculté. On observera les conditions suivantes :

1° Les Mémoires seront écrits en françois ou en latin indifféremment : il faudra les envoyer avant le premier du mois de Juillet de l'année 1776, passé lequel temps ils ne seront point reçus; ils seront adressés, par la poste, à M. le Doyen, francs de port, ou lui seront remis par une personne tierce.

2° Les Auteurs éviteront de se faire connoître, & pour cela ils auront soin de ne point se nommer : ils écriront la devise qu'ils mettront à la tête de leur ouvrage, leurs noms & surnoms, leurs qualités & leur adresse précise, sur une feuille séparée, attachée au Mémoire, qui sera pliée & cachetée. A défaut de ces conditions, les ouvrages seront rejettés.

3° De tous les cachets, on ne lévera que ceux des Auteurs dont les Mémoires auront remporté le Prix ou l'*Accessit*: les autres seront brûlés, à moins que la Faculté n'ait une permission expresse des Auteurs d'en user autrement.

4° Pour éviter les méprises, Monsieur le Doyen ne remettra le Prix qu'à l'Auteur même de l'Ouvrage couronné, ou à quelqu'un chargé par lui d'une procuration en forme, & se fera représenter une double copie de l'Ouvrage. La valeur de ce prix, qui est de deux cens livres, sera remise en especes, ou en une bourse de cent jetons d'argent, portant l'empreinte du Doyen en charge.

5° La proclamation s'en fera le jour du discours public prononcé pour la rentrée des Ecoles en 1776, après lequel on rendra compte des différents Mémoires qui auront été présentés, particuliérement de celui qui aura mérité le Prix.

Donné à Paris le 23 Novembre 1774.

J. L. ALLEAUME, Doyen.



TABLE.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

Dédié à MONSIEUR.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent & ancien Professeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, ſed temporis filia. *Bagl.*

FEVRIER 1775.

TOME XLIII.



A PARIS,

Chez DIDOT, le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Auguſtins.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

FEVRIER 1775.

EXTRAIT.

Avis aux femmes enceintes & en couches; ou Traité des moyens de prévenir & de guérir les maladies qui les affligent dans ces deux états; traduit de l'anglois de Charles White, *Membre du College de chirurgie de Londres, & Chirurgien de l'Hôpital de Manchester; & augmenté d'un Traité sur l'alaitement maternel: par M.***, Docteur en médecine. A Paris, chez* Vincent, 1774, in-12.

L'Ouvrage de M. White a reçu en Angleterre un accueil qu'il obtiendra sans doute en France : il contient en effet un grand nombre de vues utiles sur

la conduite que les femmes doivent tenir pendant leur grossesse & dans le temps de leurs couches, & les préceptes les plus sages sur le traitement des maladies qui les affligent le plus fréquemment lorsqu'elles sont accouchées. On saura sûrement gré au Traducteur d'avoir mis un peu plus d'ordre dans sa traduction, & d'avoir rapproché tout ce qui a rapport au traitement de la même maladie, que l'Auteur avoit quelquefois morcelé, & sur-tout d'avoir enrichi sa traduction des préceptes les plus intéressants sur l'alaitement maternel.

Cet ouvrage, dans la traduction françoise, est divisé en quatre sections; la premiere contient des instructions générales sur les moyens de prévenir plusieurs incommodités particulieres à l'état de grossesse. L'Auteur s'éleve contre l'abus que l'on fait de la saignée dans cet état. » Il n'est pas » probable, dit-il, que les menstrues soient » causées par une pléthore générale; mais, » quand même on accorderoit qu'elles sont » dues à cette cause, il ne s'ensuivroit pas » que la pléthore soit la compagne fidelle » de la grossesse. En effet, si nous faisons » attention à la grande quantité de sang » qui doit nécessairement se porter au pla- » centa de l'enfant, aux nausées, aux vo- » missemens & à la perte d'appétit, symp- » tômes qui accompagnent fréquemment la

» grossesse dans son commencement, nous
» concevrons que si la pléthore existe dès
» ses premiers temps, elle doit dans plu-
» sieurs tempéramens avoir une fort courte
» durée. J'ai connu plusieurs femmes d'une
» constitution foible, délicate & sensible,
» & ayant mauvais appétit, qui n'atteigni-
» rent jamais le terme de leur grossesse,
» tant qu'on les fit saigner; & qui, au con-
» traire, mirent toujours au monde des en-
» fans forts & pleins de santé, toutes les
» fois qu'on ne les soumit point à cette
» opération; en sorte que cette maxime
» d'Hippocrate (Aphor. 31, sect. 5) *la*
» *saignée fait avorter la femme enceinte*,
» *sur-tout si le fœtus est déjà grand*, quoi-
» que beaucoup trop générale, ne paroît
» cependant pas aussi mal-fondée qu'on l'a
» rapporté dans ces derniers temps, sur-tout
» si l'on considere que les constitutions foi-
» bles & relâchées sont particulieres au cli-
» mat dans lequel il vivoit. «

Il recommande le lait d'ânesse, quelques eaux minérales, le quinquina, l'élixir-acide de vitriol, & le même élixir dulcifié; l'exercice du cheval, modéré, & répété chaque jour. Il assure avoir éprouvé pendant un grand nombre d'années les bons effets du bain froid pour prévenir non-seulement l'avortement, dans les cas où toute autre méthode n'avoit pu réussir, mais encore les

autres maladies auxquelles sont sujetes les femmes grosses, & plus ordinairement celles qui ont la fibre lâche & foible. Il avertit cependant qu'il ne faut pas employer les bains froids au plus haut degré ; ils sont utiles, pourvu que l'eau ne soit tout au plus que tiede. Comme il ne proscrit pas absolument la saignée, il la croit nécessaire pour quelques constitutions & dans les maladies inflammatoires, sur-tout si la malade se plaint d'un sentiment de plénitude, de douleurs de tête & de dos, si elle a un pouls plein & fort, &c. Il veut aussi qu'on évite l'exercice du cheval, & même tous les autres, lorsqu'il se manifeste quelques symptômes d'avortement : alors le repos absolu est indispensablement nécessaire.

Il regarde comme une chose essentielle d'entretenir le ventre libre : pour cet effet, il veut qu'on permettre aux femmes enceintes l'usage des végétaux & des fruits mûrs, & qu'on leur donne des purgatifs amers anti-septiques. Les œufs crus, pris quelquefois pendant la grossesse, mais surtout pendant les derniers temps, sont fort bons, pourvu que l'estomac puisse les supporter, pour prévenir & guérir cette jaunisse momentanée à laquelle quelques femmes sont sujetes. Il les recommande à cette occasion dans toutes les jaunisses des deux sexes, qui reconnoissent pour cause une bile épaisse

& glutineuse qui sebouche le passage à elle-même : il les fait prendre, en plus ou moins grande quantité, délayés dans l'eau froide.

Il blâme beaucoup la coutume de faire porter aux femmes enceintes des vêtemens étroits ; il leur conseille de porter des corcets lacés d'une maniere très-lâche, dont les épauletes soient larges & faciles, & dont tout le bord inférieur soit garni de rubans de fil bien cousu, & auxquels on puisse attacher les jupes & les poches ; en sorte que le ventre ne soit ni serré, ni comprimé, & que tout le poids des vêtemens, lorsque la femme sera dans une position verticale, soit supporté par les épaules.

Les préceptes généraux qu'il donne dans la seconde section sur les accouchemens naturels, & les moyens qu'il indique pour prévenir les tranchées, ne sont ni moins importans, ni moins utiles. Après avoir donné une idée succincte des diverses directions que doivent suivre les différentes parties de l'enfant pour venir au monde, & fait le tableau le plus intéressant de ce qui se passe dans l'accouchement naturel d'une femme dénuée de tout secours, il trace la méthode que l'Accoucheur doit suivre dans tous les accouchemens naturels. » Au commencement du travail, dit-il, loin de vouloir » assujettir la femme à garder une position » déterminée, on ne la condamnera pas

» même à rester dans sa chambre, mais on
» la laissera se promener d'une chambre à
» l'autre. Lorsqu'une douleur l'obligera à
» se coucher, on saisira cette occasion pour
» l'examiner, afin de se mettre au fait de la
» position bonne ou mauvaise du fœtus, &
» du degré plus ou moins avancé du tra-
» vail. Pendant tout le temps du travail
» elle respirera l'air le plus libre, elle ne
» sera pas environnée d'un plus grand nom-
» bre de parens ou d'amis que la nécef-
» sité ne le requiert ; la porte & même les
» fenêtres de sa chambre, si l'on est en été,
» seront ouvertes. Je crois qu'on ne pourra
» pas prendre trop de soin pour conserver à
» l'air de la chambre toute sa pureté & pour
» empêcher la femme d'être accablée par
» une trop forte chaleur. « C'est le précepte
sur lequel il insiste le plus. Si la femme est
constipée, il prescrit de lui donner un lave-
ment pour vuider les gros intestins ; il con-
seille les opiats pour calmer les fausses dou-
leurs. S'il survient une diarrhée dans le com-
mencement du travail, on ne s'en alarmera
pas, à moins que la femme ne devienne trop
froide, & que les esprits ne s'affaissent ; alors
seulement on aura recours à quelque léger
cordial. Il ajoute ensuite : » lorsque l'Accou-
» cheur est sûr que le travail est naturel, &
» que tout va bien, il ne doit pas essayer la
» délivrance ; il ne faut pas même qu'il tou-

» che la femme trop ſouvent. « Lorſque le travail eſt avancé au point qu'il y a lieu de croire que l'enfant ne tardera pas à ſortir, M. White conſeille de placer la femme dans une poſition horizontale, couchée ſur le côté, le dos tourné du côté de l'Accoucheur. Les différentes poſitions perpendiculaires ou inclinées, peuvent-être propres à accélérer l'accouchement dans les travaux longs & ennuyeux; mais elles ne ſauroient convenir au moment où l'on prévoit que le travail va finir. Les accouchemens très-prompts, ſur-tout dans ces poſitions, ont ſouvent des ſuites funeſtes: ils occaſionnent fréquemment le déchirement du périnée & du ſphincter de l'anus, la rétention de l'arriere-faix, les pertes, les tranchées, les ſyncopes, les foibleſſes, & la mort même. Il n'approuve pas non plus l'uſage trop fréquent des corps gras; il veut qu'on n'y aie recours que lorſque la quantité de mucus que la nature a deſtiné à lubréfier & à humecter les parties n'eſt pas ſuffiſante, ou qu'elle a été épuiſée par un travail long & ennuyeux.

Quand le périnée commence à faire ſaillie, on ſoulage beaucoup la malade en comprimant cette partie avec la main; c'eſt à l'Accoucheur à juger du degré de preſſion néceſſaire. M. White blâme beaucoup la coutume de quelques Accoucheurs qui ſe

hâtent de saisir la tête aussi-tôt qu'ils la découvrent en partie, & de la tirer au-dehors avec la plus grande promptitude. Il attribue à cette maniere de se conduire la difficulté que l'arriere-faix a quelquefois à sortir, & les tranchées qu'éprouvent les nouvelles accouchées. Il recommande d'abandonner l'ouvrage à la nature. » Après que » la femme, dit-il, aura repris un peu ses » forces, la douleur reviendra, les épaules » feront les mouvemens nécessaires & sor- » tiront sans difficulté. Lorsque le fœtus est » empêché par la force graduelle des dou- » leurs de la mere, la matrice se contracte » aussi elle-même par degrés, d'abord vers » son fond, tandis que la partie moyenne » & son col ne se contractent pas encore, » en étant empêchés par la partie de l'en- » fant qui y est encore. «

Il recommande de ne pas se presser de lier le cordon au moment où l'enfant vient de naître; il veut qu'on attende que les poumons soient bien développés, & que la respiration soit bien en jeu. Quant au placenta, il veut qu'on attende pour l'extraire que les premieres tranchées se soient fait sentir, & aient opéré en partie son décollement: c'est alors qu'on en fait facilement l'extraction en tirant doucement le cordon ombilical; & dans ce cas une douce pression sur le ventre sera avanta-

geuſe, en aidant la matrice à ſe contracter. Si le placenta eſt fort grand, on pourra introduire un doigt pour en ſaiſir le bout auſſi-tôt qu'il ſera poſſible de l'atteindre, & l'amener en en-bas : quelquefois le placenta eſt déjà détaché de la matrice lorſque l'enfant ſort, ou même il deſcend dans le vagin. Dans ce cas il faut le ſaiſir auſſitôt que le fœtus eſt ſorti, & le tirer au dehors. Dans tous les cas il faut le tirer par degrés & avec beaucoup de précaution, de peur de laiſſer en arriere quelque partie de la *caduque* (la *membrana decidua* du Docteur Hunter) du chorion & de l'amnios ; ce qui occaſionneroit une évacuation très-putride, accompagnée de douleur & de fievre.

La troiſieme ſection, qui fait elle ſeule les deux tiers du volume, traite de la fievre des couches, de la fievre miliaire & de la fievre du lait : elle eſt diviſée en quatre articles, dont le premier eſt deſtiné à indiquer les moyens de prévenir ces fievres. Après que la femme eſt délivrée on doit mettre autour d'elle du linge blanc, & il faut la laiſſer dans le plus parfait repos de corps & d'eſprit, afin qu'elle puiſſe ſe rétablir des fatigues qui ont accompagné le travail. On doit éviter de lui ſerrer trop le ventre : tout l'appareil doit conſiſter à y appliquer une ſerviete fine, qu'on attache

par derriere avec des épingles, de maniere qu'elle soit très-lâche ; encore fait-on bien de l'ôter le plutôt qu'il est possible. On ne la couvrira pas plus qu'elle n'a coutume de l'être en pleine santé.

Quelques heures après l'accouchement, lorsque la malade a pris un peu de repos, il faut la faire mettre sur son séant, après avoir eu la précaution de couvrir ses épaules d'un manteau de lit. Si elle se propose d'alaiter son enfant, il faut, sans plus tarder, lui présenter le sein, soit qu'il y ait déjà des signes de lait, ou qu'il n'y en ait pas encore. La malade doit avoir, tant qu'elle reste dans son lit, la tête & les épaules élevées ; il faut qu'elle se mette sur son séant pour faire ses repas, ou toutes les fois qu'elle donne à tetter à son enfant, & qu'elle s'agenouille pour rendre ses urines ; ce qu'il faut qu'elle fasse souvent. C'est le moyen le plus efficace d'empêcher les lochies de séjourner dans la matrice, les urines & les selles d'être retenues dans la vessie & les intestins ; de provoquer la contraction de la matrice & celle des muscles abdominaux.

On ne leur accordera que des nourritures légeres, peu de viandes, des liqueurs délayantes, & peu ou point d'échauffantes. Il est essentiel que l'eau qui doit faire la base de leur boisson soit de bonne qualité, & sur-tout exempte de matieres putrides,

végétales ou animales. Lorſque les femmes ne peuvent ou ne veulent pas alaiter leur enfant, il faut leur faire obſerver un régime très-exact ; mais on peut être beaucoup plus indulgent lorſqu'elles nourriſſent. M. White n'approuve pas qu'on interdiſe généralement à toutes les nourrices les fruits, les végétaux, & toutes les ſubſtances acides : il convient que dans certaines conſtitutions ils peuvent nuire à l'enfant, & lui cauſer des tranchées ; mais il prétend que les nourrices chez leſquelles la bile peche par l'acrimonie & la putridité s'en trouvent bien, & que leurs enfans n'en éprouvent aucun accident.

Il veut que la chaleur de la chambre des nouvelles accouchées ſoit tellement tempérée, qu'elles ne puiſſent pas éprouver de froid, & qu'elles n'aient point de ſueur. Il s'éleve ſur-tout contre l'uſage où l'on eſt preſque par tout d'exciter ces ſueurs.

» 1° La ſueur du lit, dit-il, au milieu » d'une atmoſphere peu étendue, doit porter beaucoup de préjudice à une perſonne » en ſanté, peut occaſionner pluſieurs maladies, & n'en peut prévenir aucune.

» 2° Les ſueurs ſont particuliérement » préjudiciables aux femmes en couches, » parce qu'elles conſtipent, arrêtent l'évacuation des lochies, relâchent & affoibliſſent les malades, & les rendent ſi ſuſ-

» ceptibles de froid, qu'on ne peut renou-
» veller l'air de leur chambre, & qu'elles
» ne peuvent même satisfaire à leurs besoins,
» sans danger.

» 3° Les sueurs sont fort préjudiciables
» dans le commencement des fievres ner-
» veuses ou putrides, mais particuliérement
» de celles des femmes en couches, qui ap-
» partiennent toujours, sinon dans leur
» principe, au moins vers leur fin, à l'une
» de ces classes, lorsqu'elles durent quelque
» tems.

» 4° Le frisson dans les accès des fievres
» intermittentes se termine par une sueur;
» mais cette sueur, en continuant à sortir,
» ne prévient pas un nouvel accès.

» 5° Lorsque la matiere morbifique est
» chassée par la peau, ce doit être un acte
» de la nature; & le meilleur moyen pour
» la provoquer, est de maintenir le malade
» dans ce degré de chaleur qui approche
» le plus de celui d'un corps en santé, en
» entretenant en même-tems la libre cir-
» culation de l'air, & en le renouvellant
» quelquefois afin que les particules mor-
» bifiques exhalées ne séjournent pas au-
» tour de lui, mais qu'emportées au dehors
» elles ne puissent point être absorbées. «

Delà il conclut que l'on doit ouvrir tous
les jours la porte, & même les fenêtres de
la chambre de la femme en couche, si l'on

eſt dans un tems chaud. On tiendra ſes rideaux ouverts, afin que les exhalaiſons aient la liberté de ſortir. Son appartement doit être à tous égards auſſi propre & auſſi exempt de toute odeur déſagréable qu'il ſera poſſible. On leur donnera ſouvent du linge blanc ; car la propreté, l'air libre, pur & frais dans quelque cas, ſont ce qui leur eſt le plus néceſſaire dans leur ſituation préſente.

M. White n'approuve pas que les femmes nouvellement accouchées gardent longtems le lit, il voudroit qu'elles ſe levaſſent le ſecond ou le troiſieme jour au plus tard. Il veut qu'on mette à leur lit des draps blancs qui aient pris l'air. Si elles ne vont pas à la ſelle, il conſeille de les y faire aller.

Il ne regarde pas la diminution ou la ſuppreſſion des lochies comme un mal auſſi grave que la plupart des gardes-malades ; ſi la femme n'en éprouve aucun accident, il eſt inutile de travailler à les exciter, ſurtout par l'uſage des emménagoques irritans, qui ne peuvent être que dangereux. Mais ſi l'accouchée éprouve d'autres incommodités, il veut qu'on en cherche la cauſe, & qu'on y remédie. Il aſſure qu'en ſe conduiſant ainſi la ſuppreſſion des lochies n'aura aucune ſuite ; &, la cauſe étant détruite, on les verra quelquefois reparoître. En un mot, il ne la regarde pas comme

une maladie principale, & il croit qu'on prend l'effet pour la cause. Lorſque l'évacuation eſt conſidérable, mais qu'elle n'affoiblit pas la malade, il n'y a aucun remede à faire : lorſqu'elle l'affoiblit, on peut donner avec ſûreté & avec utilité, pendant une partie du tems des couches, l'écorce extérieure d'oranges, avec le quinquina & l'élixir de vitriol. On fera bien de joindre à ces remedes un régime fortifiant & incraſſant. Lorſque cet accident dépend d'irritation & de ſpaſme, les opiats & la teinture de roſes bien acidulée font ordinairement beaucoup de bien. Si l'évacuation eſt exceſſive, on peut, la malade étant toujours entretenue fraîchement, la faire repoſer dans une ſituation horizontale, & lui adminiſtrer des aſtringens plus puiſſans, tels que l'eau de Rabel & la leſſive de Mars. On peut encore appliquer ſur la partie inférieure du bas-ventre des linges trempés dans du vinaigre froid. Si la malade tombe en foibleſſe, il ne veut point qu'on la ranime par les volatils, ni en approchant de ſon nez rien d'irritant, ni en lui donnant intérieurement du vin ou d'autres cordiaux ; regardant, avec M. Hunter, la foibleſſe qui ſuit les hémorrhagies comme ſalutaire, parce qu'elle paroît être le moyen que la nature emploie pour donner au ſang le tems de ſe coaguler.

Les mamelles exigent ordinairement une très-grande attention, ſur-tout dans les premieres couches. Si l'accouchée ſe propoſe d'alaiter ſon enfant, il faut qu'elle lui préſente ſes mamelles de bonne heure avant que le lait y ait ſéjourné, ou qu'elles aient acquis un grand degré de dureté. Si la mere n'a point alaité précédemment quelque enfant, il éprouvera probablement des difficultés pour ſaiſir les mamelons. Dans ce cas il faudra, pour former les bouts, faire ſucer les mamelles par une perſonne intelligente; & ſi elle ne peut y réuſſir, on aura recours à des ventouſes d'une forme & d'un volume convenables. Pour prévenir la ſtagnation du lait, il faut ſucer les mamelles trois ou quatre fois par jour, pour les vuider ſuffiſamment. Si l'enfant de la nouvelle accouchée ne peut ſucer ſes mamelles, il faut les préſenter à quelqu'autre enfant, ou avoir recours à quelqu'autre perſonne qui ſoit bien au fait de cette opération. Si le ſein devient dur & noueux, il faut le frotter doucement avec une main ointe d'huile, & répéter cette opération deux ou trois fois par jour. On prévient ſouvent les crevaſſes en appliquant aux mamelons de forts anneaux de cire jaune, faits de façon qu'ils les embraſſent très-exactement. Ces mêmes anneaux ſont très-avantageux pour favo-

riſer l'écoulement du lait lorſqu'il eſt trop abondant.

Si l'accouchée n'alaite pas ſon enfant, il vaut mieux ſucer ſes mamelles, afin que ſon lait puiſſe diminuer par degrés, que de l'obliger à rentrer ſubitement dans la maſſe des humeurs ; mais ſi cela n'eſt pas praticable, ou ſi elle ne veut pas y conſentir, il faut lui faire obſerver un régime très-ſtrict, ne lui laiſſer manger que peu ou point de viande, ni faire uſage d'aucune liqueur forte, & avoir ſoin d'entretenir ſon ventre libre.

M. White aſſure que ſi l'on obſerve rigoureuſement les préceptes qu'il a donnés, les femmes n'auront ni fievres de couches, ni fievre miliaire, & que leur fievre de lait ne ſera pas conſidérable, ſi l'on en excepte cependant celles qui accoucheront pour la premiere fois ; c'eſt cette raiſon qui m'a déterminé à rapporter en détail toutes ces précautions ſi importantes. Je ne ſuivrai pas cet Auteur dans ce qu'il dit ſur la meilleure maniere de diſpoſer les hôpitaux qu'on deſtine aux femmes en couches. On ſait qu'aſſez généralement il périt un très-grand nombre de femmes dans ces maiſons de charité : M. White m'a paru en avoir bien vu les raiſons, & avoir ſuffiſamment indiqué les moyens d'y remédier ; mais c'eſt

dans l'ouvrage même qu'il faut voir ces détails, ainsi que ceux où le Traducteur est entré sur l'alaitement maternel.

La fievre des femmes en couches, qui fait la matiere du second article de la troisieme section, est, selon M. White, une vraie fievre putride, dont les causes ne sont que trop évidentes, & qui doit le plus souvent son existence à la conduite déraisonnable que la plupart des femmes des villes tiennent pendant leur grossesse, & à la maniere dont on les traite dans les premiers jours de leurs couches. Cette fievre commence souvent par un frisson, qui revient quelquefois comme l'accès d'une fievre intermittente, mais irréguliérement ; & il se termine enfin par une fievre continue. Chez d'autres femmes, la maladie n'est précédée d'aucun frisson, mais elle vient par degrés, & se manifeste d'abord par des sueurs putrides, accompagnées de nausées, de vomissemens d'une matiere porracée, & de diarrhée. Les selles sont quelquefois fort copieuses & fort fréquentes, & putrides à un tel excès qu'elles exhalent une odeur infecte, qui porte la contagion au loin : d'autres fois la malade est tourmentée par des ténesmes continuels, & par de fréquentes envies d'uriner, accompagnées d'enflure & de douleur dans le ventre : en même-tems qu'elle éprouve d'autres douleurs

dans la tête, le dos, la poitrine, les côtés, les hanches & la région iliaque, avec toux & difficulté de respirer. L'urine est en général très-colorée, quelquefois trouble. La langue est d'abord blanche & humide; mais bientôt elle se couvre d'une couche épaisse de matiere blanche, ou bien elle est seche, dure & brune, & se couvre d'une croûte de même couleur. Le pouls, dans le commencement, n'est qu'un peu plus plein & plus vîte; mais, dans le progrès de la maladie, il s'accélere & devient petit. La quantité des lochies n'est souvent point diminuée: d'autres fois elles sont beaucoup moins abondantes, ce qui coule est très-fétide; & dans quelques cas l'évacuation est totalement supprimée. Les mamelles deviennent flasques chez quelques femmes, la quantité du lait diminue.

La plus grande attention qu'on doit avoir dans le traitement de ces sortes de fievres, c'est de faire respirer aux malades un air pur, & même frais. On se gardera donc bien de chercher à entretenir, encore moins à provoquer la sueur en échauffant la chambre, en augmentant les couvertures, ou en faisant usage de médicamens échauffans. On fera très-bien de débuter par faire vomir la malade à différentes reprises pour nétoyer l'estomac; mais si elle avoit des douleurs violentes dans l'abdomen, il fau-

droit préférer les purgatifs aux émétiques. Si elle est constipée, ou si elle éprouve des ténesmes, on aura recours aux lavemens émolliens, qu'on aura soin de réitérer souvent. Aussi-tôt qu'on aura évacué la matiere morbifique contenue dans l'estomac & les intestins, on fera usage des antiseptiques, parmi lesquels M. White donne le premier rang à l'esprit de Mindérérus, & au sel d'absynthe neutralisé avec le suc de limon, ou administré dans une suffisante quantité d'eau, en prenant immédiatement par-dessus une suffisante quantité de suc de limon pour le neutraliser, afin que l'air qui se dégagera dans l'effervescence agisse avec toute sa vertu antiseptique. Si, malgré l'usage de ces remedes & des émétiques réitérés, les nausées & le vomissement continuent, en sorte qu'on puisse encore soupçonner la présence d'une bile surabondante & viciée, on pourra donner, trois ou quatre fois par jour, un scrupule ou un demi-gros de la racine de colombo en poudre, ou son extrait à la même dose, ou quelques cuillerées de son infusion. Si la diarrhée est immodérée & épuise l'accouchée, il faudra soutenir les forces de la malade en lui faisant prendre du salep avec un peu de vin, ou du sagou. Lorsque la maladie est dans son déclin, le quinquina, l'élixir acide de vitriol, les eaux minérales, seront mis en

usage pour fortifier la malade. M. White n'approuve dans cette maladie ni la saignée, ni les vésicatoires, ni l'usage du nitre.

Ce qu'il dit de la fievre miliaire & de celle de lait n'est ni moins lumineux, ni moins intéressant ; mais les bornes d'un extrait ne permettent pas de rapporter tout ce que cet ouvrage contient d'important ; le public éclairé saura sûrement gré au Traducteur d'avoir enrichi notre langue d'une production aussi utile.

OBSERVATION

Sur une fluxion catarrhale de la vessie, par M. PLANCHON, Médecin à Tournai en Flandres.

> *Vel etiam materia catarrhosa in succum oblicentem interna latera* (vesicæ) *uretræ, deposita, stranguriæ causa esse potest.*
>
> DEGORTER, *medin. Hippocr. pag.* 315.

La fluxion catarrhale de la vessie est une de ces maladies qui ne peut trop fixer les attentions des Médecins observateurs, puisqu'elle peut tirer à des conséquences fâcheuses & même funestes, si, peu connue, elle en imposoit à celui qui doit y remédier. On en voit une preuve dans la relation qu'en fait le Médecin qui consultoit le célebre Hoffmann, dans laquelle on lit que le ma-

lade, excédé & fatigué par la longueur d'un mal aussi rebelle, s'acheminoit à grands pas vers le marasme, que la perte de ses forces & l'épuisement faisoient appréhender, & que différens remedes n'avoient pu empêcher, lorsqu'on eut recours aux conseils de Hoffmann. (*a*) Ces observations répétées & communiquées successivement feroient enfin connoître cette maladie dans son plein jour, & décilleroient les yeux de ces Médecins qui doutent de tout, & nient encore la possibilité du catarrhe de la vessie, & tourneroient en ridicule celui de leurs Confreres qui voudroit la leur prouver.

J'ai fait entrevoir dans mon Observation sur cette maladie, que j'ai consignée dans le Journal de Médecine (*b*), qu'elle n'étoit point aussi rare qu'Hoffmann l'avoit cru; qu'il étoit à présumer que le pere de la médecine l'avoit observée, & qu'il l'avoit mise au nombre des maladies automnales, sous le nom vague de *stillicidium urinæ*, (d'ardeur d'urine) dont Degorter a parlé dans ses Commentaires, comme le produit de l'acrimonie des urines, due à la rétention de l'humeur de la transpiration, ou à l'effet de l'humeur catarrhale confondue avec les sucs qui doivent arroser & enduire l'in-

[*a*] HOFFMANN, *Consultat. medicinal. Tom. II, pag. 560, 561.* De raro vesicæ affectu.

[*b*] Tome XXX, page 26.

térieur de la vessie & de l'uretre (*a*).

J'ai démontré dans la même Observation, que la matiere catarrhale jettée sur la gorge & la poitrine, & n'y étant point assez long-tems fixée pour y acquérir toute la coction nécessaire à une louable expectoration, ou être évacuée par les couloirs de la peau, glissoit, dans son état de crudité, de cellules en cellules, au tissu muqueux, dans lequel on sait, d'après M. Bordeu, que les affections catarrhales & rhumatismales ont leur siege, & se fixoit bientôt sur la région lombaire, le long du conduit des ureteres, & sur la vessie. C'est ainsi que se fait le transport de cette matiere, qui s'échappe des parties supérieures, & coule sur les voies urinaires par une route longue, ondulée, coudée & tortueuse (*b*), plutôt que par celle de la circulation. Le tissu cellulaire est reconnu aujourd'hui comme l'organe propre à faciliter la déposition des matieres morbifiques qui s'y fixent. Les douleurs vagues, les métastases, &c.; telle est, par exemple, celle qu'on observe quelquefois dans l'esquinancie, qui se fait sur les côtés de la poitrine, & devient la cause d'une mort prompte & souvent inévitable, comme j'ai

[*a*] DEGORTER, *med. Hippocr. pag.* 315.

[*b*] *Journal de Méd. Tome XXVI, pag.* 147. Observations de M. Landeutte sur le même sujet.

eu

eu lieu de l'obſerver. On voit dans Van Swieten, *Tome II, page 679, Aphor. 809*, des exemples de ces métaſtaſes funeſtes, appuyées de l'autorité d'Hippocrate : *ut ſi, faucibus & & tumoribus ſedatis, in pulmonem morbus verſus fuerit, confeſtìm febris & lateris dolor, inſuper corripit, & ubi hoc contigerit plerumque moritur.* HIPPOCR. De Morbis, lib. ij cap. 9.

En ſe perſuadant que cette fluxion catarrhale de la veſſie eſt plus fréquente qu'on ne l'a cru autreſois, ſur-tout dans les variations des ſaiſons, & ces viciſſitudes de l'air, qui favoriſent la diminution & la ſuppreſſion de l'inſenſible tranſpiration, ſpécialement chez les vieillards, les perſonnes d'un tempérament phlegmatique, chez les femmes & les enfans, à la ſuite des rhumes négligés ; c'eſt auſſi le ſentiment & la remarque de M. Lallement (*a*) : on ſe rendra raiſon de ces écoulemens muqueux qui chargent les urines, après avoir été précédés d'ardeur & de difficulté d'uriner, de ſtranguries des plus douloureuſes, & même d'iſchurie véſicale qui avoit exigé la ſonde.

En ſe rappellant tout ce qui a rapport au catarrhe de la veſſie, on ne ſoupçonnera pas ſi facilement un virus ſyphilitique, dont j'ai vu accuſer le malade de faire un myſ-

(a) *Table alphabétique raiſonnée du Journal de Médecine, page 447.*

tere dangereux, le Médecin prendre le change, & procéder comme si la chose étoit incontestable : on n'aura pas des inquiétudes sur l'issue, & on n'appréhendera point les effets d'un mal qui n'existe pas, d'une suppuration de la vessie ou d'un ulcere invétéré, qui font qu'on ne tarde guere à prononcer sur l'incurabilité prétendue d'une maladie qu'on n'a pas connue, qui peut en imposer par ses symptômes, & dont les apparences spécieuses donneroient lieu à des erreurs & des fautes manifestes, à des remedes peu convenables, & souvent nuisibles, tandis que la maladie, laissée à elle-même, aux soins de la sage nature, se termineroit peut-être très-heureusement.

Tous les raisonnemens en médecine ne persuadent guere, s'ils ne sont confirmés par des observations frappantes ; celle que je vais rapporter pourra servir à vérifier ce qu'ont rapporté MM. Lieutaud, Landeutte & Lallement, & sera la suite de ce que j'ai dit sur cette matiere dans le Journal de Médecine (*a*).

Un homme d'un tempérament phlegmatique, âgé d'environ soixante ans, après s'être échauffé dans un voyage qu'il fit, & s'être refroidi, se plaignit d'un rhume de poitrine, qui le fit beaucoup tousser, sans

(*a*) Tome XXX, page 26.

presque d'expectoration. Il se trouva bientôt soulagé du côté de la poitrine ; mais quelques jours ensuite il sentit une douleur des reins, qui s'étendoit le long du trajet des ureteres, & s'épanouissoit parmi la région de la vessie : elle fut presque aussi-tôt accompagnée de strangurie. Le peu d'urine qu'il rendoit fréquemment ne le soulageoit point. Le malade en perdit l'appétit ; le ventre n'étoit point libre, le pouls n'en étoit guere dérangé.... Je considérai cet état présent comme une strangurie ordinaire, & due à quelques graviers, d'autant plus que le malade avoit été taillé dans sa jeunesse ; & conséquemment, je crus devoir procurer de la détente par la saignée, que je fis réitérer au pied quelques jours ensuite ; le mettre à l'usage des diurétiques adoucissans, des lavemens & des fomentations.

Ces remedes généraux, quelques laxatifs ne changerent guere l'état du malade. Le cours des urines étoit plus ou moins gêné ; elles ne couloient qu'avec ardeur. Cette difficulté d'uriner duroit depuis plus de huit jours, lorsque la crudité des urines fit place à d'autres plus cuites, très-épaisses, qui ne couloient encore que très-douloureusement, & déposoient un sédiment copieux, blanc, muqueux, semblable à du blanc d'œuf, qui devint enfin puriforme, & eût fait croire que c'étoit vraiment du

pus si l'on eût pu juger qu'il dût avoir lieu. Le malade cependant se plaignoit toujours beaucoup des reins & du bas-ventre : on le soulageoit par des lavemens qu'on donnoit de tems en tems.

Dans ces circonstances j'ajoutai aux premiers remedes quelques *diurétiques vifs*, qui n'apportoient qu'un foible soulagement. Cette maladie étoit alors dans l'état d'excrétion, qui étoit toujours abondante ; cependant, quelques signes d'une saburre glaireuse nichée dans les premieres voies, me déterminerent d'autant plus à l'évacuer, qu'il me parut nécessaire de détourner de la vessie une partie de cette matiere morbifique qui la surchargeoit.

Les évacuations diminuerent les douleurs, quoique les urines continuassent à sortir, telles que je les ai décrites ; elles étoient d'une fétidité insoutenable, & le malade les rendoit plus facilement la nuit que le jour : il sentoit, disoit-il, quelque chose qui s'opposoit à leur libre cours.

Comme le malade avoit été taillé, & que les symptômes présens étoient des signes peu équivoques de la présence d'un calcul de la vessie, je voulus qu'on s'en assurât par la sonde, qui me rassura sur mes craintes. Le poids qu'il sentoit à l'orifice de la vessie quand il marchoit, me fit croire que l'abondance des matieres glaireuses

fournies par la nature, s'oppoſoit au paſſage des urines, & donnoit ce ſentiment de peſanteur ; car le malade étant couché, urinoit beaucoup mieux, & rendoit ſes urines toujours abondamment chargées de ces mucoſités fétides.

Dans cet état d'excrétion critique, il falloit aider la nature, & favoriſer la décharge de cette matiere morbifique. Les remedes qui pouvoient le mieux en favoriſer le cours, étoient ceux que l'expérience avoit accrédités dans les maladies des voies urinaires. Il n'étoit plus ici queſtion des diurétiques ſeulement adouciſſans. Les ſignes d'érétiſme, d'irritation, de crudité avoient cédé au tems, aux efforts de la nature, & à ces premiers remedes. Les diurétiques ſtimulans, tels que *l'ononis*, *l'éringium*, le *pareirabravas*, étoient bien ceux qui ſembloient mériter la préférence. L'uſage qu'il en fit ne parut guere diminuer ni accélérer l'évacuation de ces mucoſités. Il en étoit une autre qui, par ſa qualité ſpécifique, reconnue, & éprouvée par les expériences répétées du célébre de Haën (*a*), de M. Quer (*b*), & de bien d'autres Médecins habiles, paroiſſoit mériter la préférence;

(a) *Ratio medendi, cap.* 12, *pag* 192, *part.* 3, *cap.* 4, *pag.* 164, 192, &c.

(*b*) Diſſertation phyſique & botanique ſur la maladie néphrétique, & *l'uva urſi.*

c'étoit *l'uva ursi*. Le *raisin d'ours*, par sa vertu spécifique, devoit ici fortifier ces organes affoiblis par la grande abondance d'excrétion, & les garantir contre une affluence continuelle qu'entraîne après soi le relâchement, sur-tout dans un âge aussi avancé ; c'est pourquoi, en l'unissant à quelques diurétiques stimulans, je remplissois cette double indication. Il prit cette plante en décoction avec le nitre & la réglisse, pendant plus de dix jours : insensiblement l'abondance des matieres diminua, & le malade ne se plaignit plus du sentiment de pesanteur sur l'orifice de la vessie.

Comme, dans la force de la maladie, le sédiment des urines étoit d'une fétidité extrême & presque purulent, je crus devoir prescrire au malade l'usage d'un peu de baume de Copahu, à prendre de quatre heures en quatre heures, & d'insister sur la décoction diurétique.

Quoique l'excrétion des matieres muqueuses n'eût plus lieu, & que la fétidité des urines eût disparu, qu'il les eût rendues plus abondamment, l'appétit étoit totalement effacé, & les analeptiques ne rétablissoient guere ses forces. L'estomac avoit été trop long-tems abreuvé des boissons aqueuses ; son relâchement rendoit les digestions laborieuses & languissantes. Je crus donc devoir recourir à un remede sim-

ple & efficace, au *quinquina*, qui, uni à *l'uva urſi*, dont les principes, légérement aſtringens & amers, pouvoient également concourir avec le premier, à remplir la même indication, devoit donner plus d'activité aux ſucs digeſtifs, réhabiliter les fibres trop relâchées, ranimer ſes forces *coctrices*, & rendre ce viſcere moins *paſſif* dans le grand œuvre de la digeſtion. Une once *d'écorce du Pérou*, autant de *feuilles d'uva urſi* en poudre, & mis en électuaire, avec ſuffiſante quantité de ſirop de capillaire, ont ſuffi pour raccommoder l'eſtomac, en en prenant gros comme une noix muſcade deux fois le jour. Cette fluxion catarrhale de la veſſie, après avoir duré plus de quinze jours dans l'état de crudité, trois ſemaines & plus dans celui de coction & d'excrétion, diminua peu à peu, & les urines devinrent enfin naturelles. On ne doit pas abſolument attribuer à l'uſage des remedes le ſuccès de la cure ; il eſt vrai cependant qu'ils ont aidé la nature dans ſon ouvrage, & l'ont ſoutenue dans la ſuite, ſur-tout les toniques, qui ont du rapport avec les organes léſés & affoiblis, & ſans leſquels on verroit le cours d'humeurs perſiſter long-tems après la maladie déjà vaincue.

NOTA. Pendant le cours de la maladie, malgré l'abondance d'urines qu'il rendoit

chaque nuit, à proportion des boiſſons qu'il prenoit, le malade eut un œdeme à la jambe gauche fort notable : la cuiſſe participoit à l'infiltration ; peu à peu le membre s'eſt déſenflé, & la cuiſſe & la jambe droites ſe ſont infiltrées. L'œdeme de ces parties a été plus opiniâtre; cependant, à meſure qu'il s'eſt rétabli, l'enflure a diſparu.

OBSERVATION

Sur une hydropiſie aſcite, guérie par des embrocations d'huile d'olives, à laquelle on avoit mêlé de l'eſprit volatil de ſel ammoniac ; par M. DESGERAUD, Maître en chirurgie, Chirurgien de l'Abbaye royale de Jouare, près la Ferté-au-Col, en Brie.

Un jeune homme fut attaqué, au mois de Mars 1773, d'une inflammation de bas-ventre, qui le ſeptieme jour céda aux remedes preſcrits par M. Defrance, Docteur en médecine. Le malade demeura quelque tems bouffi, & ne voulut jamais s'aſtreindre au régime qui lui fut ordonné. Il eut une indigeſtion, pour laquelle je lui conſeillai, trois ou quatre jours après, une purgation qu'il refuſa : ce n'étoit pas pour ne point ſe purger, mais pour avoir recours à des purgatifs violens, qu'on laiſſe imprudemment entre les mains des femmes du bas

peuple, qui en font une meurtriere diſtribution, au prix modique de trois à quatre ſols. L'épurge & le pignon d'Inde, ſont toute la pharmacie de cette eſpece de charlatans, dont il ſeroit à ſouhaiter que les Magiſtrats réprimaſſent la coupable imprudence. La doſe du purgatif, adminiſtré par une bonne femme du village, fut ſi forte, que le jeune homme rendit le ſang avec abondance par les ſelles. L'hémorrhagie fut arrêtée, non ſans peine. Le malade a langui dix mois. Il a fait pendant ce tems là divers remedes, que des gens ſans études & ſans connoiſſance de l'art lui ont preſcrit. Enfin l'hydropiſie aſcite s'eſt formée ; la fluctuation étoit très-ſenſible ; les extrêmités étoient dans le maraſme. C'eſt alors que j'ai été appellé. J'ai employé pendant huit jours de ſuite les frictions avec l'huile d'olive, & ſans ſuccès. Je penſai qu'il étoit poſſible d'ajouter aux nouvelles découvertes : les frictions avec l'huile ne me paroiſſant pas aſſez actives, j'ai ajouté l'eſprit volatil de ſel ammoniac : au bout de quatre jours les urines couloient ſi abondamment, que l'épanchement étoit preſque totalement diſſipé, & que depuis plus de ſept ſemaines cet homme a repris ſes occupations ordinaires, ſans aucun veſtige du fâcheux état dans lequel ſon indocilité & des remedes mal adminitrés l'avoient plongé.

OBSERVATION

Sur l'opération de l'empyeme, par Monsieur LAPEYRE, *neveu, Chirurgien-Major du vaisseau* la Natalia.

L'empyeme est une opération connue de toutes les personnes de l'art ; tous les Auteurs qui ont écrit des traités de chirurgie la décrivent & la conseillent ; cependant elle est très-rarement pratiquée : il en faut attribuer la cause au défaut de symptômes qui indiquent clairement les cas dans lesquels le succès suivroit cette opération. Elle a été souvent infructueuse ; &, comme on ne sauroit s'assurer si celle qu'on se propose de faire ne le sera pas, on craint de se compromettre. Je ne peux m'empêcher de regarder cette crainte comme étant à la fois répréhensible & mal fondée.

Elle est répréhensible, en ce que l'empyeme étant une opération, qui n'est ni dangereuse par elle-même, ni excessivement douloureuse, le Chirurgien, dans l'incertitude du succès, ne risque que de se compromettre vis-à-vis du malade & des personnes qui lui sont attachées : or un pareil risque ne devroit jamais entrer en balance avec la possibilité de sauver la vie de celui même dont on s'expose à être blâmé.

La crainte de faire inutilement l'opération de l'empyeme me paroît mal fondée, parce que, quoique les ſymptômes qui l'indiquent ne ſoient pas auſſi lumineux qu'il ſeroit à déſirer qu'ils le fuſſent, ils ne ſont cependant pas auſſi obſcurs & auſſi incertains qu'on le croit trop communément, & les ſuccès dans cette opération ſont plus fréquens que ne le penſent beaucoup de Maîtres dans l'art. Ils le ſeroient encore ſans doute bien davantage, ſi l'opération étoit plus fréquente, ſi l'on n'attendoit pas à l'extrêmité pour la faire ; ſi on ne la tentoit pas comme une derniere reſſource, & comme un ſecours ſur lequel on compte très-peu, quand on n'en connoît plus aucun autre.

On peut conſulter ſur les ſymptômes indicatifs de l'empyeme le Traité de Samuel Sharp, ou plutôt ſes Recherches critiques ſur l'état préſent de la chirurgie. On lira, page 290, que cet Auteur avoue, qu'ayant lui-même toujours regardé l'empyeme comme une opération abſolument inutile, il a reconnu depuis qu'il y avoit des cas où elle pouvoit ſauver la vie des malades, & qu'on pourroit être conduit à la pratiquer par des ſymptômes ſur leſquels on peut compter.

M. Foubert, dans une Obſervation ſur un abſcès au poumon, rapportée page 365, &

ſuiv. du Tome I, part. 3, des Mémoires de l'Académie royale de chirurgie, fait aſſez connoître qu'il penſe, d'après l'inſpection de pluſieurs cadavres, qu'on auroit pu leur faire l'opération de l'empyeme avant la mort, que peut-être elle les en auroit préſervé; & lui-même l'auroit pratiquée dans le cas particulier qu'il rapporte, ſi l'avis de ſes confreres, fortifié par le mauvais état du malade, ne l'en eût empêché.

Je crois donc pouvoir conclure que l'empyeme n'étant une opération ni dangereuſe, ni douloureuſe, les ſymptômes qui l'indiquent, quoique manquant de toute la clarté néceſſaire, n'étant cependant pas inſuffiſans, le riſque enfin qui l'accompagne étant nul, & les ſuccès au moins poſſibles, dans un cas où il n'y a point d'autre reſſource à eſpérer; je crois, dis-je, que la prudence, l'humanité, le devoir des Maîtres de l'art exigent qu'on tente cette opération plus ſouvent qu'on ne le fait, & dans les cas où la théorie la conſeille à la pratique trop puſillanime à cet égard. Il me reſte à appuyer mes aſſertions par un exemple où le ſuccès a ſuivi l'opération.

Un fils de M. Sayet, Maître Chirurgien à Boynes en Gâtinois, âgé d'un an huit mois, fut attaqué, le 12 Juin dernier, d'une pleuréſie complete. Des circonſtances inutiles au rapport que je fais empêcherent

d'adminiſtrer ſur le champ les remedes néceſſaires. Le mal en prit des accoiſſemens rapides & violens. Le malade fut ſaigné le troiſieme jour ; la fievre & les autres ſymptômes diminuerent un peu, mais ils ne ſe diſſiperent pas. Ils ſe ralentirent enfin vers le dixieme jour, & furent remplacés par ceux qui indiquent une ſuppuration interne, & l'épanchement du pus dans la cavité gauche de la poitrine. L'enfant, qui ne quittoit qu'avec peine les bras maternels, ſe portoit toujours & ſe penchoit ſur le côté gauche. Si l'on eſſayoit de le redreſſer, il ſurvenoit une convulſion & un ris ſardonique dans la partie du viſage du même côté. La diete avoit été auſtere juſqu'à ce moment, & le malade n'avoit pris que de l'eau pendant les douze premiers jours ; on le ſoutint par la ſuite, en lui faiſant prendre de l'eau d'orge avec du lait. Il ne paroiſſoit aucune dilatation à la poitrine, ni aucune œdême à la peau. Ce qui avoit précédé, la fievre lente avec redoublement le ſoir, l'état de la reſpiration, la tendance de l'enfant à ſe porter du côté gauche, les convulſions qu'il éprouvoit en changeant de poſition, étoient les ſeuls ſymptômes qui indiquaſſent la néceſſité de l'opération. Cherchant une indication plus évidente, je conſeillai d'appliquer ſur la poitrine un cataplaſme fait avec la décoction des plantes

émollientes. Mon intention étoit, en produisant à la peau un relâchement général, de faire en sorte que le pus se portât vers la partie qui seroit libre, & qui parconséquent offriroit moins de résistance. Ce que j'avois prévu arriva. Le cataplasme fut appliqué le vingt-sixieme jour de la maladie; on le continua pendant plusieurs autres jours, & le quatrieme après qu'il eut commencé à être appliqué, il parut entre la cinquieme & la sixieme côte, à six lignes de distance de la partie antérieure du sternum, une tumeur contre nature : elle devint de la grosseur d'un œuf de perdrix. La peau qui la couvroit n'avoit ni perdu sa couleur naturelle, ni contracté d'œdeme : on y sentoit, en y appliquant la main, un battement assez fort. Je fis l'opération à l'endroit de nécessité, au trente-cinquieme jour de la maladie. Il en saillit, à l'ouverture, une quantité considérable de pus d'assez mauvaise qualité; c'étoit une sérosité rousseâtre : ce pus changea plusieurs fois de nature : d'abord sans odeur, il devint ensuite d'une fétidité insupportable; mais enfin je l'obtins blanc, d'une consistance convenable, & tel qu'il devoit être. Je fis pendant le traitement les injections détersives convenables. L'adhérence vers le bas de la poitrine étoit si considérable, qu'il ne pénétroit rien de la liqueur injectée vers le bas, que tout remon-

toit vers le haut, & ſortoit même en partie par la trachée-artere, après avoir été réſorbé par le poumon, & cauſoit au malade des quintes de toux les plus violentes. Mais tous ces accidens fâcheux ont enfin diſparu : les parties engorgées ont ſuppuré ; & le pus, ayant trouvé une iſſue, n'a point cauſé de ravages. Les ſubſtances délabrées ſe ſont régénérées, & le malade ſe trouve dans une heureuſe convaleſcence.

Le fait que je viens de rapporter eſt en général un exemple de plus à ajouter à ceux des cures obtenues par l'opération de l'empyeme. Mais j'en crois pouvoir conclure, en particulier, que l'empyeme peut réuſſir, même après une pleuréſie complete, cas qu'on n'admet guere ; que ce n'eſt pas avec raiſon qu'on ſe borneroit à faire cette opération dans l'endroit appellé communément lieu d'élection ; qu'en ſondant, pour ainſi dire, la nature, en lui facilitant de ſe porter vers un endroit où la réſiſtance ſeroit moindre, ce qu'on obtiendroit par l'uſage des cataplaſmes, qui embraſſeroient la poitrine, ſur les côtés & en devant, elle tendroit à pouſſer le pus vers cet endroit, elle indiqueroit elle-même le lieu où il faut opérer.

OBSERVATION

Sur la séparation d'une portion considérable de l'os du bras ; par M. OTERRAS, Correspondant de l'Académie royale de chirurgie de Paris, Maître en chirurgie, & un des Chirurgiens en Chef du grand hôpital de Geneve.

Jacqueline Gindre, de la paroiſſe de Martignen, au pays de Gex, âgée de quatorze ans, étant dans une vigne au mois d'Août 1772, chargée d'un plein tablier d'herbes, tomba de ſa hauteur ſur ſon bras, qui ſe trouva, m'a-t-elle dit, ſous ſon corps, ſans en avoir ſu déterminer préciſément la poſition : elle ſentit au moment de ſa chute une douleur aſſez vive, & crut entendre un bruit comme ſi quelque choſe s'étoit éclaté. La jeune fille ſe releva ; &, comme elle n'apperçut rien à ſon bras, ou qu'elle ne ſentit qu'un peu de douleur, elle continua à s'en ſervir, mais avec un peu plus de précaution. Le troiſieme jour, la douleur du bras avoit tellement augmenté, que la malade, qui s'en étoit ſervi juſqu'alors, fut obligée de le mettre dans une eſpece d'écharpe, & de garder le repos. Elle ſe fit viſiter par un Chirurgien d'un village voiſin, qui aſſura la malade qu'il n'y avoit rien dans ſon bras.

de dérangé : il lui conſeilla le repos, & l'application des herbes aromatiques.

Mais le ſoir du jour même de la viſite du Chirurgien, outre la douleur, il ſurvint du gonflement, de la tenſion & de la chaleur.

Vers le quinzieme jour après la chute, la malade ſe fit viſiter par une certaine femme qui faiſoit le métier de rhabilleuſe, qui lui dit qu'elle avoit le bras écharlé, (c'eſt ſon propre terme) c'eſt-à-dire qu'elle avoit une portion d'os éclatée. Cette femme appliqua deſſus le mal un emplâtre, & fit un bandage de ſa façon.

Vraiſemblablement l'état du bras prenoit tous les jours une tournure plus fâcheuſe. La malade cherchant toujours du ſoulagement, mais malheureuſement dans de mauvaiſes ſources, s'adreſſa à un autre charlatan, ou rhabilleur de Savoie, qui lui dit qu'elle avoit le bras gâté, lui appliqua quelque baume, & un bandage tant bien que mal. Malgré les ſoins du rhabilleur, l'enflure & l'inflammation du bras augmenterent; &, après bien des applications dirigées par l'ignorance, il ſe fit, environ quatre mois après l'époque de la maladie, trois ou quatre ouvertures à la partie moyenne du bras, d'où il ſortoit une ſuppuration ſanieuſe & ſéreuſe, mêlée à une matiere d'une véritable ſuppuration, &, au

rapport de la malade, quelques petits fragmens d'os. On pansa ces ouvertures ou ulceres avec des feuilles de plantain ; enfin il se forma successivement d'autres ouvertures à mesure que les premieres se fermoient.

Vers le quatorzieme mois de la maladie ou de l'accident de la malade, la partie supérieure du bras devint fort sensible & douloureuse ; & , quelque tems après , il se forma une ouverture fort considérable à cette partie , du côté interne , près de l'insertion du muscle grand pectoral : il se présenta par cette ouverture l'extrêmité d'une portion d'os. Malgré le mauvais état du bras de la malade , ses parens l'abandonnoient tranquillement aux soins de la nature, se contentant d'appliquer dessus les ulceres les feuilles de quelques plantes indiquées par le premier venu. Trois ou quatre mois se passerent , le bras toujours à peu près dans le même état. La suppuration étoit assez abondante , & la jeune fille prenoit courage , parce que son bras se raffermissoit, & qu'elle pouvoit faire , vers cette époque de sa maladie , quelque mouvement.

Cependant, lassé de voir que les ulceres fistuleux ne se guérissoient pas , & que la portion osseuse restoit toujours dans le même état , l'oncle de la malade me l'amena le 25 Mars 1774 , environ le dix-huitieme mois après sa chute.

Cette jeune fille avoit le corps en assez bon état ; elle étoit pleine de courage, malgré les douleurs & les suppurations qu'elle avoit soutenues depuis si long-tems. J'examinai son bras malade : il y avoit un peu de gonflement dans toute son étendue, & trois ouvertures fistuleuses situées, comme il a été dit, à la partie moyenne & inférieure du bras, par où il sortoit une matiere d'assez mauvaise qualité. Je n'ai point observé dans la suite qu'il en soit sorti aucun fragment d'os. Je portai mes recherches vers la partie supérieure du bras, où je vis un ulcere considérable, situé dans l'endroit ci-devant désigné, par l'ouverture duquel se présentoit, en maniere de pointe fort inégale, l'extrêmité d'une esquille ou portion d'os saillante en-dehors, de l'étendue d'environ trois lignes, d'une couleur noirâtre, environnée & soutenue par des chairs molles & fongueuses, comme il arrive ordinairement dans les cas de carie, ou de corps étrangers.

Après m'être instruit de toutes les circonstances, ainsi que je l'ai exposé ci-dessus, j'essayai d'ébranler avec mes doigts cette esquille : elle me parut vacillante, mais en même tems fort considérable. Après un moment de réflexion, je jugeai que la principale indication étoit de la retirer, s'il étoit possible, sans employer des moyens vio-

lens ; ce que je fis avec assez de facilité, sans autre secours que mes doigts, qui sont toujours les pinces les plus sûres : cette extraction fut suivie de l'issue de quelques gouttes de sang, & de peu de douleur.

Je fus surpris de voir une portion du cylindre entier du corps de l'humerus, de la longueur de trois pouces & quel-lignes, y compris quelques petits fragmens qui se sont détachés des extrêmités de la piece que je conserve ; extrêmités qui sont taillées à peu près en maniere de bec de plume à écrire, & hérissées de pointes. La partie moyenne de la piece exfoliée ou séparée de l'os du bras forme le cylindre entier : on y voit au milieu le grand canal de la moëlle ; la substance réticulaire en est détruite, & la compacte est comme rongée ou corrodée dans quelques endroits. L'extraction de cette grande portion de l'humérus laissa un grand vuide dans les chairs ; le bras n'étoit cependant racourci que d'environ deux pouces.

Pendant que la nature avoit travaillé à expulser la portion d'os exfoliée, devenue corps étranger, elle avoit aussi travaillé à la réunion ou soudure des pieces restantes & correspondantes de l'os du bras, tellement que, dans le tems même que j'enlevai le corps étranger, le bras avoit toute la solidité possible. Je trouvai l'endroit du

cal dans l'endroit, & jusqu'un peu au-dessous de l'attache du muscle deltoïde, sans pouvoir déterminer précisément la maniere dont les os sont arrangés.

Le bras n'a pas tout-à-fait sa forme naturelle; car, indépendamment qu'il est plus court que l'autre, il est comme arqué en dehors à sa partie supérieure: les mouvemens dans son articulation avec l'omoplate, s'exécutent avec la même facilité que du côté opposé; il n'y a que l'extension de l'avant-bras sur le bras qui conserve encore un peu de gêne ou de difficulté.

J'ai dit ci-devant que l'extraction de la piece d'os avoit laissé un grand vuide dans les chairs; en effet, à la faveur d'une sonde je trouvai un long trajet fistuleux qui, de l'ouverture supérieure qui avoit donné issue au corps étranger, alloit communiquer avec les autres ouvertures fistuleuses dont j'ai déjà parlé.

Soit en portant le stylet par les petites ouvertures ou par le grand sinus, je ne pus découvrir aucun point de dénudation dans les portions restantes de l'os du bras, par conséquent de carie, ni d'autres esquilles; la soudure des os réintégrés dans leur contact me parut très-solide, ainsi que je l'ai avancé.

Toutes ces circonstances favorables me firent juger que la nature, aidée des moyens

les plus ſimples, parviendroit en peu de tems à une parfaite guériſon, d'autant mieux que j'avois enlevé le principal obſtacle.

Je panſai la malade tout ſimplement avec de la charpie ſeche, très-douce, appliquée mollement, tant ſur l'ulcere par où étoit ſortie la piece oſſeuſe, que ſur les autres petites fiſtules, & un emplâtre par-deſſus, fait avec le diachylon mis ſous forme de cérat par le mêlange d'une petite quantité de bonne huile d'olives. Quelques compreſſes & un bandage convenable furent tout l'appareil : je fis ſoutenir le bras avec une écharpe, ainſi que l'avant-bras & la main ; je recommandai un régime de vie convenable, autant que les facultés des gens pauvres & l'habitude de vivre pouvoient le permettre.

La jeune fille reſta en ville juſqu'au lendemain, qu'elle vint me trouver pour ſe faire panſer: elle avoit bien paſſé la nuit, & ne ſouffroit plus certaines douleurs piquantes que lui procuroit le corps étranger. Les chairs fongueuſes s'étoient déjà bien affaiſſées ; j'en emportai une partie, & continuai le même panſement. Comme la malade, qui d'ailleurs ſe portoit bien, ne reſtoit qu'environ à une heure de chemin, je lui procurai de quoi ſe faire panſer tous les jours, & enſeignai à ſes parens la ma-

niere de le faire ; en sorte que la malade venoit chez moi une ou deux fois par semaine, & dans la suite, seulement tous les huit jours. L'état des choses a toujours été de mieux en mieux ; tous les vuides se sont remplis, la suppuration s'est peu à peu tarie, & les ulceres se sont cicatrisés d'une maniere solide, & cela par les mêmes moyens, excepté que j'ai employé deux ou trois fois la pierre infernale.

Tout ce grand désordre du bras malade a été réparé depuis le mois de Mars jusqu'au mois de Juin suivant, & cela avec tant d'avantage, que cette jeune fille se sert de son bras avec toute la facilité possible, & peut vâquer à son travail sans incommodité.

Par tout ce qui a suivi la chute de la malade & les accidens qui en ont résulté, on ne sauroit donner l'explication d'un si grand désordre, qu'en supposant que, lors de sa chute sur son bras, l'humérus a été fracturé en deux endroits différens, à la distance de la longueur de la piece qui s'en est séparée. Car pourroit-on penser qu'une simple contusion, quelque violente qu'on la suppose, ait pu produire le délabrement du tissu cellulaire, & la séparation de presque tout le corps de l'humérus ?

Non-seulement il est à croire qu'il y a eu fracture dans le cas dont nous parlons,

mais encore je penſe qu'elle a d'abord été ſans déplacement, ſoit que les muſcles aient pu ſoutenir les pieces fracturées dans leur état naturel pendant les deux premiers jours, ſoit, ce qui eſt plus probable, que la violence de la chute n'ait pas ſuffi pour déterminer complettement la fracture de l'os; mais enſuite les mouvemens forcés de la jeune fille, le défaut de ſoins & de précautions, auront enfin ſurmonté les réſiſtances qui tenoient les pieces encore en contact, & décidé la fracture. La difficulté, & même l'impoſſibilité qu'a eue la malade, le troiſieme jour de ſa chute, de ſe ſervir de ſon bras, la douleur, le gonflement qui ſont ſurvenus les huit premiers jours, rendent mon ſentiment plus que probable.

Le jugement du Chirurgien de village, qui viſita le troiſieme jour de ſon accident, ne doit point ſervir de regle, ni être de grand poids ſur la non-exiſtence des fractures, 1° parce que, ſans lui faire injuſtice, on peut douter de ſa capacité; 2° parce que vraiſemblablement dans ce tems, les pieces n'avoient pas encore perdu leur contact d'une maniere ſenſible, & que le Chirurgien n'aura pas mis en uſage les moyens propres à faire connoître les fractures.

Le témoignage de la rhabilleuſe & du rhabilleur, dont l'un dit que le bras eſt gâté, & l'autre écharlé, briſé en ſon langage

gage, écharlé, prouve beaucoup, si l'on fait attention à tout ce qui est arrivé, à l'habitude que ces sortes de gens ont, malgré leur ignorance.

Il me reste à donner succinctement l'explication de quelques autres phénomenes dont j'ai fait l'histoire, qui pourront jetter un plus grand jour sur la nature de la maladie, & être de quelque utilité.

Quoique la portion de l'os du bras, qui s'est séparée, se soit présentée à la partie supérieure du bras dans l'endroit ci-devant désigné, il ne suit pas delà que la fracture soit arrivée au-dessus du quart supérieur de l'humérus, mais bien plutôt depuis la partie inférieure du quart supérieur jusqu'à la partie moyenne de cet os.

On voit tous les jours de grands fragmens d'os séparés de leur tout, se faire jour dans des lieux éloignés de leur origine, à travers les endroits qui leur offrent le moins de résistance, & se frayer des routes dans le tissu cellulaire, en suivant le mouvement qui leur est communiqué par l'impulsion vitale & musculaire. Dans ce cas, la grande piece osseuse, une fois séparée d'entre les parties saines de l'os du bras par le décollement des muscles, la destruction du tissu cellulaire, la pourriture du périoste, se sera déviée sous la peau, y aura produit inflammation par son irritation & chaleur,

douleur, élévation, &c., & enfin la rupture par où une des extrêmités de la piece osseuse s'est fait jour. Faute des secours de l'art, elle a resté engagée dans les chairs l'espace d'environ trois ou quatre mois.

Si, dans le premier moment que j'ai vû la malade, j'ai trouvé son bras en très-mauvais état, mais néanmoins solide, avec peu de difformité, on ne peut l'attribuer qu'à ce que, lorsqu'une fois les deux extrêmités fracturées de l'humérus ont été dégagées & débarrassées du corps étranger, ces extrêmités, soit par la coopération des corps musculaires, soit par l'appareil que la malade tenoit sur son bras, quelque mal appliqué qu'il fût, & par le repos; ces extrêmités, dis-je, auront été à peu près rapprochées & soutenues dans cet état, & en même tems disposées à laisser couler ou suinter le suc nourricier ou lymphatique, osseux, qui fait la matiere du cal qui aura incrusté & soudé (qu'on me passe l'expression) les extrêmités rompues, & cela avec d'autant plus de facilité, que le sujet étoit jeune. Bien des Praticiens ont quelquefois eu occasion d'observer des calus dans le cas de fractures où l'art n'avoit point présidé; il est vrai que le plus souvent ces guérisons sont accompagnées de difformités.

Le bras malade ne s'étant raccourci que de deux pouces, quoique la piece exfoliée

en eût trois de longueur, ainſi qu'il a été dit, cela prouve, d'un côté, que les parties reſtantes ſe ſont rapprochées, & de l'autre, qu'elles n'ont pas été en contact immédiat, attendu que le raccourciſſement n'eſt pas en raiſon de l'étendue de la déperdition de ſubſtance de l'os ; ce qui ſuppoſe l'interpoſition du ſuc oſſeux, ou d'une eſpece de cal qui tient lieu d'une partie de la ſubſtance perdue, en ſuppoſant même que les bouts de l'os ne ſe ſont pas conſolidés tout-à-fait par l'extrêmité de leur ſurface, qui a dû être en pointe, ſelon la figure des extrêmités de la piece ſéparée.

Il n'eſt pas extrêmement rare de voir des os ſe conſolider, ou plutôt des fractures guérir, quoique les extrêmités des bouts fracturés reſtent éloignées de quelque diſtance : d'ailleurs, dans le cas dont je parle, il n'y avoit pas de muſcles propres à rapprocher & à faire chevaucher, comme l'on dit, les bouts fracturés : au contraire, le poids du bras, le peu de précautions qu'on a priſes, l'action des muſcles, ſur-tout du deltoïde attaché à la piece ſupérieure ; toutes ces cauſes tendoient plutôt à éloigner les bouts fracturés qu'à les rapprocher. Quoi qu'il en ſoit de ces explications, dont la préciſion n'influe guere pour la pratique, le bras malade avoit la plus grande ſolidité quand je l'ai examiné, dès le moment de la

fortie de la portion féparée, & il eft refté plus court que l'autre de deux pouces.

Les fractures mal réduites & mal dirigées de la jambe, celles des os des cuiffes, fur-tout fi l'os a été fracturé obliquement, peuvent donner lieu à ce que la jambe ou la cuiffe foit plus courte que la faine de quelques travers de doigt. Il n'eft pas rare de voir ces cas arriver; il en réfulte toujours difformité & difficulté dans la progreffion. Plufieurs font boiteux par cette caufe; mais le raccourciffement du bras n'a pas les mêmes inconvéniens; pourvu que l'articulation en foit libre, fes fonctions s'exécutent aifément; on ne fait peu ou point d'attention à la difformité, qui en effet eft peu fenfible en n'y voyant pas de fi près: auffi ai-je dit que la jeune fille fe fert de fon bras avec facilité.

La légere courbure en dehors de la partie fupérieure du bras, a vraifemblablement été l'effet de la force & de la contraction du mufcle deltoïde après le déplacement de la portion offeufe, qui aura entraîné le bout fupérieur de l'os fracturé & forcé à fe porter ainfi en dehors.

Malgré le grand défordre que l'os du bras à fouffert, on ne doit pas être furpris qu'il ait confervé la liberté de fes mouvemens, fi l'on fait attention qu'en fuppofant qu'il y ait eu fracture en deux endroits,

la supérieure n'est arrivée qu'au-dessous du quart supérieur de l'os du bras, ainsi qu'il a été dit; par conséquent l'articulation n'a point souffert, non plus que les principaux muscles moteurs du bras sur l'épaule. Tous ceux qui ont seulement l'idée de l'anatomie savent que ces muscles s'attachent au dessus du quart supérieur de l'os du bras, ou dans ses limites, avec la partie moyenne.

Il ne suffiroit pas d'avoir rapporté un cas particulier & assez rare, si l'on n'en tiroit des conséquences pour l'utilité de la pratique. Cette observation nous apprend, 1° de quelle importance il est pour les malades de s'adresser à des Chirurgiens éclairés, & de cesser d'être dupes de l'empirisme & de la mauvaise foi d'un essaim de rhabilleurs & rhabilleuses. 2° Comme je suis persuadé qu'il y a eu fracture après la chute, si elle eût été connue & traitée selon les regles de l'art, la guérison auroit été prompte, & il ne seroit point arrivé tant de maux. 3° La conduite que j'ai tenue dans le traitement d'un si grand mal a été simple, & conforme aux vues de la nature, persuadé que, les grands & petits fragmens d'os étant sortis, elle se suffiroit. 4° L'expérience m'a appris une infinité de fois qu'aussi bien en chirurgie qu'en médecine, il est beaucoup de cas où tout l'art doit se borner, non à porter le fer ou le

feu, mais à ſuivre la nature & ſes diſpoſitions, à faciliter ſa marche & ſes opérations, à obſerver avec un œil attentif & lumineux ſes procédés les plus ſimples, à pénétrer ſes intentions, même les plus cachées. 5° Enfin cette obſervation confirme de plus en plus les grandes reſſources de cette même nature. En effet, on voit un grand mal guérir ſans avoir été dirigé par l'art, une portion conſidérable de l'os du bras perdre la vie & toute communication avec les parties ſaines, ſe détacher & ſe faire jour à travers les parties molles, ſe jetter en partie au-dehors, tandis que les pieces majeures étayées & débarraſſées du corps qui leur eſt devenu étranger, s'affrontent, ſe conſolident ſans aucuns ſecours. Delà nous dirons en paſſant qu'il eſt ſouvent bien inutile de fatiguer les malades par des inciſions étendues & profondes dans les cas de carie, pour ſuivre des eſquilles ou des fragmens d'os, puiſqu'ordinairement la nature ſe ſuffit, ainſi que je l'ai fait remarquer dans quelques Obſervations que j'ai préſentées à l'Académie royale de Chirurgie.

OBSERVATION

Sur une plaie d'arme à feu, avec fracture du fémur à ſa partie inférieure, près ſes

condyles ; par M. CARLIER, Chirurgien à Fere en Tardenois.

Le 17 Octobre 1773 le nommé Sellier, Garde de M. Marquet, Seigneur de Mont-Saint-Pere, Receveur général des finances, reçut un coup de fusil, étant à la chasse dans la forêt de Barbillon ; M. Marquet fit aussi-tôt appeller au secours du blessé, outre M. Devaux, son Chirurgien ordinaire, MM. Galais & Gaillard, tous trois Maîtres en chirurgie de la ville de Château-Thierry. Ledit blessé étant revenu de sa premiere surprise, le supplia de me faire appeller conjointement avec ces Messieurs ; parce que je l'avois traité l'année précédente d'une autre plaie d'arme à feu à la main gauche, faite par le canon de son fusil, qui s'étoit crevé & avoit déchiré le muscle thénar dans toute sa largeur, en fracturant l'os du métacarpe, un peu au-dessous de son articulation avec l'index.

Je fus donc mandé, & j'arrivai à onze heures à Mont-Saint-Pere. J'allai à l'infirmerie du château, où le blessé avoit été transporté. Je le trouvai au lit, où M. Devaux l'avoit saigné une fois : il le saigna derechef, après quoi nous visitâmes la blessure, qui étoit à la partie inférieure latérale externe de la cuisse droite, à quatre travers

de doigt de ſon articulation avec la jambe. Quoiqu'il n'y eût pas plus de huit heures que l'accident fût arrivé, la cuiſſe étoit extraordinairement tuméfiée, & l'entrée de la balle (reſtée dans la partie) fermée au point de ne pouvoir y faire pénétrer la ſonde qu'avec peine.

Inſtruit que MM. Galais & Gaillard, qui s'en étoient retournés chez eux, devoient revenir le lendemain avec M. Pinçon, Chirurgien de M. le Marquis de Courtanvaux, je réſolus d'attendre leur arrivée pour profiter des lumieres de ces Meſſieurs dans un cas auſſi grave. Etant arrivés le lendemain, nous nous tranſportâmes tous enſemble où étoit le bleſſé : M. Pinçon introduiſit la ſonde avec aſſez de difficulté, néanmoins il parvint à en introduire environ quatre pouces. N'ayant point ſenti la balle, il laiſſa la ſonde; &, ayant conféré enſemble ſur le parti à prendre, nous convînmes unanimement de la néceſſité de dilater la plaie à ſa partie ſupérieure, afin de pouvoir procéder à l'extraction des corps étrangers, & nous nous décidâmes à ne la point dilater à ſa partie inférieure, afin de ménager la capſule articulaire. Juſque-là nous ne faiſions que ſoupçonner la fracture du fémur, parce que la cuiſſe avoit conſervé ſa rectitude naturelle; j'étois perſuadé cependant

de l'existence de cette fracture, la cuisse me paroissant plus courte que l'autre, & le pied tombant en dehors.

M. Pinçon ayant retiré de la plaie la sonde à bouton, y substitua la sonde cannelée, & fit une dilatation d'environ deux pouces : il fit l'extraction d'une petite portion de la balle, ou plutôt d'une lame de plomb très-mince, plate & arrondie ; &, continuant ses recherches avec le doigt *index*, il ne put extraire qu'une petite esquille longuete.

La fracture du fémur ne fut plus douteuse ; on pouvoit introduire le doigt *index* jusque dans la cavité médullaire, ce dont nous nous assurâmes tous en sondant la plaie alternativement. Comme il n'étoit pas possible de suivre plus loin le chemin de la balle, & en conséquence d'en faire l'extraction sans porter le bistouri vers des parties dont la section ne pouvoit avoir que des suites dangereuses, nous en demeurâmes là. Le blessé fut pansé avec la charpie seche : la jambe & la cuisse ayant été mises en situation, furent recouvertes d'une flanelle trempée dans une décoction émolliente, aiguisée d'un sixieme d'eau-de-vie : deux demi-cercles arrangés mirent la partie à l'abri de toute impression étrangere. Assurés de la fracture du fémur avec fracas, il n'y avoit guere d'espérance de sauver la

vie au bleſſé ſans lui emporter la cuiſſe ; mais, comme l'amputation eſt un remede extrême, que le bleſſé étoit d'un tempérament fort & vigoureux, nous nous décidâmes à la différer de quelques jours, pour y revenir ſi les accidens augmentoient ; ce à quoi on devoit s'attendre.

Le bleſſé perſiſtant dans la confiance qu'il avoit en moi, M. Marquet me chargea de le ſuivre. J'y retournai donc le lendemain 19 ; j'ôtai la charpie de la plaie, je la couvris de plumaſſeaux chargés d'un digeſtif animé, après avoir introduit au fond, juſque ſur l'os, un tampon mollet trempé dans la teinture de myrrhe & d'aloës : j'appliquai ſur la cuiſſe, aux environs de la plaie, les cataplaſmes fortifians, faits avec les quatre farines réſolutives & la poudre d'abſynthe, cuites dans de gros vin rouge, y ajoutant, au moment de l'application, quelques cuillerées d'huile d'hypéricum double.

Comme M. Devaux demeuroit à Mont-Saint-Pere, & que ma réſidence eſt à Fere en Tardenois, diſtant de trois lieues de cet endroit, je le priai de ſe charger des panſemens qui ſe faiſoient tous les vingt-quatre heures : ils furent continués de même juſqu'au 26, ſans aucune augmentation dans les accidens ; la tuméfaction de la cuiſſe étoit même un peu diminuée, le bleſſé

étoit ſans douleur & preſque ſans fievre.

Néanmoins M. Marquet, toujours inquiet ſur le ſort du bleſſé, & ne croyant pas pouvoir trop multiplier les ſecours, fit appeller M. Mertrud, Maître en chirurgie de Paris, qui, après avoir vu le bleſſé, ne jugeant point l'amputation à propos, ſe décida pour une ample dilatation, & beaucoup plus profonde que la premiere, ſans doute à deſſein de débrider plus efficacement l'aponévroſe du *faſcia lata*, ainſi que le périoſte, de même que pour faire, à quelque prix que ce fût, l'extraction de la balle, ainſi que des parties d'os rompues, qui, en reſtant dans la plaie, ſe feroient toujours oppoſées à la réunion des chairs; mais après avoir dilaté haut & bas & en travers, ſans ménager le corps des muſcles, une ramification de l'artere muſculaire externe s'étant rencontrée ſous le tranchant du biſtouri, donna lieu à une hémorrhagie conſidérable, qui força M. Mertrud à terminer ſon opération par remplir cette grande plaie de charpie : malgré cela, le ſang n'ayant ceſſé de donner depuis deux heures après midi juſqu'au ſoir, on fut obligé d'adminiſtrer le bleſſé, qui étoit dans un triſte état; il ne dormit point la nuit, les douleurs furent énormes : ce fut la premiere qu'il paſſa ſans dormir depuis ſon accident.

Le lendemain de l'opération la jambe

ſe trouva couverte de phlyctenes ; je la couvris de flanelle trempée dans l'eau-de-vie camphrée.

Au bout de deux fois vingt-quatre heures on leva l'appareil, & on ôta de la plaie toute cette charpie à demi-pourrie ; je la remplaçai par des plumaſſeaux chargés de digeſtifs, après avoir porté ſur les extrêmités fracturées un tampon de charpie imbibée de térébenthine de Veniſe.

Les panſemens furent continués de même juſqu'au premier Novembre : alors les plaies furent panſées avec un onguent que je compoſai de ſtyrax, colophone, térébenthine, baume nervin, cire jaune, huile d'hypéricum double & de baume noir du Pérou.

Le bleſſé fut mis à l'uſage de la décoction de quinquina, ſuivant l'ordonnance de M. Mertrud : malgré cela la fievre ſurvint ; la ſuppuration, de mauvaiſe qualité, devint très-abondante, la cuiſſe & la jambe tuméfiées & œdémateuſes. Je continuai l'application de la flanelle imbibée d'eau-de-vie camphrée ſur toutes ces parties, & le bleſſé fut panſé deux fois par jour. Le premier Fevrier, ſe trouvant un peu mieux, il demanda à être tranſporté à Beuvarde, lieu de ſa demeure, à une lieue & demie de Mont-Saint-Pere. Comme ce voyage, qu'il ſupporta aſſez bien, le rapprochoit de moi, j'allai le panſer tous les jours : les bords de

la grande plaie se cicatriserent insensiblement ; mais les extrêmités fracturées, qui jusqu'à la derniere dilatation s'étoient tenues appuyées l'une sur l'autre, se quitterent depuis, & glisserent l'une à côté de l'autre ; savoir, l'extrêmité supérieure tenant aux trochanters, vers la partie latérale interne de la cuisse, & l'inférieure tenant aux condyles latéralement & postérieurement à celle-là ; & au mois d'Avril ladite extrêmité supérieure ouvrit les tégumens latéralement & supérieurement à la rotule, vers la partie interne de la cuisse. Dès que je la vis paroître, je la mis à découvert dans toute sa largeur, qui étoit d'environ deux pouces ; elle me parut taillée en bec de flûte, & très-tranchante : je la touchai légérement avec le beurre d'antimoine, n'ayant point d'eau mercurielle, & la couvris ensuite de plumasseaux chargés de poudre de myrrhe & d'aloës incorporés avec le baume noir du Pérou ; un emplâtre d'onguent de styrax couvroit le tout. Je continuai ce pansement jusqu'au 10 du mois d'Août, & j'essayai alors d'ébranler ladite extrêmité, à laquelle il s'étoit fait une rainure qui la partageoit en deux : je fis ce même jour l'extraction de la portion latérale externe, longue & large d'un pouce ; je ne fis l'extraction de la portion latérale interne que le 14. Cette portion a deux pouces & demi de

long, ſur un pouce de large à ſa baſe, qui eſt toute cellulaire, à laquelle tient une portion du réſeau qui ſert de ſoutien à la moëlle; elle n'a que quatre lignes de large à ſa partie ſupérieure : toutes deux ſe ſont conſervées exactement ſaines. Après l'extraction de ces deux portions d'os je remplis le vuide de charpie ſeche, & panſai les bords avec l'onguent de ſtyrax; deux jours après j'abandonnai la charpie, & je conduiſis la plaie à cicatrice avec le pompholix.

J'avois toujours une ſuppuration abondante à la premiere plaie; j'abandonnai vers le mois d'Avril la tente que j'y avois entretenue juſqu'alors. Différens dépôts ſe formerent ſucceſſivement entre les tendons fléchiſſeurs de la jambe; pluſieurs portions de ces tendons s'en ſéparerent : je fis, par l'ouverture d'un de ces dépôts, l'extraction d'un demi-globe de la balle, & par d'autres de petites eſquilles. Un dépôt ſe forma à la face interne de la cuiſſe; & après l'avoir ouvert il en ſortit une petite eſquille de l'extrêmité inférieure du fémur, tenant aux condyles.

J'eus ſoin pendant tout le cours du traitement d'entretenir les forces du bleſſé par un régime de vie analeptique; je lui permis l'uſage des alimens ſolides, & du vin à la doſe d'une demi-bouteille par jour,

quand la fievre ſe relâcha : je fis uſage des lavemens pour entretenir le ventre libre ; j'employai de tems en tems les purgatifs, quelquefois les vomitifs, ſuivant l'indication.

Il ſe fit différens reflux de matiere purulente pendant le cours de la guériſon : la fievre ſurvenoit, une diarrhée ſalutaire la terminoit : l'éryſipele étoit toujours le prélude de cette fievre, & l'engorgement, ainſi que la douleur à la glande inguinale, me l'annonçoit ; alors je réduiſois mon bleſſé aux bouillons & à la tiſane pour toute nourriture.

Malgré le délabrement de preſque tout le tour de la partie inférieure de la cuiſſe, ſon engorgement œdémateux, ainſi que celui de la jambe & du pied, les deux extrêmités du fémur fracturé ſe ſouderent par un cal latéral ; & le bleſſé qui fait le ſujet de cette obſervation marche depuis un mois, aidé de deux béquilles.

Il appuie toutes les parties de ſon pied à terre, au moyen d'un ſoulier dont la ſemelle eſt plus de deux pouces plus haute que celle des ſouliers ordinaires, le talon à proportion ; enfin l'engorgement œdémateux, tant de la cuiſſe que de la jambe & du pied, qui a toujours été le même, malgré l'uſage continuel du vin aromatique, aiguiſé d'eſprit de vin camphré, s'eſt diſſipé à cette

époque ; & il ne lui reste d'une blessure si considérable que deux petits sinus, un à la face interne de la cuisse, à trois travers de doigt de son articulation avec la jambe, & l'autre à la face externe où étoit l'entrée de la balle.

Cette Observation servira à prouver que la fracture du fémur avec fracas n'est point une indication suffisante pour se décider à l'amputation de la cuisse, & que la nature a souvent des ressources qui nous sont inconnues lorsqu'elle n'est point contrariée par des secours mal entendus.

MÉMOIRE

Sur une amputation naturelle de la jambe, avec des réflexions sur quelques autres cas relatifs à l'amputation ; par M. PUJOL, Docteur en médecine, & Médecin de l'Hôtel-Dieu de Castres.

L'amputation est une de ces opérations terribles dont le nom seul fait frémir. Selon le sage Dionis (*a*) aucun Artiste *ne la fait jamais sans trembler ;* le célebre Tissot (*b*) a formé des vœux pour qu'elle soit abso-

[*a*] DIONIS, Cours d'opérations, commenté par la Faye, page 733.

[*b*] Préface à sa traduction de la these de M. Bilguer.

lument bannie de la chirugie. Si cette exclusion totale a paru avec quelque raiſon trop générale à l'illuſtre Chef de la chirurgie Françoiſe (*a*), du moins faut-il accorder à M. Bilguer qu'il eſt très-peu de cas où ce ſecours violent & douteux doive être admis, & où les dangers qu'entraîne après elle l'amputation ne ſoient ſupérieurs, ou pour le moins égaux aux dangers de la maladie qu'on veut guérir. La nature a des reſſources ſur leſquelles on ne compte pas toujours aſſez; dans les cas les plus graves ne ſeroit-il pas du moins prudent & même néceſſaire d'eſſayer avant tout ce qu'on doit attendre de ſes efforts, ſecondés d'un bon traitement & de tout ce qui peut les rendre efficaces? C'étoit-là la marche que le pere de la médecine preſcrivoit à la chirurgie: *Quæ medicamenta non ſanant, ferrum ſanat.* Je m'applaudis d'avoir ſuivi cette ſage méthode auprès du malade qui fait le ſujet de l'Obſervation ſuivante.

Sur la fin de Septembre 1773, ayant été appellé au lieu de Saint-Baudile, diſtant de Caſtres d'environ trois lieues, j'eus occaſion de voir dans la paroiſſe un miſérable payſan, âgé de trente ans, d'un tempérament robuſte, & qui, à la ſuite d'une fievre maligne mal traitée, avoit eu la jambe

[*a*] Mémoires de l'Académie de chirurgie, Tome IV.

droite attaquée d'une gangrene critique. Vers le vingt-unieme jour de la maladie il avoit paru ſur l'extrêmité du pied une rougeur éryſipélateuſe très-vive, avec grande douleur, & ſans preſque aucune tuméfaction; le mal gagna peu-à-peu le reſte du pied, s'étendit ſur toute la jambe, & s'arrêta enfin circulairement à quatre travers de doigt au deſſous du genou. On appliqua au haſard ſur la partie des cataplaſmes émolliens; la jambe tomba en mortification, & le ſphacele fut bientôt complet : alors les tégumens & les chairs commencerent à ſe détacher; les os du pied tomberent les uns après les autres, le mort ſe ſépara du vif dans la partie où la gangrene s'étoit fixée; & après la dénudation totale des os de la jambe on vit une plaie égale, & qui ſembloit avoir été faite par une inciſion circulaire, portée perpendiculairement ſur les os.

Ce fut dans ce dernier état, & quinze jours après la chûte totale du pied & des eſchares, que je vis ce malheureux. Les bords de la plaie étoient pâles, gonflés, & abreuvés d'une ſéroſité ichoreuſe qui couloit avec abondance; ce gonflement occupoit les tégumens, & montoit à deux travers de doigt au-delà du genou; le pouls étoit foible & fréquent, le malade éprouvoit des friſſons irréguliers & des ſueurs nocturnes:

d'ailleurs la maigreur étoit extrême, & les forces grandement abattues. On le panſoit fort ſimplement avec des linges trempés dans le vin chaud, & on laiſſoit à l'air toute la partie des os au-deſſous de la plaie. Il eſſayoit de marcher de tems en tems, en appuyant l'aiſſelle droite ſur une béquille qui lui tenoit lieu de jambe : c'étoit alors une choſe horrible à voir que ces os noirs & pendans, qui n'avoient d'autre mouvement que l'agitation de la cuiſſe.

Ce ſpectacle me pénétra d'effroi & de compaſſion. D'un côté, l'amputation étoit un ſecours auquel le malade me ſembloit incapable de réſiſter ; d'un autre côté, la fievre lente qu'entretenoit la réſorbtion continuelle des matieres paroiſſoit de nature à ne pas le laiſſer vivre long-tems ; en ſorte que je reſtai quelque tems dans le plus grand embarras, ne ſachant quel parti prendre dans de ſi fâcheuſes extrêmités. Devois-je haſarder l'amputation, comptant ſur la bonne conſtitution naturelle du malade ? ou bien devois-je me contenter de lui indiquer une meilleure méthode de traitement, attendant de la nature une ſéparation tardive des os altérés ? Je voulus ſonder ſon courage ; la confiance du malade concourt puiſſamment au ſuccès des grandes opérations ; mais au ſeul mot d'amputation, le malade s'écria qu'il aimoit mieux

mourir que de livrer ſa jambe à aucun inſtrument. Ces proteſtations me déciderent à lui propoſer de ſe laiſſer retrancher ſeulement la partie des os qui débordoit la plaie, attendu que ces os me paroiſſoient aſſez ſains au-deſſus ; il m'aſſura encore qu'il aimoit mieux attendre tranquillement la mort, quoique je lui euſſe proteſté que cette opération n'avoit rien de difficile ni de douloureux. Je me vis donc forcé de me borner au parti de l'expectation ; je lui preſcrivis un régime doux, analeptique & rafraîchiſſant, un léger minoratif, & après cela un uſage long-tems ſoutenu d'une forte décoction de quinquina ; remede que j'ai ſouvent éprouvé, ſoit pour améliorer les ſuppurations ſéreuſes, ſoit pour préſerver les humeurs de l'infection des miaſmes gangréneux, ſoit enfin pour ſuſpendre la dégénération putride du ſang dans les réſorbtions purulentes. Quant aux panſemens, voici la méthode ſimple que je lui laiſſai. On devoit d'abord toucher les os deux fois le jour dans toute leur circonférence, & immédiatement au-deſſous de la plaie, avec un pinceau de linge trempé dans l'eau mercurielle ; j'ordonnois tout de ſuite d'appliquer ſur les chairs des bourdonnets couverts d'un digeſtif animé : il falloit contenir ces bourdonnets avec de larges compreſſes percées vers leur milieu, pour y

laisser passer les os altérés ; & enfin je voulois qu'on couvrît tous les environs du genou avec des linges trempés dans de bon vin chaud ou de l'eau-de-vie ; je terminai cette consultation charitable, en exhortant les parens à me donner des nouvelles du malade.

J'appris bientôt que, par l'usage de ces secours, les choses changoient de face de jour en jour ; la tuméfaction des tégumens diminua, la plaie devint plus rouge & plus animée, le pus fut moins abondant & acquit de la consistance ; le malade mangea mieux, & les frissons, de même que les sueurs nocturnes, avoient déjà disparu quinze jours après, au point que les forces commençoient sensiblement à se rétablir. Cependant, sur le détail qu'on me fit alors de l'état de la plaie, je ne pus voir encore aucune marque d'une exfoliation prochaine.

Ce fut vers ce même tems qu'il arriva au malade un de ces accidens que je n'avois pu prévoir, & qui termina la guérison beaucoup plutôt que je n'eusse jamais osé l'espérer. Sa béquille glissa sur le plancher, tandis qu'il vouloit se promener dans la chambre ; il tomba, & pendant la chute le poids du corps ayant porté sur l'extrêmité inférieure des os découverts, il se fit une luxation incomplete au genou : les ligamens articulaires ayant été long-tems

abreuvés par la sérosité qui regorgeoit auparavant dans les environs en avoient été sans doute relâchés ; ce qui rendit plus facile le déplacement. Quoi qu'il en soit, cette chute fut suivie d'un engorgement inflammatoire dans l'articulation ; la suppuration, qui en fut la suite, consuma peu-à-peu les ligamens ; les os commencerent alors à s'ébranler ; & , la tête de ces os étant enfin devenue libre, le malade parvint à les arracher sans efforts & tous entiers. Depuis cette époque la plaie, livrée aux pansemens les plus simples, alla toujours de mieux en mieux ; dans moins de deux mois la cicatrice fut parfaite, & l'extrêmité inférieure du fémur se trouva recouverte par un moignon beaucoup plus parfait qu'on n'eût pu l'espérer après l'amputation la plus heureuse.

Qu'on me permette là-dessus quelques Réflexions. Vu l'état où le bon pansement & l'usage interne du quinquina mit d'abord la plaie, ne devois-je pas me féciliter de n'avoir pas insisté sur l'amputation ? Je regarde comme une chose certaine que, sans l'accident imprévu, qui fit détacher les os à l'articulation, j'aurois eu tôt ou tard le plaisir d'obtenir une exfoliation qui eût également mis le comble à la guérison. Il est vrai que, dans des circonstances analogues, une section prompte & artificielle épargne bien des longueurs, & bien des travaux à la

nature ; je l'aurois déſirée cette ſection, qui devient ſouvent néceſſaire après les amputations, ſur-tout lorſqu'elles n'ont pas été bien faites.

Il n'y avoit pas long-tems que j'avois été témoin des triſtes ſuites de l'omiſſion de cette opération facile, & qui n'expoſe d'ailleurs à aucun inconvénient. Un enfant de ſeize ans eut la jambe écraſée par une pierre, à quelques lieues de Caſtres. Le Chirurgien de notre Hôtel-Dieu y fut mandé ; la gangrene, dit-il, avoit ſuivi la partie, & montoit même à quatre travers de doigt au-deſſus du genou ; il amputa le fémur à trois travers de doigt ſeulement de cette articulation, c'eſt-à-dire dans la gangrene même. Cette faute fut ſuivie de la ſaillie de l'os de près d'un pouce ; l'enfant fut porté dans peu à l'hôpital, où j'eus occaſion de lui donner mes ſoins ; il eut à eſſuyer pluſieurs fievres de mauvais caractere, qui le mirent trois fois à toute extrêmité, & qui venoient tant de la réſorbtion du pus que de la mauvaiſe qualité de l'air, & du défaut d'exercice. Il ne ſortit qu'au bout de neuf mois imparfaitement guéri de ſa plaie : une partie de l'os ſaillant étoit tombée à la fin par exfoliation ; l'autre ſe recouvrit d'une légere couche de grains charnus, dont les extrêmités, venant à ſe deſſécher, formerent une pellicule mince qui ſe déchiroit,

& qui se déchire encore au moindre contact, inconvénient qui rend impossible l'usage de la jambe de bois. J'aurois voulu que l'on fît d'abord la section du bout d'os excédent, selon la méthode de Fabrice d'Aquapendente (*a*), tant exaltée par MM. Veyret & Louis (*b*) : il est bien assuré que cette petite opération eût rendu la cure plus prompte & plus parfaite.

Je ne m'arrêterai pas à faire voir que la gangrene n'étoit point ici un motif suffisant pour exposer le malade à l'amputation ; mais, pour en revenir à ma premiere observation, si dans un cas si terrible la nature, aidée par les remedes appropriés, a pu se suffire à elle-même, ne seroit-on pas tenté de douter avec quelque fondement s'il existe réellement des cas où l'on puisse hasarder sans scrupule une opération aussi dangereuse. J'ai vu plusieurs personnes conserver leurs membres, en demandant aux Chirurgiens des délais qu'ils avoient peine à accorder ; pendant ces délais les choses changeoient en mieux ; & l'opération devenoit inutile.

Une jeune demoiselle, entr'autres, eut une fracture complete des os de l'avant-bras ; on remet la fracture, & on serre trop le

[a] *Pentateuchi, lib. 2, de sphaceli curatione.*
[b] Mémoire de l'Académie de chirurgie, Tome III.

le bandage ; la gangrene attaque la main & tout l'avant-bras, jusqu'au coude. Je suis appellé, j'emploie intérieurement le quinquina ; on fait les scarifications convenables, & on applique les topiques anti-gangréneux : les eschares se séparent, les doigts déjà sphacelés tombent tous ; le reste est conservé, & la malade s'estime d'autant plus heureuse d'avoir évité l'amputation dont elle étoit menacée, qu'elle a appris à tricoter facilement avec la paume de la main, armée seulement de la premiere phalange du pouce.

Le nommé Benazet, garçon de quinze ans, eut, il n'y a que fort peu de tems, le bras écrasé sous la roue d'une charrette : on trouve l'os moulu à l'endroit du coup, & les muscles réduits comme en bouillie, sans pourtant aucune entamure des tégumens ; on fait à ce bras les pansemens, & on lui donne la situation convenable. Sur ces entrefaites, un des Chirurgiens appellés se hâte de proposer l'amputation, comme indispensable. Les parens alarmés à cette proposition, & attribuant à tous les Chirurgiens la façon de penser d'un seul, font venir un rhabilleur grossier, qui ne changea rien à la situation du membre, & qui n'y fit que quelques applications mal assorties. Cependant, à la grande honte de la chirurgie de Castres, il eut dans le public la

gloire d'avoir conſervé à cet enfant chéri le bras & la vie : exemple remarquable que la nature n'a pas toujours beſoin de tous nos ſecours, & qu'elle ſait ſouvent ſans nous, & malgré nous, opérer ſes prodiges. Il faut pourtant en général bien des connoiſſances & de la ſagacité pour traiter les grandes fractures ; ce n'eſt ſouvent qu'après les plus grands efforts & la plus grande patience que l'art parvient à conſerver les membres griévement bleſſés : les circonſtances peuvent exiger quelquefois des moyens pénibles & douloureux ; mais il faut diſtinguer les ſages efforts de l'art des tentatives téméraires & ridicules de l'ignorance.

Il y a environ neuf ans qu'un neveu du nommé Seguier, Maçon de cette ville, eut, comme l'enfant précédent, le bras écraſé par une charrette. On déſeſpéroit de pouvoir conſerver ce bras, tant le fracas étoit conſidérable. Alors le même Chirurgien dont il a été parlé, auſſi hardi à conſerver qu'à retrancher, ſe préſenta pour ſe charger de cette cure ; &, pour retenir en place les pieces fracturées ſans le ſecours d'aucun appareil difficile & embarraſſant, il fit des ſections profondes & longitudinales aux parties molles, & introduiſit immédiatement autour de l'os, & en perçant les chairs, des fils d'archal, dont il forma pluſieurs anneaux ; il embraſſa les éclats de l'os dans ces an-

neaux peu délicats, dont il eut ſoin de bien tordre entr'elles les extrêmités. Cette belle manœuvre eut les ſuites auxquelles on devoit s'attendre ; l'inflammation & la gangrene, dont le malade mourut deux jours après. Des perſonnes préocupées de la néceſſité de l'amputation dans ce ſujet, regarderent ſa mort comme une preuve de la bonté de leur déciſion : quelle erreur ! Il falloit réfréner l'audace du guériſſeur, traiter la plaie ſelon les regles de l'art ; ce n'eſt qu'à ce prix qu'on pouvoit eſpérer de conſerver le malade ſans l'amputer.

Je connois un Gendarme de cette ville, qui, ayant reçu un coup de fuſil qui avoit fracaſſé les os de l'avant-bras, faillit à être la victime de la manœuvre des fils d'archal. Heureuſement pour lui deux habiles Chirurgiens s'oppoſerent vivement à cette boucherie, & ils eurent la ſatisfaction de guérir dans peu & parfaitement cette grande plaie.

Heureux les malades qui tombent entre les mains d'un Chirurgien inſtruit & humain ! Le fer & le feu ſont des remedes violens & cruels, qu'il ne met en uſage qu'après avoir épuiſé toutes les autres reſſources, ou tout au plus lorſqu'il voit qu'elles ſont évidemment inſuffiſantes : le ſot orgueil ni le vil intérêt n'ont point de priſe ſur ſon ame bienfaiſante. Le public, dupe toujours de

ce qui l'éblouit, ne cessera-t-il point de donner sa confiance à ces singes de l'art, d'autant plus entreprenans qu'ils ont moins de lumieres, & qui ne peuvent faire parade que d'un peu de dextérité acquise par l'habitude qu'ils ont de trancher à tout propos! Je les comparerois à ces habiles charlatans qui enlevent plus lestement une bonne dent, qu'un bon Chirurgien n'en arrache une mauvaise.

LETTRE

*A M. ***, sur les bandages pour contenir les hernies inguinales; par M. JUVILLE, Expert-Herniaire, reçu au College royal de chirurgie de Paris.*

Vous êtes surpris, Monsieur, que les bandages pour contenir les hernies soient encore si loin de la perfection, tandis que toutes les autres parties de la chirurgie ont fait des progrès si rapides dans ce siecle: on attribue cela au défaut de connoissances de ceux qui s'occupent de la construction de ces machines. Pour les perfectionner, il faudroit que le Mécanicien se joignît à l'Anatomiste, ou, pour mieux dire, il faudroit que l'Artiste possédât ces deux sciences, & qu'elles lui servissent de guide dans la construction de ses bandages; avec leur

ſecours il pourroit les conduire vers la perfection.

Occupé de cette branche de la chirurgie pendant long-tems par goût, j'ai été dans la ſuite forcé de m'y livrer par néceſſité, à l'occaſion d'une hernie qui me ſurvint, qui ne peut être contenue par aucun bandage connu ; cela m'obligea de faire ſur cette matiere les réflexions que ma maladie rendoit néceſſaires. La nature nous rend induſtrieux pour nous délivrer de nos maux ; elle me ſervit de guide dans la conſtruction de mes premiers bandages. Les différens effets qu'ils produiſirent ſur moi me mirent dans le cas d'y faire des corrections, & je les rendis enfin propres à contenir ma hernie ſans incommodité. Ce ſuccès, joint aux éloges que pluſieurs gens de l'art accorderent à mes machines, m'engagerent à me livrer plus particuliérement à l'étude de tout ce qui eſt relatif à la chirurgie herniaire. Le réſultat de cette étude, joint à une heureuſe expérience que j'ai faite de mes bandages, m'ont mis dans le cas de faire des recherches, & les réflexions que je vais ſoumettre à votre jugement, Monſieur. J'ai cru devoir entrer dans ce détail préliminaire, afin de détruire, s'il eſt poſſible, » le préjugé qu'on cherche à accré» diter contre moi. Ce préjugé eſt ſi fort, » qu'un Médecin qui jouit ici de la plus

» grande réputation disoit : *mais où cet*
» *homme a-t-il appris à faire des banda-*
» *ges ?* Voila sa production, lui répon-
» dit-on ; jugez-le d'après elle. L'inspection
» de mon bandage le décide à la fin en sa
» faveur. «

Quoique les bandages non élastiques aient encore quelques partisans, presque tous les bons Praticiens donnent la préférence à ceux qui sont élastiques : nous allons nous occuper de ces derniers. On peut faire évanouir tous les inconvéniens qu'on leur impute, & les employer utilement dans tous les cas, 1° en les rendant bien lians dans toute leur étendue ; 2° en leur donnant un ressort proportionné à la force qui détermine l'issue des visceres.

Il est essentiel de donner aux bandages une forme relative à celle des parties sur lesquelles ils doivent être appliqués : prenons le bandage inguinal pour exemple. Il doit appuyer à plat, dans toute son étendue, sur des surfaces inclinées en différens sens ; il faut par conséquent qu'il soit différemment contourné dans plusieurs points de son étendue, pour qu'il puisse s'adapter exactement sur les parties qui lui répondent, & s'y fixer invariablement.

On ne peut point remédier aux vices de la forme des bandages en les serrant fortement, ou en les pliant sur le genou,

comme quelques Auteurs le conſeillent. Lorſqu'on les ſerre trop ils deviennent incommodes, & ſouvent dangereux, en ce qu'ils peuvent contondre les parties, les excorier, & y produire la gangrene. D'ailleurs le corps du bandage comprime alors beaucoup dans quelques points; cette compreſſion abſorbe une partie de ſon reſſort : plus ces points de compreſſion ſéront multipliés, plus le reſſort du bandage ſera abſorbé, & moins il aura d'effet ſur l'anneau, qui eſt le lieu où doit réſider toute ſa force agiſſante.

La plupart des bandages appuient beaucoup ſur l'épine antérieure & ſupérieure des os des îles : alors leurs révolutions ne ſe font que depuis cette épine juſqu'à l'anneau, en ſorte que tout le reſſort du reſte du bandage devient inutile. Outre la douleur que cela produit, il arrive que la compreſſion de la pelote n'eſt pas ſuffiſante pour contenir les hernies; cela fait encore varier la direction de cette compreſſion, ce qui empêche la pelote d'être exactement appliquée ſur tous les points de la circonférence de l'anneau : la ſomme de ſa réſiſtance ne ſe trouvant pas également répartie ſur toute ſon étendue, fait qu'elle permet l'iſſue des viſceres dans les points où cette réſiſtance eſt la plus foible.

Comme le grand baſſin eſt elliptique, il faut que le corps du bandage ait la même

figure, afin qu'il porte également ſur tous les points de ſon étendue; la partie de cette machine, qu'on nomme le collet, doit tendre à rentrer vers ſon centre; cette figure doit être différente, à proportion que celle du baſſin s'éloigne de la naturelle; les os des îles ſont ſouvent déjettés en dehors ou en dedans, cela augmente ou diminue la circonférence, & change la figure naturelle du baſſin; il eſt auſſi ſouvent incliné à droite ou à gauche dans les perſonnes difformes ou boiteuſes : tout cela doit apporter quelque différence dans la figure du bandage, pour qu'il puiſſe produire un bon effet dans tous les cas.

Nous donnons aux corps de nos bandages ſix lignes de ſurface, & depuis demi-ligne juſqu'à une ligne d'épaiſſeur : cette différente épaiſſeur fait différer la force du reſſort de nos machines. Comme l'impulſion des viſceres eſt plus ou moins forte dans les différens ſujets, la force du reſſort des bandages doit être proportionnée à celle de cette impulſion. C'eſt dans cette vue que j'ai gradué la force du reſſort de mes bandages, depuis le nº 1 juſqu'au nº 7.

La différente grandeur des baſſins doit faire varier la longueur des bandages. Les anneaux des muſcles obliques, plus rapprochés ou plus écartés, doivent encore diriger la longueur de la partie du bandage qu'on

nomme le collet, qui dans le nôtre n'eſt que la continuation de ſon corps, un peu incliné en bas, & contourné en dedans ſur ſon plat pour ſe conformer à la forme des parties. Ce collet doit être d'une longueur proportionnée au rapprochement des anneaux, *& vice verſâ* : il commence à l'épine antérieure & ſupérieure des os des îles, & ſe continue ſur toute la platine.

Pour avoir une meſure juſte d'un bandage, dans un baſſin bien fait, on doit prendre la moitié du contour du corps, & y ajouter un pouce & demi ; alors le bandage ſera aſſez long pour aboutir au côté oppoſé à l'os ſacrum : il aura par ce moyen un point d'appui plus étendu & moins incommode pour le malade, parce que la ſomme de ſa compreſſion ſera répartie ſur une plus grande étendue de ſurface. C'eſt dans cette vue que nous ajoutons à nos bandages, dans toute l'étendue qui répond à l'os ſacrum, une lame d'acier plus large que le corps du bandage de cinq à ſix lignes. Cette portion du bandage décrit une ligne courbe, dont la convexité répond au bord ſupérieur, & la concavité au bord inférieur. Cette concavité doit avoir environ quatre lignes de ſinus. Cette diſpoſition augmente le point d'appui du bandage, & elle dirige l'action de la ceinture dans une ligne à-peu-près parallele à celle du corps du bandage.

H v

La platine doit être inclinée en dedans, dans sa partie inférieure, pour qu'elle suive le plan que le bas-ventre présente dans ce lieu. Sa grandeur doit varier à raison de la dilatation des anneaux. Pour les bandages ordinaires, nous lui donnons quatre pouces d'étendue en quarré, & les trois angles qui répondent aux parois de l'abdomen sont arrondis. Si elle étoit plus allongée de haut en bas, elle appuieroit sur l'os pubis; ce qui empêcheroit que sa compression se fît exactement sur l'anneau.

Les bandages doivent être garnis mollement & également par-tout, afin que leur compression soit égale dans tous leurs points. Comme les parties qui entourent les anneaux sont des aponévroses qui peuvent être relâchées, il est nécessaire que la pelote les soutienne l'espace de quatre à cinq lignes dans la circonférence de ces mêmes anneaux; c'est pourquoi nous lui donnons une surface presque plate. Si elle étoit sphérique, elle entreroit en partie dans l'anneau & tendroit à l'agrandir, & la circonférence de cet anneau ne seroit pas soutenue par la pelote.

Le centre de la pelote doit toujours répondre au centre de l'anneau; elle doit être invariablement fixée dans cette partie, sans faire aucune révolution sur son axe. Ceci est un des points les plus essentiels pour

que le bandage ſoit bon ; c'eſt auſſi celui qui eſt le plus difficile à ſaiſir. La ſtabilité de la pelote dépend de la bonne conſtruction du bandage : lorſqu'elle eſt vicieuſe on ne peut pas le fixer ; il ſe dérange au moindre mouvement que fait le malade, quoiqu'on ait employé la ſous-cuiſſe pour l'aſſujettir. Ce lien ne ſert, la plupart du tems, qu'à entraîner la pelote ſur l'os pubis, & à lui faire faire la baſcule ſur ce point d'appui.

Convaincu par mon expérience de l'inutilité de ce lien, & de ſes inconvéniens, je l'ai ſupprimé de mes bandages.

Le bandage eſt un corps fait pour ſuppléer à l'action des parties contenantes du bas-ventre, qui, ſe trouvant interrompues dans quelques-uns des points de cette cavité, laiſſent échapper celles qui ſont contenues. Il faut qu'il faſſe une compreſſion continue, dans une direction analogue à l'action des muſcles, à laquelle elle ſupplée, & d'une force proportionnée à ces mêmes muſcles & aux travaux du ſujet ; force qui ſe meſure ſur le degré d'impulſion que reçoivent les parties qui s'échappent.

L'action des muſcles du bas-ventre eſt dans une direction tendante au centre de la cavité. Si la forme du corps étoit cylindrique, elle pourroit ſe repréſenter par un cercle dont tous les points de la circonfé-

rence tendroient au centre, & détermineroient l'effet du bandage; mais comme cette forme n'est point celle d'un cylindre, elle change un peu la direction de la force du bandage, quoiqu'elle tende pourtant vers le centre de l'abdomen. La ligne rentrante que décrit le quart antérieur du bandage, & l'inclinaison de la pelote, établissent deux directions différentes dans l'action du bandage. La premiere pourroit se représenter par une ligne qui partiroit du centre de la pelote, & iroit aboutir au quart postérieur du bandage; & la seconde partiroit de ce même centre, traverseroit la cavité du bas-ventre dans une ligne oblique, & se porteroit vers la troisieme vertebre lombaire. Cette derniere est la plus efficace, elle dépend de l'inclinaison de la pelote.

Toute force qui agit éprouve une résistance qui lui est directement opposée; celle qui fait résistance à l'action du bandage sont les parties intermédiaires entre la pelote & la plaque postérieure. Cette derniere partie n'est, à proprement parler, que le point d'appui sur lequel la pelote agit.

Le bandage cause une dépression à la peau, dans laquelle il s'imprime; cette dépression est plus considérable au lieu qui répond à la pelote; le sac herniaire est affaissé par sa compression, ses parois se touchent & adherent quelquefois ensemble;

ce qui produit la guériſon : je l'ai obtenue plusieurs fois, même ſur des ſujets avancés en âge.

Voilà, Monſieur, ſur quels principes je dirige la conſtruction de mes bandages ; l'expérience que j'en ai faite leur eſt favorable. Je puis aſſurer avec vérité qu'aucune hernie ne leur a réſiſté lorſque je les ai appliqués moi-même. Je n'ai pu qu'effleurer dans cette Lettre les points les plus eſſentiels relatifs aux bandages ; je reprendrai chacun de ces objets en particulier dans un autre tems.

J'ai l'honneur d'être, &c.

OBSERVATION

Sur une fievre putride vermineuſe, guérie par le ſeul uſage du vin ; par M. DE VILLAINE, *Chirurgien-Gradué à Champagnolle.*

Marie-Françoiſe Prud-Hôm, veuve d'un Charron de Champagnolle, âgée de ſoixante-deux ou ſoixante-trois ans, d'un tempérament qui s'étoit toujours très-bien ſoutenu, tombe malade en 1773, dans le cours de Mars, ſe met au lit, & n'en ſort qu'après avoir été en butte aux périls les plus imminens.

D'abord elle éprouve des ſentimens de

froid par intervalles ; puis c'eſt un friſſon ſi violent qu'on ne peut la réchauffer. Le corps, dans ce moment, eſt dans un malaiſe affreux ; l'accablement eſt conſidérable ; de fortes pandiculations, des baillemens ſans fin ne laiſſent pas un inſtant de repos : tel eſt le prélude de la maladie dont j'entreprends la deſcription.

La chaleur ſuccede bientôt au froid ; la douleur de tête eſt atroce, la ſoif inextinguible, le ptyaliſme des plus incommodes. C'eſt alors que la fievre commence à ſe développer ; mais le viſage porte au mieux le caractere de cette cruelle maladie ! car, au lieu d'être rouge, il eſt jaunâtre & comme plombé.

Une bouche mauvaiſe, une langue extraordinairement chargée, un dégoût invincible pour tout ce qui eſt offert, de fréquentes éructations, de continuelles envies de vomir, le vomiſſement même de quelques vers & de matieres nidoreuſes & corrompues, tout m'annonce que j'ai à combattre une fievre putride bilieuſe, qui feroit peut-être, à la ſuite, compliquée de malignité.

Dans cette inquiétude je propoſe, afin de remplir les premieres indications, d'évacuer le ſujet; J'inſiſte ſur le beſoin d'une boiſſon abondante, rafraîchiſſante & légérement acide, à cauſe de la putréfaction.

Mais quelle surprise n'est pas la mienne lorsqu'on m'apprend que tout est refusé avec opiniâtreté, & qu'on ne veut absolument que de l'eau !

En vain je me tourmente l'esprit pour la tromper de quelque façon, je ne gagne rien à cela. Pendant que j'essaie toutes les ruses, & que je ne trouve que de la roideur & de la singularité, la maladie déploie toutes ses fureurs; le sang s'allume, la fievre est au suprême degré, la langue se noircit : je tremble déjà pour la gangrene & ses suites funestes, la dissolution totale des humeurs.

Le pouls se déprime, le corps devient lâche; il tombe dans l'affaissement, & l'on apperçoit déjà, de côté & d'autre, des plaques livides & pourprées. Il est clair que le quinquina auroit relevé les forces, auroit encore, associé avec les diapnoïques, poussé utilement du centre à la circonférence, & sur-tout auroit combattu la pourriture : qui n'en fait pas tout l'avantage ! J'en prépare donc à la hâte, &, pour faciliter, je le donne en substance, enveloppé dans du pain à chanter: soins superflus; à peine l'a-t-on reçu dans la bouche qu'on me le rejette au nez. Ne sachant quel parti prendre, il me vint dans l'idée que le vin pourroit lui être favorable, d'autant plus que, dans l'état de santé, elle en buvoit rarement : mais la question, c'est de la déterminer à en prendre. Quoi qu'il

en ſoit, j'en fais mettre une cuillerée dans un gobelet d'eau battue; auſſit-ôt on le lui préſente; elle l'avale ſans répugnance : cela m'encourage à le lui continuer.

Cinq à ſix fois par jour elle en uſe avec les mêmes précautions. L'événement eſt propice; les éruptions ſont entretenues; la langue & la bouche ſe nétoient; il s'en détache des pellicules mortifiées : le ventre s'ouvre, la malade rend des portions de vers dont l'odeur eſt inſupportable; la fievre s'éteint, les forces renaiſſent, l'appétit eſt dévorant, la guériſon eſt parfaite.

N'a-t-on pas lieu de croire que dans cette circonſtance la nature a été merveilleuſement ſecourue de l'art? & que le vin, qui conduit tant d'ivrognes au tombeau, en a éloigné, pour quelque tems encore vraiſemblablement, la perſonne qui fait le ſujet de cette obſervation?



Jours du mois.	Thermometre. A 7 h. du matin.	A 2 h. & d. du soir.	A 11 h. du soir.	Barometre. Le matin. pouc. lig.	A midi. pouc. lig.	Le soir. pouc. lig.
1	½	3	1	27 9	27 9½	27 9¾
2	1	3	3¾	27 9	27 6	27 5½
3	5	7½	6½	27 5½	27 5	27 5
4	7	8	5½	27 8	27 8½	27 10
5	6	8	4	27 10¾	27 11½	28 ¼
6	3½	2½	02¼	28 ½	28 1	28 2¾
7	04	02	03¼	28 3	28 3	28 2¼
8	04	01½	03½	28 1	28	27 11
9	03	01¼	01¼	27 11	27 10	27 7½
10	2	5	5	27 7	27 7	27 8
11	4	10	7	27 9½	27 10	27 11¼
12	6	11¼	8¼	28	28 ½	28 1¼
13	6	8½	7	28 3	28 3	28 3
14	6	9¼	7	28 3	28 2½	28 2¼
15	8	9	5	28 1½	28 3	28 3¼
16	5	6½	4¾	28 3¼	28 2½	28 2
17	4½	6¼	6	28 2	28 2½	28 2¾
18	6½	8	7	28 3¼	28 3½	28 4
19	6¼	6½	5	28 4	28 4	28 4
20	5	5	3½	28 3	28 3	28 2¾
21	2	2	01	28 2¾	28 2¾	28 3
22	0½	2	2	28 4	28 5	28 5½
23	2	4½	½	28 7	28 7½	28 8
24	½	3½	2½	28 8	28 7¾	28 8
25	3	3½	3¼	28 8	28 7¾	28 7
26	4	5	4¼	28 6½	28 6½	28 6½
27	3½	4	2½	28 6½	28 6¼	28 6¼
28	2	2½	2	28 6	28 5	28 4¾
29	3	3½	0½	28 5	28 5¼	28 6¼
30	02½	0	03	28 6½	28 5½	28 5
31	04¾	01	01¾	28 4	28 3	28 2½

ETAT DU CIEL.

Jours du m.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	O. pl. nuages.	O. nuages.	Nuages.
2	O. c. brouil.	O. cou. pluie.	Pluie.
3	S. pluie.	S. couv. pluie.	Pluie.
4	S. brouil. pl.	S-S-E. bro. c.	Couvert.
5	S-E. c. brouil.	S E. pl. couv.	Beau.
6	E. couvert.	N-E. couv. n.	Beau.
7	N-E. beau. n.	N-N-E. nuag.	Beau.
8	O-N-O. neige, couvert.	O-N-O. nuag.	Beau.
9	S. nuages.	N. nua. neige.	Pluie.
10	S. cou. brouil.	S. brouill. nua.	Nuages.
11	S. brouil. n.	S. nuages.	Nuages.
12	S-S-E. nuag	S. nuages.	Nuages.
13	S. nuages.	S. nuages.	Nuages.
14	S. nuages.	S. nuages.	Nuages.
15	O-S-O. couv.	O-S-O. nuag.	Nuages.
16	N. nuages.	S. nuages.	Nuages.
17	E. couvert.	E. pet. pl. cou.	Couvert.
18	E. couvert.	E. brouill. c.	Couvert.
19	N. couvert.	N. couvert.	Couvert.
20	N. couvert.	N-E. nuages.	Nuages.
21	N E. b. brouil.	N-E. beau.	Brouillard.
22	N-N-E. brouil.	N-N E. brou.	Brouillard.
23	N-N-E. nuag.	N-N-E. nuag.	Beau.
24	N. brouill. n.	N. nuages.	Couvert.
25	N. brouillard.	N. pet. pluie, nuages.	Couvert.
26	N E. brouill.	N-E. couvert.	Couvert.
27	E-N-E. nuag.	N-E. nuages.	Couvert.
28	N-E. couvert.	N-E. couvert.	Couv. Pl.
29	N. nuag. pet. pluie.	N-N-E. nuag.	Beau.
30	N-E. nuages.	N-E. nuages.	Beau.
31	N E. brouil. b.	N-E. beau.	Beau.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre, pendant ce mois, a été de 11 $\frac{1}{4}$ degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau ; & la moindre chaleur de 4 $\frac{3}{4}$ degré au-dessous du même terme. La différence entre ces deux points est de 16 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 8 lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces 5 lignes. La différence entre ces deux termes est de 15 lignes.

Le vent a soufflé 7 fois du N.
4 fois du N-N-E.
9 fois du N-E.
1 fois de l'E-N-E.
3 fois de l'E.
1 fois du S-E.
2 fois du S-S-E.
9 fois du S.
1 fois de l'O-S-O.
2 fois de l'O.
1 fois de l'O-N-O.

Il a fait 9 jours beau.
19 jours des nuages.
12 jours du brouillard.
17 jours couvert.
10 jours de la pluie.
2 jours de la neige.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Décembre 1774.

Les affections catarrhales & les dévoiements qu'on avoit observés sur la fin du mois précédent, ont continué pendant tout celui-ci. On a vu outre cela des fluxions de poitrine, qui n'ont cédé qu'avec peine aux remedes les mieux ad-

miniſtrés, & ſur-tout un grand nombre de fauſſes péripneumonies, qui, après une ou deux ſaignées, ont exigé des évacuans, & ſur-tout des béchiques inciſifs.

OBSERVATIONS météorologiques faites à Lille au mois de Novembre 1774, par M. BOUCHER, Médecin.

La gelée a commencé de bonne heure. Le 12 la liqueur du thermometre fut obſervée à 1 degré au-deſſous du terme de la congélation. Le temps s'eſt adouci vers le 15; mais du 20 au 30 la liqueur du thermometre a été obſervée conſtamment au terme de la congélation, ou au-deſſous; le 27 elle deſcendit à 3 ½ degrés ſous ce terme.

Il y eut de la neige preſque tous les jours depuis le 20 juſqu'au 30. La hauteur du mercure dans le barometre a beaucoup varié: il ne s'eſt guere élevé de tout le mois au-deſſus du terme de 28 pouces. Le 6 il a été obſervé à celui de 27 pouces ½ ligne.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 10 ½ degrés au-deſſus du terme de la congélation; & la moindre chaleur a été de 3 ½ degrés au-deſſus de ce terme. La différence entre ces deux termes eſt de 14 degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces ½ ligne; & ſon plus grand abaiſſement a été de 27 pouces 3 ½ lignes. La différence entre ces deux termes eſt de 9 lignes.

Le vent a ſoufflé 4 fois du Nord.
11 fois du Nord vers l'Eſt.
5 fois de l'Eſt.

6 fois du Sud vers l'Eſt.
2 fois du Sud.
3 fois du Sud vers l'Oueſt.
1 fois de l'Oueſt.
6 foisfois du N. vers l'Oueſt.

Il y a eu 22 jours de tems couvert ou nuageux.
10 jours de pluie.
8 jours de neige.
13 jours de brouillard.

Les hygrometres ont marqué une grande humidité tout le mois.

MALADIES qui ont régné à Lille dans le mois de Novembre 1774.

Nous n'avons guere eu plus de malades ce mois que le précédent : il paroit même qu'il n'étoit plus queſtion de la fievre putride maligne, que nous avons dit avoir régné dans quelques villages voiſins de cette ville.

La gelée prématurée & les vents du nord ont cauſé des rhumes de poitrine vers le milieu du mois, & quelques affections pleurétiques, avec crachement de ſang. C'eſt le petit peuple qui s'eſt le plus reſſenti de ces maladies. Nous avons vu dans nos hôpitaux quelques perſonnes travaillées de fievre éryſipélateuſe. Un jeune homme y eſt arrivé dans le fort d'une fievre rouge, compliquée d'angine gangréneuſe, & à laquelle il a ſuccombé. Cette maladie ne régnoit pourtant pas dans la ville.

LIVRES NOUVEAUX.

Avis au Peuple ſur les aphyxies ou morts apparentes & ſubites, contenant les moyens de les prévenir & d'y remédier, avec la deſcription

d'une nouvelle boîte fumigatoire portative, publié par ordre du Gouvernement; par J. J. *Gardane*, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Médecin de Montpellier, Censeur royal; des Société royales des Sciences de Montpellier, de Nancy & de l'Académie de Marseille. A Paris, chez *Ruault*, 1774, in-12. La boîte & le livre, francs de port par tout le royaume, 12 livres.

SECOURS GRATUITS

Contre les morts apparentes & subites, administrés par ordre de la Police.

La fréquence des morts apparentes & subites, & le peu de succès des moyens employés jusqu'à présent sur les personnes qui se sont trouvées dans cet état, ont déterminé M. le Lieutenant-Général de Police à établir, chez tous les Commissaires de Paris, des secours gratuits, pour rappeller à la vie ceux qui paroissent l'avoir perdue.

Ces secours, semblables à ceux que la ville fait administrer aux personnes noyées dans la riviere de Seine, & dont le succès constant ne peut être révoqué en doute, consistent en une boîte contenant une nouvelle pipe pour injecter la fumée du tabac, un tuyau pour souffler dans la bouche du mort apparent, & un flacon d'eau spiritueuse, avec une instruction dans laquelle sont exposés la maniere d'en faire usage, & d'autres moyens populaires d'une efficacité reconnue.

M. *Gardane*, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Auteur de l'instruction, & inventeur de la nouvelle boîte portative, a été

chargé, par le Magistrat, de la direction de cet établissement, afin de le suivre avec exactitude, & de le porter, par des recherches continuelles, au point de perfection dont il est susceptible.

Les Sergents & les Caporaux des différents corps-de-gardes de Paris, particuliérement instruits du mécanisme de cette boîte, seront aussi spécialement chargés de l'exécuter en présence du Commissaire, & sous la direction du Médecin désigné pour y présider : la Police leur accordera une gratification proportionnée à leur zele, toutes les fois qu'ils auront eu occasion de l'exercer avec succès.

Comme l'ignorance des vrais secours, & l'empressement de les administrer, nuisent aux personnes attaquées de mort subite, & font périr souvent celles sur qui on les administre avec imprudence; dans quelque situation & dans quelque lieu que puisse se trouver la personne morte en apparence, il ne faut jamais rien tenter, quand il s'agira de descendre dans des puits, des fosses, des caves, ou autres lieux profonds, sans avoir préalablement appellé la garde & le Commissaire du quartier, ou tout autre en son absence, en attendant le Médecin établi pour cet effet par la Police, dont la présence n'exclura point celle des Médecins & Chirurgiens du Châtelet, ni les autres personnes de l'art qui auroient la confiance des parents.

NOTA. *L'instruction & la boîte se trouvent chez* RUAULT, *Libraire, rue de la Harpe, & se vendent 12 livres, francs de port par tout le royaume.*

TABLE.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

Dédié à MONSIEUR.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent & ancien Professeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis filia. *Bagl.*

MARS 1775.

TOME XLIII.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.





JOURNAL DE MÉDECINE, *CHIRURGIE,* PHARMACIE, &c.

MARS 1775.

EXTRAIT.

Mémoires de l'Académie royale de Chirurgie, Tome V. Paris, chez Didot le jeune, 1774, in-4°.

CE nouveau Recueil de l'Académie royale de Chirurgie n'eſt point diviſé, comme les précédens, en Hiſtoire & en Mémoires; M. Louis, fidele au plan qu'il avoit tracé dans le tome IV (voyez-en l'extrait Tome XXVIII de ce Journal, page 296) s'eſt contenté de donner les mémoires de différents Académiciens, auxquels il a ajouté, outres ſes mémoires propres, qui ſont au nombre de quatre, un grand nombre de Diſſertations contenant

les discussions qui ont été faites dans le sein de l'Académie, de plusieurs questions de chirurgie des plus importantes, & sur lesquelles il a recueilli les différentes observations qui ont été adressées à l'Académie, ou que l'on trouve éparses dans les livres. Voici la liste des différens morceaux qui composent ce nouveau volume.

Mémoires sur les Tumeurs fongueuses de la dure-mere; par M. *Louis.*

Mémoire sur l'Encéphalocele, ou Hernie du cerveau; par M. *Ferrand.*

Mémoire sur les Plaies du sinus longitudinal supérieur de la dure-mere; par M. *Lassus.*

Examen de la Doctrine des Auteurs anciens & modernes, sur l'application du trépan à l'endroit des sutures.

Mémoire dans lequel on propose un nouveau procédé pour traiter le renversement des paupieres.

Nouvelles Remarques sur la prétendue régénération des chairs dans les plaies & les ulceres.

Mémoire sur plusieurs maladies du globe de l'œil, où l'on examine particuliérement les cas qui exigent l'extirpation de cet organe, & la méthode d'y procéder; par M. *Louis.*

Suite d'observations sur les Maladies du sinus maxillaire; par M. *Bordenave.*

de noyau d'abricot dans la trachée-artere ; par M. *Lescure.*

Suite d'Observations sur les corps étrangers dans la trachée-artere.

Expérience sur ce cas.

Expectoration supposée des vaisseaux pulmonaires.

Remarques & Observations sur l'usage des fumigations dans la phthisie pulmonaire.

Mémoire sur la fracture de la clavicule, & Description d'un nouveau bandage pour cette fracture ; par M. *Brasdor.*

Mémoire sur les anus contre nature ; par M. *Sabatier.*

Mémoire sur la construction des bandages pour les hernies ; par M. *Camper.*

Mémoire sur les signes illusoires des hernies épiploïques ; par M. *Pipelet le jeune.*

Mémoire sur le danger des caustiques pour la cure radicale des hernies ; par M. *Bordenave.*

Recherches historiques sur la cure radicale de l'hydrocele ; par M. *Sabatier.*

Remarques sur les accouchemens laborieux par l'enclavement de la tête, & sur l'usage du levier de *Roonhuysen* dans ce cas ; par M. *Camper.*

Essai sur l'amputation dans les articles ; par M. *Brasdor.*

Mémoire sur les luxations consécutives du fémur ; par M. *Sabatier.*

Mémoire ſur les anciennes luxations ; par M. *Guyenot.*

Mémoire ſur l'uſage de la chaleur actuelle dans le traitement des ulceres ; par M. *Faure.*

Enfin le volume eſt terminé par un ſupplément aux articles qui ont pour objet,

1° l'encéphalocele, ou hernie du cerveau.

2° La conſolidation des os fracturés.

3° Les fiſtules ſalivaires.

4° Le bec-de-lievre.

5° L'uſage des cauſtiques dans la cure des hernies.

6° Le levier de *Roonhuyſen.*

Dans l'impoſſibilité de faire connoître ſuffiſamment chacun de ces morceaux, je choiſirai quelques-uns des principaux, dont je préſenterai le précis à mes Lecteurs.

Le but que M. Louis s'eſt propoſé dans ſon Mémoire ſur les tumeurs fongueuſes de la dure-mere, a été de donner des ſignes caractériſtiques d'une maladie qui n'a été que trop ſouvent méconnue par des Praticiens, d'ailleurs très-exercés, & de frayer la voie à la découverte d'une méthode curative plus efficace que celles qu'on a tentées juſqu'ici. M. Louis paroît avoir été conduit à ces recherches par l'ouverture qu'il fit, en 1763, du crâne d'un homme affecté d'une pareille maladie, dont M. Veillard le pere, Médecin de la Faculté de Paris,

publia la deſcription dans le Journal de Médecine du mois de Juin de la même année. M. Dupouy a rappellé la même obſervation dans ſon eſſai ſur la théorie des contre-coups, Journal d'Août 1774, p. 161. A cette obſervation que M. Louis rapporte dans un plus grand détail que MM. Veillard & Dupouy, il en joint un grand nombre d'autres qu'il a puiſées dans les différens Auteurs, ou qui ont été préſentées à l'Académie royale de Chirurgie, & qui ſe trouvent conſignées dans ſes regiſtres. C'eſt de ces obſervations, qui ſont au nombre de vingt, qu'il déduit les ſignes qui peuvent faire connoître cette maladie, & empêcher qu'on ne la confonde avec des tumeurs d'une autre eſpece, qui peuvent ſurvenir à la tête. Celle du ſieur Gallois fut priſe, par pluſieurs Médecins & Chirurgiens qui le virent, pour un anévriſme. » Mais, » dit M. Louis, ceux qui, d'après les pulſa» tions, qui ſont un ſymptôme eſſentiel & » non excluſif de cette eſpece de tumeur, » ont prononcé qu'elle étoit anévriſmale, » ont fermé les yeux à la lumiere que four» niſſent les principes de l'art & la lecture » des bons Auteurs. Perſonne n'a méconnu » la perforation du crâne qui donnoit paſ» ſage à la fongoſité. La dure-mere n'a » point de vaiſſeau capable d'une dilatation » auſſi volumineuſe que celle qu'on obſer-

» voit. Mais le tact ne doit-il pas discerner
» une tumeur sarcomateuse de celle qui se-
» roit formée par la dilatation contre nature
» d'une artere ? la pulsation de l'anévrisme
» vrai appartient à la tumeur. Ce sont les
» tuniques mêmes de l'artere qui ont un
» battement par leur force active, & par
» l'abord du sang dans la cavité du vais-
» seau : mais, dans la fongosité de la dure-
» mere, la tumeur ne bat pas réellement ;
» elle éprouve dans la totalité de sa masse
» des soulevemens alternatifs, effet de l'im-
» pulsion du cerveau, auquel ces mouve-
» mens sont communiqués par la pulsation
» des arteres qui sont à sa base. «

Un autre signe caractéristique de ce genre de tumeurs, c'est qu'elles disparoissent quelquefois d'elles-mêmes, & il est souvent possible de les faire disparoître par une douce pression : on apperçoit constamment dans ces cas une perte de substance dans l'os, & on sent une espece de cercle osseux qu'on peut distinguer à la base de la tumeur, lors même qu'elle est le plus saillante. Cette perte de substance est due, selon M. Louis, *à une destruction de l'os ; ou décomposition de ses parties intégrantes, opérée lentement par l'augmentation de volume de la tumeur fongueuse de la dure-mere*, *aidée peut-être*, ajoute-t-il, *par les pulsations continuelles du cerveau*. Il arrive quel-

quefois que cette destruction se fait inégalement dans les différentes parties de la circonférence osseuse, de sorte qu'il reste des parties saillantes & aigües qui irritent la tumeur fongueuse, lorsqu'elle vient à être forcée au travers de l'ouverture; & il en résulte alors des accidens très-graves, des douleurs de tête très-violentes, des convulsions, des hoquets, des vomissemens, &c.

Les différens Auteurs qui nous ont laissé des observations sur cette maladie extraordinaire, n'ont pas été également attentifs à nous indiquer les causes qui avoient pu y donner naissance. Il paroît cependant qu'une des causes qui y donne le plus fréquemment lieu, ce sont les coups & les chutes.

» Quand on voudra réfléchir attentivement, » dit M. Louis, sur la structure des parties, » & examiner les différens rapports qu'il » y a entre la dure-mere & le crâne, on » sera étonné que cet accident ne soit pas » plus fréquent. Quoiqu'on dise en géné» ral, & qu'il soit vrai, que les os du crâne » sont composés de deux tables séparées » par une substance spongieuse & cellulaire, » on sait qu'en plusieurs endroits les deux » tables semblent réunies sans interposi» tion du diploé, & que là où il man» que, l'os est transparent. Il n'y a pres» que aucun crâne où l'on ne voie dans la » table interne des enfoncemens larges de

» deux ou trois lignes, plus ou moins, qui
» s'avancent dans le diploé, & qui péne-
» trent souvent jusqu'à la table externe.
» L'exact Winslow en a fait la remarque:
» il n'a pas oublié, en traitant des adhé-
» rences de la dure-mere, d'observer qu'elle
» tient au crâne par un grand nombre de
» filamens de sa partie convexe externe;
» qu'elle en garnit les enfoncemens & en
» remplit les trous, & que ces filamens sont
» pour la plupart de petits vaisseaux.

» Peut-on ne pas voir dans cette struc-
» ture, ajoute M. Louis, la très-grande pos-
» sibilité de la formation d'un engorge-
» ment interne, à l'occasion d'une percus-
» sion assez légere, laquelle ne seroit pas
» capable de causer primitivement des ac-
» cidens graves? Les maux de tête qui
» ont été la suite des coups négligés, parce
» qu'on les croyoit de peu de conséquence,
» venoient probablement de cette cause:
» la diminution successive de ces douleurs
» a été l'effet de la résolution lente, & leur
» cessation celui de la dissipation tardive
» de cet engorgement, dont la saignée, ré-
» pétée autant que les circonstances peu-
» vent le permettre, est le remede le plus
» assuré. Ses progrès doivent .... causer des
» désordres auxquels on auroit pu remédier
» aisément dans le principe. Ici se présente
» une nouvelle indication pour l'opération

» du trépan, dont l'application n'est pas
» bornée aux cas de nécessité déterminés par
» les enfoncemens, les fractures, les caries,
» ou par les épanchemens qu'annoncent les
» cas consécutifs. «

En effet, une observation de M. Sand constate la guérison d'une pareille maladie par l'application de plusieurs couronnes de trépan, & la destruction d'une très-grande étendue de la circonférence osseuse qui embrassoit la base de la tumeur, & par la dessication & l'exfoliation du fongus, que l'on obtint par des pansemens avec du vin de Malvoisie, dans lequel on avoit fait bouillir des plantes vulnéraires & dissoudre du miel rosat. M. Louis observe que la grande déperdition des os du crâne ne peut avoir aucun inconvénient, & il ne doute point qu'on ne pût attaquer très-efficacement les fongosités de la dure-mere, si on avoit recours à des moyens appropriés dans le commencement; c'est ce qu'il confirme par une observation de Marc-Aurele Severin.
» Cet Auteur, dit M. Louis, en parlant des
» opérations qu'on pratique sur les os (*de*
» *medicinâ efficaci*, *Lib. I*, *part.* 2, *chir.*
» *quæ ad ossa pertinet*, *cap.* 3,) traite de
» la perforation du crâne, pour la cure de
» l'affection mélancolique & de la manie.
» Un Seigneur de la Cour d'Espagne, de la
» maison d'Avalos, souffroit des douleurs

» insupportables à la tête, qu'aucun remede
» ni interne, ni externe, n'avoit pu soula-
» ger. On lui persuada de se laisser ouvrir
» les tégumens & ruginer le crâne, jusqu'à
» ce qu'on parvînt à la racine du mal : par
» cette opération on découvrit sous l'os une
» excroissance fongueuse, dont la destruc-
» tion préserva pour toujours ce Seigneur
» des violentes douleurs dont elle étoit la
» cause. «

Les Auteurs ont suffisamment indiqué les remedes qui ont la propriété de détruire ces protubérances vicieuses. M. Sand, comme on l'a vu ci-dessus, s'est contenté d'une décoction vulnéraire dans le vin, aiguisée avec du miel. Pierre de Marchetis donne la poudre de spic-nard & de schænante, comme un spécifique éprouvé. Fabrice de Hilden recommande des décoctions de fleurs & de feuilles de bétoine, de sauge, de camomille, de mélilot, de roses, de sommités de marjolaine & de romarin, de semences d'anis & de fénugrec : du marc de cette décoction il formoit un sachet qu'on faisoit bouillir dans parties égales de vin & d'eau, afin de l'appliquer chaudement sur la tête.

M. Louis croit qu'il est des cas où il seroit possible d'extirper le fongus, ce sont ceux où la tumeur n'intéresse pas la lame interne de la dure-mere ; cependant il paroît disposé à penser qu'il seroit plus pru-

dent d'essayer d'abord l'application des médicamens qui ont réussi en cas analogues.

Le Mémoire de M. Lassus, *sur les plaies du sinus longitudinal supérieur de la dure-mere*, & l'*examen que M. Louis fait de la doctrine des anciens & des modernes, sur l'application du trépan à l'endroit des sutures*, auquel ce Mémoire de M. Lassus a donné lieu, m'ont paru mériter également que je les fisse connoître plus particuliérement à mes lecteurs.

» La situation du sinus longitudinal su-
» périeur sous la suture sagitale, dit M.
» Lassus, a donné lieu au précepte qui re-
» jette l'application du trépan sur cette su-
» ture, dans la crainte d'exciter une hé-
» morrhagie considérable & difficile à ar-
» rêter, si on avoit le malheur d'ouvrir ce
» sinus. « C'est dans la vue de détruire ce préjugé qu'il a recueilli les observations qui lui ont paru les plus propres à constater que l'ouverture de ce sinus n'expose pas plus au danger d'une hémorrhagie, que celle d'une veine quelconque. En effet, après avoir démontré que ce sinus fait les fonctions de veines, & qu'il ne reçoit que du sang veineux; après avoir rapporté les expériences qui ont été faites sur les animaux, qui constatent que le sang n'en jaillit jamais avec effort, il donne les différentes observations qu'il a recueillies de différens

Auteurs ſur l'ouverture des ſinus à la ſuite des plaies de tête : je n'en citerai qu'une, qui ne laiſſe en effet rien à déſirer.

» Un jeune garçon de treize ans fut » frappé, par un morceau de fer pointu, ſur » la partie ſupérieure & moyenne de la » tête. Le coup porta ſi immédiatement » ſur la ſuture ſagittale, qu'un morceau de » chaque pariétal fut enfoncé dans le ſinus. » Le malade tomba d'abord, & perdit con- » noiſſance : il revint à lui en quelques mi- » nutes, & ſe trouva bien pendant ſix jours. » Au bout de ce tems il fut ſaiſi d'accès » épileptiques fort fréquens, accompagnés » de vomiſſement & de paralyſie du côté » gauche. La vue de l'œil gauche étoit par- » faite ; mais le droit faiſoit paroître tous » les objets doubles : ces ſymptômes con- » tinuerent pendant un mois, tems auquel » le malade fut mis entre les mains de M. » Warner, célebre Chirurgien de Londres. » Inſtruit de toutes ces circonſtances il en » vint d'abord à l'opération. Quand le crâne » fut à découvert, le ſang jaillit du trou » fait dans l'os par un fil continu : on com- » prit ce trou & la ſuture ſagittale ſous la » couronne du trépan. La piece circulaire » de l'os étant enlevée, on apperçut une » plaie dans le ſinus, faite par les eſquilles ; » elle fut agrandie avec une lancete, pour » les emporter avec moins de violence.

» Leur extraction augmenta d'abord l'hé-
» morrhagie ; mais elle fut arrêtée par la
» seule application de charpie seche. Le
» malade s'évanouit après l'opération ; mais
» il revint bientôt à lui : il éprouva, demi-
» heure après, une sensation agréable du
» côté gauche ; & le lendemain matin il eut
» si bien recouvré l'usage de ses membres,
» qu'il les mouvoit librement. Six jours après
» l'opération, la vue de l'œil droit fut par-
» faitement rétablie ; il continua dès-lors à
» se mieux porter. «

M. Lassus confirme les conséquences qui découlent naturellement de ce fait, par deux observations de M. Pott, autre Chirurgien de Londres, auxquelles il en a joint une troisieme de M. Gaignere, Maître Chirurgien à Laon. Mais il a soin d'avertir qu'en recueillant ces faits il ne s'est proposé que de bannir les craintes dont on s'est laissé faussement prévenir sur le danger des plaies des sinus de la dure-mere, & de démontrer l'utilité de trépaner, même sur les sutures, dans les cas de nécessité. » L'on doit, » dit-il, d'autant moins craindre de blesser » les sinus, que la dure-mere est presque » toujours détachée du crâne par la vio- » lence du coup ; considération qui met le » plus souvent à l'abri du danger d'y donner » atteinte par l'opération du trépan. «

M. Lassus avoit mis, dans le Mémoire

que je viens d'analyser, M. de Garengeot au nombre des Auteurs qui avoient avancé *que l'ouverture du sinus causeroit une hémorrhagie funeste.* On objecta à M. Lassus, dans l'Académie, qu'à la vérité cet Auteur avoit établi cette doctrine dans la premiere édition de son Traité des Opérations, & même dans la seconde; mais qu'il s'étoit rétracté dans la Préface de cette seconde édition, où l'on lit en effet: » si ce livre n'eût » pas été imprimé, nous n'eussions pas dé» fendu, de concert avec tous les Auteurs, » page 178 du Tome III, de ne pas tré» paner sur les sutures, ni sur le sinus lon» gitudinal supérieur; car l'opération que » nous fîmes, le 16 Juin 1730, sur un en» fant de six ans, auquel nous avons ap» pliqué sept couronnes de trépan, dont une » fut placée sur le sinus longitudinal supé» rieur, & une autre sur la suture corona» le, prouve bien que ces préceptes ne sont » pas toujours à suivre. «

C'est cette discussion qui a engagé M. Louis à examiner la doctrine des Auteurs anciens & modernes, sur l'application du trépan à l'endroit des sutures. Après avoir observé que l'autorité de M. Garengeot, dans le récit succinct de son opération, n'est ni favorable ni opposé à ceux qui soutiennent qu'*il n'y a rien à craindre de l'hémorrhagie du sinus longitudinal* contre l'o-

pinion commune, il parcourt les différens Auteurs qui ont traité de l'opération du trépan. De Gorter défend de trépaner sur les sutures, à moins qu'on n'y soit forcé par une nécessité urgente. Heister redoute encore davantage les accidens qui peuvent résulter de l'ouverture des sinus ; l'observation de Garengeot ne rassure point contre cette crainte. M. Sharp est le premier parmi les modernes qui ait vu, sous un aspect moins redoutable, l'hémorrhagie du sinus longitudinal supérieur. » Cependant, » ajoute M. Louis, il laisse encore assez de » doutes sur l'événement pour ne pas pri- » ver de l'avantage d'avoir établi une vérité » utile, ceux qui prouveroient après lui qu'il » n'y a aucun danger à craindre de l'ou- » verture de ce vaisseau. «

Mais la remarque de M. Garengeot, considérée uniquement par rapport à l'application du trépan sur les sutures, ouvre le champ à une discussion utile : il se reprend d'avoir défendu, *de concert avec tous les Auteurs*, de trépaner sur les sutures ; mais, comme l'observe M. Louis, ce concert n'est rien moins qu'établi. En effet, Rouhault, dans son Traité des Plaies de tête, publié en 1720, & M. de la Faye, dans ses Notes sur Dionis, citent, en faveur de l'opération du trépan sur les sutures, plusieurs Auteurs, parmis lesquels on doit

diſtinguer Jacques Berenger de Carpi, qui dit expreſſément : » lorſque la tête eſt » bleſſée conſidérablement aux endroits des » ſutures, & que la *dure-mere*, *à l'occaſion* » *de cette bleſſure*, *ſe ſépare du crâne* ſur le » champ, ou quelque-tems après, le trépan » ne peut pas endommager les veines ni les » arteres, parce qu'elles ſont déjà ſéparées » & éloignées du crâne. «

M. Queſnay, dans ſon Mémoire ſur la multiplicité des trépans, paroît ne pas adhérer à l'autorité de ce célebre Auteur; c'eſt ce qui a engagé M. Louis à examiner de nouveau ſa doctrine; & il obſerve qu'il ne donne le précepte de trépaner ſur les ſutures que comme une exception dans une circonſtance déterminée, c'eſt-à-dire, *lorſqu'on a reconnu la ſéparation accidentelle de la dure-mere d'avec les os du crâne en cet endroit, & que par-là les arteres, les veines & les nerfs ſont à l'abri des impreſſions dangereuſes que feroient ſur ces vaiſſeaux les dents de la couronne, ſi cette ſéparation n'avoit pas lieu.*

L'autorité de Werdenberg, Médecin de Baſle, que M. Rouhault avoit citée comme favorable à l'opinion de ceux qui prétendent qu'on peut trépaner ſur les ſutures, lui eſt diamétralement oppoſée, comme il réſulte de citations que M. Louis fait du

texte des Lettres qu'il écrit à ce ſujet à Fabrice de Hilden.

Glandorp, Eleve de Fabrice de Hilden, Céſar Magatus, auquel M. Louis reproche d'avoir cité Bérenger de Carpi ſans l'entendre, Thomas Fienus, ſe ſont déclarés ouvertement contre l'application du trépan ſur les ſutures. Le dernier ſur-tout eſt, de tous les Auteurs, celui qui parle le plus fortement du danger de cette opération. M. Louis confirme par une obſervation le danger des accidens qu'il attribue au déchirement de l'union qu'il y a entre le péricrâne & la dure-mere dans les ſutures dont les dents ſont très-diſtinctes.

Munnicks ne prend point de parti, il rapporte des autorités pour & contre, ſans rien décider. Muys ne dit qu'un mot ſur ce point de controverſe, & il paroît favorable à l'opération que pluſieurs Auteurs proſcrivent. Il paroît à M. Louis que Juncker a ſaiſi judicieuſement la difficulté : il donne le précepte prohibitif du trépan ſur les ſutures, excepté dans les cas de néceſſité, ſur-tout ſi l'on eſt aſſuré que la dure-mere s'eſt détachée du crâne, ou par la force de la contuſion, ou par l'épanchement. André de la Croix s'énonce preſque de la même maniere. Guillaumeau eſt un peu moins précis. C'eſt à ces Auteurs que ſe

ſont bornées les recherches de M. Louis ; il convient qu'il auroit pu les étendre, mais il croit que telles qu'elles ſont elles pourront être utiles à ceux à qui le tems & les occaſions ne permettent pas de faire des recherches convenables ſur tous ces points.

Je terminerai cet Extrait par l'expoſition d'un nouveau procédé pour traiter le renverſement des paupieres, propoſé par M. Bordenave. Le renverſement de la paupiere, produit par une cicatrice qui ſuccede à une plaie avec une médiocre perte de ſubſtance, à une brûlure, ou autre cauſe accidentelle, a fixé de tout tems l'attention des Praticiens. Les anciens ont propoſé, pour y remédier, une opération que tous les modernes ont adoptée. Elle conſiſte à faire auprès du cartillage qui revêt le bord des paupieres, une inciſion en forme de croiſſant, dont les extrêmités ſoient dirigées vers le bas à la paupiere ſupérieure, & au contraire contournées vers le haut à la paupiere inférieure, afin que par ce moyen la peau puiſſe en être écartée.

M. Bordenave ayant pratiqué infructueuſement cette opération ſur un jeune homme de vingt-un ans, qui portoit un éraillement ou renverſement de la paupiere inférieure du côté droit, cauſé par une cicatrice qui étoit la ſuite d'une brûlure au viſage, arrivée pendant ſon enfance ; & voyant qu'il ne

pouvoit allonger la paupiere, pour cacher la membrane interne renversée, il crut devoir s'attacher particuliérement à corriger la difformité : en conséquence il conçut le projet d'enlever dans toute sa longueur, ou à peu près, une portion de la membrane qui faisoit saillie entre la paupiere & le globe de l'œil. Cette opération fut faite avec un bistouri étroit, fixé sur son manche ; elle fut fort utile. Peu de tems après, la membrane faisant encore un peu de saillie, il pratiqua une seconde section qui eut tout le succès désiré. Dans la proportion que la cicatrice se faisoit, la paupiere se redressoit ; elle s'appliquoit plus immédiatement à l'œil ; enfin l'œil se fermoit beaucoup mieux, & la difformité est devenue à peine sensible. La même opération, répétée sur deux autres sujets, eut le même succès. A cette occasion M. Louis donne un Précis historique de la doctrine des Auteurs sur l'opération qu'ils ont proposée pour remédier au renversement des paupieres ; ce qui le conduit à proposer quelques nouvelles remarques sur la prétendue régénération des chairs dans les plaies & les ulceres.

Je tâcherai d'analyser dans le Journal prochain quelques autres morceaux de ce recueil intéressant.

OBSERVATION

D'une synoque putride, terminée par une évacuation sanguine critique ; par Monsieur F. POMA, Docteur-Médecin stipendié des ville & hôpital de Bruyeres, Membre du College royal des Médecins de Nancy.

Je vis le 21 Novembre 1772, dans l'hôpital de cette ville, le nommé Ch. Launois, compagnon Imprimeur, âgé de dix-huit ans, d'un tempérament sanguin. Depuis deux jours il se plaignoit d'une pesanteur, d'un accablement général, douleur de tête gravative, défaut d'appétit, &c. Il avoit le pouls plein, fréquens, très-dur, la bouche mauvaise, la langue chargée d'une croûte blanche, ainsi que les dents, les yeux très-appesantis, fixes & brillants..... Je le mis à une diete exacte ; je prescrivis une tisane délayante, nitrée, des saignées, des lavemens, & pour le lendemain un émétique en lavage, &c. pour évacuer une partie des saburres des premieres voies, pour détourner les cours-de-ventre si communs dans cette maladie, & qui ne soulagent pas. Les évacuations furent modiques, produisirent peu d'effet. Comme les mêmes accidens subsistoient, pour prévenir la putrescence des premieres & des secondes voies, dimi-

nuer la ſaburre, je ſubſtituai une tiſane aigrelete, avec la crême de tartre, un petit-lait émétiſé, & réitéré chaque deux jours. Son état empira. L'eſprit devint indolent, apathique ; le pouls moins fréquent, convulſif, critique. Le 27 il eut un délire obſcur ; la langue gonflée, très-ſeche, dont la croûte blanche & épaiſſe ſe noircit dans le milieu, ſe gerça. Les dents ſe recouvrirent d'un pareil limon. Le ventre ſe météoriſa. J'inſiſtai ſur les mêmes remedes, les lavemens. J'y joignis des embrocations émollientes ſur le bas-ventre, des bols de camphre & de nitre, &c. Son état demeura ainſi douteux juſqu'à la criſe. Quoique le ventre reſtât toujours élevé & dur, il y eut pluſieurs déjections alvines involontaires, & très-fétides.

Enfin le 3 Décembre, à trois heures après midi, le malade, ſans avoir éprouvé un plus grand mal-être, ni aucun ſigne précurſeur & diagnoſtic de criſe, rendit par les ſelles à peu-près deux livres & demie d'un ſang noirâtre, nullement fétide, mêlé à très-peu d'autres matieres. Dès cet inſtant même il éprouva un mieux très-marqué, & à ma viſite du lendemain matin, j'obſervai un changement très-ſenſible ; le pouls développé, la langue déjà commençoit à ſe nétoyer elle-même, le ventre mou, l'eſprit tranquille & préſent, &c. Son

état

état s'améliora très-vîte ; sa convalescence fut très-courte : après un purgatif & l'usage d'apozemes chicoracés amers, il sortit guéri le 26.

OBSERVATION

Sur une hémiplégie du côté gauche, à la suite d'une apoplexie guérie radicalement par l'usage des vésicatoires ; par monsieur CAPMAS, Médecin à Montauban en Quercy.

La maladie, sans s'être annoncée par aucun signe antérieur, se manifesta au moment où madame Rey, qui fait le sujet de l'observation, paroissoit jouir de la santé la plus parfaite ; elle tomba comme frappée d'un coup imprévu. J'habitois heureusement sous le même toît. On m'appelle, je vole à son secours ; je la trouve avec un reste de connoissance qui s'évanouit bientôt. Son visage étoit pâle, ses yeux fermés, ses veines peu apparentes, sa respiration fort gênée, son pouls petit & inégal, avec quelque caractere d'intermittence. Tout cet appareil n'étoit encore qu'un foible signal de l'attaque que la maladie se préparoit à lui livrer : bientôt sa bouche se tourna sensiblement ; & presque au même instant elle jetta un cri de douleur sur la perte du sentiment & du mouvement de deux extrêmités latérales gau-

chès; ſon pouls & ſa reſpiration devinrent à peine ſenſibles, & elle perdit preſque, avec ſa chaleur naturelle, l'uſage de tous ſes ſens. A ces ſignes peut-on méconnoître l'apoplexie ſéreuſe? La malade étoit d'ailleurs deſtinée par état à humer la vapeur du tabac la plus ſubtile, qui ſuffoque preſque ceux qui n'y ſont pas habitués; elle étoit ſujete à des peſanteurs de tête, avec des éblouiſſemens; elle ne faiſoit preſque aucun exercice; elle étoit d'un appétit honnête & aſſez ſoutenu, ayant le cou court & aſſez d'embonpoint; ce ſont, ſi je ne me trompe, toutes autant de cauſes d'où tous les bons Praticiens font dépendre l'apoplexie. (*a*)

Le triſte état de la malade devint enfin extrême: on lui adminiſtra le Sacrement des mourants, & bientôt elle fut réputée comme morte. On pleure, on gémit à mes côtés; deux tendres enfans baignés de larmes redemandent une mere qui eſt devenue ſourde à leur voix; toute la maiſon eſt dans la plus grande déſolation; & moi, dont les ſecours étoient animés de la plus vraie inclination, malgré le pronoſtic déſolant de l'inaction des remedes que j'avois

(*a*) LOMMIUS, lib. 2, obſ. *Morbus autem attonitus ei magis familiaris eſt qui crebrâ gravitate capitis, & oculorum caligine afficitur; ſi brevi cervice eſt, ſi ipſe totus ſine negotio deſes ingluvie perditamvitam ducit.*

eu ſoin de faire adminiſtrer dès le moment de l'orage, je m'efforce d'en aiguiſer l'activité par des frictions douces & réitérées ſur la région *épigaſtrique*, avec des linges imbibés d'eaux ſpiritueuſes. Mes tentatives ne furent pas vaines. Après une heure & demie de travail, j'apperçus un léger mouvement ſur la paupiere droite, qui me donna une lueur d'eſpérance. Je renouvellai mes ſoins; ce mouvement devint plus ſenſible, & je crus en ſentir un, bien foible à la vérité, ſur l'artere temporale du même côté. Ces apparences ſe réaliſerent bientôt; & le battement de l'artere ſe manifeſta à ne pouvoir plus s'y méprendre. J'eſſayai pourlors de lui faire avaler quelques gouttes d'une forte potion cordiale, en ſéparant de force les deux mâchoires. La liqueur ſortit, à la vérité, par le nez, comme auparavant, mais non pas dans la même quantité que je l'avois introduite dans la bouche : le peu qui parvint juſqu'à l'eſtomac en ſecoua l'engourdiſſement; la malade fit quelques légers efforts qui firent naître un foible degré de chaleur, avec un battement manifeſte dans le pouls. Les voies de la *déglutition* devinrent alors un peu plus libres. J'eus recours de nouveau au vin émétique, ſuivi de quelques cuillerées de potion ſpiritueuſe. Le ſuccès paſſa mes eſpérances : les efforts

violens qu'il excita ébranlerent cette machine presque inanimée ; la plupart de ses ressorts reprirent leur action ; le vomissement entraîna une quantité prodigieuse de bile *érugineuse & porracée* ; le lavement de tabac, employé dès le commencement de l'invasion, produisit enfin des évacuations copieuses ; & la malade sortit de son état *léthargique*, toute étonnée de se voir dans son lit environnée de quantité de personnes dont l'air & le maintien, encore mal assurés, annonçoient deux sentimens bien opposés ; la peine & le plaisir.

Redoutant néanmoins de nouveaux accidens, je continuai à suivre la route qui m'avoit si bien conduit. J'employai avec tout le succès possible l'émétique en lavage. Le côté malade resta cependant toujours affecté ; l'œil gauche me paroissoit même sensiblement plus petit ; & je n'apperçus du changement que sur la bouche, dont l'état ne sembloit pas avoir été altéré : l'artere reprit son mouvement naturel ; & ce qui est bien extraordinaire, & qui ne faisoit qu'accroître mes justes alarmes, c'est que pendant tout le cours de la maladie le pouls n'annonça jamais le plus petit caractere de fievre. La nature eût donc été en défaut, & ses forces impuissantes, & la malade fût devenue, ou la triste victime du mal, ou

eût traîné le reste de ses malheureux jours dans la douleur & l'inaction, plus cruelles souvent que la mort même.

Instruit, par l'inspection anatomique, des désordres que cause l'apoplexie dans le cerveau & dans le *plexus choroïde*, dans la moëlle allongée & dans la moëlle épiniere, d'où naît presque toujours la paralysie, le moyen qui me parut le plus propre pour en étouffer les funestes ravages, furent les vésicatoires, auxquels je me vouai entiérement, avec quelques cathartiques de la classe des minoratifs. Je les appliquai sur les deux mollets, après les avoir frottés avec l'esprit de vitriol : ils produisirent tout l'effet que je pouvois en attendre du côté droit, tandis qu'ils avoient à peine séparé l'épiderme du côté gauche. Je les appliquai de nouveau sur ce même côté ; il s'y forma plusieurs vésicules, d'où sortit une sérosité plus limpide que celle qui avoit découlé la veille de la jambe droite. J'essayai de faire suppurer les deux par le moyen du *basilicum*. Les parties s'enflammerent lentement ; mais plus sensiblement du côté droit. La suppuration se déclara enfin, mais avec moins d'abondance & plus de lenteur du côté gauche ; elle y fit reparoître néanmoins un commencement de liberté, dont les progrès furent à peine sensibles les huit premiers jours. Pendant tout ce tems,

j'animai le panſement de cette partie avec la poudre des cantharides, au bout duquel la révulſion ſe montra des plus favorables. A ce terme, le côté malade reprit ſenſiblement ſes premieres fonctions ; l'abondance de la ſuppuration lui donna de nouvelles forces, & bientôt les membres paralyſés reprirent leur entiere liberté. Telle fut la ſimplicité des moyens que j'oppoſai ſi heureuſement à ce terrible fléau. Il eſt tant d'autres cas où ils ne ſont pas moins recommandables, & où je les garantis, pourvu qu'ils ſoient employés par des mains habiles.

OBSERVATION

Sur un rachitis ; par M. THOMASSIN, Maître en chirurgie à Rochefort, près Dole en Franche-Comté.

C'eſt le ſentiment de Boerhaave, & d'une partie des Médecins qui l'ont ſuivi, que le rachitis eſt une maladie propre à la premiere enfance ; appuyés ſur les obſervations de ceux qui les ont précédés, ils penſent que s'il n'eſt pas ſans exemples, il eſt du moins extrêmement rare qu'on en ſoit attaqué après l'âge de trois ans. Mais depuis que la dégénération des mœurs a entraîné des dérangemens dans l'ordre phyſique des tempéramens, les maladies

ſe ſont multipliées, l'ordre qui régnoit juſque dans les infirmités humaines a fait place à la confuſion ; on a vu des complications nombreuſes, des variations ſingulieres ; & les archives de la médecine ont été chargées d'une infinité de faits dont nos peres n'avoient jamais eu la moindre idée.

Le rachitis qui attaque les ſujets adultes peut donc être rangé, ſi l'on en croit Boerhaave, dans la claſſe des maladies peu communes : en effet, à peine en trouvons-nous quelques exemples épars dans les ouvrages des Ecrivains modernes. (*a*)

Les recherches des Phyſiciens & des Anatomiſtes ſur la ſtructure des os, les ont conduits à des découvertes importantes ſur leur compoſition. La ſcience des os eſt preſque à ſa perfection ; M. Duhamel ne nous laiſſe rien à déſirer ſur leur formation & leur accroiſſement. Les curieuſes expériences de M. Hériſſant nous ont appris qu'une ſubſtance terreuſe ou crétacée, logée dans les interſtices ou poroſités d'un cartilage, lui donne la ſolidité oſſeuſe ; que l'acide affoibli dans lequel on met un os, en s'emparant de ſon tartre oſſeux, lui rend ſa pre-

(*a*) Il eſt à ſouhaiter, pour le bien de l'humanité, que le célebre M. Tiſſot publie bientôt l'ouvrage dans lequel il doit communiquer le réſultat de ſes obſervations ſur cette maladie. *Voyez* l'Onaniſme, édition de 1770, page 60.

miere flexibilité, en faiſant reparoître ſon cartilage primitif dans l'état de molleſſe qui lui eſt propre. Mais quelle que ſoit l'utilité de ces connoiſſances, elles ne nous fourniſſent preſque rien pour expliquer le ramolliſſement des os dans un ſujet vivant, & il eſt vraiſemblable qu'on ne l'expliquera jamais d'une façon ſatisfaiſante, ſur-tout dans les adultes. Ira-t-on croire qu'il exiſte dans les fluides des ſujets rachitiques, des acides analogues à ceux que la chymie nous fournit? Dans la premiere enfance, par exemple, ce ramolliſſement eſt plus facile à concevoir : une lymphe abondante & aqueuſe, légérement imprégnée d'acide, peut délayer une portion de la terre oſſeuſe qui donne aux os le peu de ſolidité qu'ils ont alors, ſans la diſſoudre entiérement; cette terre étrangere à la maſſe des fluides peut être rejettée au dehors par les organes ſecrétoires, ou être dépoſée ſur quelque viſcere, & y former les tubercules plâtreux, les engorgemens ſquirrheux qu'on trouve aſſez communément dans les cadavres des enfans rachitiques; mais je ne connois aucune hypotheſe qui donne une explication un peu plauſible de cette maladie dans les adultes. (*a*)

(*a*) Je ſais que M. le Vacher de la Feutrie, D. M. P., a donné, il y a deux ans, un Traité nouveau ſur le rachitis, où il expoſe un ſyſtême par-

Quelques Auteurs du ſiecle dernier, qui ont voulu expliquer le ramolliſſement & la courbure des os, ont tenté quelques expériences pour les ramollir par art; mais la macération des os dans l'huile, leur deſtruction dans la machine à Papin, ſont peu concluantes. La comparaiſon qu'ils font des os avec les cornes des animaux n'eſt pas admiſſible, ces parties étant d'une nature abſolument différente. Gliſſon & Mayow, Médecins Anglois, qui ont écrit ſur cette maladie vers la fin du ſeizieme ſiecle, enfanterent chacun un ſyſtême particulier pour en expliquer les principaux phénomenes; mais comme ces Auteurs ont laiſſé la nature pour ſuivre leur imagination, on a rangé leurs hypotheſes dans la claſſe des productions éphémeres d'un ſiecle dans lequel on avoit la manie de vouloir tout expliquer. La difficulté de pénétrer le commencement d'une maladie ou d'une opération de la nature, doit être un motif d'en rechercher avec plus d'empreſſement l'obſervation, parce que c'eſt elle ſeule qui peut élaguer les difficultés.

Le fils du ſieur P***, Commis de forge, s'étoit toujours bien porté juſqu'à l'âge de

ticulier de cette maladie; mais je n'ai point lu ſon Traité, & je ne le connois que par l'annonce raiſonnée qu'on en trouve dans la Gazette de Littérature de Deux-Ponts, 1773, page 46.

dix-sept à dix-huit ans, il paroissoit même avoir une constitution forte & robuste, lorsqu'en 1772, sur la fin de l'année, il maigrit assez sensiblement, sans que sa santé en parût dérangée. Il avoit cependant de temps à autre quelques accès de fievre fort légers. Bientôt les joues parurent enfoncées, la peau devint d'une pâleur livide; les yeux étoient ternes, jaunâtres; le regard étoit languissant. L'estomac souffroit, l'appétit varioit beaucoup; la respiration devint laborieuse, & tout le corps se trouva d'une foiblesse extrême. Les progrès du dépérissement furent si rapides, que les articulations des pieds, des jambes, des mains, du coude & de l'épaule, se gonflerent. Le milieu de ces tuméfactions, qui répondoit directement à l'endroit de la jointure, étoit œdémateux. Les vertebres lombaires devinrent saillantes en dehors, tandis que la poitrine se portoit beaucoup en avant; le diametre latéral de cette capacité se rétrécit beaucoup par l'affaissement des côtes, tandis que le sternum s'éloigna des vertebres; ce qui lui donna une conformation assez semblable à celle de la poitrine des oiseaux. Les dernieres vertebres cervicales & les premieres dorsales faisoient aussi saillie entre les omoplates & la partie supérieure, & la tête se portoit considérablement en devant. Je fus appellé lorsque

tout étoit au point que je viens de décrire. Ne pouvant démêler d'abord aucune cause apparente de cette maladie, quelques indications particulieres me firent débuter par un émético-cathartique qui évacua abondamment. Mais il étoit important, pour traiter méthodiquement ce malade, de n'agir qu'avec connoissance de cause. Je crus avoir des raisons de soupçonner la masturbation; mais les questions que je fis au malade à ce sujet furent inutiles; je ne pus rien savoir. Son pere, que je crus d'abord être un homme pensant, & qui avoit à cœur la guérison de son fils, me parut propre à seconder mes vues dans la recherche que j'avois à faire des causes de sa maladie. En conséquence de la bonne idée que je m'étois faite de lui, je lui confiai mes doutes, & je l'engageai à m'aider à les éclaircir ou à les dissiper; mais ce pere, dont le génie étoit tout autre que je ne me l'étois imaginé, étonné à l'excès de ma proposition, crut que je faisois à son fils une injustice atroce que de le soupçonner de telle chose. Ayant perdu leur confiance pour vouloir trop pénétrer, je me retirai sans rien prescrire au malade, que quelques regles générales sur le régime, en déplorant d'avance la perte de ce malheureux, parce que je prévoyois qu'il alloit tomber en de mauvaises mains, & qu'on lui alloit

prodiguer des remedes ſans connoître ſon mal ; c'eſt ce qui arriva. On conſulta tous les Mages dont notre voiſinage eſt inondé, & qui ſe ſont accrédités par l'étendue des connoiſſances qu'ils s'arrogent dans l'inſpection des urines. (*a*) On penſe bien que tous les remedes dont il uſa, au lieu de lui apporter du ſoulagement, ne firent qu'empirer ſon état ; cependant il conſerva toujours aſſez de force pour faire tous les jours quelques tours de promenade, ce qu'il a continué preſque juſqu'au jour de ſa mort. Mais auſſi on avoit grand ſoin de le ſoutenir par un régime extrêmement nourriſſant ; il ne mangeoit que des viandes ſucculentes & aromatiſées, & ne buvoit que du vin ſucré. Dans le dernier mois de ſa maladie, la déformation de ſa taille devint encore plus conſidérable que je ne l'ai décrite ; les jambes & les cuiſſes ſe courberent en arcs & à contre-ſens, de ſorte que la cour-

(*a*) Dans cette Province, plus que dans toute autre, le peuple ſtupide, qui ne voit jamais que l'écorce des objets, & qui ſe laiſſe toujours ſéduire par les ſens, donne tête baiſſée dans les filets de ces fripons, & leur porte ſouvent ſa ſanté avec ſon argent ; mais, ce qu'il y a de plus déſolant pour l'humanité, c'eſt qu'il en eſt parmi ces fourbes ignorants, à qui on n'a pas rougi d'accorder la qualité de Maître en Chirurgie, & qui déshonorent l'art & volent le public par cet infâme brigandage.

bure de la jambe décrivoit, avec celle de la cuisse, une S romaine. Enfin cet infortuné périt inopinément, après environ trois mois & demi de maladie, sans qu'on ait pu seulement lui administrer les secours spirituels. Il est à remarquer que, quand j'ai vu ce malade, je n'ai point remarqué que son ventre fût tuméfié, comme cela arrive ordinairement chez les enfans rachitiques, mais que je l'ai trouvé en tout conforme à l'état naturel.

LETTRE

A l'Auteur du Journal; par M. PEYRILHE, *Docteur en médecine de l'Université de Toulouse, Membre du College royal de chirurgie de Paris, de l'Académie des Sciences de Toulouse & Montpellier; en Réponse à celle de M.* BOSQ DE LA ROBERDIERE, *Docteur en médecine de la Faculté de Caen, & Associé au College royal des Médecins de Nancy, insérée dans le Journal de Janvier 1775.*

Je m'étois flatté, Monsieur, que ma réponse à la lettre de M. Bosq termineroit notre correspondance. Ses nouvelles observations m'apprennent que j'avois tort, & qu'il ne suffit pas, pour réduire quelqu'un au silence, de prouver qu'il ne lui reste rien d'utile à

dire. Le voilà donc revenu ſur l'eau : ſans doute qu'il nous apporte du neuf; au moins pluſieurs mois de méditation dans le ſilence du cabinet nous permettent-ils d'en eſpérer.

D'abord il s'émerveille que, ma Lettre ayant été mutilée dans la Gazette de Santé, je l'aie rétablie par la voie de votre Journal. Voudroit-il donc me forcer à combattre dans un champ clos qu'il a choiſi ſans mon aveu, & dans lequel il eſt bien sûr de trouver un parrain officieux qui prendra ſoin d'ébrécher mes armes ? Ce procédé, d'ailleurs plein de ſageſſe, n'eſt ni noble, ni généreux.

Il ſe plaint enſuite de ce que je ne réponds pas à des raiſons qu'il convient n'avoir pas données contre ma théorie. J'avois obſervé à M. B. que cette théorie, dont il m'attribuoit ſi gratuitement l'invention, ne m'appartenoit pas. Il en convient aujourd'hui; mais il n'exige pas moins que je réponde à des objections qu'il n'a point faites, *attendu que lui, M. B., ne trouve pas cette théorie ſuffiſamment prouvée.* Je crois avoir élevé mes preuves au-deſſus du préjugé même, & les converſions que mon ouvrage a déjà opérées m'aſſurent que j'en ai dit aſſez pour ceux qui cherchent la vérité ſans la craindre. Si M. B. aime la redondance, quoiqu'elle ſoit un vice, ſi ſa

converſion ne tient qu'à de menus détails, dans leſquels mes ouvrages doivent lui avoir appris que je n'aime point à deſcendre, je pourrai lui enſeigner où il trouvera tout cela.

Au reſte, M. B. ne demande pas tant que je prouve ma découvete, qu'il *m'invite à la prouver d'une maniere victorieuſe*. Je ne ſuis pas ambitieux, je me contente de l'avoir prouvée *victorieuſement*. Si, revenant ſur ſes pas, il alloit cependant ne la plus trouver *victorieuſement prouvée*, je m'engage à le convaincre alors qu'il s'eſt trompé *quand il a vu qu'il n'y avoit rien de neuf à dire ſur ce ſujet*. Si ſes yeux l'avoient bien ſervi, il eût vu très-diſtinctement & très-nettement qu'à des objections *mentales*, des ſolutions de même nature ſont tout ce qu'un eſprit juſte peut accorder.

Juſqu'ici rien de neuf de la part de M. B., rien qu'il ne nous eût déjà dit. Allons plus loin. Oh! pour le coup, me voilà dépouillé de ma découverte. Il s'étoit d'abord contenté, faute de mieux, d'alléguer la table de la Chymie de Lémery, dans laquelle ſont indiqués contre la vérole *la chair de vipere en poudre*, *ſon ſel volatil*, *ſon eſprit*, *ſon eau ſudorifique*; & un paſſage d'Erneſtus, où il eſt dit que les *alkalis fixes* peuvent être aſſociés utilement aux anti-vénériens.

C'eſt ainſi que mon érudit Cenſeur prouvoit que je n'étois pas l'Auteur de ma découverte. Je lui fis obſerver amicalement que le paſſage d'Erneſtus eſt étranger à la queſtion, & qu'il étoit probable que Lémery n'avoit pas même ſoupçonné la vertu anti-vénérienne des alkalis volatils ; & la raiſon de ma conjecture, que je ne dis pas alors, parce que je crus qu'il la devineroit, c'eſt que, ſi Lémery eût compté le ſel de vipere parmi les anti-vénériens, en ſa qualité d'alkali, il n'auroit pas manqué de placer dans la même claſſe les autres alkalis volatils. Quoique cette raiſon me paroiſſe péremptoire, M. B. s'obſtine à reſter dans ſon opinion, & me renvoie à l'article de la revivification du cinnabre (page 150 de l'édition de M. Baron.) Mais a-t-il vu comme il dit ? ou dit-il comme il a vu ?

Voilà, Monſieur, où en étoit reſté M. B. Il ſentoit, comme tous ſes lecteurs, la frivolité de ſes allégations ; mais on ſe ſert, quand on eſt bien réſolu au combat, de la premiere arme qui tombe ſous la main, & de la plus mauvaiſe, au défaut d'une bonne. Je fus touché de ſa poſition critique ; & j'eus, je ne dirai pas la généroſité, mais l'honnêteté de lui fournir des armes moins mauvaiſes que celles dont il ſe ſervoit. Ces deux armes, avec leſquelles

il prétend me terrasser aujourd'hui, sont deux passages de *Sylvius de Leboé*, Auteur qu'il n'avoit vraisemblablement pas consulté, dans lesquels il conseille les alkalis volatils, pour corriger l'*acidité peccante dans la vérole*, & qui renferment ce que ce Médecin a dit de plus formel en faveur de ces sels. Pour mettre le comble aux bons procédés, j'invitai ce *Docteur à s'évertuer, à s'escrimer de son mieux avec ces nouvelles armes reçues de ma main.* Docile à cette invitation, & tout fier de l'armure dont je l'ai revêtu, il m'appelle de nouveau dans l'arêne. Il est si content de mon armure qu'il n'en veut point d'autre : *il ne sera pas besoin*, dit-il, *de puiser dans plusieurs sources ; les ouvrages de Sylvius suffiront pour convaincre les mécréans.* Il conviendra au moins que je l'ai bien servi, en lui ouvrant la source où ma découverte va être submergée.

Pour mettre dans tout leur jour les passages que je lui ai fournis, il analyse le Traité du Professeur de Leyde, & prouve très-doctement, d'un côté, qu'il croyoit le virus vénérien acide, &, de l'autre, qu'il corrigeoit cet acide par les alkalis volatils. Ce n'est pas moi assurément qui douterai de tout cela, puisque j'ai pris la peine de le lui apprendre. Delà, à travers des détails qu'il trouve fort utiles à sa cause, il

paſſe à cette concluſion, que Sylvius *a conſeillé les alkalis volatils comme agens ſuffiſans de la curation de la vérole générale.*

M. Boſq permettra que je l'arrête un moment ici, & que je lui ſuggere une réflexion qu'il auroit pu puiſer dans ſon propre fonds. Croit il de bonne foi que, dans l'eſprit de Sylvius, *corriger l'acidité peccante*, & guérir la vérole générale, ſoit une même choſe ? S'il le penſe, il eſt dans l'erreur : car c'eſt à-peu-près comme s'il diſoit, en raiſonnant d'après l'hypotheſe régnante, que rendre les humeurs fluides par les bains & les boiſſons aqueuſes, c'eſt guérir la maladie dont nous parlons. De Leboé lui-même prendra ſoin de le déſabuſer, en ſe plaignant peut-être de n'avoir pas été compris par ſon Commentateur.

Deux choſes, ſelon Sylvius, lui ſont néceſſaires pour guérir la vérole ; deux indications ſont à remplir dans ſon traitement : *duobus ergò abſolvetur venereæ luis cura univerſalis, correctione & contemperatione ſpiritûs acidi acrioris, atque expulſione ejuſdem per vias convenientes.* (§. 209, *édit. Elzev.*) La vérole préſente deux indications, 1° corriger & tempérer l'eſprit acide âcre, 2° l'évacuer par les voies convenables. C'eſt faute d'avoir apperçu la derniere de ces deux indications que M. B. eſt tombé dans la mépriſe que nous ſommes contraints de

relever. A juger de l'importance de cette indication par les éloges que Sylvius donne à la coloquinte, qu'il croit presque exclusivement propre à la remplir, il la jugeoit très-essentielle au succès. Au reste, quoique de Leboé semble donner la préférence aux évacuations intestinales, celles qui se font par les autres voies ne lui paroissent pas à négliger : la *bouche*, ainsi que l'*anus*, la *vessie*, la *peau*, peuvent aussi, dit-il, livrer passage aux humeurs véroliques. (§. 110.) Et, plein de l'utilité de ces issues dans le traitement de la vérole, il s'écrie ensuite (§. 111) : *adeò nulla via est quæ non conducat lui venereæ curandæ!* » tant il est vrai qu'il » n'est aucun couloir dont on ne puisse tirer » parti pour guérir la vérole ! « Corriger l'acide n'étoit pas guérir la vérole ; conseiller vaguement les sels volatils, comme correctifs seulement, n'est donc pas la même chose que dire qu'ils suffisent seuls pour guérir la vérole. M. Bosq fait donc parler Sylvius autrement qu'il n'a parlé lui-même.

A propos de ce passage, M. Bosq ne trouvera pas mauvais que je l'exhorte à mettre plus d'exactitude dans ses versions, parce que des gens moins au fait que moi des *ruses de guerre* pourroient regarder l'échantillon qu'il nous en donne ici comme une méprise très-peu décente pour un Doc-

teur. Il n'eſt perſonne en effet qui ne s'apperçoive, en liſant ce paſſage de Sylvius, que M. B. transforme les différentes iſſues du corps en autant de remedes anti-vénériens, lorſqu'il s'écrie : » Tant il y a de » moyens de guérir la vérole ! « *Adeò nulla via eſt quæ non conducat lui venereæ curandæ* (a) !

Après avoir expoſé les deux indications ſur leſquelles doit porter le traitement de la vérole, Sylvius paſſe à l'énumération des moyens propres à remplir la premiere, c'eſt-à-dire à celle des correctifs. Ces correctifs ſont en très-grand nombre, & de nature très-diverſe.

1° Il met au premier rang des correctifs ſimples les ſpiritueux volatils, tels que l'*eſprit-de-vin*, l'*eſprit-de-froment*.

2° Tous les huileux & les gras ſont mis au ſecond, telles ſont les huiles des fruits ; par exemple, celles des *olives*, des *ſemences*, des *noyaux*, ſavoir, de *lin*, de *raves*, de *noix*, d'*amandes*, & *les graiſſes de divers animaux*.

3° La troiſieme place eſt accordée aux alkalis fixes & aux aqueux. M. Boſq n'a rien dit de ceux-ci, & pour cauſe.

(*a*) Comme la gloſe qui accompagne cette traduction eſt fort curieuſe, j'invite mes lecteurs à la relire, Sylvius à la main : elle ſe trouve à la page 47 du Journal de Janvier.

Viennent ensuite les correctifs composés, dont M. Bosq a tronqué l'énumération, sans dessein, comme j'imagine, mais fort heureusement pour sa cause, car il nous dit bien que Sylvius compte parmi ceux-ci les *sels de corne de cerf, d'urine ;* mais il nous laisse ignorer qu'il fait le même honneur aux *émulsions simples*, & que, s'il a consacré aux *sels* l'article premier, il accorde le sixieme aux émulsions. On verra bientôt que cette omission n'est pas indifférente à la question que nous débattons.

Sylvius compte neuf genres de correctifs, dont il parle en autant d'articles séparés. M. Bosq regarde chacun de ces genres, quoique destinés tous ensemble à remplir une seule & même indication, c'est-à-dire la correction de l'esprit acide, comme une méthode anti-vénérienne particuliere, & suffisante pour guérir la vérole universelle. L'on sent maintenant qu'il falloit tronquer l'énumération pour faire passer cette utile métamorphose : car dans l'énumération complete se seroient trouvées les *émulsions simples ;* & il a très bien vu qu'il ne persuaderoit à personne que de Leboé ait prétendu guérir la vérole universelle avec des émulsions. Cette étrange assertion est pourtant une conséquence nécessaire de son interprétation ; car Sylvius n'ayant dit d'aucun de ces correctifs en particulier qu'il

ſuffiſoit ſeul pour guérir la vérole, ou il l'a entendu de tous, ou il ne l'a entendu d'aucun. S'il l'a entendu des alkalis volatils, il l'a donc entendu des huit autres correctifs. Il faut donc que M. B. convienne, puiſqu'il s'eſt embarraſſé dans cette biſarre interprétation, que de Leboé a cru capables de guérir la vérole l'*eau-de-vie*, & *l'eſprit de grain* du n° 1 des correctifs ſimples; comme les ſels volatils du n° 1 des correctifs composés; l'*huile d'olive* & le *ſaindoux* du n° 2, comme les *émulſions* du n° 6. Je défie M. Boſq de nier cette conſéquence, & de ſauver à de Leboé l'abſurdité révoltante qu'elle renferme. Ceci pourra le jetter dans quelque embarras, mais je n'aurai pas la dureté de l'y laiſſer. Voici comment il peut en ſortir, en devenant juſte envers notre célebre Profeſſeur.

Ainſi que, dans la pratique actuelle, nous rendons les humeurs fluides par le bain, avant de paſſer aux frictions, ſans pour cela regarder l'*eau de la baignoire* comme un agent ſuffiſant de la curation de la vérole; de même certains Praticiens, épris de l'hypotheſe de l'acidité du virus vénérien, & de la doctrine des fermens, prétendoient rendre les liquides viciés plus fluides, & par conſéquent plus propres à être évacués, en les dégageant de l'acide qu'ils ſuppoſoient les enchaîner; c'étoit dans leur eſprit une partie

du traitement auſſi eſſentielle à la guériſou que l'eſt chez nous la préparation aux grands remedes ; mais rien de plus. Les correctifs chez eux, comme les délayans chez nous, ſervoient à rendre la guériſon poſſible, mais ne l'opéroient pas : cela eſt ſi vrai qu'on chercheroit en vain le mercure parmi ces correctifs. Il y eût été hors de ſa place, attendu que notre Auteur l'eſtime antivénérien vrai, à raiſon de ſa double propriété de correctif & d'évacuant.

M. Boſq ne goûtera pas peut-être cette maniere de prouver que Sylvius n'a pas prétendu guérir la vérole avec du *ſain-doux*, non plus qu'avec des *ſels volatils* ou des *yeux d'écreviſſes ;* mais il n'y en a point d'autre. On en ſera convaincu, ſi l'on conſidere que, loin d'avoir groſſi la liſte des anti-vénériens, comme M. B. le prétend, il ne reconnoît que dans le mercure la puiſſance de guérir ſeul la vérole générale. Il la refuſe même aux bois ſudorifiques dans les maladies graves, quoiqu'il en faſſe très grand cas, & qu'il entre à leur égard dans les plus grands détails, tandis qu'il ne dit qu'un mot en paſſant des alkalis volatils ; car il donne à ces bois des coopérateurs, & ces coopérateurs ſont des évacuans de divers genres.

Je crois avoir mis hors de tout doute que Sylvius n'a jamais penſé que l'alkali

volatil ſeul pût guérir la vérole. Je prie nos lecteurs de prendre la peine de nous juger, M. B. & moi, par la lecture de l'ouvrage qui a été l'occaſion de nos débats; car, après des volumes d'écrits polémiques, c'eſt aux pieces juſtificatives qu'il faut en revenir toujours, ſi l'on veut ſavoir la vérité.

Quant à M. Boſq, que cette lecture ne déſabuſeroit pas, je ne connois qu'un moyen de le convaincre qu'il a mal lu Sylvius, s'il croit y avoir vu les alkalis volatils conſeillés comme *agens ſuffiſans* de la curation de la vérole générale, & s'il penſe, comme il le dit (p. 45) *qu'il en a fait une méthode particuliere*; ce moyen, c'eſt celui de l'engager à donner cette méthode, en rapprochant les paſſages de notre Auteur qui la renferment. Qu'il nous diſe donc, 1° dans quel véhicule; 2° à quelle doſe; 3° à quelles heures; 4° combien de fois par jour, ou dans la ſemaine, il les faiſoit prendre à ſes malades; 5° quels en étoient les effets ſenſibles; 6° combien de tems duroit le traitement; 7° comment il le commençoit, & comment il le terminoit; 8° quelles précautions en aſſuroient le ſuccès; 9° quel étoit le régime des malades qui le ſubiſſoient, &c.; & 10° enfin, qu'il nous montre dans cet Auteur ce qui peut conſtituer une méthode. Il pouvoit ſe diſ-
penſer

penſer de dire que cette méthode exiſtoit dans Sylvius; mais il ne peut plus ſe diſpenſer de l'y montrer, après avoir dit qu'elle y étoit. Sur-tout point de commentaires, qu'il s'en rapporte au diſcernement de ſes Lecteurs. Le texte leur ſuffira.

Si M. Boſq eût prévu qu'il ſe trouveroit engagé à prouver que Sylvius a cru l'alkali volatil capable de guérir ſeul la vérole générale, & qu'il a donné la méthode de l'adminiſtrer, je lui rends la juſtice de croire que ſon diſcernement, ou ſon amour-propre, ne lui euſſent pas permis d'ébaucher une réponſe à ma premiere lettre. Au moins, j'en ſuis très-ſûr, il ne l'auroit pas achevé, la plume lui ſeroit tombée des mains.

En effet, que pouvoit-il avoir à nous dire, & quel rôle pouvoit-il jouer? Il avoit cru jadis voir ma découverte dans Erneſtus & dans Lémery; il ſemble s'être déſiſté de cette prétention. Il penſe aujourd'hui qu'elle eſt dans Sylvius; ceux qui l'ont lu ſavent qu'elle n'y eſt point. Suppoſons pourtant que ma découverte s'y trouve, ne fût-ce qu'en germe, quel ſeroit, même dans cette ſuppoſition, le rôle de M. Boſq? N'eſt-ce pas moi qui ai indiqué les ouvrages de Sylvius? N'eſt-ce pas moi qui ai publié ce qu'il y a de plus clair & de plus formel en faveur des alkalis volatils? N'ai-je pas annoncé le premier l'anecdote ſur laquelle il

glose? N'ai-je pas enfin mis les Lecteurs, qui, semblables à mon Censeur, ignoroient peut-être que Sylvius eût parlé des sels volatils, à portée de comparer ses allégations vagues avec ma méthode, mes expériences & mes succès ? Il ne reste donc à M. Bosq que le rôle de Commentateur. Il peut exister des gens pour qui ce rôle même ait des charmes ; ne l'en dégoûtons pas. Mais qu'il ne prétende pas nous persuader que ce soit l'amour de la vérité, ou celui des hommes, qui lui ont mis la plume à la main. Ce n'est pas le premier, j'en ai donné la preuve ; & d'ailleurs elle existe toute entiere dans Sylvius. Si c'eût été le second, il ne l'auroit prise, j'ose le dire, que pour louer ce même amour du vrai, qui m'a fait publier les fragmens où il croit voir aujourd'hui l'idée de ma découverte ; que pour louer le zele, l'honnêteté, le désintéressement qui m'ont porté à rendre au public un remede nouveau, dès que, par un nombre suffisant d'expériences, je me suis cru sûr de sa bonté, & cela dans un temps où le goût du mystere n'a presque plus rien d'infamant, à force de se répandre.

C'est ainsi que les hommes honnêtes, qui écrivirent d'abord sur le sublimé corrosif, se comporterent envers le célebre Van Swieten ; & il n'avoit ni découvert la propriété anti-vénérienne de ce sel, ni in-

venté la maniere d'en user. Je n'ai point les titres, je n'occupe point les places de cet homme célebre, je débute à peine dans la carriere où il s'est illustré ; mais j'ai plus mis du mien dans la découverte de la propriété anti-vénérienne des alkalis volatils, que ce Médecin dans le rajeunissement du sublimé corrosif. Eh, quoi ! quand de grands Médecins croiront devoir tout au restaurateur d'un remede dangereux, M. B. refusera-t-il tout à l'inventeur d'un remede également efficace & benin ? Non. Il n'a pas eu le dessein formé de me dépouiller de ma découverte ; il a assez de jugement pour sentir qu'il n'y réussiroit pas. S'il a écrit, c'est sans motif, sans vues & sans but, uniquement par la raison que, de même que l'*indignation fait des vers*, le trop grand loisir fait de la prose.

P. S. Permettez, Monsieur, que je profite de cette occasion pour témoigner publiquement à M. de Horne combien je suis flatté du bien qu'il a dit, dans son nouvel ouvrage, & de mon remede, & de mon livre. Je ne me crois aucunement fait pour occuper une place à côté du célebre M. de Jussieu, à laquelle sa politesse, plus que sa justice, m'a élevé.

Quant aux objets sur lesquels j'ai le malheur de n'être pas de son avis, tels que la *spécificité du mercure*, *l'innocuité du su-*

blimé corrosif, &c., en pensant autrement que moi, il me fait une loi d'ajouter de nouvelles preuves à celles que j'ai déjà données *du peu de solidité de l'une*, & des *dangers de l'autre.* Je le ferai dans un supplément à mon essai, duquel je m'occupe; car je ne puis lui dissimuler que non-seulement je persiste dans ma premiere opinion sur ces deux objets, ainsi que sur la décomposition du sublimé corrosif, mais même que je m'y sens affermi par la foiblesse des raisons qu'il m'oppose.

En effet, que M. Bosq, au lieu de commenter des fragmens, dont la publication que j'en ai faite est une nouvelle preuve de mon respect pour la vérité (*a*); qu'un

(*a*) Voyez la Note de la page 17 de mon Essai, &c. Je ne me lasserai pas d'y renvoyer le lecteur, tant qu'on ne se lassera pas d'en imposer, en insinuant que j'ai prétendu que personne avant moi n'avoit associé l'alkali volatil aux remedes anti-vénériens. Cette Note subsistera pour faire le désespoir des jaloux, & le triomphe de ma sincérité; & la dent acérée de l'envie ne la détruira point. Je le répete pour la troisieme fois, je borne mon ambition à m'être apperçu le premier que l'alkali volatil seul guérit la vérole; à m'être assuré le premier aussi de sa maniere d'agir & de son efficacité, par six ou sept années d'observations, & par des guérisons sans nombre; à être le premier enfin qui ai fait une méthode détaillée de son administration. Jusqu'ici cette prétention a paru à plusieurs Savants que

tel écrivain, dis-je, eût attaqué mes opinions, & ne les eût pas ébranlées, je ne m'en ferois pas cru pour cela mieux fondé à les défendre : mais qu'un homme aussi instruit que paroît l'être M. de Horne, ne leur oppose rien de solide, n'est-ce pas une forte présomption qu'il n'y a rien de solide à leur opposer; &, dans ce cas, la force de l'assertion ne s'accroît-elle pas de la foiblesse des objections?

En hasardant l'idée de la décomposition du sublimé corrosif dans la machine animale, d'après le résultat de mes expériences chymiques, j'avois principalement en vue de tâter les *Chymiâtres* (Médecins Chymistes.) Devenu plus hardi par un premier succès, j'ose avancer aujourd'hui que tous les sels métalliques subissent la même loi, & qu'ils se décomposent tous par leur application aux substances animales, si l'humidité nécessaire à leur dissolution ne leur manque point. Je suis convaincu qu'on n'aura jamais une bonne éthiologie de leur causticité plus ou moins grande, qu'en la puisant dans cette décomposition.

Revenons à la décomposition du sublimé, qui est un des principaux objets de mon

j'ai consultés, tant avant qu'après la publication de mon ouvrage, non-seulement fondée, mais inébranlable, & vraisemblablement elle le sera long-temps.

engagement envers M. de Horne. Je ferai tous mes efforts pour diſſiper ſes doutes à cet égard ; & je ne compte pas pour peu de choſes, dans le ſuccès que je m'en promets, ſes propres réflexions.

En attendant que cette tâche ſoit remplie, il ne ſera peut-être pas fâché d'apprendre qu'un des plus grands Médecins de la capitale, à qui je n'ai point demandé la permiſſion de le nommer, n'eſt pas moins convaincu que moi des effets pernicieux du ſublimé, qui, pour être quelquefois tardifs, n'en ſont ni moins réels, ni moins funeſtes. Je ne nommerai pas ce Médecin ; mais on le reconnoîtra ſans peine, quand je dirai que c'eſt celui des Praticiens de Paris qui, dans les trois claſſes d'hommes qui cultivent l'art de guérir, réunit le plus de ſuffrages *pour la premiere place parmi ſes égaux.*

LETTRE

De M. LEFEVRE DE S. ILDEPHON, Docteur en Médecine, ſur la découverte de la vertu anti-vénerienne des alkalis volatils.

J'ai lu, Monſieur, dans le Journal de Médecine, Janvier, premier cahier, que M. Boſq de la Roberdiere prouvoit claire-

ment que de Leboé Sylvius avoit preſcrit les alkalis volatils dans la maladie vénérienne, & que Lémery avoit auſſi parlé de ce prétendu ſpécifique. Dans le catalogue raiſonné des ouvrages écrits ſur cette maladie, depuis M. Aſtruc, que je vais donner au public, & dont on imprime actuellement la table des matieres, M. Peyrilhe tient un rang diſtingué; mais, en rendant juſtice à ſes talents, je n'ai pu m'empêcher de dire que de Leboé Sylvius & Lemery avoient parlé des alkalis volatils, relativement au mal de Syphillis; & j'ai cité les paſſages, les pages & les éditions. Ce ſeroit abuſer, Monſieur, de votre complaiſance, ſi je répétois ici des choſes que le public ſera à portée de lire inceſſamment. Sylvius de Leboé & Lémery ne ſont point les ſeuls Auteurs que je cite en cette occaſion: j'amene ſur les rangs MM. Miſſa & Danié des Patureaux, qui ont parlé des alkalis volatils, dans une theſe ſoutenue aux Ecoles de Médecine, en 1756, *an lui venereæ hydrargyrus camphoratus?* Thémélius, qui les recommande dans une autre theſe diſputée à Genes, en 1735, *de tumore teſtium venereo:* je nomme enfin les Charlatans Allemands & autres; M. de Velnos, dans le ſyrop duquel l'alkali volatil jouoit un certain rôle.

Je ne prétends point, par cette eſpece de récrimination, enlever à M. Boſq le mé-

rite des recherches qu'il a faites pour prouver contre M. Peyrilhe ; mais je veux seulement prendre date, afin que le premier ne m'accuse point un jour de l'avoir copié, & que l'autre, par représailles, ne me reproche point d'être un peu neuf.

Les noms des Auteurs gardent, dans mon ouvrage, l'ordre alphabétique : M. Peyrilhe est à la lettre P, page 572 du premier volume, qui est imprimé depuis plus de six mois : cinq exemplaires de ce volume sont même, depuis long-temps, entre les mains de mes amis. Il ne peut y avoir d'équivoque sur ce fait : mon Censeur, dans tous les cas, rendroit hommage à la vérité, ainsi que la personne respectable sous les auspices duquel je fais paroître mon livre.

Pardonnez, Monsieur, à mon importunité : donnez moi, je vous prie, un petit coin dans votre premier Journal, s'il est encore tems ; & recevez l'assurance des sentimens respectueux avec lesquels je suis, &c.

LETTRE

De M. MARTIN, Chirurgien, à M. GARDANE, pour servir d'Errata à la Gazette de santé, au sujet d'un accident occasionné par la vapeur du charbon.

Vous avez annoncé, Monsieur, dans

votre Gazette du 26 Janvier, que deux personnes avoient été étouffées par la vapeur du charbon; que l'une d'elles étoit morte, & que l'autre avoit été rappellée à la vie par les fumigations de tabac par le fondement. On vous a trompé, Monsieur, dans le récit qu'on vous a fait de cet événement: on a poussé, pendant plus de quatre heures, de la vapeur de tabac par le fondement de la personne qui est morte; & l'on n'en a point fait usage sur celle qui a été rappellée à la vie; & qui jouit d'une très-bonne santé. Ainsi cette observation est peu propre à venir à l'appui de la méthode que vous recommandez. Voici une relation authentique de cette triste catastrophe. On croit, avant de la donner, devoir rapporter mot à mot l'article de votre Gazette qui en parle. On mettra l'*errata* au-dessous: le Lecteur pourra comparer ces deux pieces.

» La vapeur du charbon a fait périr, il y a quelque temps, une Demoiselle, demeurant rue S. Denis, & en eût immanquablement suffoqué une autre qui étoit dans le même appartement, sans les secours qui lui furent administrés par M. Guillotin, notre Confrere, dans le nombre desquels il fit entrer la fumée de tabac, qu'il introduisit dans les intestins. Cette fumée eut d'autant plus de succès, qu'il s'agissoit de redonner au diaphragme une impulsion étrangere ca-

pable de faire cesser dans ce muscle l'état de contraction où il se trouve alors, par l'expiration violente & continue, qui cause la mort des suffoqués (*a*). M. Guillotin n'eût aucun égard aux fausses craintes d'augmenter l'état apoplectique de la malade, par l'insufflation des intestins, & l'élévation du diaphragme, qui en est la suite. Sans s'arrêter à ces vaines spéculations de théorie qui amusent les oisifs, en arrêtant le progrès de l'art, il avoit appris, par les essais annuels qu'en fait la ville (*b*), que la fumée qu'il employoit étoit utile dans les morts apparentes; & son attachement à une méthode consacrée par l'expérience, lui procura la satisfaction de rendre la vie à celle des suffoquées qui n'étoit point morte tout-à-fait. Mais, ce qu'on ne doit point passer sous silence, c'est que celle dont on déséspéroit ayant été abandonnée au grand air, & placée toute nue dans un jardin par le temps très-froid qu'il faisoit alors, une personne (*c*),

(*a*) Ce n'est que dans l'inspiration que le diaphragme est dans l'*état de contraction*. M. Gardane a une opinion différente des Physiologistes.

(*b*) La ville n'a jamais employé des fumigations que sur les noyés, & le traitement qui leur convient, ne convient pas aux personnes suffoquées par la vapeur du charbon. M. Guillotin a l'esprit trop juste pour vouloir qu'on traite les suffoqués comme les noyés.

(*c*) La personne que M. Gardane ne veut pas

qui nous ſaura gré ſans doute de ne pas la nommer, inſtruite de l'accident, accourut auſſi-tôt ; &, prétendant rappeller à la vie cette derniere aſphyxique, elle lui fit (*a*) & injecta du vinaigre dans les bronches, que M. Guillotin trouva remplies de cette liqueur à ſon retour. Nous ne nous arrêterons pas à combattre par des raiſons, une pratique auſſi contraire à l'expérience ; nous engagerons ſeulement cette perſonne à faire un meilleur choix de ſes moyens, & aux citoyens à ne jamais permettre d'employer ce dernier. «

RELATION

D'un accident occaſionné par la vapeur du charbon, rue des Fontaines.

Je ſouſſigné, Prêtre, Chapelain des Religieuſes de la Madeleine, rue des Fontaines, occupant la maiſon des Religieuſes de Sainte Elizabeth, rue des Fontaines, vis-

nommer, c'eſt M. Portal, Profeſſeur au College royal, qui ne craint pas d'être nommé ici ; & M. Gardane eſt un peu trop délicat.

(*a*) M. Portal n'a point fait l'opération de la bronchotomie; mais c'eſt M. Martin, Chirurgien, qui l'a faite en ſa préſence; c'eſt ce qui l'a engagé à répondre à M. Gardane : il eſt faux qu'on ait injecté du vinaigre dans la trachée-artere.

à-vis le Temple, certifie que le 8 Décembre, environ neuf heures de matin, étant surpris que mademoiselle Jossot, ma sœur, & sa Domestique, ne fussent point levées; je me présentai à la porte de sa chambre; & qu'ayant frappé plusieurs fois avec force, je me vis obligé d'enfoncer la porte, pour savoir quelle pouvoit être la cause qui les empêchoit de me répondre.

Mais quelle fut ma surprise, lorsque je trouvai ma sœur couchée dans son lit, sans connoissance, avec les indices qui caractérisent une apoplexie! Cependant, son pouls me parut assez fort & convulsif: je trouvai la Domestique plus accablée, son pouls étant très-foible & très-concentré. Alors, sans perdre de temps, je fis transporter ces deux malades dans ma chambre, & sur mon propre lit, que je roulai auprès des croisées de ma chambre, que je tins ouvertes.

J'appellai du secours: M. Dubertrand, Maître Chirurgien de Paris, arriva environ demi-heure après, & leur fit prendre de l'eau de Luce. Ces secours ayant été sans effet, il tenta de leur donner des lavemens faits avec du tabac en poudre. Ma sœur, garda son lavement pendant six ou sept minutes, qu'elle le rendit chargé de matiere fécale. Quant à la Domestique, elle ne put garder le lavement.

Cependant les ſecours ayant été inutiles, on réitéra l'uſage de l'eau de Luce, qui fit rendre à ma ſœur quelques flegmes par la bouche, & fit éternuer la Domeſtique; ce qui détermina M. Dubertrand à preſcrire l'uſage d'une potion cordiale, compoſée des différens ſpiritueux, & aiguiſée de quelques grains d'émétique.

Dans le tems que M. Dubertrand s'occupoit à faire compoſer cette potion chez l'Apothicaire, je m'apperçus que le pouls de ma ſœur baiſſoit conſidérablement, ce qui me détermina à faire appeller les ſecours ſpirituels, qui, n'arrivant pas tout de ſuite, je me déterminai à l'adminiſtrer moi-même. Je n'eus que le tems de lui donner l'abſolution, & de lui faire les prieres des agoniſans; elle expira pendant que je les récitois: le Viçaire S. Nicolas arriva un moment après ſa mort.

Des amis me conſeillerent de la faire apporter dans le jardin, pour l'expoſer au grand air; ce qui ne produiſit & ne pouvoit produire aucun effet. Pour n'avoir rien à me reprocher, j'envoyai chercher la machine fumigatoire de la Ville, qui arriva chez moi environ une heure après-midi. On introduiſit, par ce moyen, de la fumée de tabac dans le fondement; manœuvre qu'on continua juſqu'à cinq heures du ſoir. En même-tems qu'on faiſoit les fumigations, on fai-

ſoit des frictions ſur tout le corps avec de l'eau-de-vie camphrée.

Des voiſins, inſtruits de la triſte cataſtrophe qui venoit de m'arriver, firent appeller M. Portal, Médecin, lequel, étant arrivé, trouva ma ſœur hors d'état de recevoir aucun ſecours. Cependant, les regrets que j'éprouvois de la perte de ma ſœur me firent déſirer qu'il tentât les moyens qu'il jugeroit convenables. Il me répondit, en me citant ce paſſage de Celſe : *non ſunt diffamanda artis remedia* ; mais comme, dans des cas déſeſpérés, il vaut mieux tenter un remede même douteux, que de n'en faire aucun, M. Portal conſeilla au Chirurgien qui étoit entré avec lui, de faire une ſaignée à la jugulaire. Le ſang coula, quoique aſſez épais. Le viſage de feu ma ſœur changea conſidérablement de couleur après cette ſaignée, & le Chirurgien crut pouvoir, ſans aucun inconvénient, tenter l'opération de la bronchotomie, & ſouffler dans le poumon : il tenta en même-tems de lui faire avaler de l'oxycrat ; lequel, bien loin de pénétrer dans l'œſophage, s'inſinua dans la trachée-artere, & revint par la plaie faite au cou.

On ne tenta plus enſuite aucun remede à l'égard de ma ſœur.

Cependant la Domeſtique, dont les forces s'étoient conſidérablement ranimées,

ayant été ſaignée au pied, & ayant vomi, reçut un nouveau ſurcroît de bien-être de l'oxycrat que M. Portal lui fit prendre, & dont l'on continua enſuite l'uſage par ordonnance de M. Guillotin, mon Médecin, qui approuva l'uſage de cette boiſſon ; & cette Domeſtique a recouvré la ſanté dans l'eſpace de ſix jours. Les ſymptômes les plus ſinguliers qu'on a obſervés, c'eſt une échymoſe conſidérable qui régnoit ſur tout le côté ſur lequel elle étoit couchée. Elle reſta quelques jours ſans pouvoir ſe ſoutenir ſur ſes jambes, & elle éprouvoit un engourdiſſement conſidérable à ſes extrêmités inférieures.

On n'a point tenté ſur cette fille l'uſage des fumigations de tabac par le fondement ; ainſi ce n'eſt pas par ce ſecours que la guériſon a été opérée.

Tel eſt l'extrait de tout ce qui s'eſt paſſé dans cette triſte cataſtrophe, & que je certifie très-véritable. A Paris ce 9 Février 1775. *Signé* JOSSOT, Prêtre.

Ces faits ſont expoſés dans le Procès-verbal fait par M. Maillot, Commiſſaire du quartier du Temple.

RÉPONSE

De M. GUILHERMOND, Chirurgien du Roi en ſes châteaux de Choiſy, & ordi-

naire de Madame la Comtesse d'Artois ; à M. LAUGIER, *Docteur en médecine & en chirurgie de la Faculté de Montpellier, Médecin à Corps en Dauphiné.*

Soyez persuadé, Monsieur, que, trop éclairés pour s'y laisser prendre, nos lecteurs n'ont pu nous accuser ni vous ni moi d'avoir surpris leur bonne foi ; aussi mon intention n'est-elle pas aujourd'hui de relever ni de me justifier du reproche que vous m'en avez fait ; cependant je crois devoir les mettre à portée de juger, qui de vous ou de moi, vous dans les Observations que vous avez publiées dans le Journal du mois de Février de l'année derniere, moi dans les Réflexions que je vous ai adressées dans celui du mois de Septembre suivant, a plus fait pour le mériter.

Sur un placenta enkysté, sujet de la premiere, sur laquelle je vous faisois observer que M. Levret n'avoit jamais pensé que l'entier écoulement des eaux, qui précédoit de beaucoup la sortie de l'enfant, fût la cause de cet accident, vous me dites, Monsieur, que j'ai morcelé la maniere dont vous vous étiez exprimé : comme si, dire que l'entier écoulement des eaux qui précede de beaucoup la sortie de l'enfant, est, dans cette circonstance, la cause du resserrement de la matrice sur la circonférence du pla-

centa, ou répéter avec vous que le resserrement de cet organe est occasionné, &c. ne signifioient pas la même chose, sur-tout lorsque vous n'avez pas pris la peine d'expliquer comment vous l'entendiez ; il ne vous en auroit pas beaucoup coûté pour dire alors, comme vous le faites aujourd'hui, que l'entier écoulement des eaux, &c. n'en étoit, suivant cet homme célebre, que la cause occasionnelle.

Lorsque je vous disois, au sujet de la femme de la Salle en Beaumont, qu'un doigt étoit ordinairement suffisant pour juger la difformité d'un bassin, je croyois, Monsieur, que vous n'ignoriez pas qu'on peut estimer le plus ou le moins de saillie que la partie supérieure de l'os sacrum fait en dedans, par le plus ou moins d'aplatissement des os pubis, qu'on peut toujours atteindre avec un doigt ; & qu'en général on pouvoit déterminer le degré de rétrécissement du détroit supérieur, par le plus ou le moins d'écartement des tubérosités des ischions ; mais dans le fond cela est peu important.

Mais il n'en est pas de même de l'introduction de vos doigts & de partie de votre main dans l'orifice de la matrice, que vous soutenez très-possible, en disant » que les » membranes ne s'étendoient pas jusques-» là, & que, l'enfant étant entiérement » arrêté dans le grand bassin, le centre de

» réunion de la force contractive du muſcle
» de Ruyſch étoit dirigée, & que ſon ac-
» tion ſe briſoit (*a*) ſur les os ſacrum &
» pubis, qui diviſoient en quelque maniere
» le baſſin en deux cavités, dans l'embou-
» chure de la gauche deſquelles les eaux,
» malgré quatre jours d'un travail ſoutenu,
» ſe trouvoient ſeulement formées, & non
» dans l'orifice de la matrice. «

Y avez-vous bien réfléchi, Monſieur, de publier une erreur de cette nature? Comment, les eaux étoient formées, & ce n'étoit pas dans la circonférence de l'orifice, ou plutôt dans celle du col effacé, raccourci à la fin de la groſſeſſe, & ſi voiſin de l'orifice, qu'il eſt impoſſible que des doigts auſſi longs que les vôtres, & partie de votre main, aient pu y être reçus? D'ailleurs, cette action du muſcle de Ruyſch n'étoit-elle pas auſſi dirigée ſur le fardeau de la groſſeſſe, ſur les membranes & les eaux? & ſi, comme vous le dites, les eaux étoient

(*a*) Dans l'état où M. Laugier a trouvé les choſes, les douleurs n'étoient point expulſives, cette malheureuſe femme étoit par conſéquent déterminée à en empêcher l'effet. L'action du muſcle de Ruyſch, pour me ſervir de ſes termes, eſt alors très-médiocre, pour ne pas dire nulle; & il voudra bien obſerver que ce n'eſt que lorſque l'enfant eſt, comme on dit, au couronnement, que le fond de la matrice ſe contracte très-vivement pour terminer l'accouchement.

formées, & comme je le prétends, si elles l'étoient dans la circonférence du col, & si ce col n'ayant, selon vous, point d'allongement, est alors, comme je l'affirme, si voisin de l'orifice, comment voulez-vous qu'on vous en croie, lorsque vous assurez que les membranes ne s'étendoient pas jusque-là ?

Cependant vous me recommandez de retenir cette disposition, pour me faire comprendre comment il est » possible que vous » ayiez trouvé un enfant mort amoncelé » & comme pelotoné. « Mais c'est précisément parce que j'ai bien vu, parce que je connoissois bien cette disposition, que je n'ai pu le comprendre, que je ne le comprends pas encore, & que j'ai cru & que je crois encore être bien autorisé à nier la possibilité du fait que vous articulez, sur-tout parce que le petit cadavre flottoit dans ces eaux, & que par conséquent, & comme je vous l'ai fait observer, la matrice, dont l'orifice étoit encore soutenu au-dessus du détroit supérieur, n'avoit encore rien perdu de la dilatation à laquelle elle avoit été portée à la fin de la grossesse.

Je vous disois encore, pour évincer votre assertion, que dans cette circonstance l'enfant perdant nécessairement son attitude, ses extrêmités s'étendoient, & que sa tête n'étoit plus, comme auparavant, ni appuyée,

ni penchée ſur ſa poitrine. » Voilà, me ré-
» pondez-vous, un brillant apophthegme :
» c'eſt ſeulement dommage que la raiſon
» & l'expérience le démentent ; « & pour le
prouver, vous dites » que les extrêmités ne
» s'étendent dans le cadavre d'un enfant
» mort hors du ſein de la mere, ou même
» dans l'adulte, que par le froid qui fixe
» les ſucs, rapproche & redreſſe les élé-
» mens des fibres. « Voilà, Monſieur, ce
que la raiſon & la ſaine doctrine démen-
tent ; car c'eſt la contraction convulſive
des muſcles qui précede la mort, qui eſt
réellement la cauſe de l'extenſion des ex-
trêmités de ces cadavres, & le froid ne
peut être conſidéré que comme cauſe coo-
pérante à la roideur qui s'en empare. La
diſparité que vous établiſſez enſuite, en
ajoutant : » dans la matrice, au contraire, la
» chaleur du lieu entretient, elle augmente
» même le relâchement des fibres privées
» de tout reſſort par l'extinction du prin-
» cipe vital, &c. « m'oblige à vous témoi-
gner toute ma reconnoiſſance. Vous n'au-
riez pas mieux dit, ſi vous étiez fauteur de
l'opinion que vous voulez combattre ; car
cette augmentation de relâchement milite
en ma faveur ; & l'extinction du principe
vital renfermant l'abolition du reſſort au-
quel l'enfant vivant doit la faculté de ployer
ſes extrêmités, & d'appuyer ſa tête ſur ſa

poitrine, donne la preuve la plus complete que les extrêmités de votre petit cadavre étoient étendues, & que sa tête, quoique pouvant vaciller à droite & à gauche, n'étoit plus appuyée sur sa poitrine. Ce qui vient ensuite, » que la matrice, par ses con-» tractions soutenues pendant quatre jours, » ayant forcé les eaux & les membranes » dans l'embouchure de la cavité gauche, » pressoit plus efficacement le corps de l'en-» fant, qui déjà n'étoit pas fort au large au-» paravant, « ne prouve rien, sinon que les membranes & les eaux débordoient l'orifice de la matrice.

Il me reste, à l'égard de cette observation, à vous rappeller que je vous ai appris que la difformité extrême du bassin interdisoit l'usage du forceps courbe, & à vous dire aujourd'hui que cette difformité ayant donné l'être au tire-tête à bascule, qui depuis a été très-utile en pareil cas, il est à présumer que vous auriez été plus heureux par son moyen.

Je vous imite, Monsieur, je vous suis pas à pas, & je vous prie d'observer encore sur ce que vous opposez à mes Réflexions sur votre Observation de la femme du Glaisil en Champsaur, 1° que, même dans le cas dont il s'agit, je ne vous ai point présenté une idée plus spécieuse que vraie, si, comme je n'en doute pas, la matrice de

cette femme se contracta lorsque vous l'eûtes délivrée, comme elle l'auroit fait, si elle n'avoit pas été avoisinée par le corps rénitent & dur que vous découvrîtes. 2° Que vous avez fait vous-même l'abstraction que vous me reprochez, en ne disant autre chose dans votre premier exposé, sinon que votre main gauche, appliquée sur le bas-ventre, vous fit appercevoir un corps rénitent & dur; & que si vous prétendiez aujourd'hui avoir donné cette indication, en ajoutant, un peu plus bas, que vous dirigeâtes votre main droite du côté où la gauche vous le marquoit (ce corps) vous ne deviez pas vous dispenser de décrire sa figure, son étendue, & le lieu qu'il habitoit. 3° Que ce corps, quoi que vous en disiez, ou n'étoit point une mole nichée dans la cavité de la trompe, ou devoit être couché sur le muscle iliaque; & par conséquent, que vous n'auriez pas dû le trouver plus supérieurement que l'ans l'hypogastre. 4° Que, même dans la supposition du fait & du lieu, ce corps ne pouvoit vous donner l'idée qu'il pût être formé par un second enfant ou par une mole, parce que, dans ces circonstances, la partie latérale du fond de la matrice occupée, se trouve encore élevée jusqu'aux régions lombaires droite ou gauche. Et pour ne vous laisser rien à désirer à cet égard, pour autoriser votre doute sur ce que je vous di-

fois, qu'on ne remarquoit pas à la matrice cette rénitence & cette fermeté, dans les cas de deux enfans, lorſque les femmes ne ſont encore accouchées que du premier, vous ne pouviez choiſir une circonſtance plus défavorable que celle des placenta ſéparés, en me permettant cependant de faire abſtraction de celui qui, ramaſſé, cantonné ſur le corps du ſecond enfant, ſuppoſe néceſſairement que les eaux qu'il contenoit ſe ſont entiérement écoulées & depuis longs-tems. 5° Qu'il n'eſt pas poſſible que la matrice inclinée, quoique peu, à gauche, effaçât, maſquât le corps, & le rendît inſenſible à l'œil; & que, dans cette ſuppoſition, l'idée de la préſence d'un ſecond enfant eſt évidemment abſurde. 6° Que ce corps ne pouvoit s'oppoſer à l'expanſion de la matrice, puiſque les tumeurs de ce viſcere, celles de ſon col & de ſon orifice, même celles qui ſont devenues ſquirrheuſes, n'y font ordinairement aucun obſtacle ſenſible, les femmes qui conçoivent dans cette circonſtance allant le plus ſouvent à la fin de leur terme. 7° Enfin, permettez-moi de vous le dire, Monſieur, comment n'avez-vous pas ſenti que, pour donner l'exiſtence à votre môle dans le lieu que vous déſigniez, vous deviez la placer antérieurement à la matrice, vu la ſituation des parties & les changemens

qu'elles éprouvent pendant la grossesse (*a*).

Vous me demandez ensuite, sur la difficulté que je prévoyois que vous auriez à extraire ce corps, si, toutes les fois que j'ai entrepris d'extraire une môle de la cavité de la matrice, j'étois bien certain d'en venir à bout. Je pourrois hardiment vous répondre : non, Monsieur, & votre comparaison n'en seroit pas plus juste. Mais il est aisé de sentir que, dans la nécessité de le faire, une môle sera toujours très-aisée à extraire de la cavité de la matrice, & que dans la trompe, au contraire, cette opération sera toujours très difficile, pour ne pas dire impraticable, sans y comprendre les dangers de l'inflammation & de l'hémorrhagie, que je crois encore inévitables.

Souvenez-vous à présent que vous avez dit, d'après cette femme, qu'elle n'avoit jamais eu d'autre incommodité qu'un peu de pesanteur. Comment voulez-vous qu'on admette de parité entr'elle & les malheureux qui, dans le cas d'une luxation de la cuisse qui n'a pas été réduite, sont pendant long-tems en proie à des douleurs insoutenables,

(a) *Neque prætermittatur rectus qui in figurâ exhibetur, vel saltem levissimè inflexus tubarum descensus : in utero vacuo sive virgineo, ex ipsis lateribus repunt; in gravido, ad anteriorem superficiem moventur, elatior superficies uteri posterior, expansione suâ, illam mutationem efficere videtur.* Roed. ico. ut. hum. obs. illust.

bles, & ces femmes dont les ovaires obſtrués les mettent à la torture, juſqu'à ce qu'ils ſoient dégénérés en ſquirrhe? Et par une ſuite de conſéquences, lorſqu'on ſait qu'un ſimple ſemi-prolapſus occaſionne pendant des années entieres des tiraillemens douloureux dans les ligamens larges, que l'engorgement du fond de la matrice en procure de même dans les ronds, n'eſt-on pas en droit d'être ſurpris qu'une tumeur qui, d'après vous, doit avoir au moins le volume d'un gros œuf d'autruche, entraînant néceſſairement le fond de la matrice de ſon côté, tiraillant par conſéquent les ligamens larges également, & le rond du côté oppoſé, n'ait jamais produit d'autre incommodité qu'un peu de peſanteur?

Ne ſoyez donc plus ſurpris ſi je vous ai objecté que cette femme avoit pu ſe tromper ſur la prétendue groſſeſſe qui avoit donné naiſſance à cette tumeur, & prendre pour des mouvemens d'enfant les ſpaſmes d'une matrice, ou malade, ou au moins irritée; & ſouffrez que j'ajoute aujourd'hui que j'entrevois que vous avez pris pour une môle nichée dans la trompe, une de ces tumeurs glanduleuſes de la cavité de ce viſcere, ſur la circonférence de laquelle les parties adjacentes ſe ſont contractées avec force; ſur-tout après un accouchement laborieux, & au point de l'enſerrer comme

dans une eſpece d'entonnoir que vous avez cru être l'embouchure de la trompe.

Je partageois, Monſieur, avec la plus grande partie des perſonnes qui ont lu l'obſervation qui concerne madame votre épouſe, un doute raiſonnable fondé ſur la maniere dont vous l'avez préſentée : j'ai cru pouvoir vous dire qu'il me paroiſſoit que vous ne lui aviez point imprimé cette vérité qui aſſure la confiance ; j'ai pris la liberté de vous faire des objections auxquelles vous répondez avec une humeur marquée, & l'ironie la plus déplacée qui me touche peu, & un certain ton magiſtral que vous n'étiez pas trop en droit de prendre : j'eſpere vous le prouver, en démontrant que vous n'avez point encore réuſſi à rendre cette obſervation admiſſible dans les faſtes de la médecine.

Dans l'intention de me faire comprendre comment il eſt poſſible que vous n'ayiez pu introduire votre main en entier dans un vuide qui pouvoit admettre vos doigts & partie de votre main, lorſque, outre le pied & la jambe d'un enfant à terme, il contenoit un grand volume d'eau, » vous me » dites, Monſieur, que l'étroiteſſe de la » matrice ne s'eſtime pas ſeulement par l'eſ» pace qui ſe trouve d'une des parties laté» rales à l'autre, mais encore par celui qu'il » y a de ſon fond à ſon orifice ; « & vous

ajoutez obligeamment : » car on n'intro-
» duit pas le poing, mais la main, les doigts
» étendus : « ce qui me porte à croire que
vous prétendez que le vuide de la matrice
étoit plus ou au moins aussi large que pro-
fond ; ce qui ne peut pas être, car les ca-
vités dans les ellipses sont toujours plus pro-
fondes que large. Je vous représentois
après, qu'il étoit inadmissible que vous eussiez
pu faire tout ce que vous affirmiez dans
un lieu si étroit ; & vous, après avoir pris
la peine de m'expliquer comment vous y
êtes parvenu, vous vous écriez : comment
le rapprochement, le renversement même
de la trompe, n'ont-il pas étouffé dans leur
principe de si brillantes saillies ? Et moi, à
mon tour, comment l'impossibilité absolue
de tout ce que vous assurez ne vous a-t-elle
pas sauté aux yeux ? A qui persuaderez-vous
que dans un vuide déjà trop étroit pour
admettre votre main, & qui l'est encore
devenu davantage lorsqu'il a été tapissé par
la trompe, vous ayiez pu faire faire au corps
d'un enfant à terme le demi-tour latéral,
que vous l'ayiez ensuite refoulé pour ame-
ner les bras, & qu'après avoir dépouillé
le menton de l'enfant de cette capsule (la
trompe) & l'avoir fait remonter sur sa tête,
vous ayiez pu glisser votre main à plat, pour
lui donner la situation la plus favorable
pour en faire l'extraction ? Mais vous croyez

avoir une ressource en ajoutant : & la trompe, l'orifice de la matrice & le vagin, ne faisant plus qu'une seule cavité, &c. Mais que prétendez-vous en inférer ? Ne sera-t-il pas toujours vrai que c'est dans la cavité de la matrice, trop étroite pour admettre votre main en entier, qu'il a fallu que le corps d'un enfant à terme se loge & tourne, que sa tête plus volumineuse encore y ait été reçue ; que c'est dans cette cavité si bien remplie qu'il a fallu faire les manœuvres nécessaires pour amener les bras, pour faciliter la sortie de la tête ? Comment vos doigts, qui, d'après ce que vous en dites, ne sont certainement pas petits, ont-ils pu seulement pénétrer dans cette cavité, bien loin d'y avoir l'aisance nécessaire ?

Je vous faisois ensuite une question après que vous eûtes délivré, que vous placez, dans votre réponse, je ne sais pourquoi, après l'accouchement, & que vous gratifiez de l'épithete de ridicule ; comme si elle étoit étrangere au cas dont il s'agit, & comme si vous ne saviez pas aussi-bien que moi que la contraction de la trompe étoit absolument nécessaire pour resserrer des vaisseaux qui n'avoient déjà que trop perdu de sang, pour opérer sa réduction & procurer l'évacuation des lochies. Il n'y a de ridicule que la maniere dont vous traitez

mon étonnement ſur ce que vous n'aviez pas ondoyé ſur le premier pied ſorti.

Vient enſuite votre brillante comparaiſon en forme de demande, à laquelle je réponds avec la confiance que donne l'aſſurance de n'être point contredit. Oui, Monſieur, la matrice d'une fille de neuf ans, diſpoſée à concevoir, a la faculté de ſe développer, & d'être portée au point de dilatation néceſſaire pour contenir juſqu'au terme du part un enfant & ſes annexes, bien plus ſûrement que la trompe d'une adulte. Eh ! ne ſavez-vous pas que les faits que vous articulez, ſoit de Paris, ſoit de Gaſcogne, ſont très-communs dans les pays chauds ; & qu'au Bréſil les filles ſont ordinairement nubiles & conçoivent pour la premiere fois à cet âge ?

Quant au fait rapporté par Veſale, il ne prouve rien contre moi, puiſque je n'ai pas nié les groſſeſſes des trompes, pas même la poſſibilité qu'elles parviennent à leur terme : ce que je nie, c'eſt qu'il ſoit poſſible que, dans cette circonſtance, l'enfant puiſſe être reçu dans la matrice, & la traverſer pour ſortir par les voies naturelles.

Vous m'apprenez enſuite généreuſement la différence qu'il y a entre la contractilité des fibres membraneuſes, & la force muſculaire ; &, perſuadé ſans doute que le premier de ces moyens eſt ſuffiſant après la délivrance, vous ajoutez : car la matrice,

par sa contractilité seule, ne laisse pas l; s'opposer à l'hémorrhagie, bien que le placenta ait pris racine dans les parties latérales & inférieures de la cavité de la matrice, dépourvues de fibres charnues. Souffrez que je sois généreux à mon tour, en vous transcrivant une partie de ce qu'un homme très-célebre, un excellent Anatomiste & Professeur d'accouchement, Roëderer enfin, a publié de contraire à cette opinion, & en vous indiquant les sources où vous pourrez puiser des raisons suffisantes pour abjurer cette erreur (*a*).

Fibræ etiam motrices, velut striæ quædam in vasorum interstitis distributæ sunt; ità verò distribuuntur, ut pleræque inter vasorum rete, & communem uteri à peritonæo membranam locentur, reliquæ interstitia vasorum repleant, pertinacissimo nexu omnes cohærent, omnemque uteri habitum cingunt, sine laceratione in strata non distinguendæ: possumus tamen utcumque fibrarum directiones sequendo plura strata secernere. ROED. ico. ut hum. ob. ill. *Longitudinales à fundo*

(*a*) Voyez ANT. PETIT, recueil de Pieces relatives aux naissances tardives: HALL. *præl. in inst.* BOER. *Sallmandis de M. N. ut. mul.* TECKMEYER, *Elem. anthrop.* WALER, *Dis. at. phi & patho. cons.* HEISTER, *Obs. M.* HALLER. *Hist. nup.* ALEX. MONRO, *Phis. essais.* DONALD MONRO, *Alisq.*

ad orificium decurrentes, contractæ, axin longitudinalem breviorem reddunt, ſicque contenta uteri versùs orificium deprimunt, aliæ in ipſo corpore, orbiculares decurrunt circùm uteri circumferentiam ductæ. Id. Elem. ar. obſ. §. 92, 93, 95.

Quelle parité y aura-t-il après cela entre ces parties latérales, & la trompe, qui, quoique garnie d'un plan de fibres charnues, ne peut avoir, & tout au plus, qu'une légere action vermiculaire?

Je crois à préſent, Monſieur, avoir rempli ma tâche. Il me reſte à vous exhorter à perſiſter dans la réſolution d'employer votre temps plus utilement : je me flatte de vous en avoir procuré quelques moyens ; & c'eſt à ce titre ſeul que je crois mériter de votre part quelque reconnoiſſance.

LETTRE

De M. DU CHANOY l'aîné, Docteur en médecine à Vauvillers en Franche-Comté, ſur la rupture du Tendon d'Achille.

Il y a trois ans que j'aurois pu vous adreſſer l'obſervation qui va faire le ſujet de cette Lettre, ſi je n'avois pas cru que les guériſons rapportées par MM. Juvet, Léautaud & Pibrac, ſoutenues des réflexions de M. Dupouy, & des expériences de M. Hoin,

ſuffiſoient pour déterminer tout Praticien à tenter un traitement ſimple dans la rupture du tendon d'Achille. Mais les obſervations dont M. Gauthier vient d'enrichir le Journal du mois de Novembre dernier, & les ſouhaits qu'il fait pour qu'on fixe *par l'expérience d'une pratique ſuivie, un traitement qui exempte le bleſſé des ſouffrances qu'occaſionne une trop longue & gênante contrainte de la partie affligée*, ont réveillé mon attention. En conſéquence, je vous envoie l'hiſtoire d'une réunion de ce tendon, opérée par une méthode ſimple, & cela d'autant plus volontiers, qu'elle a été accompagnée de quelques circonſtances qui ne ſe trouvent point dans celle que nous a donné cet habile Artiſte, & qu'il n'eſt peut-être pas inutile de faire remarquer. Je prie qu'on n'exige point que je nomme le bleſſé ; il ne m'en a pas donné la permiſſion, & ſon nom ne fait rien à la choſe : mais ſi l'on doutoit de mon exactitude & de ma ſincérité, je fournirai des preuves de ce que j'avance.

Un Gentilhomme de nos cantons, gros & gras, d'environ quarante ans, exerçant peu, ſe caſſa le tendon d'Achille au moment qu'il venoit de ſauter un foſſé. Soutenu par ſon Curé, qui ſe promenoit avec lui, & par une perſonne qu'on appella, ce Monſieur put revenir en marchant, s'ap-

puyant ſur ſon pied bleſſé, traînant la jambe, & ne ſouffrant point ou preſque point.

On fit venir auſſi-tôt M. Guillemin, Chirurgien inſtruit, qui ſe trouvoit pour lors dans le village où cet accident étoit arrivé. Ce Chirurgien étoit rempli encore de l'idée qu'on ne pouvoit réunir cette rupture que par la ſuture, ou au moyen de la machine de M. Petit. Celle-ci lui manquoit; il n'oſa point propoſer la ſuture, parce qu'il n'y avoit point de plaie au dehors; il fallut donc prendre conſeil de ſon adreſſe. Ayant reconnu & fait toucher aux aſſiſtants que les extrêmités du tendon étoient ſéparées de façon à placer deux travers de doigt dans l'intervalle de l'une à l'autre, il étendit aſſez le pied pour qu'elles ſe rapprochaſſent à peu près. Il coucha des compreſſes graduées de chaque côté du tendon, qu'il contint par un bandage ſimple; mais, craignant que le pied ne perdît, pendant le ſommeil ou autrement, l'extenſion qu'il lui avoit donnée, il le mit dans un chauſſon, auquel étoit couſue, depuis le bout juſqu'au talon, une bande qui venoit s'attacher ſous la cuiſſe, à une circulaire fixée au-deſſus du genou.

Les inquiétudes que donnerent au bleſſé les propos des ignorants, qui prétendent encore qu'on ne ſe rompt jamais le tendon d'Achille; la crainte où il étoit que ſon

Chirurgien n'eût pas, à cause de la ſimplicité du bandage, employé tout ce qu'il falloit pour réunir une rupture auſſi rare, & dont il n'avoit point entendu parler ; & une petite fievre qui ſurvint, furent les motifs qui me firent appeller le quatrieme jour de la bleſſure. Le Chirurgien ayant levé ſon appareil, nous trouvâmes la jambe engorgée, mais ſans douleur, ſans apparence d'inflammation ; & nous ſentîmes à l'endroit de la rupture un noyau, déjà plus conſiſtant que les tégumens, de la hauteur d'un pouce, ſur un travers de doigt d'épaiſſeur, lequel recouvroit le tendon. L'appareil fut replacé comme la premiere fois. L'enflure de la jambe ne me paroiſſant point être la cauſe de la petite fievre, je la trouvai facilement dans la ſaburre des premieres voies, chez un homme d'un tempérament bilieux & aſſez craintif, dont le bouleverſement avoit, comme l'on dit, remué l'humeur : auſſi céda-t-elle, dans trois jours, à quelques doſes de crême de tartre, à un purgatif, & à l'aſſurance que je donnai d'une parfaite guériſon.

Le malade garda ſcrupuleuſement ſon lit une dixaine de jours, après leſquels il ſe tint levé autant qu'il voulut, obſervant ſeulement de ne point appuyer ſur ſa jambe, & de vivre ſobrement ; mais buvant & mangeant de tout comme à l'ordinaire.

Dès-lors on releva l'appareil ſouvent, tant pour mettre la jambe plus à l'aiſe, que pour la baſſiner avec un mêlange d'eau de fleurs de ſureau & de vin : ce qui nous parut néceſſaire pour effacer des boutons que le bandage peut-être avoit fait ſortir. Cependant, dans l'impoſſibilité où l'on étoit de s'aſſurer de la parfaite réunion ſous le nœud qui enveloppoit le tendon, nous tînmes le pied étendu près d'un mois : peu-à-peu on lui rendit ſa flexion naturelle ; & le malade ne haſarda de marcher qu'après cinq ſemaines. Il boita au commencement, ſoit qu'il n'osât point appuyer, crainte que la conſolidation ne fût pas aſſez ferme, ſoit que le pied, qui avoit reſté long-temps étendu, eût quelque peine à ſe prêter aux mouvemens. Inſenſiblement la jambe s'eſt remiſe, & le malade marche très-droit; mais l'engorgement ne s'eſt diſſipé que tard : la jambe alors a paru plus mince que l'autre, & a reſté dans cet état. La majeure partie du gros nœud qui enveloppoit le tendon, s'eſt diſſipée dans les ſix premiers mois ; mais on trouve encore aujourd'hui un bourelet d'environ deux lignes d'épaiſſeur, qui, ſelon toutes apparences, ſubſiſtera toujours.

On a dû voir que l'accident dont je viens de faire l'hiſtoire a été accompagné de circonſtances qui ne ſe ſont point rencontrées chez les bleſſés de M. Gauthier ; &, pour

cette raiſon, je crois devoir les faire remarquer..... La premiere, c'eſt que ce tendon a été rompu par un tiraillement, un allongement forcé ; tandis que j'avois toujours cru, ſur la parole de mes maîtres, qu'il ne ſe rompoit jamais que par une ſorte de mouvement en ſaccade. M. A. Petit, dans ſes excellentes & inimitables leçons, nous diſoit, s'il m'en ſouvient bien : » on a remarqué » que les ſauteurs qui ſe ſont rompus le » tendon d'Achille, n'ont point eſſuyé cet » accident dans les plus grands efforts, mais » dans des mouvemens d'une certaine étendue, où la peur les ſaiſit au moment de » l'élan. Ils retiennent en partie leur effort ; » c'eſt, en quelque façon, oppoſer au premier mouvement un mouvement contraire, » ce qui forme une eſpece de ſaccade qui » briſe la corde. «

Le gros nœud qui a de bonne heure enveloppé le tendon, & qui ne s'eſt point entiérement fondu, m'a paru être la ſeconde choſe à remarquer. M. Gauthier n'en a diſtingué aucun chez ſes malades : ſeroit-ce parce que leurs plaies extérieures donnoient iſſue au-dehors à la matiere qui forme ces nœuds, & que je crois être en grande partie la lymphe nourriciere des tendons, tandis qu'elle ne pouvoit ſortir chez notre bleſſé ?

Une autre circonſtance, c'eſt que le

tendon s'étant rompu ſans aucune plaie extérieure, & ſans qu'il ſoit ſurvenu ni douleur, ni inflammation, la jambe ait cependant été beaucoup & long-temps engorgée. La ſeule extenſion un peu continuée du pied en ſeroit-elle la cauſe ? Cela peut être ; mais l'éloignement conſidérable des extrêmités du tendon ne l'exigeoit-elle pas, & devroit-on abandonner la choſe à la nature dans ce cas, comme le demande M. Hoin ?

Enfin, ce qui me frappe encore, c'eſt que la jambe de notre malade eſt ſenſiblement plus mince que l'autre & qu'elle n'étoit ci-devant, lorſque M. Gauthier nous aſſure qu'on n'apperçoit aucun veſtige du mal chez les ſiens. L'engorgement de la jambe, qui n'a occaſionné que des boutons & de la demangeaiſon, auroit-il donc détruit l'organiſation & l'action du tiſſu cellulaire, au point d'empêcher la nutrition de ſe faire d'une maniere auſſi forte qu'auparavant ? Mais on a vu des engorgemens de la jambe, & plus conſidérables, & très-douloureux, ne pas laiſſer cette fâcheuſe ſuite. Quoi qu'il en ſoit, les deux dernieres circonſtances ne font-elles pas déſirer, avec M. Hoin, qu'on abandonne le traitement uſité dans les ruptures du tendon d'Achille, & qu'on n'applique de bandage qu'autant qu'il y aura plaie ou autre accident qui en exige ?

LETTRE

De M. PIETSCH, *à M.* MARTIN, *Maître en chirurgie à Bordeaux, en réponse à celle qu'il a fait insérer dans le Journal de Médecine, mois de Mai* 1773.

MONSIEUR,

J'ai lu avec plaisir la lettre que vous m'avez adressée sur l'inutilité du trépan de Belloste : vos réflexions & vos remarques sur son usage sont très judicieuses, & confirment les sentimens que j'ai sur les découvertures des os, & que je vous ai communiqués dans mes lettres précédentes. J'ai dit que, bien loin d'attendre une exfoliation dans un os dénudé de son périoste, on ne doit pas la chercher & l'exciter dans un os entamé. M. Bourienne nous a depuis communiqué deux observations (*a*), où par des coups de sabre le cubitus étoit entiérement coupé à son extrêmité inférieure ; cependant les bouts se sont joints sans exfoliation.

J'ai eu occasion d'observer, dans un homme que j'ai trépané il y a deux ans, que le crâne peut être dénudé, & même altéré, sans qu'on ait besoin d'employer le trépan perforatif, & attendre une exfolia-

(*a*) Mois de Mars 1774, page 259.

tion. Dans cet homme j'avois été obligé de découvrir une grande partie du pariétal gauche pour chercher la fente : l'os, découvert d'un pouce & demi de diametre, étoit d'une couleur brunâtre, néanmoins il s'est recouvert, & la cicatrice est très-solide depuis le moment de sa guérison. J'ai remarqué qu'il poussoit des bourgeons aux bords de la plaie par les pores de l'os, qui attiroient la peau, & s'en couvroient. Ces mêmes bourgeons, qui naissent du diploé, soulevent la partie du crâne qui doit se séparer ; j'ai fait à ce sujet l'observation suivante :

Dans la campagne de 1759 il entra dans l'Hôpital d'Hanau un Dragon d'Orléans : il avoit reçu à la tête un coup de feu qui avoit entamé les tégumens, & fait une forte contusion sur le pariétal gauche, qui étoit découvert de la grandeur d'environ une piece de vingt-quatre sols ; l'os étoit altéré. Un matin que je le fis panser devant moi, je remarquai que la piece d'os découvert branloit ; je cherchai à la dégager : pour y parvenir, je passai sous un bord de tégumens une feuille de myrte, & je poussai la piece vers le côté opposé ; je passai l'instrument sous cette piece, & je la soulevai, & tirai à moi. Je trouvai dessous une couche de bourgeons de chair d'une bonne qualité, qui se réunirent en peu de

jours avec les tégumens, & formerent une cicatrice. M. Belloste auroit en cette occasion certainement employé son trépan perforatif, qui n'auroit servi que pour enlever la piece.

Vous voyez, Monsieur, lorsque le sujet est d'une constitution saine, la nature opere elle-même & l'exfoliation & le recouvrement des os dénudés; &, s'il y a un vice dans les humeurs, ou que ce vice soit seulement local, le trépan n'en changera pas la qualité; ainsi il devient inutile dans l'un & l'autre cas; & je puis vous dire que jamais je n'ai vu résulter rien de bon de son usage. Je ne dis pas pour cela qu'il ne puisse se présenter des circonstances où il pourroit rendre de bons services; c'est au Chirurgien intelligent à discerner ces circonstances, & à juger de l'utilité de cet instrument: du moins il est certain que son usage n'empêche pas l'exfoliation lorsqu'il doit s'en faire, & qu'il n'accélere point la guérison.



Observations Météorologiques. Janvier 1775.

Jours du mois.	*Thermometre.* A 7 h. du matin.	A 2 h. & d. du soir.	A 11 h. du soir.	*Barometre.* Le matin. pouc. lig.	A midi. pouc. lig.	Le soir. pouc. lig.
1	0½	3	2	28 1½	28 1	28 ½
2	¼	1	½	28 2½	28 3	28 3½
3	1	2½	3¼	28 2½	28 2	28 1¾
4	4½	5	3	28 1	28 ½	28 ¼
5	1½	4¾	4½	28 1½	28 1¾	28 1¾
6	6	7¾	5¼	28 1	28 1½	28 3¼
7	3½	6½	5½	28 3¾	28 3½	28 3
8	6	7½	7	28 3	28 2½	28 2¾
9	7½	8	7¾	28 3¼	28 3½	28 4
10	7½	6¼	5	28 4	28 3¾	28 3¼
11	5	5½	5¼	28 2	28 1	28 1¼
12	6	7½	3¾	28	28	28
13	2	5	4½	28 ½	28 ½	28 ½
14	3½	4½	3	28 1½	28 1½	28 2
15	2	4	3	28 1	28 1	28 ½
16	2¾	7	4	28 1	28 1	28 ¾
17	2½	7½	7	28 ¾	28 ¾	28 ¾
18	6¼	7¼	4	28 1	28 1	28 ½
19	1¼	1½	1	28	28	27 11¾
20	1	5	4	27 11½	27 11	27 10¾
21	3	9	6¼	27 10¼	27 10	27 9½
22	5	9	6½	27 9¼	27 9	27 8
23	5¼	9	7¼	27 8	27 8½	27 9½
24	4½	3	03¾	28 1	28 2	28 4
25	07	04⅔	06½	28 4¼	28 3⅔	28 2
26	03¾	1	¾	28 1	28 ½	28 1¼
27	0	5¼	3¼	28 1½	28	27 10¾
28	3	6½	4½	27 9¾	27 10	27 11
29	6¼	9½	7¾	27 10¾	27 10¾	27 10¾
30	7½	9	7¼	27 11	27 11	27 11
31	6½	8	8	27 10	27 9	27 9

ETAT DU CIEL.			
Jours du m.	*La Matinée.*	*L'Après-Midi.*	*Le Soir à 11 h.*
1	O-S O. o. n.	S-O. cou. pl.	Couvert.
2	N. neige, nua	N. nuag. cou.	Couvert.
3	N. neige, pl.	N-O. pluie.	Pluie.
4	N-O. nuages.	N-O. nuages.	Nuages.
5	N N-O. brouil. couvert.	O. couvert.	Petite pluie.
6	O. couvert.	N-N-O. c. n.	Nuages.
7	S. couvert.	S. couvert.	Couvert.
8	S-O. couvert.	S-O. c. pet. pl.	Couvert.
9	O-S O. pluie.	O-S O. pluie.	Couvert.
10	S-O. brouill.	S-O. brouill.	Couvert.
11	S-S-O. couv.	S-S-O. couv.	Pluie.
12	S-O. couv. pl.	S-O. couv. n.	Beau.
13	S-O. épais br.	S O. couvert.	Couvert.
14	S-O. couvert.	S-S-O. couv.	Couvert.
15	S-O. couvert.	S-O. couvert.	Beau.
16	S-E. n. beau.	S-E. beau.	Nuages.
17	S-E. nuages.	S-E. nuages.	Couvert.
18	N-N-O. nuag.	N. nuages.	Couvert.
19	N-N-E. couv.	N-N E. couv.	Couvert
20	S-E. brouil.	S-E. pet. pluie. nuages.	Beau.
21	E. brouil. b.	E. beau, nua.	Nuages.
22	E. brouil. n.	E. nuages.	Nuages.
23	S. nuages.	S. couv. pluie.	Couvert.
24	N-E. couvert.	N. couvert.	Beau.
25	N E. beau. n.	N-E. nuag. b.	Couvert.
26	S-S E. neige, couv. brouil.	O-S-O. nuag.	Beau.
27	S. beau.	S. nuages.	Couvert.
28	S-O. b. nuag.	S-O. nuages.	Pluie.
29	S-O. couv. pl.	S-O. pluie.	Couvert.
30	O. pluie.	O. nuages.	Nuages.
31	S. couv. pluie.	S. pluie.	Pluie.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre, pendant ce mois, a été de 9 degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau ; & la moindre chaleur de sept degrés au-dessous du même terme. La différence entre ces deux points est de 16 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 4 $\frac{1}{4}$ lignes ; & son plus grand abaissement de 27 pouces 8 lignes. La différence entre ces deux termes est de 8 $\frac{1}{4}$ lignes.

Le vent a soufflé 4 fois du N.
1 fois du N-N-E.
2 fois du N-E.
2 fois de l'E.
3 fois du S-E.
1 fois du S-S-E.
4 fois du S.
2 fois du S-S-O.
9 fois du S-O.
3 fois de l'O-S-O.
3 fois de l'O.
2 fois du N-O.
3 fois du N-N-O.

Il a fait 11 jours beau.
7 jours du brouillard.
17 jours des nuages.
21 jours couvert.
13 jours de la pluie.
3 jours de la neige.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Janvier 1775.

On a continué à observer, pendant tout ce mois-ci, un grand nombre de rhumes & d'affections catarrhales, qui ont exigé, outre l'usage des

délayans, celui des incisifs, & enfin des évacuans purgatifs.

On a vu en outre beaucoup de rhumatismes & d'affections goutteuses. Un grand nombre de personnes a été attaqué d'éruptions de différentes especes, parmi lesquelles on a vu de vrais érysipeles; mais la plupart de ces maladies étoient sans fievre.

OBSERVATIONS météorologiques faites à Lille au mois de Décembre 1774, par M. BOUCHER, *Médecin.*

La gelée a cessé le 11 de ce mois, & n'a repris que le 30; mais la liqueur du thermometre n'a guere descendu plus bas que le terme de 3 degrés au-dessous de celui de la congélation.

Il n'est presque point tombé de neige de tout le mois, & très-peu de pluie : aussi le mercure, dans le barometre, a-t-il été plus souvent observé au-dessus du terme de 28 pouces qu'au-dessous. Le 24 & le 25 il s'est porté à 28 pouces 6 lignes

Du 1er au 17 le vent a soufflé principalement du Sud, & delà au 31 du mois il a été Nord.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 7 degrés au-dessus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 3 $\frac{1}{4}$ degrés au-dessous de ce terme. La différence entre ces deux termes est de 10 $\frac{1}{4}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 6 lignes, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 5 lignes. La différence entre ces deux termes est de 13 lignes.

Le vent a soufflé 4 fois du Nord.
8 fois du Nord vers l'Est.
2 fois de l'Est.
7 fois du Sud vers l'Est.
7 fois du Sud.
2 fois du Sud vers l'Ouest.
1 fois de l'Ouest.
2 fois du Nord vers l'Ouest.

Il y a eu 24 jours de tems couvert ou nuageux.
2 jours de neige.
10 jours du brouillard.

Les hygrometres ont marqué une grande humidité tout le mois.

MALADIES qui ont régné à Lille dans le mois de Décembre 1774.

Nous avons eu, dans le peuple sur-tout, des fluxions de poitrine & des fievres catarrheuses phlogistiques, portant à la tête & à la poitrine, effets de l'alternative du dégel & du retour de la gelée. Il y a eu aussi des angines catarrheuses, qui ont assez aisément cédé à l'administration prudente des remedes indiqués.

Vers la fin du mois, il s'est présenté dans nos hôpitaux de charité quelques personnes travaillées de la fievre continue-putride, avec des symptômes de malignité, qui nous ont plutôt paru provenir des défauts de la méthode curative employée dans le commencement de la maladie, que de la maladie même.

Il n'y a guere eu en cette ville, dans tout le cours de cette année, de maladies vraiment épidémiques : la fievre putride-maligne, qui y avoit régné opiniâtrément dans les années précédentes, étoit presque éteinte, si l'on excepte une

des moindres paroiſſes de la ville, ſituée au Nord, & un ou deux villages limitrophes. Les Maladies aigües qui ont eu lieu, ont été du genre des ſporadiques, dépendantes des diſpoſitions de l'atmoſphere correſpondantes aux diverſes ſaiſons; mais elles n'ont été meurtrieres dans aucun tems: auſſi nous avons obſervé que l'état de l'air, dans les diverſes ſaiſons de cette année, ne s'eſt point éloigné de la conſtitution dominante du climat, ſoit pour la température, ſoit pour la ſéchereſſe & l'humidité.

LIVRES NOUVEAUX.

Traduction d'anciens ouvrages latins, relatifs à l'agriculture & à la médecine vétérinaire, avec des notes; par M. *Sabcureux de la Bonnetrie*, Ecuyer, Avocat en Parlement, Docteur & Profeſſeur de la Faculté des Droits en l'Univerſité de Paris. Tome 5 contenant l'Economie rurale de Palladius, & tome 6 contenant l'Economie rurale de Végétius. A Paris, chez *Didot le jeune*, 1775, in-8o, 2 vol. Prix, 10 liv. reliés.

L'on vend ſéparément *Caton* & *Varron*, 2 vol. in 8o, *fig.*, 9 liv.

Columelle, 2 vol., 10 liv.

La collection complete de cette traduction en 6 vol. in-8o, 29 liv.

Traité complet d'Anatomie, ou Deſcription de toutes les parties du corps humain; par M. *Sabatier*, Membre du College de Chirurgie de Paris, Cenſeur & Profeſſeur royal, de l'Académie royale des Sciences & de celle de Chirurgie, Chirurgien-Major & Conſultant de l'Hôtel royal des Invalides, &c. A Paris, chez *Didot le jeune*, 1775, in-8o, 2 vol. Prix, reliés, 12 liv.

Le même Libraire vient de recevoir de l'étranger, *Apparatus ad nosologiam, seu Synopsis nosologiæ methodicæ, auct.* Guil. Cullen, *editio nova, aucta. Amstelodami*, 1775. in-4°, 6 liv. broch.

Histoire des Maladies internes, par Messire *Raymond de Vieussens*, Chevalier, Conseiller d'Etat, Médecin du Roi Louis XIV, de l'Académie royale des Sciences de Paris, de la Société royale de Londres, Pensionnaire du Roi, & Docteur en l'Université de Médecine de Montpellier. Ouvrage posthume, auquel on a ajouté la Névrographie & le Traité des vaisseaux, du même Auteur, en quatre volumes, in-4°, ornés d'un grand nombre de très-belles figures en taille-douce, de grandeur naturelle, tome second. A Toulouse, chez *Jacques Robert*; &, à Paris, chez *Valade*, 1774.

Messieurs les Souscripteurs sont priés de vouloir bien retirer ce second volume des Œuvres de M. *Vieussens*, dont nous avons donné une courte notice dans le Journal de Janvier.

Avis très-important au public sur différentes especes de corps & de ceintures d'une nouvelle invention, par le sieur d'*Offémont*, Maître & Marchand Tailleur à Paris. De l'Imprimerie de *Couturier*.

Ces corps & ces ceintures, approuvés par l'Académie royale des Sciences & la Faculté de Médecine, sont uniquement destinés à soutenir la taille des enfans. On les annonce comme n'ayant pas les inconvéniens des corps baleinés ordinaires, dont les mauvais effets ont depuis long-tems fait désirer aux Médecins éclairés qu'on en abandonnât l'usage.

TABLE.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à MONSIEUR.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent & ancien Professeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, ſed temporis filia. *Bagl.*

AVRIL 1775.

TOME XLIII.



A PARIS,

Chez DIDOT, le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Auguſtins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

AVRIL 1775.

SECOND EXTRAIT.

Mémoires de l'Académie royale de Chirurgie, Tome V. Paris, chez Didot le jeune, 1774, in-4°.

ON trouve dans ce recueil un Traité presque complet des maladies de l'intérieur de la bouche : l'abrégé pourra en être utile à ceux des Lecteurs de ce Journal qui ne sont pas à portée de recourir à l'ouvrage même. Il n'y a aucune des maladies qui se forment dans cette cavité, qui, selon l'Editeur, n'exige les secours de la chirurgie ; l'usage du feu y est même souvent nécessaire : Fabrice d'Aquapendente en a donné la raison. Les parties de la bouche

étant très-humides, les diverſes maladies dont elles peuvent être affectées ſont fort ſujetes à la pourriture, à laquelle il n'y a pas de moyen plus efficace à oppoſer que le cautere actuel : c'eſt le plus puiſſant des deſſicatifs.

Ce Traité eſt diviſé en paragraphes. Le premier a pour objet *les tumeurs fongueuſes des gencives.* M. Louis, qui en eſt le rédacteur, y a recueilli les différentes obſervations qu'on trouve dans les Auteurs anciens & modernes. Ces obſervations ſont au nombre de ſept : nous nous arrêterons à la derniere, qui a été communiquée à l'Académie par M. Brouillard, Chirurgien-Major de la Marine à Marſeille. Pendant qu'il exerçoit à Avignon, en 1753, on lui amena d'Aix en Provence une jeune demoiſelle de dix-ſept à dix-huit ans, d'un tempérament délicat, anciennement rachitique, qui avoit une excroiſſance charnue, laquelle, de la face interne de la partie gauche de la mâchoire inférieure, où elle prenoit racine au-deſſous de la premiere & de la ſeconde dent molaire, s'étendoit juſques vers la face interne de la partie droite. Cette tumeur, en occupant preſque tout l'intervalle du cintre intérieur de la mâchoire, en avoit déplacé la langue, & la tenoit appliquée contre le palais, de façon que la malade ne parloit, ne mangeoit, &

n'avaloit qu'avec beaucoup de difficulté. La ſurface ſupérieure de cette fongoſité, aſſez reſſemblante à un gros marron d'inde applati, étoit entr'ouverte par une crevaſſe irréguliere & profonde, d'où ſortoit une ſanie ſanguinolente. Le pédicule de cette tumeur n'avoit pas plus d'étendue qu'une piece de vingt-quatre ſols; mais il étoit un peu ovale. Sa maſſe étoit libre & flottante dans la bouche. La malade éprouvoit des douleurs lancinantes preſque continuelles, qui augmentoient ſouvent pendant la nuit. On rapportoit l'origine de cette tumeur au déchirement que les gencives avoient ſouffert par les fragmens d'une coquille de noix écraſée entre les dents trois ans auparavant.

M. Brouillard auroit pu facilement faire la ligature; mais, après avoir préparé la malade par des remedes généraux, & extirpé les deux premieres dents molaires fort vacillantes, il crut devoir préférer le biſtouri. Un morceau de bois en forme de coin, mis entre les dents, empêcha la malade de fermer la bouche. La tumeur, ſaiſie par le pouce & le doigt *index* de la main gauche, fut emportée avec l'inſtrument tranchant conduit par la main droite. Cette ſection eut l'avantage de laiſſer couler une certaine quantité de ſang que les aſtringens ordinaires, aidés de la compreſſion, arrêterent ſans peine. La malade dormit peu

pendant la nuit qui ſuivit l'opération ; il y eut encore quelques douleurs lancinantes à la plaie. Le lendemain la ſurface parut dure, protubérante & inégale ; ce qui détermina l'opérateur à y appliquer la pierre infernale, & à toucher l'eſchare avec l'huile de myrrhe, mêlée de miel roſat. On répéta pendant huit jours l'application de ce cauſtique, & les deux derniers jours il fut appliqué matin & ſoir. L'état de la plaie n'éprouvoit aucun changement favorable ; le fond étoit toujours dur, inégal, douloureux, & ſaignant au moindre attouchement. M. Brouillard ne vit plus de reſſource que dans l'application du cautere actuel : en conſéquence il en fit conſtruire un d'argent, dont la plaque étoit de la figure & de la grandeur de la plaie, avec une ſurface légérement concave.

On préſerva la langue en l'enveloppant d'un linge double mouillé d'eau froide, & en la tenant éloignée avec une cuiller à café ; on mit de pareils défenſifs ſur les parties voiſines, & M. Brouillard attendit, pour appliquer le cauſtique, qu'il ne fût plus rouge. Il l'appuya aſſez fort l'eſpace de deux ou trois ſecondes : on ne put pas le laiſſer plus long-tems, parce que la malade, incommodée par la fumée, fit le ſigne dont elle étoit convenue avec l'opérateur pour l'avertir de ſe retirer. Un mêlange d'eau froide &

de lait tenu fréquemment dans la bouche, calma les accidens de la cautérisation. Ces accidens étoient quelques douleurs qui se faisoient sentir jusques dans l'oreille. Un peu de tension & d'inflammation déterminerent à saigner la malade le soir. On continua les ablutions émollientes jusqu'à la chute de l'eschare, qui eut lieu le huitieme jour. Elle fit voir une surface creuse, sans végétation renaissante comme auparavant: cependant l'aspect de la plaie n'étoit pas encore satisfaisant; le fond étoit dur & saignant; de petits élancemens s'y faisoient ressentir, & la répullutation fongueuse paroissoit prête à se former. La malade ne se refusa pas à une nouvelle application du cautere, qui lui fut proposée; elle eut les mêmes effets: on saigna la malade pour le gonflement accidentel; l'eschare ne tomba que le douzieme jour: mais le vice local se trouva totalement détruit, la plaie fournit des chairs louables. L'exfoliation de l'os se fit presque insensiblement, & la guérison fut parfaite deux mois après l'application du feu.

Il est question, dans le second paragraphe, *de la gangrene scorbutique des gencives dans les enfans.* Cette maladie, qui n'attaque guere que les jeunes gens, est le plus souvent mortelle dans les enfans du premier âge; ce qu'on a coutume d'attribuer

à la foibleſſe de leurs fibres, à la tiſſure lâche & délicate de leurs parties, à la molleſſe & à la flexibilité de leurs chairs, ou, ce qui revient à peu près au même, à la nature de leur conſtitution; parce qu'on croit qu'à raiſon d'une certaine chaleur & d'une certaine humidité qui en fait le caractere, elle favoriſe davantage les progrès de cette maladie. M. Berthe, Auteur du premier morceau qu'on trouve dans ce paragraphe, croit qu'on a tort d'attribuer à cette ſeule cauſe l'effet funeſte de cette maladie ſur les enfans du premier âge. » Il » eſt probable, dit-il, que les adultes, in» dépendamment de leur conſtitution ſur » laquelle on pourroit cependant compter, » ſuccomberoient eux-mêmes preſque tou» jours s'ils tenoient dans cette maladie la » même conduite que les enfans, & s'ils » préſentoient la même difficulté dans le » traitement, & qu'au contraire les enfans » guériroient preſque toujours s'ils pou» voient ſe conduire comme les adultes. «

En conſéquence, il a cru devoir expoſer d'abord la conduite que les uns & les autres ont coutume de tenir. » Les enfans, » dit-il, ſucent perpétuellement leurs gen» cives gangrénées, les froiſſent avec la » langue, les déchirent avec les ongles, » les emportent même par lambeaux, ſi on » leur laiſſe la liberté des mains, & avalent

» à chaque inſtant, avec la ſalive déjà dé-
» pravée, les ſucs corrompus qu'ils expri-
» ment, & quelquefois des parcelles de
» gencives pourries qu'ils ont détachées.
» Cette conduite doit bientôt produire l'in-
» fection dans les premieres voies, vicier
» les liqueurs, déranger les fonctions, &
» faire naître par-tout des déſordres d'au-
» tant plus difficiles à ſurmonter, qu'il eſt
» plus difficile d'en tarir la ſource.

» Les adultes peuvent ſe conduire & ſe
» conduiſent en effet bien différemment :
» exécutant à leur gré les fonctions ſou-
» miſes à la volonté, & par conſéquent la
» déglutition, n'avalant qu'après avoir pris
» toutes les précautions que leur état exige ;
» maîtres de rejetter de leur bouche le ſang
» corrompu qui ſuinte de leurs gencives,
» & de répéter cette action auſſi ſouvent
» qu'elle peut être néceſſaire ; ſuſceptibles
» enfin de docilité aux conſeils du Chirur-
» gien, il eſt plus aiſé de leur procurer des
» reſſources contre la malpropreté & la
» puanteur de leur bouche, contre la cor-
» ruption de leur ſalive, contre l'infection
» de l'air, des alimens, ainſi prévenir les
» effets pernicieux que l'état toujours mau-
» vais de la bouche dans les enfans, l'abus
» de la déglutition, & le défaut de cra-
» chement, produiſent néceſſairement chez
» eux. «

D'ailleurs les moyens qui ſont en uſage dans la cure de l'engorgement & de la gangrene des gencives, préſuppoſent les diſpoſitions & les facultés qu'on vient de remarquer dans les adultes, & qu'on ne trouve pas chez les enfans : d'où M. Berthe ſe croit fondé à conclure que ce n'eſt pas à la conſtitution chaude & humide des enfans, mais plutôt à leur imperfection naturelle, à leur mauvaiſe conduite, & aux obſtacles qu'ils préſentent dans le traitement, qu'il faut attribuer les progrès rapides que fait chez eux la gangrene des gencives, de même que leur perte. Ces circonſtances doivent donc fixer l'attention du Chirurgien, s'il veut arracher ces malheureuſes victimes à une mort preſque aſſurée. La conduite que M. Berthe a ſuivie peut ſervir de modele, ce qui nous engage à rapporter l'obſervation ſuivante, qui termine ſon Mémoire.

Au mois d'Avril 1754 on lui apporta un enfant de deux ans, qui depuis quelques ſemaines étoit devenu chagrin, pareſſeux, ſans ſoutien, marquoit de l'averſion pour ſes amuſemens ordinaires, & perdoit chaque jour ſon embonpoint. Son pouls étoit vîte, ſon viſage pâle, ſes gencives, gorgées d'eſpace en eſpace, jettoient du ſang aſſez facilement; & ſon ventre étoit élevé, quoique mollet & ſans douleur : ſon appétit ne ſouffroit point de dérangement

marqué ; ses selles étoient régulieres & copieuses, mais noires & puantes ; ses urines fort chargées répandoient aussi une odeur forte. Ayant reconnu tous les caracteres du scorbut, il fut décidé dans une consultation qu'il seroit mis à l'usage des bouillons antiscorbutiques, qu'il prendroit au nombre de trois par jour ; à une tisane diurétique & adoucissante, pour corriger l'âcreté de ses urines ; qu'il seroit purgé de tems en tems, & tenu à un bon régime. Les pansemens consisterent en une lotion antiscorbutique, dans laquelle on trempoit des pinceaux faits à l'ordinaire, avec lesquels on nétoyoit d'heure en heure les gencives & la bouche, & que l'on changeoit chaque fois ; & un vin aromatique servoit à lui bassiner les extrêmités inférieures. Malgré ces moyens le mal augmenta : on vit paroître dans le mois suivant de larges échymoses aux extrêmités inférieures ; des pustules produites par l'âcreté des urines tournerent en ulcération, & les gencives devinrent tout-à-fait fongueuses : bientôt la bouche exhala une mauvaise odeur, le front devint comme terreux, la partie chevelue se couvrit d'une croûte épaisse, des saignemens de nez survinrent, les articulations des genoux, des pieds & des poignets se gonflerent, l'épine se voûta, & l'enfant exténué ne pouvoit plus être touché sans dou-

leurs : dégoûté des remedes internes, il ne prenoit plus que des bouillons ſimples, avec quelques gouttes d'eſprit de cochléaria, & le petit-lait édulcoré avec le ſyrop antiſcorbutique : les lotions furent toujours faites avec la plus grande exactitude. Cette maladie ſe calma enfin dans le mois de Juin ; & il n'y a pas lieu de douter que le beau tems ne contribuât beaucoup à ce changement : auſſi M. Berthe conſeilla-t-il, pour en profiter, de promener l'enfant dans une petite voiture où il étoit couché comme dans ſon lit, & de le promener au ſoleil, dont ſa tête ſeroit garantie. Il rappella par degrés les remedes qu'il avoit été contraint d'abandonner. Au mois de Juillet l'enfant fut en état d'être mis dans un petit chariot. On continua cependant de lui adminiſtrer les remedes intérieurs, & de faire les lotions avec la même exactitude jusqu'au mois de Septembre. Alors l'enfant paroiſſant jouir d'une bonne ſanté, M. Berthe ceſſa de le voir, en recommandant de lui viſiter ſouvent la bouche, & de lui donner de tems en tems quelques anti-ſcorbutiques.

Au mois de Janvier de l'année ſuivante la maladie ſe renouvella, & elle fit de ſi grand progrès, qu'au mois de Mars l'enfant fut auſſi mal qu'il l'avoit été auparavant. L'engorgement des gencives devint ſi conſidérable, qu'elles ſurpaſſerent bientôt le

niveau des dents, & qu'elles s'oppoſerent à leur contact mutuel : alors la bouche devint d'une puanteur inſupportable ; elle ne ceſſoit plus de ſe remplir de ſang, que la maſtication & que la langue exprimoient, tant des gencives, que de la membrane du palais qui menaçoit de gangrene ; & l'enfant ne pouvant pas rejetter l'humeur viciée dont ſa bouche étoit toujours remplie, l'avaloit continuellement. Les dégoûts, les vomiſſemens ſurvinrent ; l'enfant tomboit dans le maraſme, les paupieres & les levres étoient livides, les joues étoient parſemées de petites taches plombées, les dents ébranlées jauniſſoient, trois des inciſives ſupérieures, ſorties de leurs alvéoles, noircirent & tomberent pour ainſi dire d'elles-mêmes : la peau devint après ſeche & farineuſe ; les genoux, les poignets & les pieds devinrent œdémateux, & ſi douloureux, qu'on oſoit à peine remuer l'enfant pour le nétoyer.

Pour remédier à tous ces accidens, M. Berthe imagina qu'il falloit néceſſairement ſe rendre maître de la déglutition, & ſuppléer au défaut de ſputation. Ayant conſidéré que l'application de la mâchoire inférieure à la ſupérieure, & celle de la langue au palais, étoient des conditions ſans leſquelles on ne pouvoit avaler, il imagina qu'en tenant la bouche de l'enfant ſuffiſam-

ment ouverte d'une part, & en plaçant ſous la langue un corps qui gêneroit l'action de ſes muſcles, il n'y auroit plus à craindre qu'il avalât les matieres corrompues à meſure qu'il les exprimeroit. En conſéquence voici le procédé curatif qu'il mit en uſage.

Pour ſuppléer au défaut de crachement, il prépara une dixaine de pinceaux, avec des morceaux oblongs d'éponge fine; il en forma d'autres à l'ordinaire, avec des morceaux de linge effilé. Les premiers furent jettés dans l'eau tiede, trempés, nétoyés & fortement exprimés à différentes repriſes, puis paſſés dans l'eau de fleurs d'orange; &, après les avoir exprimés de nouveau, il en chargea une perſonne, à qui il recommanda de les nétoyer après qu'il s'en feroit ſervi une fois, & de ne jamais les lui préſenter que dans l'état de propreté où il les lui donnoit. Il mit enſuite dans un gobelet parties égales d'eau alumineuſe & d'eau de Rabel, qu'il plaça ſur une table voiſine.

Cela fait, l'enfant, dont les mains avoient été attachées par derriere, étant ſitué devant & plus haut que lui ſur les genoux de ſa mere, qui d'une main en aſſujettiſſoit le tronc, & de l'autre tenoit ſa tête un peu inclinée en devant, M. Berthe porta dans la bouche le doigt *index* de la main gauche, garni d'un doigtier de fer-blanc, re-

couvert d'une bandelette. Il plaça ſon doigt de façon que ſon extrêmité étoit ſous la langue, & le reſte ſe trouvoit appliqué a la commiſſure droite des levres, & ſitué entre les premieres dents molaires du même côté. Un aide releva alors la levre ſupérieure, & avec une lancete garnie à l'ordinaire, que l'opérateur tenoit de la main droite, & qu'il porta horizontalement & à plat un peu au-deſſous du bord alvéolaire, il coupa non-ſeulement toute la portion de la gencive ſupérieure qui ſe trouvoit dénuée de dents, mais encore des portions qui, de côté & d'autre, cachoient entiérement les dents voiſines. Il enleva enſuite avec des pinces ce qu'il avoit coupé; avec le doigt qui étoit dans la bouche, il empêchoit abſolument la déglutition; & il pouvoit porter & retirer librement les pinceaux d'éponge, qui abſorboient parfaitement bien le ſang qui couloit des gencives, & s'amaſſoit ſous la langue. Cependant un ſaignement de nez, excité par la gêne, la contrainte & la mauvaiſe humeur de l'enfant, l'obligea de diſcontinuer. Pour arrêter plus promptement le ſang que les gencives coupées fourniſſoient, il les toucha avec les pinceaux imbibés de la liqueur aſtringente dont il s'étoit muni; il porta enſuite pluſieurs fois les pinceaux d'éponge dans la bouche pour la nétoyer; &, lorſqu'il ne la vit plus

enſanglantée, il retira le doigt qui la tenoit ouverte. Alors l'enfant ayant été mis à ſon aiſe, & en liberté, la mauvaiſe humeur ceſſa bientôt, & le ſaignement de nez s'arrêta : on le coucha, après lui avoir donné deux ou trois cuillerées de vin, & il s'endormit pour quelques momens.

A ſon réveil, M. Berthe viſita ſa bouche ; il porta ſur toutes ſes gencives les pinceaux de linge effilé, trempées dans la lotion ordinaire, à laquelle il avoit ajouté quelques gouttes d'eau de Rabel ; il lui nétoya enſuite la bouche avec les pinceaux d'éponge, recommanda de faire la même choſe d'heure en heure, & défendit de lui faire rien prendre dans la ſuite ſans ces préliminaires. Le lendemain & les jours ſuivans, il continua d'emporter les gencives de droite & de gauche ; il ne fut pas obligé, pour ces opérations, de ſe ſervir du doigtier, car l'enfant ne pouvant pas ſe ſervir de ſes dents ébranlées, même pour mâcher de la mie de pain, il n'étoit pas en état de ſerrer le doigt. Il parvint de cette maniere à enlever tout ce qu'il y avoit de ſphacélé & de fongueux ; dès-lors la bouche fut moins fétide, & l'enfant parut mieux. Mais tout-à-coup, vers la fin de Mars, il ſurvint une difficulté de reſpirer & une grande oppreſſion qui dura cinq à ſix jours, pendant leſquels on ne put que nétoyer

ſa bouche, & lui donner de l'huile, du bouillon & du vin par cuillerées. Cependant l'orage ſe calma; M. Berthe recommença avec les mêmes précautions les inciſions aux gencives; & il eut la ſatisfaction de voir que les remedes, tant internes qu'externes, qui avoient été employés précédemment, & qu'il rappella par degrés, lui rendirent, avec les beaux jours, une ſanté durable.

Je ne m'arrêterai pas à l'obſervation de M. Capdeville ſur les effets rapides de la pourriture aux gencives, auxquels on ne peut remédier, ſelon lui, que par l'application de l'eſprit de ſel recommandé par Van Swieten, ou même du feu, lorſque le premier ne ſuffit pas.

Le troiſieme paragraphe traite des *tumeurs ſublinguales.* On y trouve d'abord pluſieurs obſervations de M. Faure, de M. Maurain, & une de M. Sernin, ſur les différentes adhérences de la langue qui empêchent ſes fonctions : on propoſe pour y remédier d'avoir recours à la ſection, & dans les cas d'hémorrhagie, l'emploi des ſtyptiques, l'application de l'agaric, & même du feu. Il eſt enſuite queſtion de la grenouillette : trois obſervations, l'une de M. Clerc, l'autre de M. Louis, la troiſieme de M. Boinet, compoſent cet article. Dans la premiere, M. Clerc a percé la tumeur

avec un trocar ; il en ſortit une liqueur jaunâtre épaiſſe ; enſuite il agrandit l'ouverture avec un biſtouri, & en retira environ une livre de matiere ſabloneuſe ; enfin il détruiſit le kiſte en le touchant avec une diſſolution de mercure. M. Louis s'eſt contenté de la ſimple preſſion avec les doigts, pour vuider la tumeur par l'orifice du conduit ſalivaire, qu'il tenoit dilaté au moyen d'un fil de plomb qu'il y introduiſoit chaque fois qu'il avoit vuidé le ſac. Enfin M. Boinet eut recours à l'extirpation.

La reſciſion des amygdales tuméfiées fait l'objet du quatrieme paragraphe. Ces corps glanduleux ſont ſujets à ſe tuméfier & à s'endurcir ; ils nuiſent alors à la déglutition, à la reſpiration & à la parole. Celſe recommande, dans le cas où elles ne ſont recouvertes que d'une membrane fort mince, de les emporter en les ratiſſant à l'entour avec le doigt. Si l'on ne réuſſit point par ce moyen, il veut qu'on les ſaiſiſſe avec un crochet, & qu'on les retranche avec un biſtouri. Paul d'Egine décrit cette opération d'une maniere plus détaillée, & indique la forme que doit avoir le biſtouri qu'on emploie pour cette opération. Fabrice d'Aquapendente a critiqué ces deux Auteurs ſans les entendre ; il regarde la premiere opération de Celſe comme impraticable, parce qu'il a compris qu'il conſeilloit

d'arracher violemment les amygdales avec les doigts ; & il proſcrit celle de Paul d'Egine, qui fait un précepte d'emporter toute l'amygdale, ce qui ſeroit en effet une opération auſſi difficile que dangereuſe. Mais, long-tems avant lui, Aëtius avoit blâmé ceux qui donnent le précepte dangereux d'amputer la glande, & la néceſſité de ſe borner à la reſciſion de la moitié de l'excroiſſance contre nature. On eſt à l'abri de l'hémorrhagie, lorſqu'on n'attaque que la ſurface de la partie dont le volume eſt plus conſidérable qu'elle ne devoit naturellement l'avoir.

Cette maladie n'a pas échappé à l'obſervation de Marc-Aurele Severin, qui, dans une conſtitution épidémique peſtilentielle, dont le Royaume de Naples a été affligé depuis 1520 juſqu'en 1541, laquelle avoit le gonflement des amygdales pour ſymptôme, a appliqué le feu avec grand ſuccès ſur celles dont la baſe étoit large : il ſaiſiſſoit celles dont le pédicule étoit menu, au moyen d'une érigne, & il les coupoit avec un biſtouri dont il donne la figure ; il eſt à l'extrêmité d'une tige aſſez longue, laquelle eſt fixée ſur un manche rond, & ſa lame tranchante forme un crochet preſque circulaire, il n'y a d'ouverture qu'environ de l'étendue d'un quart de ſa circonférence, pour embraſſer la baſe étroite de la

tumeur. Dans l'application du feu ſur les tumeurs dont la baſe étoit trop large pour pouvoir être amputée, Marc-Aurele Severin avoit la précaution de garantir la langue de l'impreſſion du cautere actuel, & de le porter à la faveur d'une canule. Je ſuis perſuadé, ajoute M. Louis, rédacteur de cet article, que ce moyen eſt plus facile, moins douloureux, plus ſûr, & qu'il eſt ſujet à moins d'inconvéniens que la reſciſion.

Avant M. A. Severin, Brunus, Chirurgien de Padoue, qui écrivoit ſa grande chirurgie de 1252, avoit recommandé de cautériſer les amygdales après leur reſciſion, pour empêcher qu'il ne s'y faſſe une reproduction de végétation fongueuſe, ce qui arrive, dit-il, fréquemment.

Wiſeman, Chirurgien de Charles II, Roi d'Angleterre, eſt le premier des Auteurs modernes qui ait indiqué différentes méthodes d'exécuter cette extirpation; il y a dans ſa chirurgie un chapitre exprès ſur les amygdales. Il eſtime que la voie la plus courte pour guérir les amygdales tuméfiées par congeſtion, eſt de les extirper, ſoit par le cautere actuel, ſoit par le potentiel. Il veut qu'on porte le feu au moyen d'une canule, & qu'on paſſe le cautere au travers de la glande; ce qu'il faut réitérer trois ou quatre fois, pour y former un vuide. Lorſ-

qu'on croit devoir préférer le cautere potentiel, il conſeille de recourir à la pierre à cautere, ou à quelqu'autre eſcharotique ajuſté dans quelque inſtrument, de maniere qu'il agiſſe ſur la glande ſans endommager les parties voiſines qui ſont ſaines : on doit faire enſorte de pénétrer dans le corps de la glande, & d'en conſumer l'intérieur ; après quoi l'enveloppe, ou partie externe, tombe en mortification. A l'égard de l'amputation, il propoſe de faire une ligature aux glandes autour de leur baſe, & de les couper net avec des ciſeaux à bouton.

Juncker parle de ces différens moyens, en recommandant à différentes repriſes de ne détruire qu'une partie de l'amygdale. M. Heiſter les a auſſi diſcutés ; mais il paroît donner la préférence aux cauſtiques, ſur l'uſage deſquels il donne des préceptes que les Praticiens ne doivent jamais perdre de vue, & pour leſquels je renverrai les Lecteurs au texte de cet Auteur, ou au Mémoire que j'analyſe, dans lequel on les rapporte dans les plus grands détails. M. Sharp voudroit au contraire qu'on s'en tint à la ſeule ligature.

M Moſcati, célebre Chirurgien de Milan, prévenu par cette déciſion de M. Sharp, crut devoir recourir à ce moyen, à la premiere occaſion qui ſe préſenta à lui de traiter cette maladie ; mais une inflamma-

tion violente qui ſurvint aux parties voiſines de la glande qu'il avoit liée, & qui mit ſon malade en danger, malgré tous les ſecours que ſa prudence lui ſuggéra, le fit renoncer à une méthode ſi peu ſûre. Dans une autre occaſion il eut recours à la reſciſion; mais une toux qui ſurvint à la malade avant que la glande qu'il avoit attaquée de haut en bas ne fût entiérement détachée, l'obligea de retirer ſes inſtrumens: l'amygdale étant alors retombée ſur l'épiglotte, ferma ſi exactement le larynx, que la malade ſeroit morte ſuffoquée, s'il n'eût porté les doigts dans la bouche, & n'eût achevé d'arracher l'amygdale; ce qui fut ſuivi d'hémorrhagie, qu'il arrêta par les moyens connus. Le danger de ces deux manieres d'opérer lui fit imaginer, dans un autre cas, de faire une inciſion cruciale ſur l'amygdale tuméfiée, & de l'emporter par parties, ce qu'il fit en pluſieurs tems. L'Auteur tire de ces faits des conſéquences utiles. La ligature lui paroît une méthode difficile à mettre en pratique dans beaucoup de cas; &, dans ceux même où il eſt poſſible d'y avoir recours, elle lui a paru capable de produire des accidens fâcheux. La ſeule crainte de l'hémorrhagie pourroit déterminer à donner la préférence à ce moyen; mais cette crainte n'eſt pas fondée, parce que, comme l'ont remarqué tous les bons Auteurs, il ne

s'agit pas d'extirper entiérement les amygdales, mais d'en emporter les parties excédentes, & alors on n'eſt pas expoſé d'ouvrir les vaiſſeaux un peu conſidérables qui ſont ſitués derriere la maſſe de ces glandes. Enfin une derniere conſéquence, c'eſt qu'on ne doit point pratiquer cette opération lorſque les amygdales ſont vraiment ſquirrheuſes ou carcinomateuſes, obſervations qui n'avoient pas échappé à Guillaumeau, comme M. Moſcati l'obſerve lui-même.

La méthode de couper les amygdales par parties, que M. Moſcati paroît préférer, éprouva quelques critiques dans le ſein de l'Académie de chirurgie. M. Morain, qui avoit été nommé Commiſſaire pour l'examen de ſon Mémoire, la trouva également embarraſſante pour le malade & pour le Chirurgien, ce qui engagea M. Foubert à propoſer une méthode qu'il jugeoit plus ſimple & plus facile; elle conſiſte à ſaiſir la ſurface de l'amygdale avec une pince à polype, à la tirer avec douceur, & à couper l'amygdale d'un ſeul coup avec un biſtouri: il preſcrit d'avoir l'attention de tenir l'amygdale un peu ferme avec les pinces, car ayant trouvé quelquefois dans ſon centre une concrétion pierreuſe, s'il n'avoit pas aſſujetti l'amygdale, il n'auroit pu la couper d'un ſeul coup. On confirme l'exiſ-

tence de ces concrétions pierreuſes dans les amygdales, par quatre obſervations; & M. Louis remarque à ce ſujet que ces tuméfactions d'amygdales ſe préſentent avec toutes les apparences d'un gonflement ſquirrheux, auxquelles on a remédié même ſans inciſion, à laquelle il faudroit ſe borner dans le cas où elle ſeroit néceſſaire pour procurer la ſortie ou faire l'extraction de ces ſortes de concrétions pierreuſes.

Perſonne en France ne paroît avoir eu plus d'occaſions d'opérer ſur les amygdales gonflées & durcies, que M. Caqué, Chirurgien en Chef de l'Hôtel-Dieu de Reims, qui envoya en 1766, à l'Académie de chirurgie, un grand Mémoire, dont la premiere partie rappelle & diſcute différens textes d'Auteurs, concernant les procédés qu'ils ont ſuivis ou recommandés en pareil cas. Les faits qui compoſent la ſeconde partie ſont intéreſſans par leur nombre & pour certaines circonſtances relatives à chaque cas particulier; mais il n'eſt pas poſſible de ſuivre tous ces détails dans une ſimple analyſe. Je me contenterai donc d'obſerver avec M. Louis, qu'ils confirment en général, 1° *que les amygdales gonflées, & même durcies, ſont très-rarement ſquirrheuſes;* 2° *que la réſection de leur partie prominente ſuffit pour la guériſon;* & 3° *qu'on peut*

peut faire cette réſection avec un inſtrument tranchant, ſans crainte d'hémorrhagie. J'ajouterai que la deſcription détaillée que M. Caqué donne de chacune de ſes opérations, rendent ſon travail de la plus grande utilité pour les jeunes Eleves, que cela peut guider dans des cas ſemblables ou analogues; les plus grands Praticiens peuvent y trouver des vues qui ne ſe préſentent pas toujours aux plus exercés, dans une infinité de circonſtances qui donnent à peine le tems de la réflexion. Son Mémoire eſt accompagné de la deſcription & de la figure des inſtrumens dont il s'eſt ſervi: on y trouve auſſi la deſcription & la figure d'une eſpece de *ſpeculum oris* qu'il a imaginé, & celle d'une pince inventée par M. Muzeux pour ſaiſir les amygdales. M. Louis eſt porté à penſer que cette opération pourroit s'exécuter beaucoup plus facilement avec des ciſeaux bien faits, aſſez longs de lames, courbes ſur le plat, qu'il avoit déjà propoſés pour l'amputation du globe de l'œil, & dont les tranchans oppoſés ſeroient légérement curvilignes. Il rapporte une obſervation ſur une extirpation des amygdales, qu'il a exécutée avec ces ciſeaux, avec la plus grande facilité & le plus grand ſuccès.

OBSERVATIONS

Sur l'efficacité des extraits de Bourrache & de Buglosse dans la gonorrhée vénérienne ; par M. ANT. JOS. MONTFILS, Docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, résidant à Vesoul.

Si un citoyen qui fait une découverte utile à l'humanité se rend criminel en ne la publiant pas, il ne le devient pas moins lorsqu'il l'annonce de maniere à frustrer de ses avantages quiconque raisonne assez pour ne pas s'exposer aux regrets d'une confiance aveugle. Je n'apprécie point la mienne ; je ne dis pas non plus qu'elle est le fruit de mes veilles, car je la tiens du hasard ; & si j'ai tardé à la mettre au grand jour, c'est que préalablement j'ai voulu m'assurer de la constance de ses succès, autant par mes propres observations, que par celles de tous ceux de mes confreres avec qui j'ai eu occasion de parler de cette maladie, dont je suis tenté de croire qu'elle est le spécifique.

En 1767, je fus appellé pour un jeune homme entiérement déconcerté, parce qu'en arrivant à Paris, où il venoit de se fixer, il avoit joint à un écoulement de dix-huit mois une nouvelle gonorrhée, dont il ne pouvoit donner le moindre soupçon

ſans auſſi-tôt perdre ſon état. L'inquiétude où le tint pendant quelques jours la difficulté de ſa guériſon, lui donna une fievre aſſez conſidérable, pour laquelle le Chirurgien de la maiſon lui avoit le matin fait une ſaignée, qu'il devoit réitérer le ſoir. Je le raſſurai bientôt, en lui apprenant que cette double opération étoit tout ce que nous aurions eu peine à cacher; &, moyennant que je ne lui donnaſſe que des choſes qu'il pût tenir en poche, il réſolut de commencer dès le même jour ſon traitement, auquel nous procédâmes de la maniere & dans l'ordre ci-deſſous.

Il s'arma d'un bon ſuſpenſoir. Quatre fois par jour il lavoit & baignoit la partie malade dans une décoction de racines de guimauve, ou ſimplement dans de l'eau tiede. Il buvoit tous les matins à jeun, & à petits coups, une pinte, & le ſoir, un peu avant ſouper, une chopine d'eau commune, dans laquelle il délayoit gros comme une petite feve, ou ce qu'il en falloit pour lui donner une couleur jaune foncée, de la mixture ſuivante :

Prenez *extraits de bourrache & de bugloſſe*, de chaque une once; *extraits de régliſſe & de chiendent*, de chaque deux gros : mêlez exactement. Nota. *J'ai obſervé depuis que ceux de bourrache & de bugloſſe avoient ſeuls autant d'effet.*

Il parcourut tout le premier période de ſa maladie ſans prendre autre choſe, ſinon quelques pilules ſavoneuſes de Stéphens, que j'accordai par complaiſance à ſes empreſſemens. Du reſte, il ſe couchoit le plutôt & ſe levoit le plus tard poſſible, buvoit à ſes repas de l'eau rougie, préféroit les végétaux à la viande, & mangeoit un tiers moins que dans l'état de ſanté.

Trois ſemaines de ce régime calmerent entiérement les ardeurs d'urine & les douleurs d'érection : la matiere de l'écoulement reprit ſa couleur & ſa conſiſtance naturelles, diminua ſenſiblement de jour en jour, & tarit bientôt de maniere à ne pas laiſſer le moindre veſtige.

L'inflammation guérie, nous avions à détruire le vice qui lui avoit donné lieu. A cet effet je lui fis prendre deux minoratifs, laiſſant un jour d'intervalle entre chacun, & faire en vingt-quatre jours douze frictions au voiſinage des parties nobles, pour leſquelles il employa une once & demie d'onguent napolitain double & camphré. Les jours intermédiaires il prenoit en ſe couchant deux ou trois pilules mercurielles de Belloſte. Durant tout ce tems il avoit continué la même boiſſon, qui ne ceſſa de lui procurer un flux prodigieux d'urines, quoiqu'à la fin il n'en prît que trois demi-ſetiers par jour.

Nonobſtant la ſécurité où je devois être, je voulois terminer ce traitement par quelques ſtomachiques, dont il refuſa de faire uſage. Conſidérant moi-même ſes forces, ſon appétit, & ſur-tout ſon penchant pour le vin, je n'inſiſtai plus, & m'en tins à lui recommander de ſe purger encore dans un mois ou ſix ſemaines, & de ne ſe remettre que peu à peu à la vie ordinaire. Je le rencontrai l'année ſuivante à la foire Saint-Germain, & j'eus la ſatisfaction d'être aſſuré qu'il n'avoit jamais eu le moindre retour.

Depuis deux ans que j'étois à Paris, j'avois déjà eu occaſion de voir quelques malades de cette eſpece, dont pluſieurs, malgré mes ſoins & leur exactitude, avoient conſervé un petit écoulement de matiere plus ou moins teint en jaune, qui m'affligeoit plus que la plupart d'entr'eux. J'avois inutilement employé tous les toniques; je ſavois même de quelques téméraires, que les plus forts aſtringens, dont ils avoient couru tous les riſques, ainſi que les grands remedes adminiſtrés avec ou ſans ménagement, ne leur avoient pas mieux réuſſi. Ne trouvant donc point de différences eſſentielles dans mes traitemens, je ne pouvois attribuer celle de leurs ſuccès qu'à la conſtitution particuliere des malades. Cependant elle m'occupoit bien davantage

depuis le bonheur de celui dont je viens de rapporter l'histoire. J'en cherchois en vain la cause dans tout ce que j'avois prescrit. Ce ne pouvoient être les pilules de Stéphens, que j'étois assez dans l'usage de donner à ceux qui me tourmentoient pour avoir autre chose que de la tisane. (*a*) Il est vrai que cette fois elle étoit composée des extraits de plantes nitreuses : mais, outre l'habitude où j'étois d'ajouter un scrupule à chaque pinte de la décoction de racines de guimauve & de chiendent, qui m'étoit familiere, j'étois d'ailleurs si peu convaincu d'une véritable prééminence de la tisane sur l'eau pure, que j'étois bien loin d'en mieux augurer. Il falloit donc des événemens qui, en me tirant de mon erreur, me dévoilassent un mystere que toutes mes réflexions ne pouvoient approfondir.

Un autre jeune homme que j'avois déjà

(*a*) Peu de malades s'astreindroient à prendre long-tems & avec exactitude des remedes qui n'agissent que d'une maniere insensible, si on ne les y encourageoit par quelques petites additions qui, pour être superflues, ne puissent toutefois que leur être utiles. Mais tous les Praticiens savent combien il importe de les tenir aux délayants, & de ne point leur accorder de purgatifs ni de mercuriaux tant qu'il reste la plus légere inflammation. Ces erreurs malheureusement trop fréquentes sont presque toujours la cause des dangers & de la longueur de cette maladie.

traité de la maladie en queſtion, & à qui il étoit reſté, pendant plus de ſix mois, un petit écoulement dont il s'étoit délivré par la fréquentation des femmes (*a*), vint encore me trouver pour cauſe pareille, & me dit n'avoir plus, comme auparavant, la commodité de faire ſes tiſanes. Je lui propoſai en conſéquence, & il accepta les ſuſdits extraits, qui furent la ſeule modification qu'éprouva ſon premier régime. Il le ſuivit exactement; & dans trois ſemaines il fut ſans douleurs ni écoulement, & ſi bien portant, que j'eus mille peines de le décider à faire ſix frictions de deux ſcrupules chacune, & à prendre quelques pilules mercurielles, qu'il regardoit comme également inutiles.

Dans le même tems je voyois un de ſes amis, qui étoit dans un cas tout-à-fait ſemblable. Celui-ci étant en ſon particulier, & libre de faire tout ce que bon lui ſembloit, avoit juſqu'alors bu tous les jours deux pintes de tiſane faite avec les racines de guimauve & de chiendent, la régliſſe

(*a*) L'époux qui, après avoir été puni de ſon inconſtance, ſe remet à bien vivre avec ſa femme, eſt rarement ſujet à cette infortune; & c'eſt vraiſemblablement pour cette raiſon que l'illuſtre Profeſſeur au Jardin Royal des Plantes, M. A. Petit, conſeilla le mariage à un homme attaqué de gonorrhée, que j'accompagnois pour le conſulter.

& un peu de nitre. Il y avoit près de six semaines qu'il ne négligeoit rien pour sa guérison. Les douleurs étoient à la vérité presque entiérement éteintes ; mais l'écoulement ne changeoit pas ; & il ne disparut enfin que lorsqu'il eut pris huit ou dix jours les extraits dont son ami lui avoit parlé. Nous les continuâmes tout le reste du traitement, qui fut des plus heureux.

Je cherchai bientôt à développer les idées que me donnoient ces deux nouvelles cures. Un Officier de marine, qui arrivoit de Bordeaux, & alloit s'embarquer à l'Orient, me témoigna quelques inquiétudes sur un petit écoulement qui, depuis près d'un an, lui restoit d'une gonorrhée dont un habile homme l'avoit traité le plus méthodiquement. Je lui fis part de ce que je venois de voir opérer aux extraits ; il voulut les prendre aussi, & dans quinze jours ils le mirent dans l'état le plus naturel. Deux ans après il revint à Paris : en dix mois il y eut trois fois la même maladie, dont il guérit aussi heureusement par la même méthode.

Son camarade, qui l'avoit vu constamment, me pria de le tirer d'un pareil embarras qu'il avoit long-tems évité, parce qu'il avoit jadis été suivi d'un écoulement de trois ans, qui avoit résisté à tout, excepté à une débauche de table excessive.

Il prit lui-même les extraits, & en fut trop satisfait; car la confiance qu'il leur donna désormais le rendit un peu moins circonspect qu'il n'auroit dû l'être; & à peine quelques mois s'étoient-ils écoulés, qu'il fut encore réduit à y avoir recours. Heureusement il les trouva cette fois aussi bienfaisans que la premiere.

Je me borne à ce petit nombre de guérisons, faites pour la plupart sur des sujets difficiles. Je pourrois en citer bien d'autres, mais je crois celles-ci suffisantes pour déterminer un Praticien. J'ajouterai seulement que, de plus de soixante malades qui ont pris les extraits, pas un n'est sorti des remedes avec le moindre écoulement; & si un plus grand nombre n'a pas eu le même sort, c'est que, parmi toutes les femmes à qui je les ai ordonnés, il s'en est à peine trouvé trois ou quatre qui aient bien voulu se soumetre à en essayer, les autres, malgré qu'ils n'aient rien de désagréable, ayant affecté pour eux la répugnance la plus invincible. Affreuse délicatesse, qui vient du soin ridicule que d'ignares complaisans prennent à leur rendre sensuelles des choses qui ne doivent & ne peuvent même pas l'être. Aussi n'en reçoivent-elles pour la plupart que de nuisibles, de dangereuses, ou de si fort altérées,

qu'elles ſont tout à fait incapables de produire leur action.

Je finis par faire obſerver que ce n'eſt pas dans la gonorrhée ſeulement, mais encore dans beaucoup d'autres maladies inflammatoires, comme pleuréſies, fluxions de poitrine, &c. que j'emploie utilement, & que je ne ſaurois trop recommander les extraits de bourrache & de bugloſſe, ſur-tout aux pauvres des villes & aux habitans de la campagne, qui, n'étant pas à même de ſe procurer des apozemes convenables, peuvent très-bien y ſuppléer, en ajoutant à leur tiſane ordinaire un peu de ces extraits qui équivalent parfaitement aux ſucs exprimés de leurs plantes.

NOTA. On trouve dans le *Dictionnaire de Santé*, à l'article *Chaudepiſſe*, un opiat contre la gonorrhée, dans lequel on fait entrer les extraits de bourrache & de bugloſſe, qu'on mêle avec le ſavon, le mercure cru, le mercure doux & la panacée mercurielle. Mais perſonne juſqu'ici n'avoit donné ces extraits ſeuls comme remedes ſuffiſans pour la curation de cette maladie.

MÉMOIRE

Sur les reſſources de la nature, pour l'exfoliation des os du crâne contus ſans

dérangement ; par M. BOURLEYRE, Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris.

Si la pratique des anciens a été ſuſceptible de correction dans le traitement des plaies avec perte de ſubſtance, il en ſera de même des différens procédés qu'ils ont mis en uſage pour hâter l'exfoliation des os contus & découverts de leur périoſte ; car la nature eſt ſeule capable d'exécuter cette opération, & tous les procédés qu'on a mis juſqu'ici en uſage ne font que s'oppoſer à ſes intentions, ou la forcer à ſéparer ce qui ne devoit pas être ſéparé.

M. Lieutaud nomme carie ſeche celle qui arrive après les contuſions & les plaies qui laiſſent les os à découvert, ou dépouillés de leur périoſte ; il ajoute que le nom de gangrene lui conviendroit mieux que celui de carie : car ce qui s'en exfolie eſt ordinairement dur & compacte, ſans éroſion ni gonflement : il dit qu'il n'arrive cependant pas toujours que les os découverts s'exfolient.

M. Fabre dit que les os qui ſont dénués de leur périoſte s'exfolient le plus ſouvent ; cette exfoliation eſt quelquefois l'ouvrage de la nature ; l'art emploie ſouvent différens moyens pour la déterminer ou l'accélérer. La portion altérée de l'os ne jouit déjà plus de la vie avant de ſe ſéparer ; &

l'on peut comparer l'état de cette portion à une gangrene ſeche des parties molles.

MM. Lieutaud & Fabre, ainſi que beaucoup d'Auteurs, penſent qu'il n'arrive pas toujours que les os découverts & dénués de leur périoſte s'exfolient. Quelques autres Auteurs ont adopté un ſentiment abſolument contraire : ils prétendent prouver, par leurs expériences, que tous les os dénudés s'exfolient dans toute l'étendue de la dénudation : ſuivant eux, cette exfoliation eſt ſenſible ou inſenſible, mais elle ſe fait toujours.

Quoi qu'il en ſoit, il eſt vrai qu'il faut de toute néceſſité que les os découverts par cauſe extérieure ſoient plus ou moins contus pour qu'il y ait exfoliation apparente ; & cette exfoliation ſera plus ou moins conſidérable, ſuivant le degré de la contuſion. Car enfin qu'arrivera-t-il d'un coup porté à la tête ? Il arrivera que ſi le coup eſt porté avec une force ſuffiſante ſur un os, & que cet os ne puiſſe lui réſiſter, il ſe fracturera dans le coup même, ou à quelque diſtance delà, s'il réſiſte, & la plus grande partie de la force du coup ſera briſée dans l'endroit fracturé. Mais ſi les os réſiſtent au coup, la contuſion ſera plus ou moins conſidérable, ſuivant ſa violence ; & il arrivera une dépreſſion qui obligera une certaine quantité de fibres oſſeuſes de la premiere

table, de s'approcher les unes des autres plus ou moins, ſuivant la force du coup : mais, dans l'adulte & dans le nouveau-né, par l'élaſticité de la fibre dans le premier, & le défaut d'oſſification dans le dernier, les différentes lames reviennent ſur elles-mêmes (M. Sharp a obſervé que dans les enfans il reſte enfoncement) ; mais la compreſſion qu'elles ont ſoufferte dans le premier cas a déſorganiſé un certain nombre de vaiſſeaux qui rampent entre les lames de la table externe ; & ſi la contuſion eſt conſidérable, qu'elle porte ſon effet juſqu'au diploé, il s'enſuivra néceſſairement rupture des petits filets oſſeux, & des vaiſſeaux qui ſe diſtribuent dans cette ſubſtance ; & de cette rupture, engorgement dans la partie contuſe, qui eſt privée d'organiſation ; de ſorte qu'il faut que cette partie ſe ſépare faute de nutrition, & cette ſéparation eſt l'effet de l'épanchement local, & de la ſeule force de la nature, ainſi que nous le verrons à la fin de l'obſervation ſuivante.

Eliſabeth Ponce, fille âgée de trente-huit ans, fut renverſée le 7 Juillet par une voiture. Une des roues paſſa ſur la partie latérale gauche de la tête. On la tranſporta le ſoir même à l'Hôtel-Dieu, où on lui donna les ſoins convenables pour attendre le lendemain.

Après la viſite de MM. Moreau & Dumas je procédai au panſement ; l'examen de la malade m'offrit un délabrement des plus conſidérables, avec contuſion & déchirement des parties molles, dans deux points principaux ; l'un à la partie moyenne & ſupérieure du pariétal gauche, avec dénudation d'une grande partie du même os ; l'autre à la partie latérale du coronal, au-deſſus de l'arcade orbitaire : l'os dans ce point étoit dépouillé de ſon périoſte ; le lambeau qui étoit en travers tomboit ſur l'œil du même côté, & le couvroit en entier ; la plaie ſe continuoit le long du coronal, de bas en haut, ſur la partie moyenne & ſupérieure du pariétal, juſqu'à ſa partie poſtérieure, à-peu-près à ſix pouces d'un point à l'autre.

Après cet examen j'ai toujours panſé la malade avec des plumaſſeaux trempés dans un mêlange de deux tiers d'eau commune & un tiers d'eau-de-vie camphrée ſur les os découverts de leur périoſte ; & ſur la plaie des plumaſſeaux chargés de digeſtif animé, par-deſſus un emplâtre d'onguent de la mere, le tout couvert de compreſſes trempées dans la même liqueur. Je continuai ce panſement juſqu'au dix, pour procurer une fonte de toutes les parties contuſes, afin que la ſuppuration fût plus abondante. Mais la plus grande attention que

j'avois dans mes panſemens, étoit de relever avec des compreſſes graduées le lambeau qui couvroit l'œil.

L'état où la malade s'eſt trouvée par une perte conſidérable, a ſuppléé, ſuivant les apparences, aux ſaignées qu'on auroit pu placer au commencement de la maladie. Après le 10 j'ai ſupprimé tous les onguens, & j'ai fait mes panſemens juſqu'au 50 avec de la charpie ſeche, & ſur les os des plumaſſeaux trempés dans de la liqueur dont j'ai déjà parlé, & exprimés, en attendant l'exfoliation. Elle s'eſt faite, cette exfoliation, de la maniere la plus favorable, ſans changement de couleur aux os ! C'eſt vraiment l'ouvrage de la nature; car le cinquante-deuxieme jour de l'accident l'os coronal s'eſt exfolié de la largeur & de l'épaiſſeur d'une piece de douze ſols.

Il n'y a rien d'extraordinaire dans cette exfoliation; mais celle qui s'eſt faite deux jours après, d'une grande partie du pariétal, prouve avec la derniere évidence que l'on doit tout attendre de la nature : la piece entiere qui s'en eſt détachée a deux pouces de longueur, environ un pouce & demi de largeur, quatre lignes d'épaiſſeur. Ce que cette piece préſente d'extraordinaire, c'eſt qu'une partie, de la longueur d'environ un pouce, & de la largeur d'un demi-pouce, s'eſt ſéparée d'entre les deux tables, ſans

que l'externe, quoiqu'à découvert dans le point correſpondant, ſe ſoit exfoliée. L'interne, ſuivant les apparences, n'a ſouffert aucune altération : ce fait ne peut être révoqué en doute, puiſque les deux parties qui la compoſent ſont jointes enſemble, & n'ont qu'une même contiguité (*a*).

Après ce grand ouvrage de la nature toutes les parties ſe ſont affaiſſées. Le vuide d'entre les deux tables s'eſt rempli, tant par la tranſudation du ſuc oſſeux que par le rapprochement des parties voiſines. Le reſtant de l'os s'eſt couvert par le même mécaniſme de l'affaiſſement & du rapprochement des parties circonvoiſines, & la cicatriſation a été parfaite le 20 de Novembre, n'ayant employé pour tout panſement que de la charpie ſeche.

Les ſoins que j'ai pris pour relever le lambeau qui couvroit l'œil ont eu le plus heureux ſuccès ; car, après l'exfoliation, le lambeau s'eſt conſolidé avec beaucoup de facilité, & l'œil de la malade n'eſt nullement incommodé.

Cette obſervation ne prouve-t-elle pas

[*a*] J'ai pris la liberté d'envoyer ma malade chez M. Roux pour être examinée, ainſi que la nature de la piece exfoliée.

J'ai vu en effet la malade, dont la plaie m'a paru cicatriſée ; & je n'ai pu voir ſans étonnement la piece d'os qui s'étoit détachée.

en tous points les ressources de la nature, & combien les procédés de nos anciens Maîtres doivent nous paroître suspects? Car enfin le trépan que M. Belloste propose pour empêcher l'exfoliation, & d'autres Auteurs pour l'accélérer, n'auroit pas secondé les vues de la nature, si l'on eût pratiqué des trous sur la piece d'os découvert que la nature a conservé. D'ailleurs, où sont les signes certains du degré de la contusion dans un os découvert de son périoste, pour proportionner le degré de profondeur qu'on doit donner au trou pour procurer l'exfoliation? Il est plus ou moins contus, & le plus souvent point du tout: de sorte que, dans le premier cas, comment pourra-t-on trouver au juste le degré qu'on doit donner au trou pour ne pas anticiper sur la partie saine, ou craindre d'aller trop avant quand la contusion sera profonde? Dans le second cas, où l'os n'a souffert aucune altération, est-il nécessaire?

L'observation de M. Boutentuit (*a*) ne prouve-t-elle pas l'inutilité de plusieurs trous artistement appliqués sur une piece d'os que la nature n'avoit peut-être pas dessein de séparer? Il a attendu en vain pendant un mois ces prétendus bourgeons de chairs qui devoient sortir par ces petits trous; il s'apperçut au contraire que l'os

[*a*] Ier volume de l'Académie de chirurgie.

perdoit ſa couleur naturelle, & qu'il s'altéroit de maniere qu'il n'y avoit plus à compter que ſur l'exfoliation, qui s'eſt faite ſix ſemaines après.

M. Trecourt rapporte dans ſes Obſervations de chirurgie qu'un homme reçut un coup d'un morceau de bois pouſſé par la poudre ſur la partie ſupérieure du pariétal droit; il ſurvint une tumeur groſſe comme un œuf de dinde, avec fluctuation bien ſenſible. Ayant fait l'ouverture, & reconnu une fracture à la partie ſupérieure de cet os, il ſe propoſoit de faire l'opération du trépan, à cauſe des accidens qui ſembloient l'indiquer: le lendemain le bleſſé ſe trouva bien; M. Trecourt rapprocha les levres de la plaie, & en dix jours le bleſſé fut guéri.

Environ ſix ſemaines après cet homme vint lui montrer une fiſtule qui s'étoit ouverte depuis deux jours dans le centre de la cicatrice. L'ayant ſondée, & ſenti un corps étranger vers la partie ſupérieure, il fit une inciſion, & tira un morceau de la premiere table, grand comme une piece de vingt-quatre ſols, épais d'environ une ligne, qui s'étoit détaché de lui-même; huit jours après la nouvelle plaie fut guérie parfaitement.

Ces obſervations ne laiſſent rien à déſirer ſur la néceſſité de l'exfoliation dans

les contuſions, & prouvent de la derniere évidence que la ſeule force de la nature eſt ſuffiſante pour la procurer quand elle eſt néceſſaire. Mais tous les os découverts de leur périoſte par cauſe externe n'ont pas toujours ſouffert un degré de contuſion ſuffiſant pour procurer une exfoliation apparente; & dans ces circonſtances toutes les applications, comme trépan, rugine, teinture de myrrhe & d'aloès, poudre d'euphorbe, d'ariſtoloche, d'iris de Florence, &c., appliquées ſans diſcrétion ſur des parties ſans altération, ne ſeroient-elles pas ſuffiſantes pour la procurer par l'âcreté de leurs ſubſtances, & l'effet des inſtrumens détruire leur organiſation? Les obſervations ſuivantes prouveront que les os, quoique dénudés & fracturés, ne s'exfolient pas toujours ſenſiblement.

Obſervation de l'Auteur. Le 30 Juin de l'année derniere Annette Jaurain, âgée de trente-un ans, fut tranſportée ſans connoiſſance à l'Hôtel-Dieu, avec plaie à la partie moyenne & ſupérieure du pariétal gauche, l'os découvert de ſon périoſte. Je la ſaignai cinq fois dans les quatre premiers jours, deux fois au bras, & trois au pied. Le cinquieme jour je fis voir à M. Dumas, ainſi qu'à d'autres Chirurgiens de la ſalle, une fente d'environ un pouce. Je panſai la malade à l'ordinaire dans le com-

mencement, avec du digeſtif, pour procurer le dégorgement de la partie par la ſuppuration ; ſur l'os, un plumaſſeau trempé dans parties à-peu-près égales d'eau & d'eau-de-vie camphrée. La malade n'a éprouvé aucun accident conſidérable, à quelques aſſoupiſſemens près, que les ſaignées ont diſſipés. Huit jours après j'eus recours à la charpie ſeche, & par-deſſus un emplâtre de ſtyrax : j'ai continué ainſi mes panſemens juſqu'au vingt, que j'apperçus une ligne rouge qui effaçoit la fente que j'obſervois tous les jours pour attendre l'exfoliation.

En vain j'ai attendu juſqu'au trente, ſans qu'il y en eut nulle apparence. Le trente-ſix l'os a été totalement reçouvert par l'affaiſſement de toutes les parties voiſines : j'ai continué juſqu'au quarante-huit, que la préſence de la malade a été indiſpenſable à ſa maiſon ; elle eſt venue tous les ſoirs ſe faire panſer juſqu'à parfaite guériſon.

M. Mehée de la Touche rapporte une obſervation ſemblable. Un garçon Cuiſinier, âgé d'environ vingt-huit ans, tomba de cheval ſur le pavé, & ſe fit une fracture à la partie moyenne du pariétal gauche, de l'étendue d'un pouce & demi environ, ſituée perpendiculairement ſur l'os. Cette fracture, jointe à la douleur, ſembloit exiger le trépan ; mais en l'examinant il ap-

perçut que le péricrâne contus & coupé étoit tiraillé vers la partie inférieure de la plaie. Il débrida cette membrane, & la douleur se calma. Le blessé fut saigné trois fois ce jour-là, & la plaie fut pansée avec la charpie trempée dans l'eau-de-vie. Le malade fut transporté chez lui, & le surlendemain M. Mehée y fut. Le Chirurgien de la maison l'avoit ressaigné deux fois, & pansé la plaie de la maniere qu'il avoit indiqué, dans l'intention de procurer la suppuration & l'exfoliation de l'os. Le blessé, sans accident, fut confié aux soins du Chirurgien ordinaire de la maison, qui a dit ne s'être jamais apperçu d'aucune exfoliation. Le blessé fut guéri au bout d'un mois.

Si les os dénudés & fracturés ne s'exfolient pas toujours après les plaies récentes de la tête, à plus forte raison ceux qui ne sont que simplement découverts de leur périoste. Ces observations ne sont pas rares; tous les Auteurs en font mention : cependant je crois utile de rapporter les suivantes.

Un homme de trente ans, d'un tempérament fort & robuste, en marchant sur une planche pour aller à son moulin, tomba dans la riviere; il se fit une plaie considérable, avec dénudation d'une grande partie du pariétal gauche, qui se continuoit sur le coronal; un lambeau considérable étoit dé-

primé du côté de l'oreille. Une heure après je fus au ſecours du bleſſé. En l'examinant je ne m'apperçus d'aucun accident. Lui ayant demandé s'il étoit tombé de haut, & où la tête avoit porté, il me dit que c'étoit le long d'un rocher, & delà dans l'eau; vraiſemblablement la tête avoit porté obliquement ſur le rocher. Je nétoyai la plaie, & relevai le lambeau inférieur; & en déprimant légérement le ſupérieur je parvins à rejoindre les bords de la diviſion. Je couvris le tout de compreſſes trempées dans le vin chaud, & le malade fut ſaigné deux fois dans le jour; & en peu de tems il fut guéri ſans inconvénient, & ſans nulle apparence d'exfoliation.

La ſuivante, du célebre M. de la Peyronie, nous donne la plus grande idée des reſſources de la nature.

L'os coronal, découvert de la largeur d'un liard, fut panſé avec un peu de charpie ſans façon, & par-deſſus un emplâtre qu'on levoit rarement, pendant plus de neuf mois, ſans aucune apparence d'exfoliation. Cet illuſtre Praticien, attentif à ce qui arriveroit à l'os, l'examinoit de tems en tems, & il remarqua que peu-à-peu la plaie diminuoit, que les chairs s'avançoient inſenſiblement ſur l'os, qu'elles s'y attachoient fortement. Le progrès de ces chairs fut à la vérité très-lent. M. de la Peyronie

ne s'en inquiéta point, parce que, tant qu'un os découvert ne tourne point à la carie, & que la plaie eſt ſans conſéquence, on peut attendre l'exfoliation ſans inconvénient. A un pareil conſeil peut-on ſans imprudence hâter l'exfoliation des os ſimplement découverts par des procédés le plus ſouvent illuſoires? D'ailleurs je penſe qu'on eſt toujours à tems, quand les os commencent à perdre leur couleur naturelle, & qu'ils prennent le caractere de carie, d'employer les ſecours convenables à ces circonſtances; quoique Ruyſch, Rouhault & Fabrice de Hilden diſent avoir traité des caries, ſans qu'on ſe ſoit apperçu d'aucune exfoliation, les ſecours de l'art ſont dans ce cas d'une néceſſité indiſpenſable, & la nature a beſoin de ſon ſecours.

Tous ces faits prouvent combien on doit être réſervé à pratiquer les opérations, & à appliquer les médicamens que les Praticiens recommandent pour accélérer l'exfoliation des os dénudés de leur perioſte.

LETTRE

A M. RAULIN, *Médecin ordinaire du Roi, Inſpecteur des Eaux minérales du Royaume, contenant quelques réflexions ſur ſa* Réponſe à deux articles de critique *du Traité des Eaux minérales*, inſérés dans le

Journal de Médecine du mois de Novembre 1774; *par M. ROUX, Docteur-Régent, & Professeur de chymie aux écoles de la Faculté de médecine, Auteur du Journal de Médecine.*

Je ne puis assez vous témoigner, Monsieur, combien j'ai été surpris de votre Réponse aux observations que j'avois faites sur votre *Traité des Eaux minérales*, insérée dans le *Journal encyclopédique*, & dont vous avez distribué des extraits avec une profusion, j'ose dire, mal-adroite. Je m'étois flatté, je ne vous le dissimule pas, que vous me sauriez quelque gré du ménagement avec lequel j'avois parlé de cette production informe; & il ne m'étoit point entré dans l'esprit que vous pussiez trouver mauvais que j'eusse relevé deux erreurs essentielles & dangereuses sur une matiere qui vous étoit absolument étrangere, & dans un ouvrage que vous avouez avoir fait à la hâte.

Comment n'avez-vous pas senti, Monsieur, que si vous deviez compte de votre travail au Gouvernement, qui vous en avoit chargé, & au public, dont vous prétendez que la conservation est votre principal objet; comment, dis-je, n'avez-vous pas senti que les mêmes motifs me mettoient dans la nécessité de justifier ma critique, & qu'en matiere

matiere de chymie la partie ne pouvoit pas être égale entre nous, malgré les troupes auxiliaires sur lesquelles vous avez sans doute compté? Vous avez d'autant plus tort de m'avoir provoqué, que c'est vous qui m'avez forcé de parler de votre ouvrage, en m'en faisant donner l'ordre par le Magistrat. Vous n'ignoriez pas cependant que personne nétoit plus disposé que moi à accueillir les productions véritablement utiles, & que si je gardois le silence sur la vôtre, ce n'est que parce que je ne pouvois en parler avec tous les éloges que j'aurois voulu pouvoir lui donner. Obligé de m'expliquer sur votre Traité, j'ai loué ce que j'y ai trouvé de bon & d'utile; ce n'est pas ma faute si ce que j'ai pu louer n'est pas de vous. Parmi une infinité d'erreurs dont il fourmille, je me suis contenté d'en relever deux, parce que je les ai crues dangereuses, & j'espere convaincre tout lecteur impartial, même le moins instruit sur ces matieres, que ma critique étoit aussi nécessaire qu'elle étoit fondée.

J'ai dit qu'il y avoit du courage à vous élever, comme vous l'avez fait, contre l'existence d'un air surabondant dans les eaux qu'on appelloit autrefois *acidules*, & qu'on désigne aujourd'hui par le nom de *gazeuses*, sur-tout pour y substituer un être vague indéfini, & dont vous ne donnez qu'une

notion très-imparfaite. Vous me répondez que *si j'avois eu le loisir de lire avec quelque attention le troisieme Chapitre du premier volume de l'ouvrage critiqué, les Remarques préliminaires & le Chapitre deuxieme du second, je n'aurois pas prononcé un jugement si hazardé.* Ce n'est que parce que j'ai eu la patience de lire ces différents morceaux avec toute l'attention dont je suis capable, que je l'ai porté ce jugement dont vous vous plaignez. J'y ai vu, 1° que vous n'aviez pas entendu la question que vous entrepreniez de discuter. 2° Que vous n'entendez pas même la langue dans laquelle elle est énoncée. 3° Que toutes les objections que vous avez cru pouvoir y opposer, décelent l'ignorance la plus absolue des notions les plus simples de physique & de chymie; c'est ce qui résultera de la discussion où je vais entrer. Je vous prie, Monsieur, de ne pas oublier que c'est vous qui m'avez forcé de descendre sur l'arêne.

Quelque difficile qu'il soit de débrouiller le cahos de vos idées, je vais tâcher cependant de ramener mes observations à deux points principaux. 1° J'examinerai l'idée que vous donnez de votre *esprit éthéré minéral*, & les preuves sur lesquelles vous fondez son existence. 2° J'exposerai la maniere dont vous énoncez l'opinion des Chy-

miſtes ſur l'air ſurabondant dans les eaux gazeuſes, & je diſcuterai les objections que vous y oppoſerez.

Vous poſez d'abord comme un principe qu'*il regne dans toutes les mines & dans tous leurs ſouterrains, une vapeur ſulfureuſe, ſaline, métallique, très-abondante, très-fine, très-élaſtique, volatile & pénétrante, qu'on regarde*, dites-vous, *comme l'eſprit de la mine, non comme une émanation de ſes principes.* Vous ajoutez que *cette vapeur s'éleve par ſa propre volatilité*; & un peu plus bas, *que l'air eſt toujours chaud dans les lieux ſouterrains; que cette chaleur favoriſe le développement des eſprits, & excite leur évaporation.* Vous recherchez enſuite l'origine de cette chaleur, & vous croyez l'avoir trouvée dans la fameuſe expérience de Lémery, que vous préſentez à votre maniere. *On prend*, dites-vous, *parties égales de ſoufre commun & de limaille de fer*, réduite en poudre très-fine; *on arroſe d'eau ce mélange juſqu'à ce que la matiere ſoit ſuffiſamment humectée. Cette matiere, exactement préparée, s'échauffe* en vingt-quatre heures, *ſe dilate*, bout fortement, & *change de couleur.* Si on la coupe enſuite par morceaux, ſi on les raſſemble, & qu'on les expoſe à un air libre, *il en ſort bientôt de la fumée & de la flamme*: on ſait qu'un air libre eſt abſolument néceſ-

faire au développement de cette derniere. *Les marcaſſites*, ajoutez-vous tout de ſuite, *ſont composées de ſoufre, de fer & d'autres métaux; lorſqu'elles ſont arroſées par des eaux qui s'infiltrent, ou coulent dans les lieux où elles ſont formées, elles doivent s'échauffer, s'embraſer à proportion de leurs degrés de chaleur, de celle des mines & de leurs ſouterrains; il en ſortiroit à un air libre de la fumée, & même de la flamme.*

Selon vous, *la chaleur des eaux thermales provient de ce que leurs courants paſſent dans le voiſinage du foyer des marcaſſites; &, ſelon leurs différents degrés de chaleur, elles conſervent plus ou moins d'eſprit volatil. Les acidules coulent loin de ce foyer: elles abſorbent les exhalaiſons minérales, ſans que leur fraîcheur en ſoit altérée.* Vous ajoutez que *l'air ſe mêle dans les mines, dans les terres qui les environnent & dans leurs ſouterrains, avec les exhalaiſons élaſtiques & volatiles des foſſibles, des métaux & des demi-métaux.* Vous prétendez que *ces exhalaiſons communiquent à l'air leur ſécheresſe;* qu'*elles le diviſent lorſqu'elles ſont abondantes, & le réduiſent en SES ÉLÉMENTS;* qu'*elles affoibliſſent & détruiſent ſon reſſort, ſur-tout lorſqu'elles ſont ſuffocante,* & qu'*il n'agit plus que par leur activité;* que *ces exhalaiſons éthérées s'inſinuent dans les eaux, & leur donnent une*

vertu minérale, ou l'augmente, si elles l'ont déja acquise par la dissolution des fossiles, des sels, &c. Vous dites ensuite que *l'eau qui passe dans les mines est déjà unie à une suffisante quantité d'air; elle le tient dans un état de fixité, & ne peut en recevoir d'autre, selon des expériences avouées. Cependant*, ajoutez-vous, *l'eau, en se chargeant de vapeurs minérales, doit se charger de la partie aérienne que les vapeurs ont assujettie;* &, un peu après, *les vapeurs minérales éthérées conservent leur élasticité dans l'eau, elles sont de nature à ne pas former avec elle des affinités qui les assujettissent: ces vapeurs tendent toujours à s'échapper, par la force de leur ressort, & à la faveur de leur volatilité, l'air qu'elles tenoient assujetti se développe dès qu'elles touchent à une atmosphere libre; & en s'échappant, ces vapeurs forment des bulles à la surface de l'eau, & s'élevent en petits jets abondants & nombreux, que l'eau qu'ils entraînent rend sensibles à la vue: ces jets font entendre en s'élançant un pétillement qui annonce la nature des éléments qui les composent; il manifeste la force de leur ressort & de leur élasticité. C'est donc à ces vapeurs qu'on doit attribuer les principales vertus des eaux minérales, & principalement des eaux froides; elles dépendent du plus*

ou du moins d'exhalaiſons qu'elles contiennent, & de leurs différences.

J'eſpere, Monſieur, que vous ne me reprocherez pas de n'avoir pas préſenté exactement votre doctrine, ni d'avoir affoibli vos preuves. Diſcutons-les maintenant. Je conviendrai avec vous qu'il exiſte dans les ſouterrains de beaucoup de mines (je ne dis pas de toutes) des exhalaiſons de différentes natures, dont les unes ſont inflammables, & les autres éteignent la flamme. Leur inflammabilité prouve qu'elles contiennent une matiere analogue au ſoufre, & il eſt aſſez vraiſemblable qu'elles participent ſouvent de la nature ſaline. Mais eſt-il également démontré qu'elles contiennent des matieres métalliques? C'eſt ce qu'on aura bien de la peine à admettre, pour peu que l'on réfléchiſſe au degré de feu qu'on eſt obligé d'employer pour procurer la volatiliſation de ce genre de ſubſtances; mais, quand j'admettrois cette triple compoſition, croiriez-vous avoir donné une notion ſuffiſante de ces vapeurs minérales? L'élaſticité que vous leur attribuez peut-elle découler de cette combinaiſon? & ne doit-elle pas faire ſoupçonner qu'outre ces principes, elles en contiennent quelqu'autre que vous n'avez pas connu? Je ne ſais ſi vous avez cru ajouter quelque choſe à la notion que

vous essayez de donner de ces exhalaisons, en disant qu'on les regarde comme *l'esprit de la mine, & non comme une émanation de leurs principes* : c'est le contraire qu'il falloit dire, & *comme une émanation de leurs principes*. En effet, le principe sulfureux, le principe salin, & le principe élastique, sont les vrais principes constitutifs des substances minérales ; & ce n'est qu'en ce sens qu'on peut leur donner le nom d'*esprit* ; & non dans celui où elles seroient volatilisées toutes entieres, comme vous semblez vouloir l'entendre.

Mais, quel que soit le nom sous lequel vous avez cru pouvoir désigner leur combinaison en reconnoissant qu'elles sont extrêmement volatiles, je me garderai bien d'admettre qu'elles s'élevent par leur propre volatilité, & que la chaleur souterraine ne fait que favoriser leur développement, & exciter leur évaporation ; c'est cette chaleur qui est le vrai principe de leur mouvement, & sans elle elles demeureroient dans un repos parfait.

Je ne vous reprocherai point de vous être arrêté, pour trouver l'origine de cette chaleur, à un systême plus séduisant que vrai ; il faut être plus versé dans chymie que vous n'êtes pour démêler le vice de l'induction qu'on a coutume de tirer de l'expérience de Lémery pour expliquer les

feux souterrains. Mais du moins vous auriez pu copier exactement son procédé, & pour lors vous n'auriez pas dit qu'il falloit que *la limaille fût en poudre bien fine*, que *le mêlange ne s'échauffoit qu'au bout de vingt-quatre heures*, lorsque demi-heure suffit très-souvent pour que la matiere s'embrase : vous auriez encore moins dit que *la matiere bout*, qu'*il faut la couper en morceaux, rassembler ces morceaux & les exposer à l'air libre, pour qu'elle s'enflamme*, lorsque l'inflammation survient spontanément sans qu'on y touche ; & que Lémery assure qu'ayant enfoui une certaine quantité de son mêlange, la flamme avoit soulevé un pied de terre qui la recouvroit, & s'étoit fait jour au travers, de maniere à imiter un volcan. Mais, quoi qu'il en soit de ces inexactitudes, il est certain que le fer & le soufre sont, dans les pyrites, dans un état de combinaison peu propre à présenter les phénomenes qui résultent du simple mêlange de ces deux substances. En effet, Monsieur, les pyrites, en quelque nombre qu'on les entasse pour les faire effleurir & en obtenir le vitriol, ne s'échauffent que foiblement, ne s'enflamment jamais, & se décomposent très-lentement.

Voilà les matériaux de votre esprit trouvés ; vous avez découvert l'agent qui doit

les mettre en jeu ; l'eau en eſt imprégnée : cela ne vous ſuffit cependant pas encore. Vous avez ſenti qu'avec tout votre génie, vous ne pourriez pas faire découler les phénomenes des eaux gazeuſes, de l'eſprit minéral que vous veniez de fabriquer ; que, bon gré malgré, il falloit y introduire un peu d'air. Mais comment l'y faire arriver ? Vous faites mêler l'air atmoſphérique contenu dans le ſouterrain des mines, avec vos exhalaiſons élaſtiques & volatiles. Quel eſt l'effet de ce mêlange ? La diviſion de l'air, ſa réduction en ſes ÉLÉMENTS, l'affoibliſſement & la deſtruction de ſon reſſort & de ſon élaſticité, ſur-tout lorſqu'elles ſont ſuffocantes. Croyez-vous vous être entendu, Monſieur, lorſque vous avez parlé des *éléments* de l'air ? Aviez-vous dans l'eſprit, lorſque vous avez écrit cela, la notion de ce qu'on appelle *élément ?* Comment avez-vous pu confondre les dernieres diviſions d'une maſſe d'air, ſes molécules intégrantes, avec ce qu'on appelle l'élément d'un corps, ou les êtres ſimples qui réſultent de ſa décompoſition ? Et ſi l'air eſt un élément, comme Ariſtote l'a enſeigné (car je veux auſſi m'étayer de l'autorité de ce grand homme) que voulez-vous qu'on penſe de vos lumieres en chymie, vous qui admettez des éléments d'éléments, ou plutôt qui confondez la diviſion d'un corps avec ſa

décompoſition chymique, & qui prenez un grain de poudre d'or pour un élément de l'or?

Ce ſont ces exhalaiſons ainſi éthérées qui impregnent les eaux minérales. Cependant ces eaux ſont déjà ſaturées d'air; elles ne peuvent en recevoir d'autre: cela paroît vous embarraſſer un peu; vous êtes obligé de convenir qu'elles ſont forcées de ſe charger de la partie aérienne que les vapeurs ont aſſujettie. Vous prétendez en outre que les vapeurs minérales éthérées conſervent leur élaſticité dans l'eau, parce que, ſelon vous, elles ſont de nature à ne pas former avec elle des AFFINITÉS (vous avez voulu dire des *unions*) qui les aſſujettiſſent. Elles tendent toujours à s'échapper, par la force de leur reſſort & à la faveur de leur volatilité: l'air qu'elles tenoient aſſujetti ſe développe dès qu'elles touchent à une atmoſphere libre, & en s'échappant ces vapeurs forment des bulles. Et l'air ſans doute s'échappe d'une maniere inſenſible, ſans laiſſer aucune trace de ſon paſſage?

Quel effort d'imagination, que vous auriez pu vous épargner, ſi vos occupations de tous genres vous euſſent laiſſé le loiſir de ramaſſer les matériaux néceſſaires pour diſcuter cette queſtion en connoiſſance de cauſe! Vous auriez trouvé une foule de faits

qui vous auroient convaincu que l'air fait la base, la partie essentielle de ces exhalaisons, dont vous parlez sans les connoître ; qu'il est, comme les autres principes qui les constituent, le résultat de la décomposition des corps minéraux d'où elles exhalent ; & que l'air atmosphérique, bien loin de pouvoir entrer dans leur composition, n'est propre qu'à les détruire, en opérant la désunion de leurs principes constitutifs. Vous auriez trouvé, par exemple, dans le nº 429 des Transactions philosophiques, que le Chevalier Lowther ayant fait ouvrir un puits pour parvenir à une veine de charbon minéral, les ouvriers, étant à quarante-deux brasses de profondeur, trouverent un lit de pierre noire, qui avoit un demi-pied d'épaisseur ; duquel, lorsqu'on le perça, il s'échappa une grande quantité d'air infect & corrompu, qui passa en bouillonnant au travers de l'eau qui s'étoit amassée au fond du puits qu'on creusoit. Cet air fit un bruit qui étonna les ouvriers. Ils y présenterent une lumiere qui alluma sur le champ la vapeur, & produisit une flamme très-considérable. Le Chevalier Lowther fit remplir une vessie de bœuf de la vapeur, qu'il envoya à la Société royale. On adapta un petit tuyau de pique à l'ouverture de la vessie ; & en la pressant doucement, pour faire passer la vapeur au travers de la flamme d'une bougie, elle s'en-

flamma ſur le champ, quoiqu'il y eût un mois que cette vapeur étoit renfermée dans la veſſie.

Vous auriez appris, dans le n° 442 du même Recueil, que M. Maud avoit produit artificiellement une vapeur parfaitement ſemblable, & qui préſenta le même phénomene, en mêlant deux gros d'huile de vitriol avec huit gros d'eau commune, & diſſolvant dans ce mêlange, qu'il avoit mis dans un matras à long col, deux gros de limaille de fer. L'effervеſcence qui accompagna cette diſſolution produiſit des vapeurs abondantes, leſquelles, étant reçues dans une veſſie, s'allumerent également à la flamme d'une bougie.

Vous auriez vu, dans l'*Eſſai ſur la Chaux vive*, que Meyer, & dans le Journal de Médecine du mois de Mai 1773, que M. Rouelle ont démontré que la vapeur qui s'éleve du foie de ſoufre, lorſqu'on le précipite par un acide, eſt inflammable & ſuffocante. Enfin vous auriez vu dans la Statique des végétaux de M. Hales, que les *pois*, les *écailles d'huîtres*, l'*ambre*, la *cire*, donnent, lorſqu'on les diſtille, un air inflammable, & que cet air perd cette qualité inflammable en le lavant à différentes repriſes dans l'eau, & conſerve toutes les propriétés de l'air atmoſphérique, ſa peſanteur ſpécifique, ſon élaſticité, &c., &c.

Il résulte évidemment de tous ces faits, que les exhalaisons minérales dont vous voulez imprégner les eaux gazeuses, sont essentiellement de l'air chargé de principes extrêmement atténués, de différente nature; que si ces principes leur donnent des propriétés particulieres, ce ne sont pas eux qui en font l'essence, encore moins qui leur donnent l'élasticité & l'expansibilité qui caractérisent la substance volatile qu'on découvre dans les eaux gazeuses; que par conséquent votre esprit éthéré minéral, tel que vous le concevez, est un être de raison. Mais quand la notion que vous avez donnée des exhalaisons minérales seroit aussi exacte qu'elle est fausse, quelle preuve avez-vous donnée que c'est elle qui impregne les eaux gazeuses? Vous paroissez avoir assez compté sur l'indulgence de vos Lecteurs pour vous croire dispensé de l'administrer: vous avez assuré la chose, & vous avez espéré qu'on vous en croiroit sur votre parole; sans cela, sans doute, vous auriez fait quelque effort pour démontrer l'identité de la vapeur qui s'exhale des eaux gazeuses, & des exhalaisons minérales dont vous veniez de tracer l'idée.

Voyons maintenant si vous avez été plus heureux en attaquant la doctrine de M. Venel, sur l'air surabondant dans les eaux,

qu'en établissant la vôtre. *Quelques Chymistes de nos jours*, dites-vous, *n'ont voulu admettre dans les eaux minérales d'autres principes que ceux qui tombent sous les sens. N'ayant pas réussi, dans leurs expériences, à fixer ou à distinguer leur esprit éthéré, volatil, minéral, qui est incoërcible, ils lui ont donné l'exclusion, & lui ont substitué un air surabondant, différent de celui dont l'eau est naturellement saturée : c'est cet air, selon eux, qui forme des bulles nombreuses, éleve des jets pétillants sur la surface, & lui donne un goût piquant.*

Il est vrai, Monsieur, que les Chymistes n'admettent jamais dans les corps aucun principe, & ne prononcent sur sa nature que lorsqu'il tombe sous les sens. Lorsqu'ils apperçoivent dans leur composition quelqu'être qu'ils ne peuvent pas saisir, ils se gardent bien de le qualifier, encore moins d'en deviner la nature. Mais ce n'est pas parce que l'esprit éthéré, minéral, que vous supposez dans les eaux minérales, est incoërcible, qu'ils en ont nié l'existence ; c'est parce qu'il l'ont saisi, qu'ils l'ont examiné, qu'ils ont reconnu que ce n'étoit que de l'air altéré dans quelques eaux par certains principes particuliers, mais dont ils ont su démêler les effets : c'est à cet air seul qu'ils ont attribué les bulles, le pétillement,

l'expanſibilité & le goût piquant, particuliers aux eaux gazeuſes.

Vous convenez que vous aviez été ſéduit vous-même par la nouveauté ; mais vous vous hâtez d'abjurer cette erreur, & voici les raiſons puiſſantes qui vous ont déterminé à changer de parti. Vous établiſſez d'abord que l'art ne ſauroit atteindre à la ſublime ſimplicité de la nature, & qu'on obſerve une foule d'effets dont les cauſes ne tombent pas ſous nos ſens. Bornant enſuite l'étendue des connoiſſances humaines aux limites étroites de vos lumieres, vous citez pour exemple la *matiere du feu*, *l'air*, la *matiere magnétique*, les *émanations aromatiques des plantes*, & tous ces autres lieux-communs qu'on trouve accumulés dans les livres de phyſique du dernier ſiecle. Les Chymiſtes ne nient pas l'exiſtence de ces matieres, parce qu'ils en ont découvert les propriétés eſſentielles & caractériſtiques, parce qu'ils ſont parvenus à les aſſujettir, à les détacher d'une combinaiſon pour les faire paſſer dans une autre, à démêler les phénomenes qu'ils propuiſent dans ces différents états de combinaiſons, &c., &c. Ils n'entreprennent pas de décompoſer l'air, parce que la nature ne le décompoſe pas, mais ils l'aſſujettiſſent & la fixent comme elle ; ils le font même paſſer à volonté d'un corps dans un autre. En un mot, ils ne

confondent pas les corps élémentaires, qui sont des êtres simples, avec des composés; &, dans leur langue, *division* & *décomposition* ne sont pas des termes synonymes. C'est un point qu'il ne faudroit pas ignorer, quand on veut juger leurs travaux.

Vous nous annoncez ensuite, comme une grande découverte, que *la différence des principes dont les eaux minérales sont imbues, fait la différence de leurs effets. Il en est*, ajoutez-vous, *qui ne contiennent que très-peu de principes; il en est d'autres qui n'en contiennent point de sensibles, & qui ne sont distinguées de l'eau simple que par l'esprit éthéré minéral.* Cela n'est pas absolument impossible; Hoffmann l'a avancé: mais M. Venel semble douter que les eaux que ce célebre Praticien cite pour exemple, soient de véritables eaux spiritueuses ou gazeuses; il n'auroit donc pas été inutile d'étayer cette assertion de quelques nouvelles preuves moins équivoques. Vous passez ensuite en revue les effets que vous attribuez à ces eaux gazeuses simples; & vous répétez, d'après Hoffmann, que l'esprit éthéré minéral les préserve de la corruption, & que lorsqu'elles l'ont perdu elles contractent un mauvais goût, & prennent une odeur désagréable. Ce fait, que M. Venel nie, n'auroit-il pas eu besoin d'être constaté par de nouvelles expériences? Il me semble

que ce n'eſt pas votre fort : il eſt vrai qu'il eſt plus aiſé de bâtir des ſyſtêmes en l'air, que d'interroger la nature. Vous vous écriez enſuite : *eſt-il vraiſemblable que tous ces phénomenes ou ces effets des eaux minérales ſpiritueuſes puiſſent dépendre d'un air prétendu ſurabondant* ? Où eſt donc l'invraiſemblance ? & depuis quand pouvons-nous prononcer ſur les effets de tel ou tel corps avant de l'avoir appliqué ?

Delà vous paſſez à l'examen des effets que l'air a coutume de produire lorſqu'il eſt en maſſe, & vous les comparez à ceux de l'air combiné dans les eaux. J'aimerois autant que vous me diſiez que le tartre vitriolé n'eſt pas un ſel compoſé d'acide vitriolique & d'alkali fixe, parce qu'il ne conſerve aucune des propriétés des deux principes qui le conſtituent, & qu'il produit des effets très-différents.

Vous ne raiſonnez pas plus conſéquemment, Monſieur, lorſque vous comparez l'air qui ſe trouve dans un juſte point de ſaturation dans les eaux, avec celui qui y eſt combiné par ſurabondance : tout ce que vous dites à ce ſujet prouve ſeulement que vous n'avez pas les premieres notions de ce que la chymie enſeigne ſur la compoſition des corps, ſur le différent état de combinaiſon de leurs principes.

Il eſt démontré, dites-vous, *que l'eau ne*

reçoit pas d'air ſurabondant ; cet élément ne ſauroit pénétrer dans ce liquide, qui en eſt déjà ſaturé, qu'étant abſolument diſſous, fixé & réduit à ſes PRINCIPES. Pour le coup vous avez raiſon, & pour cette fois-ci vous avez bien retenu votre leçon. Mais malheureuſement il faut toujours qu'*un bout d'oreille, échappé par hazard*, laiſſe voir que vous parlez de choſes qui vous ſont étrangeres. Sûrement ceux qui vous ont ſi bien endoctriné ne vous ont pas parlé des *principes de l'air* ; encore moins vous ont-ils dit que l'*air ainſi décompoſé, aſſujetti, ne devoit pas être regardé comme de l'air, puiſqu'il en avoit perdu les propriétés.* Ils ſavent trop bien que l'air combiné conſerve toutes les propriétés qui le conſtituent *air*, & qu'il n'eſt dépouillé que de celles qui ſont l'effet de ſa maſſe, telles que ſon *élaſticité*, ſon *expanſibilité.* Ils ſavent encore que dans telles de ces combinaiſons il tient ſi fortement, qu'il ne peut en être dégagé que par les agents les plus forts ; que dans d'autres, au contraire, la plus petite cauſe eſt capable de détruire l'union qui le retient fixé. Ils ſavent que s'il ſuffit de décharger l'eau du poids de l'atmoſphere qui la comprime, pour permettre à l'air de ſe dégager, de ſe réunir en maſſe, de reprendre ſon élaſticité, &c. le feu le plus vif ſuffit à peine pour rompre l'union qui

le tient engagé dans le calcul de la vessie humaine, la corne de cerf, &c. Ils ne vous ont pas non plus enseigné qu'il n'y avoit que les vapeurs minérales qui pussent dissoudre & fixer l'air; l'expérience de M. Venel, qu'ils ont mieux entendue, & qu'ils eussent sûrement mieux rendue que vous, celles de MM. *Hales*, *Black*, *Macbride*, *Priestley*, *Lavoisier*, *&c.* les ont convaincus depuis longtemps qu'il n'y a peut-être pas de corps dans la nature dans lequel il n'y ait une certaine portion de cet air fixé, & retenu par l'union qu'il a contracté avec les autres principes qui constituent avec lui ces mêmes corps.

Mais, puisque j'en suis venu à cette expérience de M. Venel, je vais examiner la maniere dont vous la présentez, & les objections que vous y opposez, & c'est par-là que je terminerai cette discussion déjà beaucoup trop longue. *On a prétendu*, dites-vous, *imiter les eaux minérales acidules, en faisant dissoudre dans une pinte d'eau froide une demi-once de sel de soude, & un gros & demi d'acide marin: on bouche la bouteille, on la laisse en repos pendant dix à douze heures, & ensuite l'eau devient mousseuse.* Il eût été plus exact de dire avec M. Venel, que cette eau a soutenu toutes les épreuves auxquelles il avoit soumis l'eau de Selts, & qu'il en avoit retiré

nommément six pouces cubiques d'air par livre d'eau. *C'est d'après cette expérience,* ajoutez-vous, *qu'on a prétendu que l'air s'introduit dans l'eau par l'union d'un acide & d'un alkali.* Par cette maniere de vous énoncer, vous sembleriez vouloir faire entendre que M. Venel a prétendu, par ce procédé, imiter toutes les eaux minérales aérées possibles, & que cette méthode est la seule par laquelle on puisse surcharger l'eau d'un air surabondant. Cependant M. Venel avoit très-expressément averti qu'il n'entreprenoit que l'analyse des eaux de Selts, & non des recherches particulieres sur le principe spiritueux des eaux minérales en général; & qu'il se contenteroit de tirer de son travail quelques inductions générales sur cette question.

Vous poursuivez: *le sel de soude & le sel marin* (lisez l'acide du sel marin) *excitent une effervescence dans l'eau; ils y prennent la place de l'air; son ressort se dégage & se rétablit; il s'éleve à la surface de l'eau, & la rend mousseuse en se dégageant: si l'on ôte ces sels de l'eau, l'air y rentre dans la même quantité qu'il en étoit sorti.* Personne, Monsieur, ne vous disputera la propriété de cette belle éthiologie. Il est malheureux seulement qu'il s'éleve des bulles plus grosses & plus nombreuses des alkalis les plus secs, lorsqu'on y verse dessus les

acides les plus concentrés, & qu'il ne s'en éleve aucune de ceux qui ſont noyés d'une trop grande quantité d'eau. Il eſt plus malheureux encore, qu'après cette expulſion de l'air dont l'eau étoit ſaturée, il en ſoit reſté aſſez pour que M. Venel en ait pu retirer ſix pouces cubiques, par les mêmes moyens que ceux qu'il avoit employés pour en retirer autant d'une pareille quantité d'eau de Selts; moyens qui, comme vous le ſavez, ne ſont pas ſuffiſants pour dégager de l'eau l'air qui n'y eſt que dans un juſte point de ſaturation. Mais ce qu'il y a de plus curieux, c'eſt que vous ayiez avancé que ſi l'on *ôte ces ſels de l'eau*, l'air y rentre dans la même quantité qu'il en étoit ſorti. Ce ſeroit en effet un procédé très-curieux que celui par lequel on retireroit un ſel acide & un ſel alkali de l'eau, comme on en retireroit une pierre qu'on y auroit laiſſé tomber.

Subſtituons à cette éthiologie fauſſe & erronée, des idées puiſées dans l'expétience & l'obſervation. Preſque tous les corps de la nature, je l'ai déjà dit ci-deſſus, contiennent une certaine quantité d'air fixé, qu'on regarde avec raiſon comme un de leurs principes conſtitutifs: toutes les fois qu'une cauſe quelconque vient à décompoſer ces corps, ces molécules aériennes, devenues libres, ſe réuniſſent & reprennent toutes les pro-

priétés de l'air en maſſe. Outre cet air principe, un très-grand nombre de corps en contient une quantité très-conſidérable, qui entre dans la formation de leurs maſſes, mais qui ne fait pas partie de leur compoſition interne ; on peut les en dépouiller ſans altérer cette compoſition. Il ſuffit ſouvent de rompre leur aggrégation, ou tout au plus de faire contracter à leurs molécules aggrégatives des unions dans leſquelles l'air ne puiſſe pas entrer ; c'eſt ce qui arrive dans la diſſolution des ſels alkalis, des ſubſtances terreuſes, des ſubſtances métalliques, &c. par les acides. Toutes ces diſſolutions ſont accompagnées d'un dégagement d'air qui produit, lorſqu'il traverſe quelque fluide non abſorbant, des bulles d'autant plus groſſes & d'autant plus nombreuſes, que la maſſe des matieres ſur leſquelles on opere eſt plus conſidérable, ou, ce qui revient au même, que l'air dégagé eſt en plus grande quantité. Mais ſi ces maſſes ſont très-petites, c'eſt-à-dire, que l'air qui doit ſe dégager ſoit en très-petite quantité ; que d'ailleurs les ſubſtances qui doivent agir les unes ſur les autres ſoient noyées dans une grande quantité de fluide qui les tienne ſéparées les unes des autres, il doit arriver néceſſairement que les molécules d'air, ſe dégageant pour ainſi dire une à une, reſteront iſolées ; &, pour peu que le fluide qui les environne

ait de force pour s'unir à elles, il les retiendra dans cet état ſéparé. C'eſt ainſi que, dans l'expérience de M. Venel, l'air qui ſe dégage de l'alkali fixe de la ſoude, par l'union de l'acide marin, s'unit à l'eau, dont l'affinité avec ce fluide ainſi diviſé, eſt ſuffiſante pour contre-balancer la tendance que ces molécules ont à ſe réunir entr'elles. Mais comme cette affinité eſt très-foible à raiſon de l'air dont cette eau eſt déjà ſaturée, la moindre cauſe ſuffit pour détacher ces molécules d'air des molécules de l'eau, & pour les réunir enſemble ſous la forme de bulles, ſous laquelle elles ſe préſentent.

Ce fluide élaſtique, je le répete, recueilli dans les appareils pneumatiques qu'on a ſi fort multipliés dans ces derniers temps, au ſortir des mixtions ſalines, des diſſolutions terreuſes, comme au ſortir de l'eau qu'on en a imprégnée, a toutes les propriétés chymiques par leſquelles vous déſignez & vous définiſſez l'air, ſa fluidité, ſa légéreté, ſa diaphanéité, ſa compreſſibilité & ſon élaſticité ſpécifiques. Prononcez maintenant. Les Chymiſtes ont-ils ſi grand tort d'exclure votre eſprit éthéré minéral, pour n'admettre qu'un air pur ſurabondant dans les eaux gazeuſes? Aviez-vous entendu leur doctrine lorſque vous l'avez attaquée ? Ne dites pas qu'il y a de ces eaux qui ont des

caracteres particuliers qui les distinguent les unes des autres. Je vous ai déjà prévenu qu'il arrivoit quelquefois que cet air, en se dégageant de certains corps, entraînoit avec lui quelques principes d'une autre nature que la sienne; cela arrive sur-tout dans la décomposition des corps végétaux & animaux par la fermentation & la putréfaction, & dans la dissolution des substances métalliques; & il ne seroit pas impossible que quelques eaux se trouvassent imprégnées de semblables moffetes. Mais ce ne sont pas ces principes étrangers qui leur donnent les propriétés qui les caractérisent gazeuses. L'air seul, qui fait le fond de ces émanations, leur communique ce caractere générique; les principes qui lui sont joints leur communiquent seulement les caracteres spécifiques qui distinquent les différentes eaux gazeuses les unes des autres.

Je ne sais si je me trompe, mais je crois avoir assez bien prouvé, 1° que vous n'aviez pas entendu la question que vous entrepreniez de discuter; 2° que vous n'entendiez pas même la langue dans laquelle elle est énoncée; 3° que toutes vos objections décelent l'ignorance la plus absolue des principes les plus simples de la chymie. J'aurois pu multiplier ces preuves, si, comme vous, je ne craignois pas d'abuser de la patience de mes lecteurs. Je me reprocherois

cherois même le tems que je leur aurois fait perdre, ſi cette diſcuſſion n'étoit que de pure théorie. Mais elle ſe préſente ſous un autre point de vue plus digne de l'attention d'un Médecin ami de l'humanité, & c'eſt la ſeule choſe qui a pu m'engager d'entrer en lice avec vous.

Il réſulte de la doctrine des Chymiſtes bien entendue, que ſi *l'air, uni ainſi en excès avec l'eau*, peut avoir quelque efficacité ſur nos organes ; ſi même cet air peut contribuer à aiguiſer l'action de certains remedes ; ſi les principes étrangers qui lui ſont unis pouvoient être appliqués de maniere que leur action, de délétere qu'elle ſe montre dans tant d'occaſions, pût devenir ſalutaire : il en réſulte, dis-je, que la découverte que M. Venel, &, depuis lui, M. Prieſtley, ont faite des moyens d'imprégner l'eau & différens fluides de ces vapeurs gazeuſes, eſt une des découvertes les plus précieuſes à l'humanité, qu'on ait faites depuis longtems ; & il faut un intérêt plus puiſſant que celui de l'amour-propre pour oſer la combattre, & tâcher de l'enſévelir : cet intérêt ſeul peut juſtifier les imputations injurieuſes qu'on ſe permettroit contre quiconque ne penſeroit pas comme ſoi.

Je viens maintenant au ſecond objet de votre Réponſe ; je ſerai beaucoup plus court ſur celui-ci. J'ai dit, Monſieur, que toutes

les analyſes que vous rapportiez n'étant pas de même main, n'étoient pas toutes également ſatisfaiſantes; que celles qu'avoit fournies M. Coſtel étoient les plus exactes & les plus lumineuſes. Il ne tiendroit pas à vous, Monſieur, que tous ceux qui ont concouru à votre travail ne regardaſſent ce jugement comme une injure. Vous me vantez leurs talens, comme ſi j'avois prétendu l'apprécier. Je les eſtime aſſez pour penſer qu'ils n'auront pas été choqués d'une comparaiſon qui n'a rien d'injurieux pour eux; & plus ils ont de lumiere, plus ils reconnoîtront aiſément la vérité de ma déciſion. Tout le monde ſait que l'analyſe des eaux minérales eſt un des travaux de la chymie qui exige le plus de connoiſſances, d'adreſſe dans les manipulations, de ſecours & d'appareils; ils conviendront donc aiſément qu'un homme qui fait ſon étude unique de la chymie, qui ne ceſſe de s'exercer à opérer, qui a tous les ſecours & tous les inſtrumens néceſſaires, a par cela ſeul de grands avantages ſur des Médecins détournés par une foule d'autres occupations, qui ne font pas de la chymie leur étude unique, & qui manquent le plus ſouvent des appareils les plus néceſſaires pour exécuter leurs opérations.

J'ai été très-flatté que vous ayiez eu la bonté de m'apprendre que MM. Mitouard

& Cadet m'honorent de leur eſtime ; ils ſavent l'un & l'autre l'état que je fais de leurs talens ; mais, je le répete, je n'ai pas prétendu les apprécier, encore moins les comparer à ceux de M. Coſtel. Ce ſont leurs travaux que j'ai jugés ; & ſouvent avec des talens égaux, & même ſupérieurs, on donne des productions qui ne le ſont pas. Pour démontrer que mon jugement n'a pas été haſardé, je vais comparer ſeulement l'analyſe que MM. Mitouard & Coſtel ont faite d'une ſeule & même eau, celle de *Pouillon*. Ils y ont découvert l'un & l'autre deux ſels, un ſel marin ſur lequel ils s'accordent, & un ſel particulier, que M. Mitouard regarde comme une ſélénite, mais qu'il ne qualifie ainſi que parce qu'il ne s'eſt pas diſſous dans le vinaigre diſtillé, & parce que il a cryſtalliſé en lames plates, qui faiſoient du bruit ſous la dent. Voyez la page 167 du ſecond volume de votre Traité.

M. Coſtel ayant obſervé plus attentivement la cryſtalliſation de ce ſel, & ſur-tout ayant remarqué que la quantité que ces eaux en tenoient en diſſolution étoit beaucoup trop grande pour que ce fût de la ſélénite, crut devoir l'examiner plus particuliérement ; &, ayant précipité par l'alkali végétal la terre qui lui ſervoit de baſe, puis évaporé la liqueur qui ſurnageoit, il trouva un véritable ſel de Sylvius, qui lui démontra

que cette prétendue félénite étoit un fel marin à bafe terreufe. Rien de plus clair, rien de plus fimple que ce procédé, rien de plus jufte que la conféquence que M. Còftel tire de fon expérience, rien de moins exact que celui de M. Mitouard. Ce n'eft pas fûrement qu'il n'ait, comme M. Coftel, les talens néceffaires pour reconnoître ce fel particulier; mais un peu de négligence & de précipitation l'ont privé de cette découverte, qu'il a abandonnée par ce moyen à fon Confrere.

Je ne chercherai pas d'autres exemples; ils ne manquent cependant pas dans votre ouvrage. Il ne me refte plus qu'à répondre aux plaintes que vous faites contre le jugement que j'ai porté fur votre maniere d'énoncer les vertus que vous attribuez aux eaux que vous décrivez. Il y a quarante ans que vous faites la pratique de la médecine : affurément il n'en faut pas tant pour apprendre que l'obfervation feule peut nous mettre à portée de juger de l'effet des médicamens, & que, quelque bien connue que foit leur nature, on n'en peut rien déduire pour découvrir leurs vertus médicales avant l'application; que par conféquent on ne peut rien affurer fur l'effet des eaux minérales, d'après leur fimple analyfe. Ainfi donc il eft bien convenu entre nous, abftraction faite de mes talens en pratique, qu'*un vrai Médecin ne*

doit juger des vertus des eaux minérales que d'après une ſuite d'obſervations ſur leurs effets. Je ne dis pas avec vous *ne juge*, parce qu'il faudroit que j'en concluſſe que vous n'êtes pas un vrai Médecin, puiſqu'il n'eſt aucune de vos aſſertions ſur les vertus des eaux minérales qui porte ſur des obſervations médicinales, & qu'elles ne ſont déduites que des analyſes que vous rapportez; j'en ai donné des exemples dans l'extrait que j'ai fait de votre ſecond volume (Journal de Médecine du mois de Novembre 1774) & je pourrois les accumuler ici; il me ſuffiroit d'ouvrir le livre. Voici, par exemple, comme vous vous exprimez au ſujet de ces eaux de Pouillon dont je viens de parler, page 183 de votre ſecond volume.

Les principes connus qui minéraliſent les eaux de Pouillon, les rendent par leur nature ſtomachiques, laxatives, cathartiques, diurétiques, diſſolvantes, apéritives, réſolutives, toniques, febrifuges, antiſeptiques, emménagogues, &c.

Vous aviez eu ſoin d'avertir, page 161 du volume cité, que *les eaux de Pouillon, preſque inconnues dans ce ſiecle, avoient anciennement de la célébrité;* vous ajoutez, de peur que vos Lecteurs ne prennent le change: *les analyſes ſuivantes feront connoître la nature de ces eaux minérales, &*

indiqueront leurs propriétés déjà confirmées par des obſervations. Il eût été prudent, Monſieur, de citer quelques-unes de ces obſervations qui confirment tant de vertus merveilleuſes dans des eaux dont vous convenez qu'on fait peu d'uſage. M. Venel, dont vous rapportez une analyſe très-ſuccincte, ſe contente de dire, page 164 du même volume : *les eaux de Pouillon purgent très-bien la plupart des ſujets, même ſans addition.* Voilà vraiſemblablement ce que l'obſervation a appris de leur vertu. C'eſt ainſi que s'énonce un vrai Médecin, qui ſait qu'on court riſque de s'égarer & de fourvoyer les autres lorſqu'on oſe attribuer à des remedes des effets que l'obſervation médicinale n'a pas conſtatés.

MÉMOIRE

Sur une opération faite à l'orifice & au col de la matrice ; par M. JALOUSET fils, Docteur en médecine, & Maître en chirurgie à Châtillon-ſur-Loing.

Les dérangemens les plus frappans de l'économie animale ne ſont pas ceux qui ſont les plus contraires à la propagation de l'eſpece, & à l'exécution des fonctions vitales. La chute & le renverſement des parties internes de la génération dans les

femmes, ſemblent au premier aſpect devoir, ſinon détruire la vie, au moins empêcher la génération : l'obſervation ſuivante prouvera d'une maniere évidente combien la nature ſurmonte d'obſtacles dans la génération, & combien d'accidens effrayans une femme peut éprouver ſans périr : elle peut donner lieu auſſi aux Phyſiologiſtes & aux Praticiens de faire bien des réflexions.

Eliſabeth Gautier, femme Avard, paroiſſe d'Aillant, âgée de trente-cinq ans, mariée depuis neuf ans, & n'ayant jamais eu d'enfant, devint groſſe. Elle portoit depuis l'âge de quinze ans une deſcente complete de matrice, avec un renverſement total du vagin : elle étoit réglée lorſque cet accident lui arriva ; elle l'attribuoit à une imprudence qu'elle fit pendant ſes regles. Elle ſe mit dans l'eau dans cet état ; elle en reſſentit des douleurs violentes, à la ſuite deſquelles parut une deſcente : voilà ce qu'elle m'a dit. En ſe mettant au lit pour habiter avec ſon mari, elle faiſoit rentrer à ſon gré la deſcente, qui retomboit le matin en ſe levant. Enfin elle devint groſſe au bout de neuf ans. Dans toute ſa groſſeſſe, elle porta ainſi ſon enfant, la matrice étant entiérement ſortie des levres, ne ſe ſentant d'autres incommodités qu'une difficulté d'uriner ſur la fin de ſa groſſeſſe, à laquelle elle remédioit en ſoulevant ſon fardeau.

Le 3 Septembre 1772 cette femme eut le matin des douleurs pour accoucher ; elle manda un jeune Chirurgien d'un bourg voisin, qui, étonné du volume extraordinaire d'une tumeur charnue, soupçonnant une descente de matrice, demanda mon pere & moi. Nous y fûmes, & nous ne connûmes pas au premier examen la nature de cette tumeur énorme, couverte de cicatrices & de callosités produites par le frottement continuel de la chemise, des habits & des cuisses de cette femme. Ayant appuyé & touché exactement pendant & après les douleurs, nous crûmes sentir, à travers le corps charnu de la matrice & du vagin replié, la tête d'un enfant. Alors nous pressâmes cette tumeur avec nos doigts ; nous en fîmes rentrer à peu près la moitié sans effort. On la maintint dans cet état, espérant que les douleurs en seroient plus fortes, plus expulsives, & montreroient l'orifice de la matrice, que nous avions cherché inutilement. Comme cette attention étoit pénible, embarrassante, qu'elle n'avançoit pas le travail, nous la cessâmes, & la descente revint sur le champ comme elle étoit auparavant. Enfin, après plus de soixante heures de contractions les plus fortes, qui mettoient dans cette tumeur une dureté, une tension extraordinaires, j'examinai de nouveau les duretés

& les ulcérations. Je regardai dès-lors l'accouchement naturel comme impoſſible, ne trouvant aucun orifice marqué : j'apperçus ſur la partie poſtérieure de la tumeur de petits poils qui ſortoient (c'étoient des cheveux de l'enfant) mais couverts d'une matiere d'un brun noir, de mauvaiſe odeur. Je les coupai, & j'introduiſis avec peine un ſtylet dans une petite ouverture dont les bords étoient durs & calleux, qui ne paroiſſoient ſuſceptibles d'aucune dilatation, puiſque trois jours de douleurs continuelles & très-vives n'avoient procuré aucun effet ſenſible. Cette ouverture étoit l'orifice de la matrice.

Méditant ſur les reſſources qui me reſtoient, je ne voyois de moyen pour conſerver la mere, ou l'enfant, en cas qu'il vécût, que l'inciſion du col de la matrice ; & quoiqu'alors je ne connuſſe aucune circonſtance ni aucune opération ſemblable, malgré l'obturation preſque complete de l'orifice de la matrice, malgré ſon épaiſſeur, qui étoit de plus d'un pouce, & ſa dureté preſque cartilagineuſe, je réſolus de terminer l'accouchement ainſi. Cette opération ne me paroiſſoit avoir rien de périlleux en elle-même. La ſection de quelques fibres charnues, de quelques vaiſſeaux, de quelques nerfs oblitérés, calleux & inſenſibles,

ne m'annonçoit pas des accidens que je dusse beaucoup redouter.

J'introduisis de nouveau un stylet; je donnai quelques coups de pointe de bistouri sur les fibres circulaires du col de la matrice. Quelques contractions qui survinrent agrandirent l'ouverture; alors j'introduisis une sonde cannelée, sur laquelle je poussai le bistouri, & je coupai quelques brides; puis je mis mon doigt, espérant qu'il suffiroit pour dilater complétement l'orifice, & terminer l'accouchement; mais ce fut en vain; ces fibres desséchées ayant perdu toute leur extension, le rendoient impossible. Je fus obligé d'inciser de nouveau; ce qui détermina des contractions assez fortes qui déchirerent tout-à-fait le col de la matrice, & même assez avant dans son corps. Je fis sur le champ plusieurs incisions, affoiblissant différens points également, afin que l'effort de l'expulsion ne portât pas sur un seul, & que chaque point incisé prêtât ou se déchirât également dans les douleurs, & prévînt le déchirement total de la matrice, déjà commencé dans sa partie antérieure. Après une heure & demie de travail ainsi ménagé, l'enfant fut expulsé tout-à-coup, mort & couvert de méconium, & paroissant brisé par le resserrement de l'utérus. Aucun des os du crâne

n'étoit joint; il y avoit un relâchement considérable dans tous les ligamens. Les os ne tenoient point dans les articulations; en touchant les membres on les luxoit. Ce fut le 5 Septembre au soir que cette femme accoucha. L'opération ne fut ni douloureuse, ni sanglante. L'enfant étoit à terme, mal nourri; il est probable qu'il avoit vécu jusqu'aux premieres douleurs de l'accouchement, & que les violentes contractions l'avoient fait périr, & l'avoient ainsi disloqué. On peut croire aussi que si l'opération eût été faite plutôt, on auroit eu l'enfant vivant, ce qui auroit augmenté le phénomene.

L'arriere-faix vint aisément; la femme se mit au lit, sans faire rentrer totalement la matrice. Je la remis au niveau des grandes levres. Je l'aurois fait rentrer aisément; mais, craignant que toutes ces parties coupées ne se réunissent par la suppuration, & ne fermassent tout-à-fait l'orifice, je la tins en dehors, & je fis faire des injections avec l'orge, le miel, la racine de guimauve, & un quart de lait. Les suites de l'accouchement furent heureuses, & les lochies ne coulerent pas abondamment. Les incisions que j'ai faites se sont en partie cicatrisées; il n'est resté qu'une ouverture par où coulent les regles. J'ai conseillé à cette femme l'u-

ſage d'un peſſaire. Comme elle n'a pas voulu s'y aſſujettir, la deſcente eſt revenue comme elle étoit. Dans cet état, elle s'acquitte des travaux les plus pénibles de la campagne, marche & ſe porte à merveille.

Je croyois cette opération unique, quand depuis, parcourant différens livres relatifs à ce Mémoire, j'ai trouvé l'obſervation qui ſuit, rapportée par Van Swieten, Tome IV, page 462; c'eſt Harvey qui rapporte le fait, & qui eſt l'Obſervateur.

Dans le cas qu'il décrit il demeura ſimple ſpectateur; &, ne connoiſſant pas même la nature de la maladie, il la prit pour un cancer; il en avoit réſolu l'extirpation, lorſque tout-à-coup la tumeur s'ouvrit, & il en ſortit un enfant.

Van Swieten, dans le même volume, rapporte qu'une femme de quarante ans devint groſſe, après un accouchement laborieux par l'adhérence & l'étroiteſſe des parties génitales; l'inflammation & la ſuppuration qui avoient ſuivi cette premiere couche, avoient rétréci & durci l'orifice & le col de la matrice. Dans l'accouchement ſuivant, l'Accoucheur (c'eſt un Auteur Anglois) reconnoiſſant la dureté cartilagineuſe de l'orifice de l'utérus, dilata le vagin; &, cette femme n'ayant ni deſcente, ni renverſement, il fit pluſieurs inciſions

ſur l'orifice ; mais, voyant qu'elles étoient inſuffiſantes, & que les efforts de la mere étoient inutiles, il fit avec ſes mains l'extraction de l'enfant. La femme, attaquée d'une pleuréſie, épuiſée par tant de maux, périt vingt-quatre heures après.

Portal, Pratique des Accouchemens, dans ſa dixieme obſervation, page 68, détaille fort au long l'accouchement d'une femme de la rue des Marmouſets. Il le rapporte comme un accouchement très-pénible, auquel il ſe reprit à différentes fois, & pour lequel il s'étoit muni de la préſence d'un Médecin. L'hiſtoire de la tumeur qu'il rapporte, eſt parfaitement ſemblable à celle qui fait le ſujet de cette obſervation.

On voit ſeulement que, dans le cas rapporté par Portal, la matrice n'étoit deſcendue que le jour de devant l'accouchement, que l'orifice n'étoit pas dur, & au plus de l'épaiſſeur de trois lignes ; qu'il le dilata avec ſes doigts, & qu'il finit ainſi l'accouchement.

La premiere obſervation de Van Swieten eſt trop abrégée ; il ne la rapporte que pour prouver l'action de la matrice ſur l'enfant : elle n'apprend pas ſi cette femme a porté ſa tumeur pendant toute ſa groſſeſſe ; s'il y avoit des duretés, des cicatrices ; ſi elle en eſt morte : on voit ſeulement que la femme avoit une deſcente de matrice, &

que dans cet état l'accouchement s'eſt fait ſans le ſecours de l'art. (*a*)

Dans la ſeconde obſervation de Van Swieten, il n'y avoit point de deſcente; un accouchement laborieux produit un rétréciſſement, une dureté dans le col de la matrice. Dans l'accouchement ſuivant, l'Accoucheur y fait des inciſions, & la malade meurt; ainſi on n'en pouvoit rien conclure, que la hardieſſe du Chirurgien.

L'obſervation que je donne n'eſt pas exactement ſemblable à aucune des trois obſervations que je viens de rapporter, mais elle réunit quelques particularités de chacune; elle prouve que les bleſſures du col de la matrice ne ſont pas dangereuſes, & que le déchirement de ſon corps n'eſt ſuivi d'aucun accident.

Elle prouve que la matrice eſt ſeule active dans l'accouchement: je l'ai vue entiérement ſortie des grandes levres, & dans les violentes douleurs de la mere, durcir & ſe reſſerrer ſur elle-même, & dans ces

(*a*) Harvée, de qui Van Swieten a tiré cette obſervation, nous apprend que la femme qui en fait le ſujet, portoit cette deſcente de matrice long-tems avant ſa groſſeſſe; que ſa ſurface étoit dure & calleuſe, & qu'elle accoucha ſans ſecours d'un enfant mort, qui n'avoit que la longueur de la main: il y a très-grande apparence que la femme ſurvécut à cet accouchement, quoique Harvée n'en diſe rien.

momens, la mere faire des efforts, retenir son vent, pousser en bas comme si la matrice eût été dans l'hypogastre; cependant il est évident que ces efforts étoient inutiles, & que ni le diaphragme, ni les muscles, ni aucune partie quelconque, ne pouvoient pousser la matrice, puisqu'elle étoit dehors. On ne peut douter que la tension de ces parties ne soit l'effet d'une convulsion générale, provenant de l'irritabilité exquise de la matrice mise en jeu.

La cause déterminante de l'accouchement n'est peut-être pas unique, c'est l'effet combiné de différentes puissances; mais le placenta, dont l'accroissement se fait dans les premiers mois de la grossesse, me paroît y contribuer essentiellement.

On sait que lorsque les fonctions vitales ne sont plus favorables à l'amplitude & à l'accroissement du sujet, elles travaillent alors à sa destruction; elles dessechent ce qui est humide, durcissent ce qui est mou & flexible, remplissent les cavités & les tuyaux nécessaires, les rendent solides & compactes, ferment tout passage, & menent ainsi à la mort; c'est ce qu'on appelle décroissement. Le placenta étant, comme tous les corps vivants, assujetti aux loix de l'économie animale, je présume qu'il est à peu près quatre mois & demi à croître, & autant à décroître, les vaisseaux n'étant

ſuſceptibles que d'une certaine extenſion déterminée par la nature des principes qui conſtituent l'embrion. Le tems vient enfin où ils ſont développés autant qu'ils peuvent l'être ; &, le mécaniſme de la vie s'exécutant toujours, ces vaiſſeaux doivent néceſſairement décroître & s'oblitérer. Enfin, la communication n'eſt bientôt plus ſuffiſante pour porter à l'enfant la quantité de ſucs nourriciers qu'il conſomme, & c'eſt alors que ſe fait l'accouchement. Que l'accroiſſement du placenta ſe faſſe en quatre mois & demi, qu'il faille plus ou moins de tems, n'importe, s'il reſte, après l'accroiſſement fait, un intervalle ſuffiſant pour remplir une certaine quantité de vaiſſeaux nourriciers.

Le placenta qui a préparé la lymphe nourriciere, puis enſuite le ſang pour la nourriture du fœtus, a dû recevoir des ſucs groſſiers qui ne peuvent ſervir à la nutrition. Ces ſucs excréteurs, renvoyés continuellement de l'enfant au placenta, s'accumulent, obliterent les vaiſſeaux, & facilitent le décollement : les voies de communication avec la mere étant diminuées, les bouches du placenta fermées juſqu'à un certain point, le placenta ſe détache tout-à-fait ; & la matrice, irritée par un fardeau qui lui devient étranger, ſe contracte & l'expulſe : ainſi ce ſeroit la vieil-

leſſe du placenta, ſon engorgement qui produit l'oblitération & la compaction des vaiſſeaux, qui ſeroient la cauſe détermi-nante de l'accouchement.

Dans les premiers mois de la groſſeſſe, les fauſſes couches ſont fréquentes; on en voit la raiſon: le placenta croiſſant conti-nuellement, l'inſertion de ſes radicules dans la matrice ſe multipliant & groſſiſ-ſant de plus en plus, l'écarte; & ſi l'ac-croiſſement ſe fait avec tant de force, que les ſucs nourriciers ſoient ſurabondans, ils peuvent déterminer l'accouchement. Le danger de cette cauſe exiſte juſqu'à ce que l'adhérence du placenta ſoit complete, & qu'il ne croiſſe plus. Sur la fin de la groſ-ſeſſe, la diſpoſition à l'accouchement eſt d'autant plus grande, qu'on approche du terme; le placenta, dont les vaiſſeaux s'ef-facent, ſe comblent, s'obliterent tous les jours, diminue d'adhérence avec l'utérus, juſqu'au moment où il devient un corps étranger, qui détermine l'accouchement.



Observations Météorologiques. Février 1775.

Jours du mois.	Thermometre.			Barometre.		
	A 7 h. du matin.	A 2 h. & d. du soir.	A 11 h. du soir.	Le matin. pouc. lig.	A midi. pouc. lig.	Le soir. pouc. lig.
1	8	10½	8	27 8	27 7¼	27 8
2	6	8¼	6¼	27 11	27 11	27 11
3	7¾	10½	9¾	27 11½	27 11¼	27 11
4	10	11½	8¾	27 11½	27 10½	27 8¼
5	7	8	4¾	28	28 1	28 3
6	3¼	6	5½	28 5	28 4½	28 4
7	6½	10	7¼	28 3½	28 3	28 2
8	6½	10½	8	28	27 11	27 10
9	5½	8¼	6⅓	27 9½	27 9½	27 9¾
10	4½	8¼	6¾	27 11¾	27 11¼	27 9
11	8	10½	8¼	27 6½	27 5¾	27 5
12	5	6	4	27 5	27 5	27 5
13	3	6¼	4½	27 4	27 4	27 4½
14	4½	8	3	27 6¾	27 7½	27 8¾
15	3	7½	3½	27 7	27 8	27 11
16	1½	7¼	6¾	28 1½	28	27 10¾
17	6	7½	3¾	28 11½	28	28 1¼
18	2	6¼	2¾	28 3	28 3	28 4½
19	3½	6½	3	28 4	28 4	28 6
20	2	7¼	5¾	28 6¼	28 6½	28 7
21	5	8	5¾	28 6	28 5	28 5¾
22	4	7¾	3½	28 6¾	28 6¾	28 6¾
23	2½	7½	5	28 6	28 5	28 4½
24	5½	8¼	4¼	28 4¾	28 4	28 3¾
25	1½	9	5	28 3	28 2½	28 2¾
26	2½	9	5	28 2½	28 2½	28 2¾
27	2	10½	5½	28 3	28 3	28 3
28	3½	10½	6½	28 2¾	28 2½	28 2½

ETAT DU CIEL.

Jours du m.	La Matinée.	L'après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	S. couv. pluie.	S. vent, couv.	Beau.
2	S-O. b. nuag.	S-O. n. pluie.	Nuages.
3	O-S-O. couv.	S-O. pluie.	Pluie.
4	S-O. couv. pl.	S-O. pl. couv.	V. Nuag. Pl.
5	O-S-O. gr. pl. nuages.	O-S-O. nuag. pet. pluie.	Nuages.
6	E-N-E. couv.	S-E. nuages.	Nuages.
7	S-O. couvert.	S-O. couvert.	Nuages.
8	S-O. c. vent.	S-S-O. vent, nuag. pluie.	Nuages.
9	O. nuages.	O. pl. nuages, vent.	Nuages.
10	O. couv. nuag.	O. nuag. couv.	Pluie.
11	S-O. pluie.	S-O. nuag. pl.	Pluie.
12	S-O. pl. v. n.	S-O. nuages.	Nuages.
13	S. nuag. couv.	S. pet. pl. cou.	Nuag. Pluie.
14	O. nuages.	O. pl. nuages.	Nuages.
15	S. pluie, nuag.	N-O. nuages.	Beau.
16	S. nuag. couv.	S-S-O. couv. gr. pluie.	Pluie.
17	O. nuages. v.	O. pl. nuages.	Nuages.
18	O. beau.	O. nuages.	Beau.
19	S-O. pluie.	S-O. pl. nuag.	Beau.
20	S-O. nuages.	S-O. nuages.	Nuages.
21	S-O. couvert.	S-O. couvert. pet. pluie.	Couvert.
22	O-N-O. nuag.	O-N-O. nuag.	Beau.
23	O. beau. nua.	O. nuages.	Nuages.
24	S-O. nuages.	S-O. nuages.	Beau.
25	S. beau.	S-E. beau.	Beau.
26	S. beau.	S. beau.	Beau.
27	S. beau.	S. beau.	Beau.
28	S. beau.	S. beau.	Beau.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre, pendant ce mois, a été de 11 $\frac{1}{2}$ degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau ; & la moindre chaleur de 1 $\frac{1}{2}$ degré au-dessus du même terme. La différence entre ces deux points est de 10 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 7 lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces 4 lignes. La différence entre ces deux termes est de 15 lignes.

Le vent a soufflé 1 fois de l'E-N-E.
2 fois du S-E.
8 fois du S.
2 fois du S-S-O.
11 fois du S-O.
2 fois de l'O-S-O.
6 fois de l'O.
1 fois de l'O-N-O.
1 fois du N-O.

Il a fait 12 jours beau.
20 jours des nuages.
10 jours couvert.
17 jours de la pluie.
6 jours du vent.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois Février 1775.

Les affections rhumatismales & goutteuses, & les différentes especes d'éruptions qu'on avoit observées pendant le mois précédent, ont continué tout ce mois-ci. Il a régné en outre quelques maladies inflammatoires, mais qui n'ont montré rien de particulier : on a aussi entendu parler de quelques fievres d'un mauvais caractere, mais il paroît qu'elles ont été peu nombreuses, & qu'on

doit les considérer plutôt comme des maladies sporadiques dépendantes des circonstances particulieres où se sont trouvées les personnes qui les ont éprouvées, plutôt que comme l'effet de l'intempérie des saisons.

OBSERVATIONS météorologiques faites à Lille au mois de Janvier 1775, par M. BOUCHER, Médecin.

La gelée, qui avoit repris le 30 Décembre, a désisté le 3 de ce mois. De ce jour au 24 le tems est resté à un état de température agréable; mais le 25 la liqueur du thermometre s'est trouvée, le matin, descendue au terme de 7 degrés au-dessous de celui de la congélation, & le 26 elle étoit à 5 $\frac{1}{2}$ degrés au-dessous du même terme. Ce retour de gelée n'a pas été de durée. Le 30, au matin, la liqueur du thermometre étoit montée à 6 $\frac{1}{2}$ degrés au-dessus du terme de la congélation.

Il n'y a pas eu de variations considérables dans le barometre, le mercure ne s'étant guere éloigné, de tout le mois, du terme de 28 pouces. Le 25 il s'est élevé à celui de 28 pouces 3 lignes.

Il y a eu peu de pluie ce mois.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 8 degrés au-dessus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 7 degrés au-dessous de ce terme. La différence entre ces deux termes est de 15 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 3 lignes, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 7 lignes. La différence entre ces deux termes est de 8 lignes.

Le vent a soufflé 4 fois du Nord vers l'Est.
6 fois du Sud vers l'Est.
9 fois du Sud.
7 fois du Sud vers l'Ouest.
2 fois de l'Ouest.
5 fois du Nord vers l'Ouest.

Les hygrometres ont marqué une grande humidité tout le mois.

MALADIES qui ont régné à Lille dans le mois de Janvier 1775.

Peu de personnes ont été attaquées de maladies aigües pendant les deux premiers tiers de ce mois; il n'y eut guere que des érysipeles, des fluxions rhumatismales, & des maux de gorge catarrheux: quelques personnes néanmoins, au commencement du mois, ont été prises d'apoplexie.

Vers la fin du mois on a vu se développer, dans le peuple sur-tout, des fievres continues-rémittentes, portant à la tête & à la poitrine, & accompagnées de symptômes de putridité. Nombre de personnes ont aussi été attaquées de pleurésie & de péripneumonie vraie. Il y a eu aussi des flux de ventre dyssentériques, qui ont dû être traités par la méthode antiphlogistique.

LIVRES NOUVEAUX.

Les Monstres ou les Ecarts de la nature, ouvrage qui renferme toutes les monstruosités que la nature produit, soit dans l'espece humaine, soit parmi les quadrupedes, les bipedes, &c., en planches coloriées, peintes & gravées par M. & Madame *Reynault*, Auteurs de la Botanique, mise à la portée de tout le monde, in-fol., papier de Hollande.

La belle exécution des planches de Botanique

que M. *Reynault* a publiées, eſt un ſûr garant du ſuccès du nouvel ouvrage qu'il annonce maintenant, & dont l'objet eſt au moins auſſi piquant, s'il n'eſt pas d'une utilité auſſi immédiate.

Il délivrera ces nouvelles planches par cahiers de dix planches chacun. Il paroîtra un de ces cahiers tous les trois mois ; le premier ſe délivrera dans le courant d'Avril. Le prix de chaque cahier ſera de quinze livres pour les Souſcripteurs, franc de port, à Paris.

Ceux qui voudront ſouſcrire auront la bonté de dépoſer 60 livres en ſe faiſant inſcrire, laquelle ſomme formera le prix de quatre cahiers; moyennant quoi les Souſcripteurs recevront les trois premiers; après quoi ils ſouſcriront de nouveau pour les ſuivans, parce que les 15 livres qui n'auront point été acquittées ſeront imputées ſur les derniers cahiers de l'ouvrage, pour leſquels il n'y aura dès-lors rien à payer.

On ſouſcrit à Paris, chez l'Auteur, rue Croix-des-petits-Champs, au magaſin des chapeaux des troupes du Roi.

Recueil des Œuvres phyſiques & médicinales, publiées en anglois & en latin, par M. *Richard Méad*, Médecin du Roi de la Grande-Bretagne, Membre de la Société royale de Londres, & du College royal des Médecins de la même ville, traduction françoiſe, enrichie des découvertes poſtérieures à celles de l'Auteur, augmentées de pluſieurs diſcours préliminaires & de notes intéreſſantes ſur la phyſique, l'hiſtoire naturelle, la théorie & la pratique de la médecine, &c., avec huit planches en taille-douce; par M. *Coſte*, Médecin de l'Hôpital royal & militaire de Nancy. A Bouillon, aux dépens de la Société typographique, 1774, in-8°, 2 vol.

TABLE.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à MONSIEUR.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent & ancien Professeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, ſed temporis filia. *Bagl.*

MAI 1775.

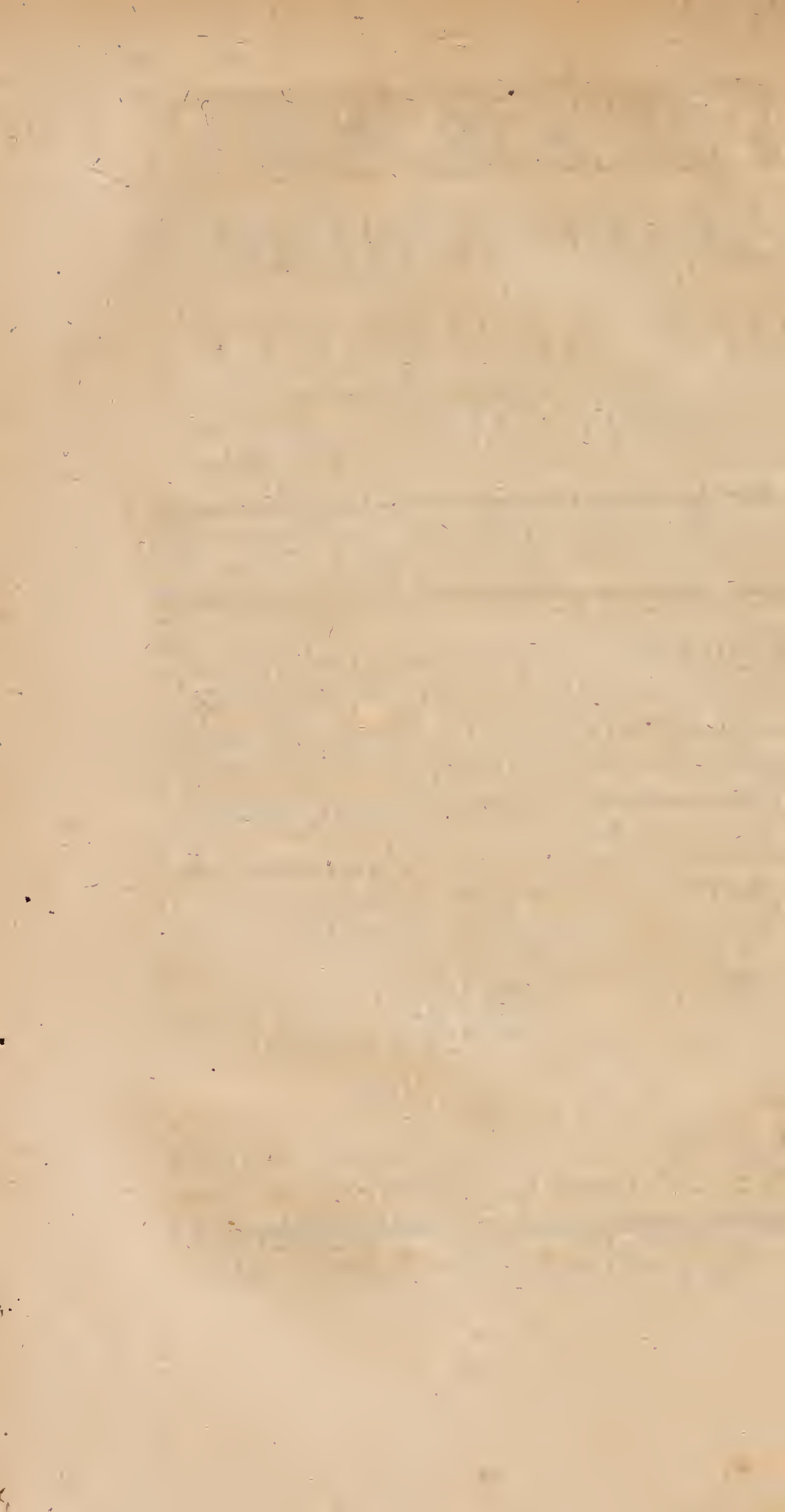
TOME XLIII.

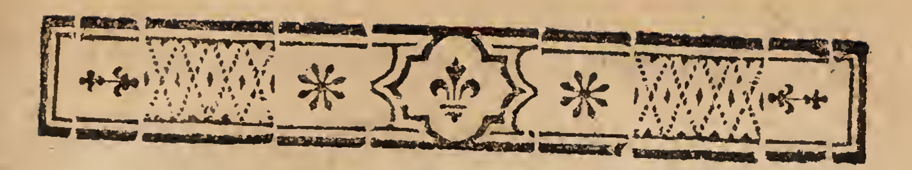


A PARIS,

Chez DIDOT, le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Auguſtins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.





JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

MÁI 1775.

Expériences & Observations sur différentes especes d'air, traduites de l'Anglois de M. J. PRIESTLEY, Docteur en droit, Membre de la Société royale de Londres, avec cette épigraphe :

> *Fert animus causas tantarum expromere rerum;*
> *Immensumque aperitur opus.* LUCAN.

à Berlin, & se trouve à Paris, chez Saillant & Nyon, 1775, in-12.

PREMIER EXTRAIT.

QUOIQUE plusieurs anciens Philosophes eussent mis l'air au rang des élemens des corps ; quoique de tout temps on ait reconnu son influence sur la vie & sur la conservation des animaux & des vé-

gétaux, ce n'eſt cependant que depuis le renouvellement de la phyſique qu'on a commencé à en étudier les propriétés, & qu'on a tenté d'en connoître la nature. Bacon & Galilée ont démontré ſon élaſticité, Torricelli ſa peſanteur; Boyle, au moyen de la machine pneumatique, inventée par Otto de Guericke, & qu'il avoit perfectionnée, a démontré non-ſeulement qu'il adhéroit à tous les corps, mais encore qu'il pénétroit le tiſſu le plus intime de leurs parties. Il a découvert auſſi qu'il s'échappoit des fruits mûrs, des liqueurs en fermentation ou en effervescence, un fluide qui avoit l'élaſticité permanente de l'air, mais qui en différoit par la propriété qu'il avoit d'éteindre la flamme, & de ſuffoquer les animaux qui le reſpiroient; en conſéquence, il a cru pouvoir le regarder comme un être factice, une production de l'art. Le célebre Hales a prouvé par une foule d'expériences, non-ſeulement que l'air entre comme partie conſtitutive dans la plupart des corps, mais encore dans quelle proportion il y eſt avec les autres parties; il a entrevu que cet air entroit dans la compoſition des eaux minérales qu'on déſigne par le nom d'eaux gazeuſes; mais c'eſt M. Venel qui a démontré cette vérité d'une façon à ne laiſſer aucun doute, & il eſt le premier qui ait imaginé un moyen d'imprégner l'eau com-

mune d'un pareil air. Depuis ce temps, M. Black a fait voir qu'il étoit possible de faire passer cet air, qu'il regarde comme un être distinct de l'air atmosphérique, d'une combinaison dans l'autre, & a donné l'ordre de ses affinités avec un certain nombre de corps. M. Macbride a prouvé que ce fluide avoit la puissance de résister à la putréfaction beaucoup plus efficacement qu'aucun autre anti-septique. M. Black avoit reconnu outre cela, que le fluide élastique qui se dégage de différens corps, n'étoit pas toujours de la même nature, & qu'il y en avoit de différentes especes; découverte que M. Cavendish avoit confirmée par plusieurs expériences nouvelles, par lesquelles il avoit aussi reconnu plusieurs de ces différentes especes d'air. Mais celui de tous les Physiciens qui a fait le plus de recherches sur cette matiere neuve & intéressante, est sans contredit M. Priestley. Il a publié ses premieres expériences dans les Transactions philosophiques, & M. l'Abbé Rozier en a enrichi dans le temps son Journal de Physique. Il avoit publié séparément sa méthode d'imprégner l'eau commune d'un air de cette espece, & de faire une eau gazeuse factice, qu'on a traduite en françois, & que M. l'Abbé Rozier a également insérée dans son Journal. Ces travaux valurent à leur Auteur la médaille d'or

que la Société royale a coutume d'accorder à celui qui a fourni dans l'année la découverte la plus importante.

Cet infatigable Physicien n'ayant cessé depuis cette époque de s'occuper de cet objet important, il a cru devoir publier en un volume toutes ses recherches & ses expériences; c'est ce Recueil dont M. Gibelin donne aujourd'hui une traduction, présent dont les Physiciens, & tous ceux qui s'occupent des sciences naturelles, lui sauront sûrement beaucoup de gré.

L'Auteur rend compte dans sa Préface de l'objet de son travail, & de l'ordre qu'il a cru devoir suivre; cet ordre est celui du temps où il a fait chaque expérience : en conséquence il a divisé son ouvrage en deux parties. La premiere contient les expériences qu'il a faites pendant l'année 1772; ce sont celles qui ont déjà été publiées dans le soixante-sixieme volume des Transactions philosophiques, & dans le Journal de M. l'Abbé Rozier; elles paroissent ici avec quelques additions & augmentations. La seconde comprend celles qu'il a ajoutées pendant l'année 1773, & parties de l'année 1774.

Il a cru devoir faire précéder ses expérieuces d'une courte introduction, dans laquelle il décrit les différens appareils dont il s'est servi; &, après avoir remarqué que

les dénominations par lesquelles on avoit voulu désigner les différens fluides élastiques qu'on retire de certains corps n'étoient rien moins qu'exactes, il avertit qu'il les désignera toutes par le nom d'*air fixe*, & qu'il qualifiera chaque espece par une dénomination particuliere qui en indiquera l'origine.

La premiere partie est divisée en dix sections. La premiere traite de l'*air fixe* proprement dit, c'est-à-dire de celui qui se dégage des matieres végétales qui éprouvent la fermentation vineuse, ou des corps terreux & alkalis, pendant leur dissolution par les acides. Le voisinage d'une brasserie lui ayant facilité les moyens de faire un grand nombre d'expériences sur cette espece d'air, il remarque que cet air éteint la flamme, & même le feu d'un charbon embrasé, quoique le fer rougi n'y perde pas sa chaleur plus promptement que dans l'air ordinaire. Il retient aussi la fumée des corps enflammés qu'on y éteint ; il ne se mêle que difficilement & lentement à l'air atmosphérique. L'eau qu'on y expose, sur-tout si l'on a soin de l'agiter, se charge promptement de cet air, & acquiert toutes les propriétés des eaux gazeuses. A ce sujet il indique quelques autres moyens d'imprégner l'eau commune de cet air fixe ; il observe que ces eaux gazeuses ont la pro-

priété de diſſoudre le fer, ainſi que M. Lane l'a découvert. M. Rouelle avoit vu le même phénomene avant qu'on eût en France aucune connoiſſance des expériences de M. Lane. L'eau imprégnée de cet air a en outre la propriété de changer en rouge la teinture bleue du tourneſol ; obſervation faite d'abord par M. Bergmann d'Upſal, & confirmée par M. Hey, qui a vu que cette teinture, ainſi rougie par l'air fixe, reprend ſa couleur bleue lorſqu'elle reſte expoſée à l'air de l'atmoſphere.

Les inſectes & les animaux qui reſpirent fort peu ſont ſuffoqués dans l'air fixe, mais ils n'y meurent pas ſur le champ. Il n'eſt pas moins funeſte à la vie végétale ; des jets de *menthe aquatique*, placés ſur la liqueur fermentante, meurent dans un jour, ou même dans un moindre eſpace de temps, & ils ne reviennent pas lorſqu'on les remet enſuite dans l'air commun.

Lorſqu'il vouloit avoir un air fixe, exempt de tout mêlange, il verſoit de l'huile de vitriol ſur de la craie & de l'eau, & recevoit l'air dans une veſſie attachée au col de la phiole dans laquelle ces matieres étoient contenues, ayant ſoin de faire ſortir de la veſſie tout l'air commun, & le premier produit d'air fixe, quelquefois même le ſecond. D'autres fois il le faiſoit paſſer immédiatement de la bouteille dans un tuyau

de verre. Cet air ainſi produit, lorſqu'on le fait paſſer en petites bulles au travers un très-grand volume d'eau, y eſt abſorbé à un cinquantieme ou un ſoixantieme près. Une ſouris vit très-bien dans ce réſidu de l'air fixe, le plus pur qu'il ſoit poſſible de faire, quoiqu'une chandelle ne puiſſe y reſter allumée. M. Prieſtley regarde ceci *comme un exemple de la génération de l'air commun, quoiqu'encore vicié à quelque degré.*

Un mêlange de ſoufre & de limaille de fer, enfermé dans un appareil convenable avec de l'air fixe, abſorba cet air fixe en partie, & le rendit en partie inſoluble dans l'eau. Comme le fer eſt réduit en chaux dans ce procédé, M. Prieſtley ſe croit autoriſé à conclure que l'*air fixe n'a beſoin que de l'addition du phlogiſtique pour devenir de l'air commun.* Cependant il avertit qu'ayant calciné du plomb dans l'air fixe, il ne parut pas que celui-ci fût devenu moins ſoluble dans l'eau qu'auparavant; ce qui en effet ſemble détruire ſa premiere concluſion.

L'objet de la ſeconde ſection eſt d'examiner les effets de la flamme ſur l'air. La flamme ne peut ſubſiſter ſans air, & elle ne peut durer long-temps s'il n'eſt renouvellé. La quantité d'air néceſſaire à l'entretien de la plus petite flamme eſt incroyable. M. Prieſtley a imaginé qu'elle diſpoſoit l'air

commun à dépoſer l'air fixe, qu'il regarde comme un de ſes principes conſtitutifs, parce que, ſi l'on y expoſe de l'eau de chaux, elle ſe trouble ſur le champ; effet qui n'arrive cependant pas avec la flamme du ſoufre; ce qui peut provenir, ſelon lui, de ce que l'air fixe précipité, ſe combinant avec la chaux & l'acide vitriolique, forme un ſel ſéléniteux qui reſte en diſſolution dans l'eau.

Il n'a point trouvé d'altération conſidérable dans la peſanteur ſpécifique de l'air dans lequel on a fait brûler des chandelles ou du ſoufre; il l'a ſeulement trouvé un peu plus léger que l'air commun; ce qui lui paroît confirmer que la partie fixe ou la plus peſante de l'air commun a été précipitée. Un animal vit auſſi long-temps, ou à bien peu de choſe près, dans l'air où l'on a fait brûler une chandelle, que dans l'air commun; M. Prieſtley a même obſervé que l'air dans lequel on a fait brûler du ſoufre n'eſt pas nuiſible aux animaux, après que la vapeur qui le rend nébuleux eſt entiérement précipitée.

M. de Saluces avoit annoncé dans les Mémoires de la Société de Turin, Tome I, page 41, que l'air dans lequel on avoit fait brûler des chandelles reprenoit toutes ſes propriétés atmoſphériques, au point qu'on pouvoit y faire brûler des corps combuſ-

tibles, après qu'on l'avoit exposé à un degré considérable de froid, ou qu'on l'avoit comprimé dans des vessies. M. Priestley a répété l'expérience avec un résultat bien différent ; la compression dans les vessies le rétablit très-bien, mais le froid n'y a opéré aucun changement ; preuve que ce rétablissement ne peut pas être l'effet d'une simple condensation, comme M. de Saluces l'avoit conjecturé, & que, par conséquent, son altération dépendoit d'autre chose que de sa dilatation, contre l'opinion de M. Hales. Il s'est aussi assuré que la chaleur seule ne vicioit point l'air.

Le hasard a fait découvrir un moyen plus efficace de rétablir l'air altéré par la combustion des chandelles : ce moyen, qu'il regarde comme une des ressources que la nature emploie à ce dessein, est la *végétation*. Il conjecture que le rétablissement de l'air altéré s'opere au moyen de ce que les plantes absorbent le phlogistique dont l'air est surchargé par la combustion des corps inflammables. En effet, l'air dans lequel les plantes végetent, quoiqu'il n'ait aucune communication avec l'atmosphere, n'éteint point la flamme d'une chandelle, & n'est point nuisible aux animaux. Si l'on fait végéter une plante dans un air dans lequel une bougie cesse de brûler, au bout de quelque temps cet air reprend la pro-

priété d'entretenir la flamme. Cette expérience a également réussi en employant un jet de menthe, un jet de mélisse & un pied d'épinards.

La quatrieme section traite de l'air inflammable. M. Priestley donne ce nom aux vapeurs qui s'élevent des dissolutions de fer, de zinc & d'étain, qui en effet prennent feu avec explosion, lorsqu'on leur présente la flamme d'une bougie après les avoir un peu retenues, & à celles qu'on obtient en brûlant dans des vaisseaux clos des substances végétales ou animales : celles-ci sont d'autant plus inflammables, que la combustion a été plus rapide. Cet air inflammable, produit par une dissolution ou une combustion rapide, a une odeur forte & désagréable, avec des nuances qui caractérisent le regne d'où il a été tiré. Si on en renferme une quantité dans un vaisseau de verre plongé dans l'eau, on en sent l'odeur à travers l'eau, & cette eau est bientôt couverte d'une pellicule déliée qui prend toute sorte de couleurs. Si l'air a été tiré du fer, cette matiere est une ochre; s'il a été tiré du zinc, une chaux de zinc.

L'air inflammable passe pour n'être pas miscible avec l'eau, &, après avoir été gardé plusieurs mois, il semble être en général aussi inflammable que jamais. M. Priestley cite cependant plusieurs expériences dans

lesquelles l'air inflammable, étant resté dans l'eau pendant long-tems, a réellement perdu toute son inflammabilité, & est même venu au point d'éteindre la flamme beaucoup mieux que l'air dans lequel des chandelles ont brûlé. Après cette métamorphose, sa quantité est beaucoup diminuée, & il continue à tuer les animaux à l'instant qu'on les y expose; car il produit cet effet aussi subitement que l'air fixe, & de la même maniere. Les plantes végetent dans cet air inflammable, mais ne le corrigent pas comme elles corrigent celui dans lequel on a fait brûler des chandelles jusqu'au point de les éteindre.

M. Priestley ayant imaginé que l'air fixe & l'air inflammable étant si différens l'un de l'autre, il pourroit se faire qu'il résultât de l'air commun de leur mêlange; mais toutes les méthodes qu'il employa pour effectuer ce mêlange, furent sans effet: il rapporte cependant les résultats d'une ou deux expériences dans lesquelles des portions égales de ces deux especes d'air, qui étoient mêlées ensemble depuis deux ou trois ans, paroissent avoir eu quelque action l'une sur l'autre.

Ayant considéré l'air inflammable comme de l'air uni au phlogistique, il y exposa plusieurs substances qu'on sait avoir beaucoup d'affinité avec ce principe; mais il n'y pro-

duisit aucune altération. Il observa cependant que l'air inflammable, mêlé avec les vapeurs de l'esprit de nitre fumant, s'épuisoit en une seule explosion, exactement comme un mêlange de moitié d'air commun & moitié d'air inflammable. Il crut pouvoir en conclure que cet effet provenoit de la plus grande affinité de l'esprit de nitre avec le phlogistique, qui par-là avoit dépouillé l'air inflammable d'une partie de son inflammabilité. Mais, ayant fait passer au travers d'une masse d'eau une quantité d'air inflammable qui avoit été mêlée avec des vapeurs d'acide nitreux, & l'ayant reçu dans un autre vaisseau, il ne parut avoir souffert aucun changement, car il fit plusieurs explosions successives, comme l'air inflammable le plus pur.

L'air inflammable est absorbé facilement par l'eau, de sorte que, si on l'agite dans ce fluide, il diminue considérablement de volume, & devient propre à la respiration; & même si l'on continue assez long-tems l'agitation, il perd absolument son inflammabilité, permet à une chandelle d'y brûler, & par conséquent revient en tout semblable à l'air commun. En continuant cette agitation encore plus long-tems, on parvient à la rendre incapable d'entretenir la flamme. L'eau qu'on impregne de cet air inflammable n'acquiert aucun goût marqué,

comme celle qu'on impregne d'air fixe.

Les animaux ne peuvent vivre qu'un tems limité dans une quantité donnée d'air; il paroît donc que la respiration des animaux lui ôte la propriété qu'il a de conserver leur vie : il en est de même des émanations des corps en putréfaction. L'air corrompu par ces moyens fait l'objet de la quatrieme section. M. Priestley observe d'abord que la mort des animaux renfermés pendant un certain tems dans le même air, est l'effet de quelque matiere qui irrite leurs poumons, & produit les convulsions dans lesquelles ils meurent. Il a fait un très-grand nombre de recherches pour découvrir les moyens que la nature emploie pour corriger cet air vicié. Il a remarqué que les émanations nuisibles dont l'air est chargé par la respiration animale, ne sont pas absorbées par l'eau douce ou salée dans laquel on met cet air, lorsqu'on l'y laisse sans agitation. Les émanations des anti-septiques les plus puissants, les vapeurs du soufre qui brûle, l'acide nitreux, la chaleur, n'ont paru avoir aucune efficacité pour le corriger. Cette espece d'air trouble sur le champ l'eau de chaux, lorsqu'il passe au travers, ou même lorsqu'il touche simplement sa surface. Les émanations qui s'échappent des corps en putréfaction, & qui infectent l'air au point de tuer sur le champ les ani-

maux qu'on y plonge, se mêlent aisément avec l'eau, à laquelle elles communiquent une odeur extrêmement fétide & désagréable, ce qui semble indiquer que l'émanation putride pénetre l'eau, & affecte l'air environnant; &, comme l'air paroît alors cesser d'augmenter comme il avoit fait jusques-là, M. Priestley en conclut que la substance qui s'échappe à travers l'eau, aussi-tôt qu'elle est produite, n'est autre chose que ce même air.

Des insectes de plusieurs genres vivent très-bien dans de l'air corrompu par la putréfaction animale ou végétale, tandis qu'une seule inspiration de cet air tueroit tout autre animal. M. Priestley en a fait l'expérience avec des mouches & des papillons. Les pucerons vivent aussi-bien, & même multiplient sur les plantes qui croissent dans cette espece d'air, qu'à l'air libre.

Lorsqu'on expose des jets de menthe dans de l'air corrompu assez récemment & assez fortement par la putréfaction pour transmettre sa puanteur à travers l'eau, ils meurent aussi-tôt, & leurs feuilles deviennent noires; mais s'ils ne meurent pas à l'instant, ils y poussent de la maniere la plus surprenante. Cette observation conduisit M. Priestley à conclure que les plantes, bien loin d'affecter l'air de la même maniere que la respiration animale, produisoient des effets con-

traires, & tendoient à conſerver l'atmoſphere douce & ſalubre, lorſqu'elle eſt devenue nuiſible en conſéquence de la vie & de la reſpiration des animaux, ou de leur mort & de leur putréfaction; c'eſt ce qu'il confirme par un grand nombre d'expériences, par leſquelles il s'eſt aſſuré que la même plante n'eſt capable de rétablir l'air putride que juſqu'à un certain degré. On rend en outre cet air ſalubre en l'agitant long-tems dans de l'eau privée de ſon air; cette eau en abſorbe une partie.

Ayant reconnu par pluſieurs expériences que les émanations putrides étoient très-diſtinctes de l'air fixe, & ſachant par les expériences de M. Macbride que l'air fixe corrige la putréfaction, M. Prieſtley crut pouvoir conclure que cet air, & l'air corrompu par la putréfaction, quoiqu'également nuiſibles ſéparément, pourroient former un mêlange ſalutaire en ſe corrigeant l'un l'autre. Il fut confirmé dans cette opinion par cinquante ou ſoixante expériences, dans leſquelles l'air rendu nuiſible au plus haut degré par la reſpiration ou la putréfaction, fut tellement adouci par un mêlange d'environ quatre fois autant d'air fixe, que des ſouris y vivoient dès-lors très-bien, & dans quelques cas preſque auſſi long-tems que dans l'air commun. C'eſt d'après cette obſervation qu'il a cru pouvoir conſeiller

l'application de l'air fixe en lavement ; les essais qu'on en a faits paroissent avoir assez bien répondu à ses vues.

L'air dans lequel on a mis un mêlange de soufre & de limaille de fer, qui fait l'objet de la section cinquieme, ne présente qu'un seul phénomene, c'est une diminution considérable de son volume. Le résidu qui est excessivement nuisible aux animaux n'éprouve pas de diminution ultérieure lorsqu'on y introduit un nouveau mêlange.

La section sixieme a pour objet l'*air nitreux ;* c'est le nom par lequel M. Priestley désigne la vapeur élastique qui s'éleve du fer, du cuivre, du laiton, de l'argent, du mercure, du bismuth & du nickel, lorsqu'on les dissout dans l'acide nitreux ; de l'or & du régule d'antimoine, lorsqu'on en fait la dissolution dans l'eau régale. Une des propriétés les plus sensibles de cette espece d'air, est la diminution considérable, accompagnée d'une couleur rouge trouble, ou orangée foncée, & d'une grande chaleur qu'il cause dans l'air commun avec lequel on le mêle. Cette diminution se partage entre les deux especes d'air, & va à un cinquieme de l'air commun ; l'air nitreux perd la moitié de la quantité primitive d'air commun à laquelle on le mêle. Une grande partie de cette diminution est l'effet de l'absorbtion de cet air combiné

dans l'eau au-dessus de laquelle on fait le mêlange ; car elle est beaucoup moindre lorsqu'on le fait au-dessus du mercure ; & , lorsqu'on garde le mêlange pendant long-tems dans une situation où il n'y ait point d'eau à portée d'en absorber une partie, il devient incapable d'être absorbé par l'eau.

Une des observations les plus singulieres de M. Priestley, c'est que cette effervescence, & cette diminution occasionnée par l'air nitreux, est particuliere à l'air commun, ou *air propre à la respiration* ; & ces effets sont tellement proportionnés à son degré de bonté pour cet usage, qu'on peut juger de la salubrité de l'air, par ce moyen, avec beaucoup plus d'exactitude qu'en le faisant respirer par une souris, ou tout autre animal ; & cette épreuve est également applicable à toute sorte d'air corrompu, quelle que soit la cause qui l'ait rendu incapable d'être respiré.

Cet air nitreux éprouve lui-même une diminution encore plus étonnante de la part d'un mêlange de limaille de fer & de soufre pêtris avec l'eau. Ce mêlange diminue l'air commun d'un cinquieme, ou tout au plus d'un quart ; mais il ne produit cet effet sur aucune autre espece d'air diminué, ou rendu nuisible par tout autre procédé ; au lieu que, lorsqu'on le met dans une quantité d'air

nitreux, il la diminue au point qu'il n'en reſte pas plus d'un quart.

Les plantes meurent bientôt dans l'air nitreux, & dans l'air commun qui en eſt ſaturé, mais ſur-tout dans le premier. Cet air nitreux eſt abſorbé en très-grande partie par l'eau bien purgée d'air par l'ébullition, & ſur-tout lorſqu'on agite cette eau pour favoriſer le mêlange : cette abſorbtion va quelquefois aux quatre-cinquiemes : le réſidu éteint la flamme, & eſt nuiſible aux animaux. L'eau diſtillée peut abſorber environ un dixieme de ſon volume de cet air, & prend un goût acide & aſtringent. Elle le retient très-opiniâtrément. Cet air poſſede la propriété de préſerver de la putréfaction les matieres animales, à un degré beaucoup plus éminent que l'air fixe. Le plomb ni l'étain ne ſe calcinent point dans cet air nitreux, quoiqu'ils y fument copieuſement ; ce que M. Prieſtley attribue au manque d'air fixe, qui, outre la ſéparation du phlogiſtique, qui n'a pas lieu, eſt un ingrédient néceſſaire à la formation de la chaux métallique.

La ſeptieme ſection traite de l'air infecté par la vapeur du charbon allumé. On ſait que cet air eſt très-nuiſible, & qu'il cauſe la mort de ceux qui le reſpirent. M. Cavendish avoit obſervé qu'une partie de l'air

commun étoit abſorbée, & qu'il y avoit une production d'air fixe. M. Prieſtley a répété l'expérience, en embraſant, au moyen d'un verre ardent, un charbon dans des vaiſſeaux de verre remplis d'eau jusqu'à une certaine hauteur, & renverſés dans un autre vaiſſeau plein d'eau. Il s'eſt convaincu que l'air renfermé perdoit un cinquieme de ſon volume; &, lorſqu'au lieu d'eau pure il s'eſt ſervi d'eau de chaux pour ce procédé, elle n'a jamais manqué de devenir trouble, ce qui n'a pu être occaſionné que par l'air fixe dégagé du charbon, ou plutôt dépoſé par l'air commun. M. Prieſtley paroît pencher à adopter plutôt cette derniere origine, ne concevant pas, dit-il, que l'air fixe empriſonné dans quelque ſubſtance puiſſe ſupporter une auſſi grande chaleur que celle qui eſt néceſſaire pour faire le charbon, ſans être entiérement diſſipé. L'air ainſi diminué par la vapeur du charbon, non-ſeulement éteint la flamme, mais encore eſt nuiſible au dernier point aux animaux. Il ne fait point efferveſcence avec l'air nitreux, & ne ſauroit être diminué ultérieurement par de nouvelles vapeurs de charbon, ni par un mêlange de limaille de fer & de ſoufre, &c.

Ayant examiné l'effet que la combuſtion des charbons produit ſur l'air, notre Auteur crut devoir porter ſes recherches ſur ceux

qui pouvoient résulter de la calcination des métaux, ou des émanations de la peinture faite avec l'huile & le blanc de plomb.

En conséquence il calcina du plomb & de l'étain dans un appareil semblable à celui dans lequel il avoit brûlé le charbon : il s'apperçut bientôt que l'air dans lequel il faisoit cette calcination diminuoit de volume. Ayant transvasé cet air diminué dans un autre vaisseau bien net, il trouva qu'une nouvelle calcination de plomb, ou du moins la tentative d'opérer une calcination ultérieure, n'y produisoit plus d'effet. Cet air, ainsi que l'air infecté par la vapeur du charbon, parut nuisible au dernier point ; il ne fit plus d'effervescence avec l'air nitreux, il ne fut plus diminué par le mêlange de la limaille de fer & de soufre ; & en le lavant ensuite dans l'eau, non-seulement il perdit sa qualité nuisible, mais encore il recouvra en grande partie les propriétés de l'air commun. L'eau au-dessus de laquelle on calcine les métaux, acquiert une teinte jaunâtre, & une odeur & une saveur extrêmement piquantes. La surface de l'eau & les parois de la phiole se couvroient d'une pellicule mince & blanchâtre ; en sorte qu'à moins d'agiter fréquemment l'eau, le verre devenoit si opaque, que les rayons du soleil ne pouvoient être transmis en quantité suffisante pour produire la calcination. La calcination

des métaux n'a jamais troublé l'eau de chaux ſur laquelle on l'a exécutée, la chaux métallique ſe ſaiſiſſant immédiatement de l'air fixe précipité, au préjudice de la chaux tenue en diſſolution dans l'eau. Les émanations de la peinture nouvellement faite avec de l'huile & du blanc de plomb, produiſent exactement les mêmes effets ſur l'air. M. Prieſtley conclut de ces expériences, que la diminution qui arrive à l'air dans la calcination du charbon & des métaux, & peut-être auſſi dans tous les autres cas, provient en quelque maniere de ce que l'air eſt plus chargé de phlogiſtique qu'à l'ordinaire.

M. Prieſtley donne le nom d'air acide aux vapeurs de l'acide du ſel marin, tant à celles qui s'élevent de la diſſolution des métaux dans ce menſtrue, qu'à celles qu'on peut retirer en diſtillant le ſel marin avec l'intermede de l'acide vitriolique. Toutes ces vapeurs prennent corps avec l'eau ; ce que M. Prieſtley appelle abſorbtion, & ce qui reſte après cette abſorbtion eſt un air inflammable. L'eau ſaturée de ce prétendu air avoit un goût très-acide ; d'où il conclut que cet air n'eſt que la vapeur de l'eſprit de ſel, laquelle paroît être de nature à ne pouvoir pas être condenſée par le froid ; ce qui l'a déterminé à la ranger parmi les

différentes eſpeces d'air qu'il a découvertes. L'obſervation la plus importante qu'il ait faite ſur cet air, c'eſt qu'il a une aſſez grande affinité avec le phlogiſtique pour l'enlever aux autres ſubſtances, & former avec lui cette union qui conſtitue l'air inflammable. Un morceau de ſalpêtre que M. Prieſtley mit dans cet air, fut entouré à l'inſtant d'une fumée blanche qui remplit bientôt tout le vaiſſeau, & qui étoit parfaitement ſemblable à celle qui s'échappe des bulles de l'air nitreux lorſqu'il eſt produit par une efferveſcence vigoureuſe : cette fumée eſt la même qu'on voit lorſqu'on verſe l'air nitreux avec l'air acide : dans une minute toute la quantité d'air fut abſorbée, à l'exception d'une très-petite quantité, qui n'étoit peut-être autre choſe que l'air commun qui s'étoit trouvé ſur la ſurface de l'eſprit de ſel dans la phiole. Un morceau d'alun expoſé à cet air devint jaunâtre, l'abſorba auſſi promptement, & fut réduit en poudre.

La dixieme ſection, qui termine la premiere partie ; contient des obſervations diverſes. M. Prieſtley s'occupe d'abord de la vapeur qui s'éleve pendant la fermentation acéteuſe. Il enferma une phiole pleine de petite biere dans un vaſe de verre renverſé dans l'eau. Il obſerva que pendant les

les deux ou trois premiers jours, il y eut un accroissement d'air dans la jarre ; que depuis ce tems il diminua par degrés, jusqu'à ce qu'il manquât un dixieme du total. Pendant ce tems la surface de la biere se couvrit peu-à-peu d'une écume agréable à voir ; il y eut ensuite un accroissement de l'air jusqu'au-delà de la premiere quantité, ce que l'Auteur attribue à de l'air fixe qui n'étoit pas incorporé avec le reste de la masse ; car, ayant retiré au bout de dix-huit à vingt jours la biere qui s'étoit aigrie, & ayant passé l'eau plusieurs fois à travers l'eau froide, la quantité primitive fut diminuée d'environ un neuvieme ; une chandelle ne brûla point dans le résidu, & une souris y seroit morte à l'instant.

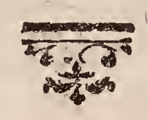
L'odeur de cet air avant ce lavage étoit extrêmement piquante, mais différente de celle des émanations putrides. Une souris vécut parfaitement bien dans cet air, après qu'il eût été plusieurs jours mêlé avec quatre fois autant d'air fixe.

Une chandelle allumée ayant été mise dans une quantité d'air tiré du salpêtre, non-seulement elle continua de brûler, mais sa flamme fut augmentée, & on entendoit un sifflement semblable à celui qui est occasionné par la déflagration du nitre. L'air dans lequel on fit cette expérience

étoit récemment tiré, & contenoit vraisemblablement encore quelques parties de nitre qui se seroient déposées dans la suite. Mais de l'air tiré depuis un an, & qui dans le commencement étoit très-salubre, se trouva être devenu très-nuisible. Il ne fit point effervescence avec l'air nitreux, & une souris mourut à l'instant qu'elle y fut exposée. Mais il n'eut pas été plutôt lavé qu'il redevint parfaitement salutaire. Il fit effervescence avec l'air nitreux, & une chandelle y brûla bien; ce que M. Priestley n'avoit observé d'aucune espece d'air nuisible amélioré par l'agitation dans l'eau.

De l'air commun, contenu dans une jarre plongée dans de l'eau purgée d'air par ébullition, se chargea d'une partie de cet air; le résidu éteignit la flamme.

Telles sont les expériences les plus intéressantes qu'on trouve dans la premiere partie de l'ouvrage de M. Priestley: leur nouveauté & leur importance m'ont engagé à les rapporter presque en entier; ce qui me force de réserver pour un second Extrait celles qui composent la seconde partie de son ouvrage; elles ne sont ni moins curieuses, ni moins intéressantes.



LETTRE

A M. ROUX, *ſur la Mortalité de la Petite-Vérole; par M.* LOUIS ODIER, *Médecin à Geneve.*

MONSIEUR,

J'ai adreſſé dans votre Journal du mois de Septembre & du mois d'Octobre 1773 deux *Lettres à M. de Haën ſur la mortalité de la petite-vérole*, dans la vue d'examiner s'il eſt vrai que l'inoculation ait eu quelque part à ſon augmentation. Je crus devoir en même tems lui écrire en particulier pour le prier de vouloir bien m'aider lui-même à réſoudre quelques queſtions qui me paroiſſoient tenir à celle-là. Comme il n'a pas jugé à propos de me répondre, je prendrai la liberté (avant de continuer les remarques qui me reſtent à faire ſur la mortalité de la petite-vérole) de vous prier de vouloir bien publier cette Lettre, avec celle que je lui fis parvenir à cette occaſion, afin d'obtenir, s'il ſe peut, de quelqu'autre Médecin la réponſe à ces queſtions. Je continuerai enſuite mon ſujet, en m'adreſſant toujours publiquement à M. de Haën; mais avec cette différence que je ne ſuppoſerai plus, comme je le faiſois, qu'il veuille ou puiſſe jamais me répondre.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE PARTICULIERE

De M. LOUIS ODIER, *Médecin de Geneve, à M.* ANT. DE HAEN, *Professeur en médecine à Vienne.*

MONSIEUR,

Je crois devoir prendre la liberté de vous écrire pour vous annoncer l'impression d'une Lettre qui sera insérée dans le Journal de médecine du mois de Septembre prochain, & qui sera probablement suivie de quelques autres. Elle vous sera adressée, Monsieur, parce qu'il s'agit d'une question que vous avez invité les gens de lettres à discuter avec vous (*a*), savoir si l'inoculation a augmenté la mortalité de la petite-vérole à Londres. Je prouverai dans la premiere que, si l'on consulte tous les extraits mortuaires de Londres jusqu'à présent, l'on trouvera que, depuis l'époque de l'inoculation, il est mort un beaucoup plus grand nombre de personnes de cette maladie dans cette ville que pendant le même nombre d'années auparavant. Je rechercherai, dans la seconde, si c'est vraiment depuis l'inocu-

(a) *Vid. Quæstiones sæpiùs motæ super methodo inoculandi variolas, &c. orbi medico denuò propositæ ab* ANT. DE HAEN. *Vindobonæ,* 1757 *Quæst. II.*

lation qu'il faut dater le commencement de cette augmentation de mortalité, & si elle a toujours été proportionnée aux progrès de cette pratique. Dans les suivantes je développerai le pour & le contre des torts de l'inoculation à cet égard par la comparaison des extraits mortuaires d'autres pays, de la mortalité des autres maladies contagieuses à Londres même, &c. En général, Monsieur, il me reste bien des doutes sur tout cela; mais je crois qu'il est de mon devoir de les éclaircir. Il me paroît que la question de l'inoculation est trop importante, elle intéresse trop l'humanité, & elle a été trop long-tems & trop souvent agitée pour qu'il soit permis aux Médecins de ne point prendre de parti là-dessus. Je crois qu'il faut se déclarer ouvertement pour ou contre; qu'il n'y a point de milieu, & que la neutralité seroit ici pour le moins aussi dangereuse que l'erreur ou l'opiniâtreté. J'avoue que je ne balancerois point, s'il ne s'agissoit que des particuliers. La probabilité me paroît infiniment en faveur de ceux qui se soumettent à l'inoculation. Mais le public y perdra-t-il ou y gagnera-t-il? Voilà ce qu'il s'agit principalement d'examiner, & voilà ce qui m'embarrasse encore.

Je souhaiterois sur-tout avoir une réponse précise & détaillée aux questions suivantes. 1° Quelle est la mortalité de la pe-

tite-vérole dans tous les pays où l'on n'inocule que peu ou point, à calculer d'après un auſſi grand nombre d'années qu'il ſera poſſible ?

2° Dans les pays où l'on inocule davantage, la mortalité de la petite-vérole a-t-elle conſtamment augmenté proportionnément aux progrès de l'inoculation ?

3° Quelle eſt la mortalité de la rougeole dans les différens climats & dans les différens pays, à calculer auſſi d'après un grand nombre d'années ?

4° Depuis l'introduction de ces deux maladies en Europe, leur mortalité a-t-elle ſouffert quelque augmentation ou diminution réguliere, indépendamment de l'inoculation ?

5° A ſuppoſer que l'inoculation eut augmenté la mortalité de la petite-vérole, y a-t-il lieu de ſoupçonner qu'elle peut influer ſur celle de la rougeole ?

6° Quelle a été la mortalité de la rougeole depuis l'inoculation dans les pays où l'on inocule la petite-vérole ?

7° Quelles ont été les révolutions de la mortalité des autres maladies contagieuſes ?

Si vous pouviez, Monſieur, me donner quelques informations ſur ces différens points vous m'obligeriez infiniment. Je ſerois bien aiſe auſſi de ſavoir poſitivement où ſe trouve le fait que vous citez, d'après

M. Withe, ſur la propagation de la contagion par l'inoculation, ainſi que celui de Newberg. Je ne crains point, Monſieur, de m'adreſſer à vous pour tout cela. Je ne ſaurois mieux faire que de chercher à m'éclairer auprès des perſonnes les plus reſpectables. Je ſuis très-fâché qu'il n'ait pas été en mon pouvoir de viſiter votre Univerſité, j'aurois été plus à portée ſans doute d'y profiter de vos lumieres; mais j'oſe eſpérer que vous voudrez bien m'aider à m'inſtruire ſur des points auſſi importans que ceux ſur leſquels j'ai l'honneur de vous conſulter. Si vous daignez me répondre, Monſieur, voulez-vous me faire la grace de m'adreſſer votre Lettre à Geneve, ma patrie, où je compte me rendre & me fixer dans quelques jours. Il me ſera bien doux de vous devoir des inſtructions qui pourront me mettre plus en état de lui être utile.

J'ai l'honneur d'être, &c.

OBSERVATIONS

Sur deux hydropiſies, & ſur un calcul de la veſſie; par M. ACHARD, Médecin à Aubagne, près Marſeille.

J'oſe vous préſenter quelques obſervations que je crois neuves & intéreſſantes.

La premiere concerne un homme attaqué d'une anaſarque bien caractériſée, à la ſuite d'une fievre-quarte négligée ; il ſurvint des enflures aux jambes & aux cuiſſes dans le tems même des accès, mais le paroxyſme fébrile ceſſa dès que l'œdeme ſe fut manifeſtée au bas-ventre & aux extrêmités ſupérieures. Tel étoit ſon état le 16 Novembre dernier, tems auquel il ſe préſenta à l'hôpital d'Aubagne que je viſitois. Ma méthode curative conſiſta en apéritifs, diurétiques chauds & purgatifs hydragogues. Le ſirop de Nerprun étoit le ſeul remede qui produiſit quelque effet. L'œdeme cependant ne diminuoit pas. La maladie devint ſi opiniâtre qu'il ne nous reſtoit plus aucune eſpérance ; le râle qui ſuccéda ſembloit annoncer une mort prochaine. Dans cet intervalle, le malade s'étant enivré à mon inſu, il tomba dans des convulſions qui reſſembloient à l'épilepſie ; l'écume rougeâtre qui ſortoit de ſa bouche fit craindre aux ſervantes qu'elle ne fût ſanguinolente. Heureuſement je ne m'y trompai pas ; l'odeur vineuſe me convainquit de la vérité. Je laiſſai à la nature l'iſſue de ce phénomene ; elle fut des plus heureuſes. La ſyncope & la foibleſſe qui s'enſuivirent céderent à une drachme de confection d'hyacinthe dans l'eau de lys ; le délire ſurvint, & il ſuccéda un diabétès ſi conſtant

que le malade vuida toutes ſes eaux : dix gouttes de laudanum appaiſerent le délire, ſans diminuer l'incontinence d'urine, en excitant un ſommeil de vingt-quatre-heures : j'employai alors les toniques, & le kina ſur-tout, auxquels je joignis une tiſane diurétique, dans laquelle je m'attachai moins à la quantité qu'au choix des plantes. Les urines ſe ſoutinrent, le malade guérit. Deux mois ou environ après l'entiere curation cet homme étant mort de la gangrene à une plaie négligée, je le fis ouvrir ; nous ne trouvâmes dans le cadavre aucune infiltration, le tiſſu cellulaire de l'abdomen étoit dans l'état naturel, & les viſceres étoient fort ſains.

Ma ſeconde obſervation eſt du mois de Janvier 1775, préſente année. Une femme âgée de cinquante ans ſe préſenta à l'hôpital d'Aubagne. Elle fut encore confiée à mes ſoins dans l'abſence du Médecin, qui devoit commencer ſon quartier le premier Janvier. Elle étoit attaquée d'une apoplexie ſanguine. Après pluſieurs ſaignées & des véſicatoires elle reprit l'uſage des ſens, & la parole qu'elle avoit perdue ; je lui adminiſtrai enſuite un émétique avec le plus heureux ſuccès : le ſeul reſte de cette terrible maladie furent quelques légeres enflures à chaque malléole interne. Comme c'étoit un

S v

ſujet fort ſanguin, je ne craignis point que le trop de ſaignées en fût la cauſe; je me contentai de lui ordonner quelques bouillons légérement apéritifs. L'Apothicaire, par une faute heureuſe, ſeconda mieux que moi la nature; car, prenant une formule pour l'autre, il lui donna des martiaux: les regles, qui depuis huit ans avoient diſparu, ſe montrerent de nouveau; elle les a encore eues ce mois-ci, & elle eſt très bien portante.

La troiſieme & derniere obſervation que j'ai l'honneur de vous communiquer eſt tout-à-fait récente; le ſujet eſt mort avant-hier. C'étoit un homme de trente ans, au plus, attaqué depuis l'âge de huit ans du calcul, ſuivant le rapport de M. de Pâris, ſon Chirurgien, qui l'avoit ſondé avec feu M. Beaumortier, Chirurgien de Marſeille: on vouloit l'opérer, & ſur ſon refus on ſe contenta de lui adminiſtrer quelques remedes, dits *lithontriptiques*. Le malade ne reſſentit plus de douleur dans la veſſie, ni de diureſe; il s'enrôla à l'âge de puberté, & il ſe maria. Ce fut alors qu'étant malade depuis quelques jours d'une douleur rhumatiſmale je fus appellé à ſon ſecours. L'inflammation avoit déjà attaqué l'œſophage: il mourut. Sa veſſie contenoit une pierre noire & légérement raboteuſe, ſituée à ſon fond ſupérieur, ſans aucune attache mem-

braneuſe. Nous ſoupçonnâmes que c'étoit la mucoſité ſeule qui adhéroit aux tuniques de la veſſie qui la retenoit à cette partie.

OBSERVATIONS

Sur quelques eſpeces de pouls critiques, par M. HAVET, ancien Chirurgien des hôpitaux des armées, maintenant Maître en chirurgie à Angivillers, dans le reſſort de Montdidier.

Il y a long-tems que j'ai oui parler, pour la premiere fois, de la nouvelle doctrine du pouls. Souvent j'avois entendu les Médecins de nos hopitaux militaires s'en entretenir différemment; les uns approuvant & les autres déſapprouvant ce qu'on diſoit de cette doctrine : c'étoit au tems & à l'expérience de mettre fin à ces conteſtations, qui devinrent depuis ſi vives, & preſque générales, comme on le ſait. En effet, comment une doctrine ſi précieuſe auroit-elle pu percer le nuage épais du préjugé, tandis qu'elle n'étoit encore qu'au berceau ? Quoi qu'il en ſoit, étant revenu à Paris, après la ceſſation entiere des armes, pour achever d'y puiſer des connoiſſances dont je ſentois avoir beſoin, j'eus de fréquentes occaſions d'y entendre parler des travaux de MM. Solano, Bordeu, Cox,

Michel, &c., ſur le pouls. Mais j'avoue que tout ce qu'on en diſoit n'avoit pas encore aſſez piqué ma curioſité pour m'aviſer de marcher ſur leurs traces. Je m'imaginois d'ailleurs que leur ſcience du pouls étoit trop obſcure, ou qu'elle exigeoit des talens au-deſſus de mes forces, pour être cultivée & miſe à profit. Enfin, redoublant de courage dans ces derniers tems où tant de ſages Médecins ont mis au jour leurs productions ou leurs obſervations ſur la même matiere, je me ſuis appliqué à m'inſtruire d'une ſcience que j'avois quelque honte d'avoir ignorée juſqu'alors. Les premiers guides que j'ai eus dans mon étude ſont le livre élémentaire du Pouls du célebre M. de Bordeu, & toutes les additions qui ont été faites à cet ouvrage par M. de Marque, Médecin, Praticien fort renommé dans le Beauvoiſis, ſans en excepter la ſavante & fine critique de M. Soleilhet, adreſſée à M. de Haën, Profeſſeur de médecine à Vienne en Autriche. J'ai auſſi lu & médité le livre qui a pour titre : *nouvelles Obſervations ſur le Pouls intermittent*, & le *Nouveau Traité du Pouls de M. Menuret*, Docteur de Montpellier. D'après la lecture de ces livres & de quelques autres, j'ai eſſayé, dis-je, de faire à mon tour des prédictions ſur la terminaiſon critique des maladies. On jugera de l'utilité & de la juſteſſe de mon travail par

les faits que je vais rapporter, faits que je certifie d'avance pour être très-vrais.

Ire OBSERVATION. Dans le courant du mois d'Août 1774, étant au château de Pronleroy, distant de demi-lieue d'Angivillers, on me pria de voir la demoiselle Beaudriare, gouvernante de mademoiselle de Pronleroy, fille de M. le Marquis de Pronleroy, Maréchal des camps & armées du Roi, & Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises : je la trouvai au lit, se plaignant principalement de mal de gorge ; il étoit environ six heures du soir. Je n'eus point de peine à m'appercevoir, en lui tâtant le pouls, qu'elle auroit ses regles dans la nuit suivante ; ce que j'annonçai. En effet, elle fut réglée la même nuit, & son mal de gorge & les autres accidents disparurent entiérement.

Nota. Cette observation, qui est la premiere qui m'ait bien frappé, & de laquelle j'ai été content, m'a encouragé à en faire d'autres : elle m'a fait d'autant plus de plaisir, que m'étant procuré depuis les suppléments de l'ouvrage des *Recherches sur le Pouls*, j'y ai trouvé que plusieurs Médecins distingués, entr'autres M. Van Swieten, l'avoient faite comme moi, conformément aux instructions du chapitre 12 de cet ouvrage.

IIe OBS. Je fus appellé le 9 Janvier de cette année, vers les neuf heures de matin,

au même château de Pronleroy, pour y voir la nommée Courtois, femme de charge audit château. Cette femme eſt âgée de cinquante-cinq ans, grande, forte & bien conſtituée : je la trouvai fort oppreſſée. Le ſieur Depoſt, jeune Chirurgien établi à Creſſonſac, village voiſin de Pronleroy, lui avoit fait, deux heures auparavant, une ſaignée du bras fort copieuſe, qui n'avoit produit aucune eſpece de ſoulagement. M'étant fait rendre compte de l'état premier de cette maladie, on me dit que, deux jours auparavant, la malade avoit ſenti un friſſon vif dans le dos, accompagné de peſanteur par tout le corps. Tâtant ſon pouls avec une extrême attention, & à différentes repriſes, même aux deux bras, pour ne point me tromper, & le trouvant critique de la ſueur (c'eſt-à-dire marqué par trois, quatre & cinq battements reſpectivement plus élevés) mais pourtant quelquefois un peu irrégulier, je propoſai la ſaignée du pied, qui, dans bien d'autres cas de cette nature, pourroit être contraire, mais qui dans celui-ci me paroiſſoit néceſſaire pour diſſiper une certaine tenſion & dureté du ventre, & un mal-aiſe obſcur que la malade y éprouvoit, mal-aiſe auquel j'attribuois la nuance non critique que j'obſervois dans le pouls. Le ſieur Depoſt ayant refuſé de faire la ſaignée du pied,

je ſortis de la chambre de la malade pour aller ſaluer madame la Douairiere, & lui en donner des nouvelles. Etant revenu enſuite chez la malade, je trouvai le Chirurgien en train de lui rouvrir la veine du bras. Je riois de ces ſaignées, parce qu'elles ne me paroiſſoient pas aller aſſez droit au but; d'ailleurs je n'en augurois rien de déſavantageux pour la malade, comme on peut le penſer. Quoi qu'il en ſoit, je conſeillai de mon chef à celle-ci un bain des pieds, pour la préparer à la ſaignée que j'avois intention de lui faire dans l'après-midi, ſi le cas le requéroit, ou ſi la durée & la violence des ſymptômes m'y obligeoient. Ce bain des pieds trouva encore de grandes oppoſitions de la part du Chirurgien de Creſſonſac, qui n'avoit ſans doute aucune idée bien diſtincte de la maladie qu'il traitoit.

A mon retour chez la malade, ſur les quatre heures du ſoir du même jour, la trouvant à peu près dans le même état où je l'avois laiſſée le matin, tant par rapport au pouls que par rapport au mal de la poitrine, un peu moins oppreſſée pourtant, je fis la ſaignée du pied préméditée. Je remarquai ſenſiblement, preſqu'auſſi-tôt après cette ſaignée, que le pouls devenoit plus mou, plus ſouple, plus plein, & que ſes battements étoient plus nets ou plus diſtincts. J'annonçai en con-

ſéquence comme prochaine la ſueur que j'avois bien preſſentie le matin. Cependant, pour accélérer cette ſueur, j'eſtimai qu'un calmant cordial pouvoit être convenable. Je ſongeai à la liqueur minérale anodine d'Hoffmann. Le ſieur Depoſt, qui arriva dans ce moment, & qui voulut bien me faire la grace cette fois d'être de mon avis, m'offrit de faire venir de chez lui cette liqueur, qu'il me dit avoir : j'y conſentis. Mais ſa liqueur, qui étoit d'un brun foncé & trouble, me fit penſer que le jeune homme ne connoiſſoit le calmant que de nom, d'autant plus qu'il s'opiniâtra très fort à ſoutenir que telle étoit la véritable liqueur d'Hoffmann, qui ſe vendoit chez tous les Apothicaires de l'Europe. Son babil déſordonné ayant prévalu, je me vis contraint de lui laiſſer donner ſa prétendue liqueur anodine d'Hoffmann, qui n'étoit, je penſe, qu'une forte décoction de têtes de pavot, ou une diſſolution de méconium dans de l'eau, ou quelque choſe de ſemblable, ſimplement narcotique. Ce remede ne fut pas donné impunément, puiſque, quelques heures après, la malade fut atteinte de friſſon & de tremblement, avec redoublement d'oppreſſion de la poitrine. M'étant douté de ce tragique événement, qui dérangeoit ſur-tout le ſuccès de ma prédiction, je revins chez la malade ſur les neuf heures du ſoir, muni de

de bonne thériaque. Peu ſurpris du triſte état dans lequel je la trouvai, je lui fis prendre un gros de mon remede, délayé dans du vin de Bourgogne un peu chaud. Ce remede eut un effet ſi prompt, qu'en moins d'un quart-d'heure le pouls reprit ſon dernier rythme, ce qui fut ſuivi d'une ſueur abondante qui termina la maladie.

Nota. On peut juger, par l'expoſé que je viens de faire, combien il eſt dangereux de permettre à de jeunes Chirurgiens dépourvus de théorie & d'expérience, de s'établir dans les campagnes, & d'y exercer un art (la médecine) qui demande un grand jugement, & une étude profonde, preſque continuelle. Ainſi laiſſant à part, de bonne foi, notre prévention, & recherchant de plus en plus avec ardeur le bien du public, ne craignons pas de recourir aux lumieres des Médecins dans tous les cas où les nôtres ſont en défaut; & avouons que nous ne ſommes même que trop ſouvent obligés de les ſuppléer.

IIIe OBS. Le 18 Janvier de cette même année, le nommé Pierre Boucher, Charretier à Angivillers, vint chez moi me conſulter au ſujet d'une grande peſanteur de tête & de tout le corps, qu'il éprouvoit depuis deux jours. Cet homme eſt jeune, fort & ſanguin. En examinant ſon pouls, je le trouvai très-élevé, très-dur, avec un

rebondiſſement très-marqué, & pour ainſi dire convulſif. Je ne puis exprimer le plaiſir ſecret que je reſſentis de cette découverte. Cependant, pour ne pas hazarder mon jugement, je demandai au malade ſi quelqu'accident particulier ne lui étoit pas arrivé, s'il avoit reçu quelque coup à la tête ou ailleurs, s'il venoit de boire ou de manger, &c. M'ayant répondu d'une maniere à me faire penſer que tout ce que j'appercevois dans ſon pouls étoit l'ouvrage de la nature, qui méditoit une criſe ſanguine par le nez, je le tranquilliſai en lui diſant qu'il ſeroit bientôt délivré, ſur-tout s'il vouloit ſe laiſſer tirer un peu de ſang du bras; car j'eſtimois qu'une telle ſaignée pouvoit être utile pour emporter le degré ſurabondant d'irritation que je croyois appercevoir dans ſon pouls, & par-là faciliter la criſe. Mais cet homme me fit entendre qu'il ne vouloit pas que je le ſaignaſſe, parce qu'il étoit ſur le point d'aller en campagne. A ſon retour, il me dit qu'il avoit failli périr d'une hémorrhagie du nez, qui lui étoit ſurvenue le lendemain du jour de ſon départ.



OBSERVATION

Sur les mauvais effets des remedes caustiques & escharotiques, &c. employés dans la guérison du cancer, &c. faite sur une femme qui est morte à la suite, & par les effets de l'application d'un remede de ce genre sur un cancer qu'elle avoit au sein; par M. HARMAND, Chirurgien-Consultant, &c. Seigneur de Montgaruy, près Clermont en Auvergne.

Combien de victimes immolées à l'ignorance stupide, ou, pour mieux dire, à la barbarie d'une infinité de Charlatans, qui, par une audacieuse intrépidité, & par l'appât d'un gain sordide, débitent des remedes dont ils ne connoissent point les effets pernicieux, & dont ils cachent soigneusement la composition !

Les villes & les campagnes sont remplies de ces sortes de destructeurs qui, continuellement à courir d'une province dans une autre, laissant par-tout des traces de leur inhumanité, & immolant victimes sur victimes à leur insatiable avidité, ne cessent d'attirer le public, qui, séduit par des apparences trompeuses, court en foule au moindre bruit voir ces divins restaurateurs.

Une femme âgée de trente-six ans, attaquée d'un cancer ulceré à la mamelle droite,

qui avoit déjà fait des progrès assez rapides, & sur lequel elle avoit déjà appliqué différents remedes sans nul succès, fut tentée de se servir d'un emplâtre qu'un certain Charlatan vendoit, & qui, suivant lui & ses prétendues attestations, guérissoit en peu de temps ces sortes de maux.

Voici dans quel état étoit alors son mal, suivant le rapport d'un Chirurgien qui l'avoit vu, & d'autres personnes.

Ce cancer occupoit le centre de la mamelle droite, ayant à peu près un pouce de diametre, & près d'un demi-pouce de profondeur; ses bords étoient tuméfiés & renversés, formant une espece de bourelet, dont la substance étoit très-dure, livide & calleuse. Il en découloit une sanie très-fétide, de couleur roussâtre, qui paroissoit venir de deux especes de sinus ou conduits qui se trouvoient pratiqués dans le fond de la plaie, dont l'un se portoit du côté de l'aisselle, & étoit le plus considérable, & l'autre vers la partie moyenne de la partie antérieure de la poitrine, vis-à-vis l'intervalle qui est entre la cinquieme & la sixieme vraie côte : le premier avoit un pouce de profondeur, l'autre n'en avoit pas un demi-pouce, & étoit peu large.

Cette sanie ne découloit pas continuellement, c'étoit sur-tout lorsque l'on comprimoit les bords de la plaie. Lorsqu'elle

avoit été long-temps ſans fluer, la malade ſe trouvoit mal à ſon aiſe ; quelquefois même, lorſque cette interruption étoit un peu longue, cela lui donnoit quelques accès de fievre, qui ceſſoient auſſi-tôt que cette humeur reprenoit ſon cours.

Excepté ces petits dérangements, elle ſe portoit très-bien, cependant elle reſſentoit encore quelquefois de petites douleurs lancinantes au ſein. Ce qui eſt aſſez extraordinaire, c'eſt que la nature faiſoit très-bien chez elle ſes fonctions ordinaires.

Voilà à peu près l'état dans lequel elle étoit dans le temps où elle appliqua ce remede ſur ſon ſein : voici quelles en furent les ſuites.

Cette femme ayant donc acheté cet emplâtre, s'empreſſa auſſi-tôt de l'appliquer, ſans le communiquer à perſonne, & elle l'y laiſſa pendant vingt-quatre heures, temps preſcrit par celui qui le lui avoit vendu.

Les trois premieres heures ſe paſſerent ſans qu'elle reſſentît aucunes douleurs ; mais incontinent après elle commença à en reſſentir d'aſſez conſidérables, qui, devenant de plus en plus vives, la jetterent dans des convulſions qui ont duré au moins une bonne heure. Après ce temps elles ont ceſſé, & ſon ſein s'eſt enflé conſidérablement.

Les grandes douleurs qu'elle venoit de

ressentir & ressentoit encore, joint à l'état dans lequel elle venoit d'être plongée, ne furent point capables de l'ébranler & de lui faire ôter cet emplâtre, seule cause de tous ces maux.

Cependant dix huit heures après l'application toutes les douleurs cesserent, l'enflure parut aussi un peu diminuée. Le temps expiré, elle leva l'emplâtre, & elle emporta avec une eschare d'une odeur très-mauvaise, & toute noire; elle avoit un demi-pouce d'épaisseur, & autant de diametre que l'emplâtre, qui couvroit presque tout le sein.

Ce qui effraya beaucoup cette femme, voyant presque tout son sein emporté; mais elle se rassura, dans la pensée que tout son mal étoit détruit : alors, pour dessécher la plaie & dissiper l'enflure qui restoit dans les parties environnantes, elle se servit d'un remede que lui avoit indiqué celui qui lui avoit vendu l'emplâtre, & qui consistoit à tremper des compresses dans du petit-lait dans lequel on auroit fait dissoudre de l'alun avec un peu de vitriol, & les appliquer dessus.

En peu de temps l'inflammation disparut, & en moins de quinze jours la plaie fut fermée, & l'enflure entiérement dissipée: alors ne doutant plus de sa guérison, elle publia par tout la bonté du remede qu'elle avoit employé.

Les ſuites furent d'abord heureuſes, car elle fut pendant quelques mois ſans rien reſſentir au ſein, & ſe portant bien du reſte du corps, à l'exception de quelques petites douleurs vagues, ſemblables à des rhumatiſmes, qui ſe faiſoient ſentir de temps à autres dans différentes parties.

Au bout de huit mois ces douleurs ſe fixerent vers le milieu de la poitrine & vers l'aiſſelle droite; & étant devenues de plus en plus vives, il y ſurvint de la tenſion, puis de l'inflammation, ſuivies d'une rougeur exceſſive dans ces parties, auxquelles ſe joignit bientôt une fievre, dont les premiers accès furent aſſez violents; mais, s'étant modérée, elle dégénéra en fievre lente quotidienne : elle la garda pendant ſix ſemaines.

Pendant ce temps on vit ſortir ſous l'aiſſelle, & autour de l'endroit où avoit été le mal ancien, pluſieurs tubercules ou excroiſſances, dont il y eut quelques-unes qui acquirent la groſſeur de petites noix ou petits champignons; elles ne s'ouvrirent point, étant d'une très-grande dureté.

Le lieu où avoit été le cancer, & tout l'eſpace compris depuis la mamelle gauche juſqu'à l'aiſſelle droite, & depuis la clavicule du même côté juſqu'à environ la ſixieme vraie côte, devint ſquirrheux.

Cet état, quoique très-fâcheux, n'empê-

choit point cette femme de faire les petits ouvrages de sa maison. Plusieurs personnes la virent dans cet état, & lui conseillerent de consulter quelques personnes de l'art, afin de pouvoir prévenir les suites dont elle étoit menacée ; mais elle ne le voulut point. Malgré les douleurs qu'elle ressentoit, elle y appliqua seulement quelques petits remedes simples, qui ne pouvoient qu'un peu adoucir son mal, mais qui ne pouvoient le détruire.

Enfin, après avoir resté dans cette triste situation pendant six semaines, les douleurs augmenterent tout-à-coup considérablement, en se répandant par tout le corps. Il survint une fievre de la nature des putrides ; la respiration devint gênée ; les douleurs qu'elle ressentoit auparavant à la partie moyenne de la poitrine, & qui avoient paru abandonner cet endroit, en passant dans les différentes parties du corps deux jours auparavant que la fievre changeât, revinrent tout-à-coup trois jours après le premier accès ; mais elles se firent sentir très-violemment, au point que la malade ne pouvoit plus supporter sur sa poitrine les couvertures de son lit, criant continuellement qu'elle avoit un poids horrible sur la poitrine.

Le sixieme jour elle cracha des matieres très-fétides, mêlées d'un sang noir & d'un pus

pus j'aunâtre & puant : elle se plaignit aussi d'une très-grande difficulté d'uriner ; ce qui venoit de quelques graviers assez considérable qu'elle jetta.

On avoit consulté, dans les premiers jours de cette fievre, un Médecin habile, mais on ne mit point en exécution ce qu'il avoit ordonné. La malade fut cependant saignée deux fois du bras, & elle prit quelques potions que le Chirurgien qui l'avoit saignée lui donna, & dont j'ignore la composition.

Je fus appellé sur la fin du sixieme jour. Lorsque je fus arrivé auprès de la malade, j'examinai attentivement la nature de sa maladie. Je soupçonnai que la douleur qu'elle ressentoit à la moyenne partie de la poitrine pouvoit bien être produite par quelques amas de matiere dans le médiastin ; mais ce n'étoit que conjectures : cependant la douleur & la pesanteur que la malade ressentoit dans cette partie, jointes à une chaleur très-grande dans la poitrine, avec une toux assez fréquente, suivie de crachats purulents, &c.; tous ces symptômes, dis-je, sembloient me démontrer que je ne me trompois point, & qu'il y avoit sûrement quelques épanchemens de matieres sous le sternum. Mais je vis l'impossibilité de pouvoir l'expulser, vu l'horrible état de la malade, qui étoit tombée dans le délire quelques

heures auparavant, & je me vis obligé de ne pouvoir lui porter aucuns ſecours, reconnoiſſant qu'elle étoit menacée d'une mort prochaine : effectivement elle mourut quelques heures après, au milieu des plus vives douleurs, & dans un état digne de la plus vive compaſſion.

Une demi-heure avant ſa mort elle rendit une très-grande quantité de ſang noir, épais, par les voies ordinaires. Il eſt à remarquer que depuis l'application de ſon remede, les regles n'avoient point reparu ; elles avoient été totalement ſupprimées depuis ce temps.

Lorſqu'elle fut morte je me déterminai à faire l'ouverture du cadavre, afin de pouvoir m'aſſurer de la cauſe réelle de ſa mort.

Après avoir enlevé les tégumens qui recouvroient la poitrine, je remarquai que tout cet eſpace que j'ai dit ci-devant être très-dur & enflammé, & qui s'étendoit depuis la mamelle gauche juſqu'à l'aiſſelle droite, & depuis la clavicule du même côté juſqu'à environ la ſixieme des vraies côtes, étoit occupé par une maſſe très-épaiſſe, formée par les muſcles grands & petits pectoraux, & une partie du grand dentelé, qui étoient tellement confondus entr'eux, qu'on ne pouvoit plus les diſtinguer, n'ayant plus la forme de ces muſcles. Ils formoient une maſſe ſquirrheuſe d'une con-

ſiſtance preſque auſſi dure que des cartilages, & très-blanche. Ayant fait pluſieurs ſections dedans, je trouvai par-tout la même diſpoſition & la même ſolidité; cependant en quelques petits endroits, principalement à la circonférence, j'y remarquai encore quelques portions de fibres charnues.

Les excroiſſances ou tubercules que j'avois remarqués extérieurement, n'étoient que des prolongemens de cette maſſe; auſſi étoient-ils preſque auſſi durs: cependant, ayant ouvert les plus gros, je trouvai dans le milieu quelque peu de matiere oléagineuſe, ſemblable à du lait; ce que je n'avois point remarqué dans l'intérieur de la maſſe ſquirrheuſe, &c.

Après avoir enlevé toute cette ſubſtance de deſſus la poitrine, je trouvai que les muſcles intercoſtaux qui en étoient recouverts n'étoient nullement affectés, ni les côtes; mais, deſſous l'aiſſelle de ce même côté, je trouvai un petit amas de matieres purulentes & noirâtres, qui n'avoit ſon ſiege que dans les glandes & le tiſſù cellulaire, & qui, ſi la malade eût vécu, ſe ſeroit ſans doute manifeſté au-dehors.

Dans le muſcle intercoſtal externe, qui eſt entre la troiſieme & la quatrieme vraie côte, j'apperçus une petite ouverture à deux travers de doigt du ſternum, autour de laquelle je remarquai un peu de ſéroſité:

j'en comprimai auſſi-tôt la circonférence, & j'en fis ſortir environ plein une cuiller à café d'humeur ſéreuſe & limpide, jaunâtre & très-fétide; ce qui ſembloit me confirmer dans l'idée que j'avois de quelques amas ſous le ſternum.

Mais je ſoupçonnai dès-lors carie dans cet os; car, à chaque preſſion que je faiſois vers ſon milieu, il s'y exécutoit un mouvement d'articulation diartrodiale très-conſidérable, qui me parut être produit par une ſolution de continuité réelle dans cette partie du ſternum. Pour m'en convaincre, j'introduiſis par l'ouverture que j'avois remarquée au muſcle intercoſtal externe, un ſtylet qui me confirma dans cette idée.

Je détachai auſſi-tôt le ſternum, pour l'examiner plus attentivement, & pour m'aſſurer de l'état de la poitrine, & des parties qui y étoient contenues, &c. Ce qui me ſurprit beaucoup, ce fut de ne trouver aucun épanchement de matieres ſous le ſternum, dans le médiaſtin, comme je l'avois d'abord préſumé; mais je trouvai au péricarde inférieurement, près de l'endroit qui répond à la pointe du cœur, une ulcération ſuffiſante pour laiſſer paſſer le doigt, & qui pénétroit cette enveloppe. Le cœur n'étoit nullement affecté, mais je trouvai une très-grande quantité de ſéro-

ſité jaunâtre, ſemblable à celle que j'avois fait ſortir par la compreſſion extérieure ſur la poitrine, qui étoit épanchée entre le péricarde & le cœur, dans leur partie inférieure. Toute la partie ſupérieure du péricarde étoit adhérente au cœur, juſqu'à environ deux travers de doigt au-deſſous de ſa baſe.

Le poumon droit étoit auſſi très-adhérent à la plevre dans toute l'étendue qui le recouvroit, & même au diaphragme par ſa partie inférieure. Il avoit une couleur livide, & différente, à cet égard, de celui du côté oppoſé, qui paroiſſoit être dans un état naturel. Je donnai quelques coups de ſcalpel dans l'un & dans l'autre, & dans le droit il ſe trouva pluſieurs concrétions de matiere qui, ayant formé des engorgemens dans la ſubſtance du poumon, avoient intercepté toute communication dans les bronches ou véſicules bronchiques : delà venoit ſans doute la difficulté de reſpirer que la malade avoit éprouvée avant ſa mort, & les matieres qu'elle avoit crachées.

Le malheureux état dans lequel j'avois trouvé toutes ces parties me détermina à ouvrir la capacité du bas-ventre ; mais je n'y trouvai rien d'affecté, ſinon le rein droit, qui étoit entiérement obſtrué par des matieres & quelques graviers.

Voilà tout ce que j'ai trouvé dans la poi-

trine & le bas-ventre. Je reviens maintenant à l'examen du ſternum, que j'avois enlevé auparavant. J'oubliois de dire qu'à l'endroit où les plevres ſe réuniſſent pour former par leur adoſſement le médiaſtin antérieur, il y avoit à la plevre droite, près de ſon adoſſement avec la gauche, vis-à vis cet endroit du ſternum qui répond aux cartilages des ſecondes vraies côtes, une petite ulcération ou fiſtule qui, deſcendant d'une part entre les parois du ſternum & de la poitrine & la plevre, alloit gagner le péricarde, où elle ſe terminoit en formant cet ulcere dont j'ai parlé, & de l'autre venoit ſe rendre au muſcle intercoſtal interne, qui eſt entre la ſeconde & la troiſieme vraie côte, en le perçant près de ſon attache au ſternum, & tout près du bord inférieur de la ſeconde côte, pour communiquer, en paſſant entre le muſcle intercoſtal interne & l'externe, dans un ſinus qui étoit dans la ſubſtance oſſeuſe.

Ayant nétoyé le ſternum des ligamens & portions de muſcles qui y étoient reſtés, je remarquai à l'endroit où j'avois ſenti une articulation mobile entre la ſeconde & la troiſieme vraie côte, une diviſion oblique formée par la carie : elle commençoit à l'endroit qui répond au bord inférieur du cartilage de la ſeconde vraie côte du côté droit, & deſcendoit obliquement jusqu'au-

deſſous de l'inſertion] du cartilage de la troiſieme côte du côté oppoſé.

Dans la partie antérieure du ſternum cette diviſion étoit peu conſidérable ; mais, dans la poſtérieure ou interne, on pouvoit preſque y coucher le doigt, ce qui formoit (le ſternum étant renverſé) une gouttiere traverſée dans ſon milieu par cette fente ou fêlure, plus large en haut qu'en bas.

Cette gouttiere ſe continuoit inférieurement dans la ſubſtance de cet os, juſqu'à environ un demi-pouce de profondeur, toute la ſubſtance ſpongieuſe étant détruite par la carie ; de ſorte qu'il ne reſtoit plus qu'une lame très-fine, de ſubſtance compacte de chaque côté, encore étoit-elle altérée.

Cette gouttiere ſe continuoit ſupérieurement tout le long du bord latéral droit du ſternum, qui étoit tout emporté depuis le cartilage de la ſeconde côte juſqu'à celui de la troiſieme ; de ſorte que la partie de cet os qui eſt entre ces deux côtes n'avoit pas plus de quatre lignes de largeur, en ayant perdu les deux tiers au moins. Cette gouttiere ſe continuant dans la face interne de cet os, alloit gagner l'articulation de la premiere piece du ſternum avec la ſeconde, entre les deux inſertions des cartilages des ſecondes côtes, & ſe terminoit-là.

Dans la face externe de cet os, ſupérieu-

rement & du côté droit, on voyoit encore tout près du bord deux trous: l'un, qui étoit ſupérieur, étoit le plus large, ovalaire horizontalement, & étoit placé tout-à-fait au-deſſous de la facette articulaire de la clavicule avec le ſternum, & à côté du cartilage de la premiere côte; l'autre étoit plus inférieur, très-près du bord, à peu près vers ſon milieu, au-deſſus du cartilage de la ſeconde côte: il étoit rond, & communiquoit, auſſi bien que le ſupérieur, dans un ſinus qui étoit dans toute la ſubſtance de la premiere piece du ſternum, formé de même par la carie.

Je trouvai dans ce ſinus, auſſi bien que dans l'inférieur, beaucoup de féroſité rouſsâtre. Il paroître que le ſinus ſupérieur communiquoit avec l'inférieur, non point par-dedans la ſubſtance oſſeuſe, mais par-deſſus l'os même; car je remarquai une eſpece de conduit fiſtuleux par-deſſous les ligamens.

Il me paroît que l'ouverture que j'avois d'abord remarquée extérieurement au muſcle intercoſtal externe, n'exiſtoit point pendant la vie de cette femme; car j'aurois trouvé des matieres amaſſées & épanchées dans la circonférence, & je n'en trouvai qu'une très-petite quantité, qui me parut être ſortie pendant que j'enlevois les parties qui recouvroient ce muſcle; & il me ſemple plutôt que cette ouverture peut avoir été produite par un coup de ſcalpel, en relevant cette maſſe ſquirrheuſe.

Voilà le fâcheux état dans lequel j'ai trouvé cette femme à l'ouverture de ſon corps, & que l'on ne doit attribuer, non plus que ſa mort, qu'à l'application du remede dont elle s'eſt ſervi. Quoique ſon mal fût déjà parvenu auparavant à un période très-dangereux, elle auroit pu encore obtenir, ſinon une guériſon radicale, du moins une palliative, qui lui auroit prolongé ſes jours plus long-temps, & qui les lui auroit fait paſſer dans une ſituation moins triſte & moins fâcheuſe.

OBSERVATION

Sur une plaie à l'œil, avec perte de l'humeur aqueuſe, ſuivie d'un ſtaphylome; par M. DÉGRAVERS, Chirurgien-Oculiſte.

Le nommé Saint-Pierre, Domeſtique, reçut, il y a quelque temps, un coup d'aiguille à l'œil droit; elle entra du côté de l'angle externe par la ſclérotique, à quatre lignes de la cornée tranſparente, paſſa enſuite par la chambre poſtérieure, & de là, en bleſſant l'iris par le milieu de ſa circonférence, pénétra juſques dans la chambre intérieure, ſans toucher intérieurement la

cornée transſparente. Le ſang qui fournit la bleſſure de l'iris fut ſi conſidérable qu'il teignit entiérement l'humeur aqueuſe. L'œil s'enflamma ſi rapidement que l'on craignit pour la perte de la vue. M. ***, Médecin, qui fut conſulté, ordonna une ſaignée du bras droit, & conſeilla de voir un Oculiſte. Je fus appellé; &, après avoir pris connoiſſance de ce qui s'étoit paſſé, je propoſai une ſeconde ſaignée ſur le champ, qui calma les progrès de l'inflammation, que la premiere n'avoit fait que ſuſpendre. Trois heures après je fis fumiger l'œil avec une légere infuſion de fleurs de mauve, dont j'ordonnai la répétition trois fois chaque jour, précédée d'une lotion froide de la même infuſion ſur les paupieres. Dans l'eſpace de ſix jours l'humeur aqueuſe ſe rétablit dans ſon état naturel, & il ne reſta plus qu'un ſtaphylome de l'iris, qui me fit craindre l'obturation de la pupille; parce que la lotion & la fumigation émolliente avoient agrandi l'inciſion qu'avoit faite l'aiguille lors de ſon inſertion, & que l'humeur aqueuſe, par ſon impulſion, obligeoit l'uvée à ſortir au travers. Dans cette circonſtance, je pris le parti d'ouvrir le ſtaphylome pour donner iſſue à l'humeur aqueuſe qu'il contenoit, & en même temps pour faciliter le replacement de l'iris. Cette opération faite, je fis diſcontinuer l'uſage du bain & de la fumigation émolliente, & appliquai,

gros comme la tête d'une épingle, deux fois par jour, directement ſur l'inciſion, un ſtimulant compoſé de dix grains de graiſſe de vipere, dix grains de bol d'Arménie, dix grains de tutie préparée, & ſix grains de précipité blanc, que je diſpoſai en pommade très-fine, ſur laquelle je laiſſai enſuite tomber trois gouttes du baume du Commandeur. Je répétai cette application juſqu'à la fin de la maladie, dont la cure ſe manifeſta quinze jours après.

OBSERVATION

Sur la rupture du tendon d'Achille; par M. DUCHANOY, Docteur-Régent de la Faculté de Paris.

In Scyllam cadit, qui vult vitare Charibdin.

Les obſervations multipliées qu'on a faites depuis quelque tems ſur la rupture du tendon d'Achille, nous ont enfin appris que c'étoit la maladie la plus ſimple que la chirurgie eût à traiter, puiſque l'inſtant de l'éclat paſſé, il reſte à peine de la douleur, & il ne ſe fait point d'effuſion, au moins ſenſible, ni de ſang, ni d'autres humeurs.

L'expérience a enfin prouvé, contre l'idée générale des anciens, que les tendons diviſés ſe reprennent comme la peau,

ſi, dans l'un comme dans l'autre cas, on a ſoin de rapprocher & d'affronter les parties diviſées, & de les maintenir unies juſqu'à ce que la ſoudure ſoit faite.

Rien n'eſt plus facile pour le tendon d'Achille. Une extenſion modérée du pied, tandis qu'on gliſſe doucement les doigts d'une main depuis le mollet, & de l'autre depuis le talon, juſqu'à la ſolution de continuité, ſuffit pour mettre en contact les parties diviſées : ces bouts de tendon rapprochés, ils ne ſe retirent point, quoiqu'on les abandonne à eux-mêmes : il faut cependant les maintenir, parce que la flexion involontaire du pied, ou la contraction des muſcles trijumaux, peuvent facilement les déſunir.

Pour remplir cette indication, on a conſeillé des tours de bandes un peu ſerrés ſur le mollet, afin d'empêcher la contraction des muſcles : on a en outre prouvé la néceſſité de tenir le pied en extenſion. M. Petit a inventé une machine fort ingénieuſe à ce ſujet ; tout le monde la connoît. On prétend maintenant que l'on peut, que l'on doit même ſe paſſer de ce moyen : on en donne des raiſons, & l'on rapporte des obſervations qui viennent à l'appui de ce ſentiment ; mais je ne ſais ſi cette pratique qu'on veut établir eſt auſſi exempte d'inconvéniens qu'on le ſuppoſe.

La flexion du pied, la contraction des muſcles, ſont à coup ſûr capables (dans les premiers temps de la cure) de rompre la cicatrice commençante; il faut donc, pour vouloir bannir le bandage, prouver qu'il ne peut rien arriver qui puiſſe ou fléchir le pied, ou mettre les muſcles en contraction: on ne le prouvera jamais. Pendant le ſommeil, le malade ne peut-il pas remuer ſans le ſavoir? Un rêve vient l'agiter, & gâte tout. Pendant la veille même, peut-il toujours s'occuper de ſa bleſſure? Une cauſe imprévue ſe préſente & produit le même effet. Les obſervations ici ne prouvent rien contre notre ſentiment: quatre, ſix, dix bleſſés guériront, je le ſuppoſe, ſans un bandage contentif; le onzieme en ſera la victime. Pourquoi donc rejetter totalement la méthode de M. Petit? A-t-elle quelque choſe de défectueux? Il faut la corriger, mais conſerver ce qu'elle a de bon.

Je conviens que le conſeil de tenir le pied dans la plus grande extenſion poſſible eſt au moins ſuperflu: je veux qu'il ne ſoit pas néceſſaire de comprimer fortement les muſcles par des tours de bandes multipliés, qu'il puiſſe même arriver quelques accidens de cette méthode forcée; mais il faut aſſujettir le pied, le maintenir dans une ſorte d'extenſion modérée; de cette façon

l'on a tout à gagner, & rien à craindre; c'est l'objet de mon observation. Le plus simple bandage est le meillleur; celui que jai employé prouve que, quand on a trouvé l'utile, tout le reste est superflu.

Le sieur Herouard, rue & hôtel de Savoie, se rompit le tendon d'Achille en dansant le carnaval de l'année derniere: il sentit une douleur vive, entendit un éclat, & tomba par terre. On le releva, & il ne put marcher qu'en traînant son pied. Il souffroit peu, mais l'impotence de sa jambe lui donnoit de l'inquiétude; cependant, comme il n'avoit nulle idée de son état, il croyoit n'avoir qu'un faux tour de nerfs, c'est son expression. On le coucha. Son épouse étoit malade alors, & confiée à mes soins: à ma visite chez la malade, on me pria d'examiner la jambe du mari; je trouvai le tendon d'Achille rompu: on me chargea de la cure.

J'envoyai chercher deux courroies, l'une de trois travers de doigt de largeur, & d'une longueur suffisante pour faire le tour du mollet: je fis coudre une boucle à une des extrêmités, & un anneau de fer dans le milieu de cette jarretiere de cuir. L'autre courroie avoit environ un pouce de largeur, & assez de longueur pour aller & revenir du genou au talon; j'avois aussi fait coudre une boucle à une des extrêmités. On trouva dans

la maiſon une ſemelle de bois : le Serrurier voiſin y cloua en deſſous une plaque de fer qui ſe prolongeoit de deux pouces environ en arriere de la ſemelle : à l'extrêmité de cette plaque étoit un autre anneau : je fis auſſi clouer deux traverſes de cuir, pour faire de cette ſemelle de bois une eſpece de ſandale, telle à-peu-près que les Capucins les portent. Voilà tout l'appareil : voici comment je le plaçai.

Je garnis le pied de pluſieurs chauſſons pour le garantir du froid, & le mis dans la ſandale : je plaçai une large courroie de cuir, en forme de jarretiere, ſur une compreſſe, entre le genou & le mollet ; je la bouclai, & ne la ſerrai que médiocrement. Je mis enſuite le pied dans une extenſion douce & *non forcée* : les bouts du tendon mis en ſituation, je plaçai deux petites compreſſes, une de chaque côté de la plaie, & je les contins par deux ou trois tours de bande. Il ne s'agiſſoit plus que d'empêcher, quoi qu'il pût arriver, que le tendon ainſi aſſujetti ne pût ſe déranger. Je paſſai ma courroie étroite dans l'anneau de la jarretiere & dans celui de la plaque fixée à la ſemelle : je bouclai cette courroie ſans augmenter l'extenſion du pied, mais ſeulement pour la fixer à celle que je lui avois donnée : ce bandage étoit ſimplement contentif, il ne m'a aucunement ſervi pour éten-

dre le pied, mais bien pour s'oppofer à tout ce qui pourroit le fléchir.

Le gonflement, qui étoit à peine fenfible au moment où je plaçai mon appareil, ne prit nul accroiffement : de tems en temps j'avois foin d'examiner la jambe, & je trouvois toujours les chofes en bon état : l'endroit de la rupture étoit un peu plus gros; je fentois une efpece de nœud, mais fans nulle apparence de difformité. Au bout d'un mois je levai tout-à-fait l'appareil, & la foudure fe trouva parfaite. La jambe étoit un tant foit peu plus grêle que l'autre; l'articulation du pied fe trouva un peu roide, ainfi que celle du genou, & pendant quelque tems la marche faifoit un peu gonfler le pied les foirs. Je fis par prudeuce, les premiers jours, porter la femelle dont j'avois lâché la courroie prefque au dernier cran. Au bout de fix femaines la jambe reprit peu-à-peu fon ancien état : elle ne conferve abfolument rien qui la diftingue de la faine, ni à la vue, ni pour l'ufage; & la marque du cal ne s'apperçoit qu'au tact.

Je voudrois réveiller l'attention des Praticiens fur le danger qu'il y a d'abandonner le pied à lui-même dans l'accident qui nous occupe. Nous accordons fans peine que l'on peut guérir fans bandage; le célebre M. Petit, mon refpectable Maître, a auffi guéri de cette maniere le tendon d'A-

chille rompu : mais il eſt ſage, il eſt prudent, il ſeroit même dangereux, & c'eſt auſſi l'avis de ce Savant, de ne pas uſer de précaution contre le danger, puiſqu'il y en a. Le bandage poſé de la maniere que nous l'avons fait entendre, s'oppoſe ſûrement à la déſunion ; il ne cauſe rien de fâcheux, on n'a donc pas raiſon de le bannir.

On ne croiroit peut-être pas que, chez la perſonne qui fait le ſujet de mon obſervation, l'articulation du genou étoit plus fatiguée que celle du pied : eſt-ce le bandage qui a produit cet effet ?

On ſait combien il faut de temps pour le cal des os, pour la cicatrice des chairs ; il ſeroit à ſouhaiter que l'on déterminât avec préciſion combien il en faut pour la réunion des tendons. J'ai cru que mon bleſſé pouvoit eſſayer de ſe ſervir de ſa jambe au bout d'un mois (*a*) ; peut-être faudroit-il encore

(*a*) M. A. Petit étoit heureuſement à ſa campagne un jour que ſon Jardinier ſe donna un coup de ſerpe ſur la main : trois des tendons extenſeurs ſe trouverent coupés. M. Petit traita la choſe ſelon le principe général de réunion : il plaça & aſſujettit la main & les doigts ſur une petite planchette : du bout de cette planchette partoit un ruban de fil qu'il conduiſit près du pli du bras, où il le fixa à la manche, de façon que le poignet étoit légérement fléchi en dehors. Les tendons ſe trouverent *réunis au bout de dix jours*, que le bleſſé commença à remuer ſes doigts.

moins de temps. Je penſe que, paſſé les quinze premiers jour, on pourroit manier légérement l'articulation du pied, pour prévenir la roideur qui pourroit être trop conſidérable chez certaines perſonnes, à cauſe de l'inaction ſeule, par les mêmes raiſons que cela ſe pratique dans les cas de fracture.

On ne peut trop multiplier les obſervations, quand il s'agit d'un point auſſi important; c'eſt ce qui m'a déterminé à publier celle que je donne. J'avouerai cependant que je l'aurois négligée, ſi mon frere ne m'eût envoyé une lettre ſur le même ſujet, adreſſée à M. Roux : on la lira avec plaiſir dans ce Journal. J'ai cru que mon obſervation venoit à l'appui de celle de mon frere, & qu'elles pouvoient l'une & l'autre jetter du jour ſur le traitement d'une maladie ſur laquelle les Praticiens ne ſont pas encore d'accord.

LETTRE

De M. DE MONTBALLON, Chirurgien-Major de la Marine & de l'Hôpital, à Baïone, ſur la rupture du tendon d'Achille.

Les Obſervations de M. Gautier ſur la rupture du tendon d'Achille, que j'ai lues dans votre Journal du mois dernier, ſuffiront ſeules pour faire adopter par des Pra-

ticiens qui s'attachent à bien étudier la nature, une méthode ſimple & aiſée, tel qu'a été ſon procédé pour en favoriſer la réunion, au lieu des moyens extrêmes & violens qu'on emploie ordinairement en pareil cas. Mais, comme il eſt plus commode de ſuivre une route toute frayée, preſcrite par les grands Maîtres, la plupart croiront toujours avoir bien fait lorſqu'ils s'y seront conformés, ſans prendre la peine d'examiner s'il n'auroit pas pu mieux faire. Il ne feroit donc point étonnant de voir qu'en général on s'en tînt encore long-tems à cette ancienne méthode, ſi des obſervations multipliées & rendues publiques ne forçoient à reconnoître combien peu la nature a beſoin d'être violentée dans cette occaſion. Invité par l'exemple de M. Gautier, & plein du même objet, je joins ici deux obſervations, qui me ſemblent pouvoir s'adapter avec les ſiennes pour concourir au même but.

Ire Observation. M. Lacroix, Capitaine au Régiment de Guienne, Infanterie, ſe rompit complétement le tendon d'Achille, la nuit du 17 Fevrier 1773. Ayant été appellé dans l'inſtant, je n'eus pas de peine à reconnoître la rupture, par le grand vuide que laiſſoit entr'eux les deux bouts rompus. La réunion fut facile, & l'appareil fut appliqué dans l'ordre que nous le preſcrit

M. Petit, c'eſt-à-dire que le pied fut maintenu dans le dernier degré d'extenſion. M. Lacroix, n'en parut pas d'abord incommodé; mais, l'ayant viſité environ ſix heures après, je le trouvai dans les grandes ſouffrances, le pouls plein & tendu, avec de légers mouvemens convulſifs au pied malade. Je le mis dans l'inſtant à ſon aiſe par une ſaignée, & en lâchant ſuffiſamment le bandage, obſervant néanmoins que les deux bouts du tendon fuſſent ſuffiſamment rapprochés. Dès-lors je diſpoſai un nouvel appareil, que le malade lui ſeul pouvoit lâcher & ſerrer à ſa volonté, l'ayant prévenu d'avance de fixer les choſes de maniere que ſon pied fût toujours tenu dans l'extenſion, mais non pas juſqu'au point de ſouffrance. Depuis ce moment tout alla fort bien; & la réunion paroiſſant ſolide le 30e jour, le malade commença à marcher avec précaution dans ſes appartemens, & continuoit chaque jour avec plus d'aiſance, lorſque, le 23 Mars, 35e jour de l'accident, ayant, par un faux mouvement, été obligé, pour ne point tomber, d'appuyer avec trop de force ſur la pointe du pied malade, il ſentit un craquement avec douleur à l'endroit de la réunion, qui fut l'annonce d'une nouvelle rupture (*a*). Par l'examen que je

(*a*) La premiere fois le craquement fut ſi fort, que ceux qui ſe trouvoient dans l'appartement crurent qu'une planche avoit craqué ſous ſes pieds.

fis de la partie dans le moment, je trouvai que les deux bouts ſéparés n'étoient pas à beaucoup près auſſi écartés que la premiere fois, & que je ne pouvois porter le pied du côté de la flexion, comme alors, ſans cauſer cette fois-ci de vives douleurs. Je penſai que cela pouvoit venir des adhérences que l'endroit de la ſoudure avoit contractées avec le tiſſu cellulaire des environs, qui conſervoit encore du gonflement. Le même appareil fut appliqué, la même regle fut obſervée; & le malade, qui déjà avoit acquis aſſez d'expérience, conduiſit les choſes de façon, qu'au moyen du ſimple repos, & ſans nulle douleur, il fut en état de ſe promener dans les rues avec ſa canne un mois & demi après; bientôt ſans nul ſoutien, & avec autant d'aiſance que s'il n'eût rien eu. Certain de la ſolidité de cette partie, le 3 Août ſuivant, ſe trouvant à une de ſes maiſons de campagne, à trois lieues de cette ville, il ſaiſit un de ſes chevaux, fougueux & indompté, que ſes gens ne pouvoient point retenir; &, pendant les mouvemens qu'il fit pour en venir à bout, il ſentit de nouveau craquer ſon tendon. Ayant été appellé le lendemain & reconnu la ſéparation, j'appliquai ſimplement le même appareil; je recommandai d'obſerver la même conduite que ci-devant, & de m'avertir s'il ſurvenoit quelque choſe qui pût

exiger quelque conseil, ou même ma présence; mais tout fut si bien, que le malade, plein de courage, très-habile sur cet article, & devenu, comme on le pense, plus attentif & plus circonspect dans ses mouvemens, guérit à-peu-près dans le même espace de tems que les autres fois. Ces diverses rechutes, & le repos qu'il a fallu observer dans les mouvemens du pied pendant un aussi long-temps, quoiqu'à différentes reprises, ayant donné lieu à une gêne dans les mouvemens, & le gonflement subsistant encore aux environs du tendon, j'ai conseillé d'aller prendre les douches de Bareges, la saison derniere, d'où M. Lacroix est revenu entiérement guéri.

IIe OBS. M. de Lasserre, Officier dans le Régiment de Vivarais, Infanterie, se rompit le tendon d'Achille gauche le 23 Avril de l'année derniere. M. Césan, Chiurgien-Major de ce Régiment, m'invita de le voir avec lui. Nous ne fîmes autre chose que maintenir le pied dans une légere extension pendant le tems convenable, au moyen de l'appareil employé pour M. Lacroix, & nous eûmes la satisfaction de guérir notre malade dans l'espace de cinq semaines, sans autre peine pour lui qu'une extension de pied aisée à soutenir, & le repos de la partie (*a*).

[*a*] L'appareil consiste dans deux petites lon-

Pourroit-on préſenter quelque choſe de plus convaincant pour prouver l'inutilité & même le vice des extenſions forcées dans la réunion du tendon d'Achille, qu'un même tendon rompu trois fois dans l'eſpace de cinq mois & demi, guéri chaque fois d'une maniere auſſi ſimple, après avoir éprouvé, par l'applicatirn du premier appareil, combien la méthode peut être nuiſible (*a*)? D'après cela, & voyant en général l'inutilité des ſutures dans les plaies des parties molles, j'ai penſé, avec M. Valentin, qu'on pourroit ſimplifier également dans bien des cas les ſecours de l'art dans la réunion des parties dures fracturées. Le haſard vient de m'appuyer dans cette opinion par le cas ſuivant.

Madame Magmahon, ancienne Actrice

guettes poſées le long des parties latérales du tendon, d'une compreſſe circulaire imbibée d'un défenſif, le tout couvert par un bandage roulé, ſimplement contentif, qui couvre le pied & la jambe. Une ſangle de chamois, fixée par un des bouts ſous le talon, & paſſée par l'autre bout dans une boucle qu'on fixe ſous le jarret, pour ſerrer & lâcher ſelon le beſoin.

(*a*) Il y a environ vingt ans qu'un particulier de cette ville fut traité ſelon l'ancien procédé: il eſt guéri, il eſt vrai; mais ce n'a été qu'après avoir été dans la gêne & les ſouffrances pendant tout le traitement, & avoir été obligé de faire uſage de potences l'eſpace de deux ans.

d'opéra, âgée d'environ soixante-dix ans, fut portée à l'hôpital de cette ville le mois d'Août dernier, ayant l'humérus gauche & la rotule droite fracturés. Après avoir mis ordre à la fracture du bras, je portai mon attention à celle de la rotule. Sachant combien peu on est d'accord sur la possibilité de la réunion de cet os lorsqu'il est fracturé en travers, comme dans le cas présent, certain d'avoir vu cette réunion s'opérer dans le même hôpital il y a environ dix ans, & voulant donner à celle ci autant d'authenticité que les circonstances pouvoient le permettre, je fis toucher par deux aides très-intelligens, & plusieurs Eleves qui étoient présens, la division de la rotule en deux pieces, qui s'éloignoient l'une de l'autre lorsqu'on fléchissoit un peu la jambe, mais qui se rapprochoient jusqu'à s'entre-toucher, lorsque cette partie étoit tendue. La facilité que je trouvai dans le rapprochement me dit qu'il n'y avoit autre chose à faire qu'à maintenir la partie dans cette derniere position, & donner un peu d'élévation au pied & à la jambe, afin que les extensions de cette derniere se trouvassent dans le relâchement, mais sans assujettir la malade à avoir la cuisse entiérement fléchie sur le tronc, comme le recommande M. Valentin dans ses Recherches critiques sur la chirurgie moderne. Par ce simple procédé la réunion s'est très-bien

bien opérée, & la malade eſt ſortie de l'hôpital, après deux mois & demi de ſéjour, bien guérie auſſi de la fracture de l'humérus. Il n'a été mis ſur la rotule que quelques compreſſes contenues légérement avec une bande, & imbibée d'une liqueur défenſive les premiers jours.

OBSERVATION INTÉRESSANTE

D'une femme crue groſſe pendant dix-huit ans ; par M. ANTOINE LECLERC, Médecin,

La malade dont nous faiſons ici l'hiſtoire étoit âgée de quarante-cinq à quarante-ſix ans ; elle avoit été mariée, & étoit mere de pluſieurs enfants. Avant l'accident funeſte qui l'a conduite au tombeau, elle jouiſſoit d'une aſſez bonne ſanté, qu'elle devoit à une vie réglée & ennemie de tous excès. Malheureuſement, dans ſa derniere couche, en 1757, elle s'adreſſa à l'un de ces hommes entreprenants, qui, pour avoir aſſiſté à des leçons publiques d'accouchements (car les Démonſtrateurs particuliers dans cet art utile étoient encore en très-petit nombre dans cette capitale) oſa ſe croire Accoucheur, & ſe préſenta comme tel, avec cette intrépidité que n'a point le vrai mérite. La dame eut un travail pénible ;

& , la nature étant trop tardive au gré de l'imprudent opérateur , il fit plusieurs tantatives, qui , ne lui réussissant pas , le déciderent à forcer les obstacles qui s'opposoient à ses succès , & à détacher avec violence & par lambeaux la malheureuse victime de son impéritie.

La malade , comme l'on peut se l'imaginer , eut des suites de couches assez fâcheuses , & traîna pendant une année entiere des jours languissants , & mêlés de douleurs pongitives, qu'elle ressentoit souvent aux environs de la matrice.

Enfin, dix-huit mois après, sa santé parut se rétablir , & elle se crut encore grosse. En effet, les signes pathognomoniques de cet état se manifesterent sensiblement ; suppression de regles, vomissements fréquents , gonflements des mamelles , &c. , &c. La malade voulant s'assurer de sa position actuelle , appella des gens de l'art, qui jouissoient alors d'une considération distinguée. Les uns prétendirent qu'elle étoit grosse ; d'autres eurent la sagesse de croire que les symptômes n'étoient pas assez évidents pour en certifier l'existence ; en sorte que cette diversité d'opinions ne laissa à cette femme qu'une triste alternative d'incertitudes ou d'erreurs ; tant il est vrai de dire que souvent l'art est encore au berceau où le Praticien, même célebre , balbutie des doutes

ſur cette partie des connoiſſances utiles à l'humanité!

.... *Quandoque bonus dormitat Homerus.*

En un mot, après neuf mois révolus, les douleurs ſe renouvellerent ; il n'y eut plus de doutes ſur la préſence d'un enfant, que la malade diſoit avoir ſenti remuer pluſieurs fois dans le cours de ce terme. Enfin elle ſe flatta d'être au moment de ſa délivrance : les eaux percerent & inonderent le lit de cette infortunée. On envoya chercher une Sage-femme, qui ne manqua pas d'annoncer un accouchement prochain & heureux : auſſi-tôt de manœuvrer, de préparer les voies ; on attend avec impatience. Fauſſes promeſſes, vain eſpoir, travail inutile : la nature alors vint ſe jouer de la malade & de la Sage-femme, comme elle avoit auparavant mis en défaut les gens de l'art qui avoient aſſuré la groſſeſſe. Enfin ce prétendu fœtus vivant augmenta ſenſiblement chaque année ; &, après dix huit ans d'infirmités & de douleuts, les ſquirrhes du bas-ventre s'accrurent d'une maniere prodigieuſe.

Une des cauſes de ce progrès étoit un appétit dévorant, que la malade ne pouvoit ſatisfaire, & auquel elle ſe livroit ſans réſerve, ſur-tout dans les derniers temps.

C'étoit alimenter l'ennemi qu'elle ren-

fermoit dans ſon ſein. L'effet que nous avions lieu de craindre ne tarda pas à ſe manifeſter ; le 13 Fevrier dernier elle fut étouffée en mangeant, & rendit tout-à-coup les derniers reſtes de ſon exiſtence, ou plutôt de ſes maux, dans les bras d'une amie déſolée de la voir depuis ſi long-temps aux priſes avec la mort.

Le lendemain, pour répondre aux intentions ſages de meſſire Pierre-Daniel Denoux, Archiprêtre & Curé de la Madeleine en la cité, paroiſſe de la défunte, MM. Goubelly, Docteur en Médecine de Paris, Force, Chirurgien de la malade, & moi, nous procédâmes à l'ouverture du cadavre, en préſence d'un grand nombre de perſonnes.

Ce reſpectable Paſteur avoit vu en Philoſophe les progrès étonnants d'une maladie qui, dix-huit ans auparavant, avoit donné lieu à différentes opinions; & il avoit penſé que l'examen anatomique de cette femme pouvoit jetter quelques rayons de lumiere ſur l'hiſtoire des maladies inſéparables de l'eſpece humaine.

En conſéquence, animés du même zele patriotique, nous commençâmes à mettre à nu les viſceres abdominaux, qui ne nous offrirent aucun phénomene particulier; ſeulement l'extrêmité iliaque du *jejunum*, & la portion du méſentere qui la ſoutient, ſe trouvoit très-alongée & fort

adhérente au centre de la paroi antérieure de la tumeur ; & d'une autre part le cœcum & la portion droite du colon s'étoient portées au-dessus de la tumeur, dans la région épigastrique.

L'intestin iléum, qui étoit à gauche & resserré dans la région lombaire, paroissoit avoir été la cause directe du déplacement du cœcum.

La rate & les reins étoient plus volumineux & plus durs que dans l'état naturel.

Ensuite nous portâmes nos vues sur la tumeur même ; elle s'étendoit depuis le petit bassin & le détroit supérieur, jusqu'à la région épigastrique, de maniere que son fond soulevoit le cartilage xiphoïde ; elle étoit mobile dans tout son corps, & seulement attachée par sa partie inférieure à la face postérieure du col de la matrice, dont elle dépendoit essentiellement, puisqu'elle étoit formée par l'extension de ses tuniques.

Le corps de la matrice étoit quatre fois plus volumineux que dans son état naturel de vacuité, & se présentoit au-dessus du pubis. La cavité étoit en raison de son volume, & l'épaisseur des parois en raison directe de ce même volume, & uniformément squirrheuse.

La tumeur étoit ovoïde, & sa partie supérieure éloignée de l'inférieure de dix-huit

pouces; ſon diametre tranſverſaire de quinze pouces, & le diametre de l'épaiſſeur de treize. La ſurface étoit liſſe & polie : on y remarquoit auſſi ſenſiblement des veines que ſur la ſurface de la matrice, lorſqu'on procede à l'opération céſarienne.

Nous ouvrîmes ladite tumeur, dont il ſortit tout-à-coup une liqueur ſemblable à une lie de vin très-épaiſſe & fort onctueuſe, dont la quantité pouvoit équivaloir à dix-huit ou vingt pintes. Les parois paroiſſoient intérieurement rongées & détruites, d'une épaiſſeur inégale dans leur pourtour : la cavité qui renfermoit cette liqueur très-fétide, n'avoit aucune communication avec celle du col & du corps de la matrice, quoiqu'elle eût pris naiſſance de la premiere de ces deux parties, comme nous l'avons obſervé ci-deſſus.

La ſubſtance des parois de la tumeur étoit abſolument de la même nature que celle des parois de la matrice : cette aſſertion eſt d'autant moins haſardée, que nous fîmes la comparaiſon d'une des parois de la matrice inciſée, avec la paroi droite inférieure de l'envelpppe du fluide, ſans y appercevoir la moindre différence.

Les autres parties étoient dans un état aſſez ſain, ſinon que le cœur étoit inondé de l'eau qui rempliſſpit le péricarde.

J'ai penſé, Monſieur, en vous priant

d'insérer cette observation dans votre Journal, qu'elle pourroit servir à rappeller aux jeunes Praticiens, 1° combien il est sage de laisser arriver le moment de la nature, dans la plus grande partie des accouchements ; 2° avec quelle prudence on doit asseoir son jugement dans des cas difficiles, & dont la connoissance certaine exige une plus grande étendue de lumieres, qu'on obtient avec peine après une longue expérience.

SECONDE LETTRE

*A M.***, sur les bandages pour contenir les hernies inguinales ; par M. JUVILLE, Expert-Herniaire, reçu au College royal de Chirurgie de Paris.*

Je m'empresse, Monsieur, de satisfaire à une partie des engagements que j'ai contractés avec vous par ma derniere Lettre (*a*). Je reprendrai dans celle-ci quelques-uns des objets que je n'avois fait qu'effleurer. Je commencerai par indiquer les rapports du bandage aux parties sur lesquelles on l'applique ; je décrirai ensuite ses déviations relativement au contour du corps.

(*a*) Voyez le Journal de Médecine, Fevrier 1775.

Le bandage inguinal appuie d'abord derriere la partie supérieure de l'os sacrum, où sa face externe s'incline un peu en haut; depuis l'arête de cet os jusqu'à un pouce de la partie de l'os des îles, d'où il descend obliquement en devant, en traversant dans une ligne oblique la face externe de l'os des îles. Dans ce trajet, le bandage tend à affecter une ligne parallelle à l'axe du corps : parvenu au côté externe du bassin, au-dessus de la cavité cotiloïde, & entre le grand trochanter & la partie antérieure de l'os iléum, il remonte obliquement en devant, en se contournant sur lui-même, de maniere que sa face externe est tournée en en-bas, derriere la courbure, & en en-haut devant, en imitant par cette figure la contorsion des ailes d'un moulin à vent. Dans l'intervalle de ces deux contours le bandage fait une cavité, dans laquelle la convexité de la face postérieure supérieure & externe de la cuisse se trouve logée, à un pouce au-dessous de l'épine antérieure & supérieure de l'os des îles; delà il descend obliquement en devant & en dedans, en se contournant de nouveau, en sorte que sa face externe tend à devenir inférieure pour s'accommoder au plan incliné que l'extrêmité inférieure du bas-ventre lui présente; le bandage décrit une ligne rentrante dans ce lieu, pour remplir la cavité qui se trouve

entre l'extrêmité ſupérieure & interne de la cuiſſe, & la partie inférieure de l'abdomen. Enſuite il affecte une ligne tranſverſale à l'axe du corps dans toute l'étendue qui répond à la platine. Nous avons parlé, dans notre précédente Lettre, de la grandeur & de l'inclinaiſon de cette derniere partie du bandage.

D'après la deſcription que je viens de faire du bandage, il n'eſt pas difficile de reconnoître la figure des parties ſur leſquelles il porte.

Les muſcles qui ſont compris ſous le bandage ſont, en procédant de derriere en devant, une portion du très-large & du très-long du dos, du grand feſſier, du moyen feſſier & du *faſcia lata ;* enſuite il paſſe ſur le couturier, ſur l'iliaque, ſur les vaiſſeaux cruraux, ſur le cordon des vaiſſeaux ſpermatiques, & ſur la partie inférieure des muſcles abdominaux.

Les différens contours du bandage que nous avons décrit ſervent à le faire porter par-tout également ſur ſon plat, & à le retenir en place. Il eſt facile de voir que ceux qui n'ont pas cette figure doivent être fort incommodes, & peu ſtables. Cette double vérité eſt prouvée par les mauvais effets des bandages qui n'ont point cette figure.

On a beaucoup varié ſur la longueur

des bandages, les uns se sont contentés de les faire aboutir à l'épine de l'os sacrum, d'autres les ont prolongés deux ou trois pouces au-delà de cet os, & enfin d'autres les ont fait aller jusques vis-à-vis l'épine antérieure & supérieure de l'os des îles, du côté opposé. Le défaut de principes a sans doute donné lieu à toutes ces variations. Nous avons fait voir, dans notre précédente Lettre, qu'il étoit nécessaire que l'extrêmité postérieure du bandage vînt aboutir sur la partie latérale de l'os sacrum qui est opposée à la hernie; toute longueur excédente est inutile & incommode; & s'il n'a pas celle que nous lui assignons, il n'aura pas un point d'appui assez étendu, il sera fort incommode, & il aura d'autant moins de force réagissante.

Le bandage simple à deux pelotes doit être construit d'après les principes que nous avons posés : ce bandage est employé lorsqu'il y a une hernie inguinale de chaque côté. Pour faire ce bandage, tous les Artistes se contentent de prolonger sa partie antérieure de trois ou quatre pouces; ils fixent ensuite les pelotes à peu près à la distance d'un pouce & demi; mais, comme les anneaux sont plus ou moins éloignés les uns des autres dans les différens sujets, il doit souvent arriver que les pelotes n'y répondent pas. Si elles pouvoient s'éloi-

gner & ſe rapprocher à volonté l'une de l'autre, ſans que cela diminuât rien de leur ſolidité, cet inconvénient ſeroit détruit. Or, c'eſt ce que j'ai fait à mon bandage, par une mécanique toute ſimple. Cette mécanique conſiſte en ce que la partie intermédiaire, entre les deux pelotes, eſt faite en crémaillere. Sur la lame interne il y a trois clous, & dans l'externe trois trous à tranchées. Lès clous ſont placés à des diſtances proportionnées aux ouvertures, de façon qu'ils ſe correſpondent dans toutes les diſtances requiſes. Ces trous ſont faits de façon qu'ils ſont d'abord aſſez grands pour laiſſer paſſer la tête des clous; mais, ſur le côté qui répond à la pelote qui ſe trouve la plus près du corps du bandage, il y a une tranchée de quatre ou cinq lignes, dans laquelle on fait paſſer le collet du clou; par ce moyen ces deux lames ſont fixées l'une ſur l'autre, & cette partie du bandage eſt auſſi ſolide que ſi elle étoit d'une ſeule piece.

Le bandage dont je viens de parler eſt inſuffiſant dans pluſieurs cas, parce que, ſa force ſe trouvant partagée, eſt trop foible pour chaque pelote en particulier. Suppoſons un malade avec deux hernies, qui exigent chacune en particulier, pour être contenues, une réſiſtance de ſept, il faudroit que le bandage eût une force qui valût qua-

torze. Je conviens qu'il feroit poſſible de lui donner ce degré de force ; mais, ſi on eſt obligé de multiplier cette ſomme, cette machine devra être fort incommode par ſon volume & par ſa roideur, & la plupart des malades ne pourront pas en ſupporter la préſence.

Pour ſuppléer à la force du bandage on peut mettre un reſſort dans la pelote. Ce reſſort eſt entre deux plaques ; & , lorſqu'on ne veut pas qu'il agiſſe, la plaque interne eſt fixée contre l'externe au moyen d'un loquet. Ce reſſort produit ſon effet ſur la plaque interne en l'inclinant davantage, en ſorte que ſa face interne tend à devenir ſupérieure. La plaque externe ſert de point d'appui à ce reſſort. Cette pelote peut être appliquée à ceux qui font des efforts violens : avant de s'y livrer le malade doit avoir la précaution de dégager le reſſort, & il peut le fixer après qu'il a fini ſes exercices, parce qu'il eſt inutilement incommode lorſque les cauſes efficientes des hernies ne ſont pas conſidérables.

Les défauts qu'on a reconnus au bandage inguinal à deux pelotes ſur une ſeule branche, ont ſans doute fait imaginer le bandage à deux branches, aſſujetties devant & derriere, à la faveur d'une courroie & d'une boucle. On retranche à ces deux branches, ſur leur extrêmité poſtérieure, une

partie de leur longueut, afin de placer dans leur intervalle les liens qui doivent les unir. Par ce moyen on enleve au bandage ſon point d'appui, & conſéquemment ſa réſiſtance. Les liens qui uniſſent les branches du bandage devant & derriere ne les empêchent pas de ſe déranger chacune en particulier, & leur effet eſt indépendant de chacune d'elles. Si le bandage formoit un corps continu, de façon que les deux branches fuſſent aſſujetties ſolidement l'une ſur l'autre, devant & derriere, l'effet du bandange ſeroit plus conſtant, chaque partie agiroit de concert avec celle qui lui ſeroit correſpondante ; il éprouveroit plus de difficulté à ſe déplacer, & enfin il auroit un point d'appui ſuffiſant dans ſa partie poſtérieure. Ces conſidérations m'ont engagé à joindre les deux branches de mon bandage devant & derriere, à la faveur de la même mécanique que j'ai décrire en parlant de la mobilité des pelotes dans le bandage précédent, c'eſt-à-dire au moyen de crémailleres, ce qui, au jugement de l'Académie royale des Sciences, lui ajoute une grande perfection. Ce bandage forme un cercle continu lorſqu'il eſt appliqué. On peut écarter ou rapprocher les pelotes à volonté, pour les mettre vis-à-vis des anneaux ; on peut également augmenter ou diminuer l'étendue du bandage, ſelon le beſoin ; & enfin on peut l'ap-

pliquer & l'ôter avec la plus grande facilité. Je n'insisterai pas sur les avantages de ce bandage ; je laisse à l'expérience le soin de démontrer la préférence qu'il mérite sur les autres.

Il s'en faut beaucoup que ce que j'ai dit du bandage soit suffisant pour le rendre parfait. Le choix du métal avec lequel on doit le construire, & la trempe qu'on doit lui donner, sont des objets qui ont fixé mon attention pendant long-temps ; peu satisfait de la façon ordinaire de tremper ces machines, je suis parvenu à donner à celles que je construis une trempe qui m'est particuliere, & qui leur donne une élasticité inaltérable.

J'ai l'honneur d'être, &c.



Observations Météorologiques. Mars 1775.

Jours du mois.	Thermometre. A 6 h. & d. du matin.	A 2 h. & d. du soir.	A 11 h. du soir.	Barometre. Le matin. pouc. lig.	A midi. pouc. lig.	Le soir. pouc. lig.
1	3½	10½	7¼	28 2¾	28 2¾	28 1½
2	6	9½	5½	28 ½	28	28
3	4¾	8½	4¼	28	27 11½	27 11½
4	3	7½	6	27 8¼	27 7	27 5
5	6	8¼	6	27 4	27 5	27 7½
6	5½	10	7¾	27 9½	27 9½	27 10
7	7½	10½	6	27 11	27 10½	27 10½
8	5	9¼	5½	27 11	27 11	28 ¼
9	4	10	8¼	28 1½	28 1¼	28 ¼
10	7	10½	6	28	28 1	28 2
11	4½	10	8	28 2¼	28	27 11
12	8¾	11¼	4¾	27 10½	27 10	27 10½
13	4½	7¾	2¾	28 2	28 2¾	28 5⅓
14	2	6¼	3	28 7¼	28 7¼	28 7¾
15	2	7¾	4	28 7½	28 7	27 6½
16	2	9¼	4¾	28 6	28 5½	28 5
17	2	8½	5	28 4½	28 4	28 3
18	6	10	7	28 2	28 1	27 11¾
19	6½	8¼	5¾	27 6½	27 7	27 8
20	5¾	8¾	6½	27 10½	27 11	28
21	7½	11¼	8	28 1¼	28 1½	28 2½
22	6	12	7¼	28 2¾	28 2½	28 2¼
23	6¾	10½	6¾	28 2½	28 2½	28 3
24	4	10¾	7	28 3	28 2¾	28 2
25	7	11¾	8¼	28 1	28	27 10½
26	6	8¼	3	27 10¾	27 10	27 9½
27	1	6	1¼	27 10	27 10½	27 11
28	3	7	3	27 9	27 7	27 8¼
29	3¼	6¾	1¼	27 6	27 7¼	27 8¾
30	1	7⅓	2½	27 9½	27 10	27 11
31	2¼	6	2	27 11½	28	28 ¼

ETAT DU CIEL.

Jours du m.	La Matinée.	L'après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	S-S-E. beau.	S. beau.	Beau.
2	S. couvert.	S-O. pluie.	Couvert.
3	O-S-O. nuag.	O. pl. nuages.	Beau.
4	S. couvert.	S. pluie.	Nuages.
5	S-O. couv. pl.	S-O. pluie.	Couvert.
6	O-S-O. nuag.	S-O. c. pluie.	Couvert.
7	O-S O. nuag. couv. pluie.	O-S-O. pluie.	Couvert.
8	S-O. n. couv.	S-O. couv. pl.	Beau.
9	S. beau, nuag.	S-O. nuages.	Nuages.
10	O. couvert.	O. n. bruine.	Nuages.
11	S-O. nuag. c.	S-O. pluie.	Pluie.
12	O-S-O. c. v.	O. cou. pluie	Nuages.
13	N-N-O. couv. pluie.	N. nuag. plui.	Beau.
14	N. b. nuag.	N-E. nuages.	Nuages.
15	N-E. beau.	N-E. beau.	Beau.
16	N. b. nuages.	N. nuages.	Beau.
17	N. b. nuages.	N. beau.	Beau.
18	O. couvert.	O-N-O. c. pl.	Couvert.
19	O-N-O. pl. c.	N-N-O. c. pl.	Couvert.
20	N. couvert.	N. couvert.	Couvert.
21	O-N-O. petite pluie.	O. couvert.	Beau.
22	N. beau.	N-O. nuages.	Beau.
23	O. couvert.	O. couvert.	Beau.
24	N. beau.	O-N-O. nuag.	Beau.
25	O. couvert.	N-O. nuages.	Pluie.
26	O. couvert.	N-O. pluie.	Couvert.
27	N. neige. b.	N. nuag. pl.	Beau.
28	S-O. nuages.	S-O. v. pl nei.	Pluie.
29	O. couv. pluie.	O. nuages.	Beau.
30	O. cou. nuag.	O. couvert.	Beau.
31	O-N-O. couv.	N-O. nuages.	Beau.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre, pendant ce mois, a été de 12 degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau; & la moindre chaleur d'un degré au-dessus du même terme. La différence entre ces deux points est de 11 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 7 $\frac{3}{4}$ lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces 4 lignes. La différence entre ces deux termes est de 15 $\frac{3}{4}$ lignes.

Le vent a soufflé 8 fois du N.
2 fois du N-E.
1 fois du S-S-E.
4 fois du S.
7 fois du S-O.
4 fois de l'O-S-O.
10 fois de l'O.
5 fois de l'O-N-O.
4 fois du N-O.
2 fois du N-N-O.

Il a fait 17 jours beau.
21 jours des nuages.
20 jours couvert.
1 jour de la bruine.
17 jours de la pluie.
2 jours de la neige.
2 jours du vent.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Mars 1775.

On a commencé à observer sur la fin du mois quelques fievres printanieres qui ont pris assez communément le type de tierces & de doubles-tierces : elles ont exigé qu'on eût recours aux délayants avant de faire usage des purgatifs &

des autres évacuans ; il en est même quelques-unes qu'on n'a pu arrêter qu'avec le secours du quinquina, qui n'a bien réussi que sur la fin de la maladie, & quand les accès avoient commencé à décliner.

On a vu en outre un grand nombre d'affections catarrhales qui ont porté principalement sur les glandes de la gorge : on a vu un très-grand nombre de personnes chez lesquelles elles se sont tuméfiées considérablement. Un régime exact, les délayants & quelques purgatifs, ont suffi assez généralement pour combatre ces affections.

On a continué à observer les affections rhumatismales, & goutteuses qui paroissent régner depuis quelques mois.

OBSERVATIONS météorologiques faites à Lille au mois de Février 1775, par M. BOUCHER, Médecin.

Nous n'avons pas eu de gelée ce mois. La liqueur du thermometre ne s'est approchée qu'un seul jour (le 6) du terme de la congélation ; mais elle ne s'est élevée aucun jour au-dessus de celui de 8 degrés.

Il y a eu de grandes variations dans la hauteur du barometre. Le 12 & le 13 le mercure est descendu au terme de 27 pouces 2 $\frac{1}{2}$ lignes. Il avoit été observé, le 6, à la hauteur de 28 pouces 2 $\frac{1}{2}$ lignes ; il s'est porté, le 20 & le 21, à celles de 28 pouces 4 lignes.

La premiere moitié du mois a été très-pluvieuse ; mais les 12 derniers jours se sont passés sans pluie. Le 1er, le mercure étant à la hauteur

de 27 pouces 5 lignes, nous avons essuyé un orage, avec tonnerre, éclairs & vent forcé.

Le vent a été sud presque tout le mois.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 8 degrés au-dessus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 1 degré au-dessus de ce terme. La différence entre ces deux termes est de 7 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 4 lignes, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 2 $\frac{1}{2}$ lignes. La différence entre ces deux termes est de 13 $\frac{1}{2}$ lignes.

Le vent a soufflé 3 fois du Sud-Est.
4 fois du Sud.
16 fois du Sud vers l'Ouest.
5 fois de l'Ouest.
3 fois du Nord vers l'Ouest.

Il y a eu 20 jours de tems couvert ou nuageux.
19 jours de pluie.
4 jours de vent forcé.
1 jour de tonnerre.
1 jour des éclairs.

Les hygrometres ont marqué une grande humidité tout le mois.

MALADIES qui ont régné à Lille dans le mois de Février 1775.

Les maladies dominantes de ce mois ont été de gros rhumes, des fluxions de poitrine, des affections pleurétiques & des squinancies pituiteuses. Ces maladies étoient, dans la plupart de ceux qui s'en trouvoient affectés, compliquées de saburre dans les premieres voies; ce qui indiquoit l'usage des émético-cathartiques, après avoir désempli suffisamment les vaisseaux sanguins. Ce genre de

remedes a été même employé avec fruit, à l'égard de quelques personnes dont les crachats étoient plus ou moins sanguinolents.

Il y a eu aussi des fievres continues-rémittentes en petit nombre ; & quelques familles du bas peuple ont encore été infestées de la fievre putride-vermineuse.

LIVRES NOUVEAUX.

Mémoires littéraires, critiques, philologiques, biographiques & bibliographiques, pour servir à l'histoire ancienne & moderne de la médecine, dédiés à Monseigneur le Garde-des-Sceaux. A Paris, chez *Pyre & Bastien*, Libraires, 1775, in-4°.

Ces Mémoires, dont l'objet est assez détaillé dans le titre, se distribuent par feuilles ; il en paroît deux tous les quinze jours. Le prix de la souscription est de quinze livres pour une année, francs de port par tout le royaume. A en juger par les feuilles qui ont déjà vu le jour, ces Mémoires ne peuvent manquer d'intéresser tous ceux qui cultivent les différentes branches de l'art de guérir. La profonde érudition de l'Auteur (M. *Goulin*) donne lieu d'attendre les anecdotes les plus piquantes sur les différents Auteurs qui ont contribué par leurs écrits aux progrès de la médecine. Il débute par démontrer le peu de fondement des assertions d'un Historien moderne de la chirurgie, qui prétend que cette branche de l'art de guérir est antérieure à la médecine interne ; il appuie sa critique, non sur des conjectures frivoles, mais sur les textes formels des Auteurs les plus anciens. Il donne ensuite des Recherches sur la vie & les écrits de *Pierre d'Abano*, par M. *Mazuchelli*, auxquelles il a joint

plusieurs notes également curieuses & intéressantes.

Institutiones Pathologiæ médicinalis, *auctore* H. D. Gaubio, *editio altera*, *Leydæ Batavorum. Apud* Samulem & Johannem Luchtmans, 1775, in-12.

On en trouve des exemplaires à Paris, chez *Didot le jeune*, prix 3 livres relié.

Précis d'Opérat. de Chirurgie, par M. *Leblanc*, Professeur d'Anatomie & d'opérations aux Ecoles royales de Chirurgie d'Orléans, de plusieurs Académies, &c. A Paris, chez *d'Houry*, 1775, in-8°, 2 volumes.

Recherches historiques & physiques sur les Maladies épizootiques, avec les moyens d'y remédier dans tous les cas, publiées par ordre du Roi, par M. *Paulet*, Docteur en Médecine des Faculté de Paris & de Montpellier, avec cette épigraphe:

Nam neque erat coriis usus, nec viscera quisquam
Aut undis abolere potest, aut vincere flammâ.
VIRG. Geor. Lib. III.

premiere partie. A Paris, chez *Ruault*, 1775, in-8°.

Recueil d'observations sur les différentes méthodes proposées pour guérir la maladie épidémique qui attaque les bêtes à cornes, sur les moyens de la reconnoître par-tout où elle pourra se manifester, & sur la maniere de désinfecter les étables; par M. *Felix Vicq d'Azyr*, Médecin, envoyé par les ordres du Roi dans les provinces où regne la contagion. A Paris, de l'Imprimerie royale, 1775, Brochure in-4° de 35 pages.

Instructions sur la maniere de désinfecter les villages, par le même. Paris, de l'Imprimerie royale, 1775, Brochure in-4° de 11 pages.

Le même Auteur a publié en outre, 1° un petit

ouvrages ſur les moyens préſervatifs, & une feuille concernant les étables, imprimé à Bordeaux; 2° deux inſtructions, l'une pour les Syndics, & l'autre pour les Soldats, imprimées à Rouen. Il ſe propoſe de raſſembler tous ces avis, & de les faire paroître inceſſamment en un volume.

Obſervations ſur les Fievres putrides & malignes, avec des Réflexions ſur la nature & la cauſe immédiate de la fievre; par M. *Fournier*, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, de la Société royale des Sciences, Médecin penſionné de la ville de Dijon, Médecin des Etats-Généraux du Duché de Bourgogne, & Inſpecteur des eaux minérales & médicinales, tant de France qu'étrangeres. A Dijon, chez *Frantin*, 1775, in-8°.

Remede éprouvé pour guérir radicalement le cancer oculte, & manifeſte ou ulcéré; par M. *G. R. Lefebvre de Saint-Ild***, Ecuyer, Docteur en Médecine du regne de Louis XVI. A Paris, chez *Lambert*, 1775, une feuille in-8°.

Le remede dont il eſt ici queſtion eſt l'arſenic, que l'Auteur fait diſſoudre à la quantité de quatre grains dans une pinte d'eau diſtillée, & qu'on fait prendre au malade à la doſe d'une cuillerée chaque matin, avec autant de lait & demi-gros de ſyrop diacode. On augmente cette doſe par degré. On panſe le cancer ulcéré avec un cataplaſme compoſé d'une livre de jus de carote, demi-once de ſucre de Saturne, demi-once de diſſolution d'arſenic dans le vinaigre diſtillé, un gros & demi de laudanum liquide, & autant de cigüe ſéchée & pulvériſée qu'il en faut pour donner au tout la conſiſtance d'un cataplaſme.

Chymie hydraulique pour extraire les ſels eſſentiels des végétaux, des animaux & des miné-

raux, par le moyen de l'eau pure ; par M. le Comte *de la Garaye*, nouvelle édition, revue, corrigée & augmentée de notes ; par M. *Parmentier*, Pensionnaire du Roi, Maître en Pharmacie, &c. A Paris, chez *Didot le jeune*, 1775, in-12. Prix, relié, 3 liv.

Le même Libraire délivre actuellement les Tomes II & III de l'Histoire des Insectes de M. *de Réaumur*, aux conditions du prospectus.

Traité de la dissolution des métaux ; par M. *Monnet*, des Académies royales des Sciences de Stockholm, de Turin, de Rouen, & de la Société littéraire d'Auvergne. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez *Didot l'aîné*, 1775, in-12.

Ce Traité n'est pas inférieur aux autres ouvrages que l'Auteur a déjà publiés ; il nous a paru mériter l'attention & l'accueil des Chymistes.

Lettre sur les arbres à épiceries, avec une instruction sur leur culture & leur préparation, & Lettre sur le café, sans nom d'Auteur ni d'Imprimeur. Brochure in-12 de 71 pages.

Avis aux meres qui veulent nourrir leurs enfants, troisieme édition, revue & considérablement augmentée, par mad. le R. (*le Rebours*) avec cette épigraphe :

> A l'amour maternel la nature confie
> Ces êtres imparfaits qui commencent la vie.
>
> SAINT-LAMBERT, *poëme des Saisons.*

A Paris, chez *Didot le jeune*, 1775, petit in-12. Prix, 2 liv. 8 s. relié.

TABLE.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

Dédié à MONSIEUR.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent & ancien Professeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, ſed temporis filia. *Bagl.*

JUIN 1775.

TOME XLIII.

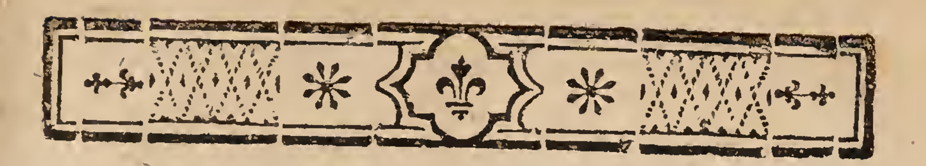


A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Auguſtins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.





JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

JUIN 1775.

Expériences & Obſervations ſur différentes eſpeces d'air, traduites de l'Anglois de M. J. PRIESTLEY, Docteur en Droit, Membre de la Société royale de Londres, avec cette épigraphe :

Fert animus cauſas tantarum expromere rerum;
Immenſumque aperitur opus. LUCAN.

à Berlin, & ſe trouve à Paris, chez Saillant & Nyon, 1775, in-12.

SECOND EXTRAIT.

M. PRIESTLEY ayant découvert un *air acide* (j'ai fait obſerver dans mon premier extrait qu'il donnoit ce nom à la vapeur de l'eſprit de ſel) il crut qu'il pourroit également retirer un *air alkalin* des ſubſtances

qui contiennent l'alkali volatil. En conſéquence il mit de l'eſprit volatil de ſel ammoniac dans une fiole mince, &, l'ayant chauffée avec la flamme d'une chandelle, il trouva qu'il s'en élevoit une vapeur abondante : il la reçut dans un vaiſſeau rempli de mercure, & plongé dans ce métal : elle demeura ſous la forme d'un air tranſparent & permanent, qui ne fut point du tout condenſé par le froid. Il obtint cet air, avec la même facilité, de l'eſprit de corne de cerf, & de ſon ſel volatil, ſoit qu'il fût ſous forme ſolide, ſoit qu'il fût ſous forme concrete. Mais l'air alkalin qu'il obtint dans ce cas n'étoit pas pur ; car l'air fixe qui ſe dégageoit en même temps de ces matériaux, ſe réuniſſoit quelquefois dans les tuyaux de verre avec l'air alkalin, les engorgeoit (ſans doute en faiſant cryſtalliſer l'air alkalin) & occaſionnoit ſouvent la rupture des vaiſſeaux.

Le procédé qui lui en fournit le plus fut de prendre le mêlange d'une partie de ſel ammoniac, & de trois parties de chaux éteinte, dont il remplit une fiole. La chaleur d'une chandelle chaſſa de ce mêlange une prodigieuſe quantité d'air alkalin ; & la quantité de ces matériaux néceſſaire pour remplir une fiole d'une once, en donna longtemps, ſans être renouvellée.

Cet air eſt promptement abſorbé par l'eau, & forme par ſon union un eſprit vo-

latil de ſel ammoniac, le plus fort qu'il ſoit poſſible d'obtenir. Cet air alkalin, mêlé avec l'air acide, forma un beau nuage blanc qui remplit toute la capacité du vaiſſeau où ils étoient contenus. En même temps la quantité d'air commença à diminuer ; & enfin, lorſque le nuage fut précipité, on trouva qu'il s'étoit formé un ſel blanc concret, qui ne différoit point du ſel ammoniac ordinaire.

L'air nitreux, étant introduit dans l'air alkalin, occaſionna auſſi un nuage blanchâtre, & une partie de l'air fut abſorbée ; mais le nuage ſe diſſipa bientôt, & il ne ſe forma point de ſel concret. L'eau introduite dans ce mêlange abſorba l'air alkalin, & laiſſa l'air nitreux en poſſeſſion de ſes propriétés particulieres.

L'air fixe, mêlé avec l'air alkalin, forma des cryſtaux oblongs qui ſe croiſoient, & formoient un rézéau qui couvroit les parois du vaiſſeau. Ces cryſtaux, dit M. Prieſtley, devoient être un alkali volatil concret.

L'air inflammable, introduit dans l'air alkalin, ne préſenta aucun phénomene particulier. L'eau abſorba l'air alkalin, & laiſſa l'air inflammable tel qu'il étoit auparavant. Mais l'eau introduite dans le mêlange devint blanchâtre, & il ſe précipita au fond une poudre blanche que M. Prieſtley n'a point examinée. L'air commun, ni l'air di-

minué par l'effervefcence d'un mêlange de fer & de foufre, n'éprouverent aucune altération par leur mêlange avec cet air alkalin.

L'efprit-de-vin a autant de facilité que l'eau à abforber cet air alkalin, & il paroît ne rien perdre de fon inflammabilité par cette abforption. L'air alkalin ne contracte point d'union avec l'huile d'olive : l'huile effentielle de térébenthine & celle de menthe en abforberent une petite quantité, mais qui parut ne leur faire éprouver aucune altération fenfible. L'éther abforba cet air alkalin avec affez d'avidité, mais il étoit après cela auffi inflammable qu'auparavant : fa couleur n'étoit pas altérée ; il s'évaporoit à l'ordinaire.

Le foufre, le nitre, le fel commun & les cailloux, mis dans l'air alkalin, n'en abforberent pas un atome; mais le charbon, les éponges, les chiffons, &c. parurent condenfer cet air fur leurs furfaces. Un morceau de fuc de tournefol bien defféché abforba une grande quantité de cet air, qui n'altéra cependant fa pas couleur. L'alun y devient opaque, d'un beau blanc, & femblable en tout à l'alun grillé, au point qu'il n'eft plus affecté par un degré de chaleur capable de le calciner ; ce qui fait penfer à M. Prieftley, que la vapeur alkaline fe faifit de l'eau qui entre dans la compofition de l'alun cry-

L'alun grillé abſorbe auſſi l'air alkalin, & acquiert, ainſi que l'alun cru qu'on y a exposé, un goût particulier fort déſagréable. Le phoſphore ne donne point de lumiere dans l'air alkalin.

Cet air alkalin eſt légérement inflammable. Ce qui paroît confirmer, ſelon M. Prieſtley, l'opinion des Chymiſtes, ſur l'exiſtence du phlogiſtique dans l'alkali volatil. Cet air alkalin eſt cependant plus peſant que l'air inflammable.

L'air alkalin, ainſi que l'air acide, diſſolvent la glace auſſi promprement que ſi on l'expoſoit à un grand feu. Cette épreuve ne fut faite qu'après avoir expoſé pendant quelque temps à une aſſez forte gelée les deux eſpeces d'air, & tous les inſtrumens deſtinés à l'expérience. L'eau qui provint de la glace fondue par ces deux eſpeces d'air, eut le pouvoir de diſſoudre une quantité conſidérable de nouvelle glace. Telles ſont les nouvelles expériences que M. Prieſtley rapporte dans la premiere ſection de la ſeconde partie de ſon ouvrage.

La ſeconde ſection a pour objet l'air commun, diminué & rendu nuiſible par différens procédés : elle eſt moins deſtinée à rapporter des faits nouveaux, qu'à expoſer les conjectures qu'il a cru devoir haſarder pour expliquer les obſervations qu'il avoit déjà faites ſur cette diminution de

l'air. Il a cru observer que tous les procédés qu'on emploie pour diminuer l'air (voyez ces procédés dans mon premier Extrait) s'accordent dans cette seule circonstance, que le principe que les Chymistes appellent phlogistique est mis en liberté. Delà il conclut que la diminution de l'air étoit, de maniere ou d'autre, la conséquence de ce qu'il étoit surchargé de phlogistique, & que l'eau, ainsi que les végétaux dans leur accroissement, servoient à rétablir cet air dans un état propre à la respiration, en absorbant le phlogistique superflu ; c'est ce qu'il croit confirmer par de nouveaux faits.

Il a trouvé que l'air commun est diminué & rendu nuisible par le foie de soufre, qui, selon les Chymistes, exhale du phlogistique, & rien de plus. Il est aussi diminué par le pyrophore, par la combustion de la poudre à canon, par un ciment fait avec moitié térébenthine commune & moitié cire, par le fer qu'on laisse rouiller dans l'air nitreux, par l'étincelle électrique. Cette derniere expérience, & celles qu'il a faites pour la constater, lui paroissent avoir confirmé une autre conjecture sur la maniere dont l'air est diminué par la surcharge du phlogistique; savoir, que le phlogistique a plus d'affinité avec quelques-unes des parties constituantes de l'air, que l'air fixe qui entre dans sa composition, en consé-

quence de quoi l'air fixe eſt précipité. Il avoit déjà rapporté dans ſa premiere partie pluſieurs faits qui l'avoient conduit à cette conjecture. Il ne fit ſon expérience avec l'électricité que dans la vue de déterminer s'il étoit poſſible, de changer en rouge la couleur bleue des teintures des végétaux. Etant parvenu en effet à lui faire prendre cette couleur, il remarqua que l'eſpace d'air dans lequel il tiroit des étincelles (air qui étoit renfermé avec la teinture dans un tuyau de verre diſpoſé à cet effet); il remarqua, dis-je, que cet eſpace étoit diminué d'un cinquieme; après quoi une électriſation ultérieure ne produiſoit plus d'effet ſenſible.

Pour déterminer ſi la cauſe du changement de couleur étoit dans l'air ou dans la matiere électrique, il dilata, au moyen d'une machine pneumatique, l'air qui avoit été diminué dans le tube, juſqu'à ce qu'il chaſſât toute la liqueur ancienne, & qu'il admît de la nouvelle liqueur bleue à la place; mais, après cela, l'électricité ne produiſit d'effet ſenſible ni ſur l'air, ni ſur la liqueur; de ſorte, ajoute M. Prieſtley, qu'il fut évident que la matiere électrique avoit décompoſé l'air, & lui avoit fait dépoſer quelque choſe qui étoit de nature acide. Cette teinture, devenue rouge par ce moyen, reprit ſa couleur primitive en reſtant expoſée à l'air

commun. Ayant tiré de même l'étincelle électrique ſur l'eau de chaux, au lieu de la liqueur bleue, la chaux fut précipitée à meſure que l'air fut diminué ; ce qui, ſelon M. Prieſtley, eſt une preuve ſans replique de la précipitation de l'air fixe.

Il conclut en outre de cette expérience, que la matiere électrique eſt ou contient le phlogiſtique. Il en conclut auſſi que la perte qu'eſſuie l'air commun, diminué par ce moyen ou par tout autre, eſt en partie celle de l'air fixe qui entroit dans ſa conſtitution. Ce qui lui fait dire que cette perte n'eſt due qu'en partie à la précipitation de l'air fixe, c'eſt qu'un mêlange d'air nitreux occaſionne une grande diminution dans toutes les eſpeces d'air qui ſont propres à la reſpiration, quoiqu'elles n'aient jamais été de l'air commun, & quoiqu'on ne ſe ſoit ſervi pour leur production d'aucune matiere qu'on puiſſe ſuppoſer avoir fourni de l'air fixe : tels ſont l'air inflammable, l'air nitreux diminué par la limaille de fer & de ſoufre, l'air nitreux lui-même. Il avoit rétabli tous ces airs à un grand degré de pureté, en les agitant dans l'eau ſoigneuſement purgée de ſon propre air par l'ébullition au point qu'une ſouris y vécut auſſi long-tems que dans l'air commun. Ces procédés, faits dans l'eau de chaux, ne donnerent point d'incruſtation à ſa ſurface.

Perſuadé qu'il a évidemment établi que l'air commun, dans tous les cas de la diminution de l'air, eſt forcé par le phlogiſtique à dépoſer l'air fixe qui entroit dans ſa conſtitution, M. Prieſtley en conclut que, lorſqu'on précipite la chaux en reſpirant ſur l'eau de chaux, l'air fixe qui s'en dégage ne vient point des poumons, mais de l'air commun décompoſé par le phlogiſtique qu'ils exhalent, & qui ſe dégage du corps après y avoir été introduit par les alimens, & après avoir rempli ſa fonction dans le ſyſtême animal; & il croit que les animaux ne meurent dans l'air renfermé, que par le défaut de dégagement de la matiere phlogiſtique dont le ſyſtême animal étoit chargé; parce que, ajoute-t-il, lorſque l'air en eſt une fois ſaturé, il ne peut plus en abſorber davantage. Il penſe que la mort inſtantanée des animaux qu'on expoſe dans l'air ainſi vicié, eſt due à quelque ſtimulus qui, en cauſant des convulſions ſubites, univerſelles & violentes, épuiſe tout-à-la-fois la totalité des forces de la vie, parce qu'il a obſervé que la maniere dont ils meurent eſt la même dans toutes les différentes eſpeces d'air nuiſibles. Il termine cette ſection par une Lettre adreſſée à M. Pringle ſur la qualité nuiſible des émanations des marécages putrides; & qui fut lue à une

ſéance de la Société royale, le 16 Décembre 1773.

La troiſieme ſection a pour objet l'air nitreux. M. Prieſtley s'occupe d'abord à rechercher où réſide le pouvoir qu'a l'air nitreux de diminuer l'air commun. En mêlant cette eſpece d'air avec l'air commun dans une auge remplie d'eau qui avoit été corrompue, mais qui pour-lors paroiſſoit avoir recouvré ſa premiere douceur, il obſerva, lorſque la diminution de l'air étoit preſque finie, que le vaiſſeau dans lequel il avoit fait le mêlange commençoit à ſe remplir d'une très-belle *vapeur blanche*, parfaitement ſemblable à la précipitation de quelque ſubſtance blanche dans un menſtrue diaphane. Ce phénomene l'embarraſſa d'abord d'autant plus qu'il n'étoit pas conſtant; mais, s'étant convaincu, par un grand nombre d'expériences, que l'alkali volatil, plongé dans un mêlange d'air nitreux & d'air commun, préſentoit le même phénomene, il commença à ſoupçonner que ſon eau, qu'il croyoit bien adoucie, parce qu'elle n'avoit plus d'odeur, contenoit cependant un peu d'alkali volatil qui, en ſe mêlant avec l'air nitreux, avoit donné naiſſance à ces vapeurs blanches. Mais ce qui mérite ſur-tout attention, c'eſt que ces vapeurs blanches ne paroiſſent pas en plongeant de l'alkali volatil dans de l'air

nitreux pur, & que le concours de l'air commun eſt abſolument néceſſaire. Il en conclut que cet air commun décompoſe l'air nitreux en s'emparant de ſon phlogiſtique, & que c'eſt la combinaiſon de ce phlogiſtique avec l'air commun, qui eſt la cauſe de la diminution du volume de celui-ci, toutes les fois qu'on le mêle avec l'air nitreux.

Ayant expoſé des clous de fer dans de l'air nitreux retenu par du mercure, il remarqua qu'au bout de deux mois cet air, qui conſervoit la propriété d'entretenir la flamme d'une chandelle, étoit devenu ſi nuiſible aux animaux, qu'ils y mouroient à l'inſtant où on les y plongeoit. Après un ſéjour un peu plus long, cet air avoit acquis la vertu, non-ſeulement d'entretenir une chandelle allumée, mais encore d'en augmenter la flamme d'une autre flamme qui s'étend de tous côtés à une égale diſtance de celle de la chandelle, & qu'on peut même en diſtinguer aſſez clairement, quoiqu'elle lui ſoit contigüe. Lorſqu'il eſt dans cet état, l'agitation dans l'eau lui enleve preſqu'à l'inſtant cette ſorte particuliere d'inflammabilité, de maniere qu'il éteint une chandelle. Il conſerve ſa qualité nuiſible, & retient auſſi, en très-grande partie, ſon pouvoir de diminuer l'air commun. Mais cette qualité nuiſible, comme la qualité nui-

ſible de toutes les autres eſpeces d'air qui peuvent ſoutenir l'agitation dans l'eau, lui eſt enlevée par cette opération, lorſqu'on la continue pendant environ cinq minutes. Il éprouve dans ce procédé une diminution ultérieure très-conſidérable : il eſt enſuite diminué lui-même par de nouvel air nitreux, & les animaux y vivent à-peu-près auſſi-bien que dans l'air où l'on a fait brûler des chandelles. L'eau qui avoit abſorbé l'air nitreux dans ces expériences étoit de couleur verte, & la fiole elle-même étoit teinte de cette couleur. Cette eau, tranſvaſée dans un autre vaiſſeau, dépoſe bientôt une quantité conſidérable de matiere qui, lorſqu'elle eſt ſeche, paroît n'être que de l'ochre : d'où M. Prieſtley conclut que l'acide nitreux diſſout le fer, pendant que le phlogiſtique mis en liberté diminue l'air nitreux.

Ce qui prouve cet effet du phlogiſtique, c'eſt qu'on obtient le même effet au moyen du foie de ſoufre en un tems beaucoup plus court ; la diminution qu'il produit eſt même beaucoup plus conſidérable, &, lorſqu'elle eſt à un certain point, cet air ne permet plus à une chandelle de brûler du tout. Cela arrive en général lorſque la diminution a été portée au-delà des trois quarts de la quantité primitive.

M. Prieſtley conclut de ces expériences,

que toute la différence qui ſe trouve entre les divers états de l'air nitreux, ſavoir, ſon état primitif, l'état dans lequel il eſt inflammable entiérement ou en partie, celui dans lequel il éteint de nouveau les chandelles, & celui dans lequel il devient enfin propre à la reſpiration, dépend des différens modes de combinaiſon de ſon acide avec le phlogiſtique, ou des différentes proportions de ces deux ingrédiens dans ſa compoſition.

L'étincelle électrique, tirée dans l'air nitreux, le duminue à un quart de ſa quantité primitive; ce qui eſt à-peu-près la même diminution que celle qu'il éprouve de la part d'un mêlange de limaille de fer & de ſoufre, & de celle du foie de ſoufre ſans l'application de la chaleur. Les clous ou fils de fer dont on s'étoit ſervi pour diminuer l'air nitreux, étant tranſportés dans l'air commun, le diminuerent au point qu'il ceſſa de faire efferveſcence avec l'air nitreux.

M. Prieſtley termine cette ſection en propoſant aux Médecins d'eſſayer d'injecter cet air nitreux dans les inteſtins des animaux, pour détruire les vers qui s'y engendrent quelquefois, & pour corriger la putréfaction. Il annonce qu'en ayant injecté dans l'anus d'un chien, il donna des ſignes manifeſtes de mal-aiſe tant qu'il le retint, ce qui dura aſſez long-tems; cependant, au

bout de quelques heures, il fut auſſi vif que jamais, & parut n'avoir rien ſouffert de l'opération. Il imagine que, s'il étoit étendu d'air commun ou d'air fixe, les entrailles le ſupporteroient mieux, ſans que ſa vertu fût affoiblie.

Les nouvelles expériences que M. Prieſtley a faites ſur l'air acide, & qui ſont l'objet de la quatrieme ſection, ne ſont pas auſſi nombreuſes. Il a ſeulement découvert qu'il extrayoit le phlogiſtique de diverſes ſubſtances ſur leſquelles il n'avoit pas paru agir dans ſes premieres expériences, telles que le bois ſec, des croûtes de pain non brûlées, de la chair ſeche, &, ce qu'il y a de plus extraordinaire, des cailloux. Quelques morceaux de cailloux blanchâtres, ayant été mis dans une quantité d'air acide, n'en abſorberent que très-peu dans l'eſpace d'un jour & d'une nuit; il en reſta environ un cinquieme qui ne put être abſorbé par l'eau, & qui ſe trouva fortement inflammable, prenant feu préciſément comme un mêlange égal d'air inflammable & d'air commun. Cependant une autre fois il ne put obtenir d'air inflammable par ce moyen.

L'éther abſorba l'air acide très-promptement, & devint d'abord d'une couleur blanche trouble, & enſuite jaune & brune. Il s'engendra dans une nuit une quantité conſidérable d'air permanent, fortement inflam-

mable. M. Prieſtley ayant une fois ſaturé pleinement d'air acide une quantité d'éther, il y introduiſit des bulles d'air commun à travers le mercure par lequel il étoit renfermé, & il obſerva qu'il s'y forma pendant très-long-tems des fumées blanches, à meſure que chaque bulle d'air y entroit. Le camphre fut réduit ſur le champ à un état fluide par l'abſorption de l'air acide; après qu'il eût été deux jours dans cette ſituation, M. Prieſtley y admit de l'eau; le camphre reprit à l'inſtant ſa premiere ſolidité, & parut être le même qu'auparavant; mais ſon goût étoit acide, & une très-petite portion d'air étoit permanent & légérement inflammable.

Un morceau de chaux vive mis dans l'air acide, il n'en reſta au bout de deux jours qu'environ un douzieme ou un quatorzieme qui ne fut point abſorbé par l'eau, & qui ſe trouva auſſi fortement inflammable qu'un mêlange d'égales quantités d'air inflammable & d'air commun. M. Prieſtley conclut de cette expérience, qu'une portion du phlogiſtique qui ſe dégage des matieres combuſtibles qu'on emploie pour calciner la chaux, adhere à la pierre calcaire. Mais il annonce qu'il eſt bien éloigné de croire que la cauſticité de la chaux ſoit due toute entiere à cette circonſtance.

La cinquieme ſection traite de l'air inflammable. L'Auteur obſerve que l'étincelle

électrique tirée dans toute espece d'huile, dans l'esprit-de-vin & dans l'esprit volatil de sel ammoniac, produit de l'air inflammable; il conclut sur-tout de la derniere expérience, que le phlogistique est fourni en partie par la matiere électrique même, parce que, quoique l'air alkalin, dégagé de l'esprit de sel ammoniac, soit inflammable, il l'est à un degré très-leger, qui n'est sensible que lorsque cet air est en quantité très-considérable.

Ayant observé que l'éther double la quantité de toute espece d'air dans lequel il est admis, M. Priestley crut devoir éprouver quel seroit l'effet de l'air commun ainsi augmenté par l'éther. Il observa que la premiere étincelle augmente de beaucoup la quantité de cet air, en sorte qu'il en eut bientôt six ou huit fois autant qu'au commencement; & au lieu que l'eau absorbe tout l'éther répandu dans un espace d'air quelconque, & n'altere rien dans sa quantité ni dans sa qualité, elle n'absorba rien de l'air dont il est question; il fut aussi très-peu diminué par l'addition de l'air nitreux; d'où il conclut qu'il avoit reçu une addition de quelqu'autre espece d'air, qui en faisoit actuellement le principal volume.

Ayant tiré des étincelles dans une quantité d'éther sans air quelconque, il observa que chaque étincelle produisoit une petite

bulle. Tant que les étincelles furent tirées dans l'éther même, la production de l'air fut lente; mais, lorsqu'il y eut assez d'air produit pour que les étincelles fussent obligées de le traverser pour arriver à l'éther, & au mercure sur lequel il étoit, l'accroissement fut extrêmement rapide. Cet air fut diminué d'environ un tiers en passant au travers de l'eau; & il étoit inflammable, & le même que celui qu'on obtient des métaux par le moyen des acides.

L'addition la plus importante que M. Priestley ait faite à ses expériences sur l'air fixe dans la sixieme section, est que l'air fixe est capable de former une union avec le phlogistique, & de perdre par-là la propriété qu'il avoit de s'unir avec l'eau. Ayant tiré une petite explosion électrique pendant environ une heure dans l'espace d'un pouce d'air fixe renfermé dans un tube de verre d'un pouce de diametre, il trouva que lorsqu'il y admit de l'eau, elle n'absorba qu'un quart de l'air. Cet air resta plusieurs jours dans l'eau, & y fut même agité, sans être ultérieurement diminué; ce n'étoit cependant pas de l'air commun, car il ne fut pas diminué par l'air nitreux.

La septieme section contient des expériences diverses sur la propriété qu'a l'éther d'augmenter la quantité apparente de toute espece d'air, excepté l'acide & l'alkalin,

qu'il abſorbe ; ſur l'inflammation du papier imprégné d'une diſſolution de cuivre, par l'eſprit de nitre, & ſur celle de la poudre à canon dans les différentes eſpeces d'air.

Enfin la huitieme ſection, qui a pour titre, *queſtions*, *conjectures*, *vues*, contient en effet quelques conjectures que l'Auteur a cru devoir haſarder ſur les principes conſtituans des différentes eſpeces d'air, ſur la conſtitution & l'origine de l'atmoſphere, &c. Il admet trois eſpeces d'air diſtinctes, l'*air fixe*, l'*air acide*, & l'*air alkalin*, qui, avec le phlogiſtique, forment toutes les eſpeces d'air connues juſqu'ici.

L'air acide & le phlogiſtique conſtituent un air qui éteint la flamme, ou eſt inflammable lui-même, ſuivant la quantité du phlogiſtique combiné, ou le mode de combinaiſon. Lorſqu'il éteint la flamme, il eſt ſi fort chargé de matiere phlogiſtique, qu'il ne peut en recevoir davantage d'une chandelle allumée, laquelle doit en conſéquence s'éteindre dans cet air. Lorſqu'il eſt inflammable, il eſt ſans doute tellement chargé de phlogiſtique, que la chaleur d'une chandelle allumée fait ſéparer ce principe de l'autre auquel il étoit uni, ce qui produit la chaleur & l'ignition.

De ce que l'air inflammable, par ſon agitation dans l'eau, perd d'abord ſon inflammabilité, de maniere à être propre à la

refpiration, & même entretenir une chandelle allumée, & parvient enfuite jufqu'à éteindre une chandelle ; M. Prieftley fe croit autorifé à en conclure que l'eau abforbe une grande partie de cette furcharge de phlogiftique. Il fait plus, il conjecture qu'elle en contient toujours une portion confidérable. Le phlogiftique ayant plus d'affinité avec l'air acide, qui, felon lui, eft peut-être la bafe de l'air commun, peut, par une longue agitation, lui être communiqué de maniere qu'il en foit chargé au-delà du point de faturation, en conféquence de quoi il éteindra une chandelle. Il ajoute qu'il eft cependant poffible que l'air inflammable, & l'air qui éteint une chandelle, different l'un de l'autre dans le mode de la combinaifon des deux principes conftituans, auffi-bien que dans leur quantité proportionnelle ; & l'agitation ou le long féjour dans l'eau peuvent changer ce mode de combinaifon.

Puifque l'air acide & le phlogiftique compofent l'air inflammable, & puifque celui-ci peut fe convertir en air propre à la refpiration, il paroît probable à M. Prieftley que ces deux ingrédiens font les feuls principes effentiels de l'air commun, parce que cette métamorphofe eft produite par la feule agitation dans l'eau, fans aucune addition d'air fixe, quoique celui-ci puiffe s'y

combiner, ainſi que différentes autres ſubſtances hétérogenes.

Il ajoute, ſi l'on conſidere la quantité prodigieuſe d'air inflammable que produit la combuſtion des moindres morceaux de bois & de charbon, on ne trouvera pas impoſſible que les volcans, dont preſque toute la terre a été couverte, aient été l'origine de notre atmoſphere. Le phlogiſtique ſuperflu, dont l'air qui en ſort eſt chargé, peut avoir été abſorbé par les eaux de la mer, qui probablement couvroient dans l'origine la ſurface de la terre, quoiqu'il puiſſe s'en être uni une partie à la vapeur acide qui s'exhaloit des eaux de la mer, & par cette union avoir fait une addition importante à la maſſe commune de l'air; & le reſte de cette ſurcharge de phlogiſtique peut avoir été abſorbé par les plantes auſſitôt qu'elles eurent orné la terre.

Si l'air fixe, dit-il enſuite, qui fait partie de l'atmoſphere, n'eſt pas abſorbé ſur le champ par les eaux de la mer ſur laquelle elle repoſe, c'eſt peut-être à cauſe de l'union que cette eſpece d'air paroît être capable de former avec le phlogiſtique, & de conſtituer par-là une eſpece d'air qui n'eſt plus ſujet à être abſorbé par l'eau. Le phlogiſtique ayant néanmoins une plus forte affinité avec l'air acide que M. Prieſtley ſuppoſe être la baſe de l'air commun, il n'eſt

pas ſurprenant qu'il s'y uniſſe de préférence à l'air fixe, & que celui-ci ſoit précipité toutes les fois qu'un air commun eſt rendu nuiſible par une ſurcharge de phlogiſtique. Il croit que l'air fixe dont notre atmoſphere abonde, peut être fourni conjointement avec l'air inflammable, par les volcans qui le dégagent des vaſtes maſſes de matieres calcaires renfermées dans le ſein de la terre : la fermentation des végétaux peut en produire auſſi. Je ne ſuivrai pas plus loin. M. Prieſtley dans ſes conjectures. Celles qu'il fait ſur l'identité du phlogiſtique & de la matiere électrique, ne montrent pas moins de ſagacité; mais, il faut en convenir, on regrette que cet habile Phyſicien n'ait pas été plus initié dans les travaux des Chymiſtes, & qu'il n'ait pas mieux connu leur doctrine; il auroit ſûrement tiré de ſes expériences plus de lumieres & des conjectures mieux fondées. Il faut eſpérer que, parmi les Chymiſtes qui s'occupent à les répéter, il s'en trouvera quelqu'un qui les ramenera à la fin à leurs véritables principes, & en déduira un corps de doctrine capable de jetter le plus grand jour ſur différentes branche de la Chymie.

L'ouvrage de M. Prieſtley eſt terminé par un appendix compoſé de pluſieurs morceaux relatifs à ſes expériences, qui lui ont été communiqués par pluſieurs de ſes amis.

Le premier contient des expériences de M. Hey, pour prouver qu'il n'y a point d'acide vitriolique dans l'eau imprégnée d'air fixe. Le ſecond eſt une Lettre du même, concernant les effets de l'air fixe appliqué en forme de lavement. Un jeune homme, attaqué d'une fievre continue, qui dégénéra le dixieme jour en fievre putride, après avoir tenté pendant trois jours les antiſeptiques les plus efficaces, fut mis à l'uſage des lavemens d'air fixe, & d'un vin d'Orange, qui en contenoit beaucoup. Dès le ſecond jour, les ſelles parurent moins fréquentes, leur chaleur & leur puanteur particuliere diminuerent. Le quatrieme jour il étoit ſi bien, qu'on ne jugea pas à propos de répéter les lavemens. Le cinquieme tous les ſymptômes de putridité avoient entiérement diſparu ; il fut bientôt parfaitement guéri.

Le troiſieme ſont des obſervations ſur les uſages médicinaux de l'air fixe, par M. Thomas Percival. Les cinq autres ont pour objet des obſervations particulieres de peu d'importance. Je le répete, je ne doute pas que le public ne faſſe à cet ouvrage l'accueil le plus favorable, & ne ſache gré à M. Gibelin de l'avoir mis à portée d'en jouir.

OBSERVATION

OBSERVATION

Sur une phthiſie guérie par le cautere ; par M. DUPLAN, Docteur en médecine à Laborde en Bigorre.

Entre toutes les maladies qu'on regarde aujourd'hui comme incurables, la phthiſie bien confirmée tient ſans contredit le premier rang : c'eſt un préjugé ſi généralement reçu, qu'on ſeroit moins ſurpris de voir un mort reſſuſcité, qu'un phthiſique guéri. Ne ſeroit-ce pas à ce préjugé que l'on devroit attribuer le peu de zele des Médecins à rechercher quelque moyen de combattre cette cruelle maladie ? Ne ſeroit-ce pas encore par ce défaut de zele qu'elle eſt devenue ſi opiniâtre ?

La plupart des hommes ſont incapables de garder un juſte milieu dans les jugemens qu'ils portent, & donnent preſque tous dans quelque extrêmité. Qu'un remede ait réuſſi, ou pour avoir été donné à propos, ou parce que la maladie tendoit à ſa fin, on s'en ſert indifféremment pour toutes les maladies ; &, s'il eſt permis de parler ainſi, on en fait un remede à la mode : au contraire, s'il eſt ſuivi de quelque accident funeſte, ſoit par la faute de ceux qui l'ont donné, ſoit parce que la maladie n'étoit plus

susceptible de guérison, tout le monde en est rebuté & déclame contre son usage. Il en est ainsi d'un grand nombre de maladies : ont-elles résisté aux remedes qu'on a cru capables de les détruire, c'en est assez pour les faire déclarer au-dessus des ressources de l'art : le Médecin s'endort sur cette funeste créance; le malade meurt, & sa mort devient une preuve de plus pour appuyer ce sentiment dans le public. Mais si l'on fait attention aux progrès qu'a faits la médecine dans ces sortes de maladies, je veux dire des prétendues incurables, on ne se lassera jamais de faire de nouveaux essais ; & il est à espérer qu'on parviendra à guérir celle-ci, comme on est parvenu à en guérir plusieurs autres, qui autrefois ne faisoient pas moins de ravage. Le succès que j'ai eu dans le traitement de celle qui fait le sujet de cette observation, réveillera peut-être l'attention des Médecins. J'ai lieu de croire que quelqu'autre emploiera ma méthode, qui ne peut avoir aucun inconvénient. Elle n'est pas nouvelle : les enciens & les modernes mêmes conseillent le cautere contre cette maladie ; mais c'est si foiblement, qu'il semble qu'ils n'ont voulu en parler que pour ne pas le rayer entiérement de la matiere médicale. Ce seroit ici le cas, si je voulois prendre rang parmi plusieurs Médecins du bon ton,

d'appuyer cette méthode sur une théorie ingénieusement concertée. Mais une pareille doctrine est indigne d'un enfant de l'art, & on ne peut se flatter de faire des progrès dans la vraie médecine, *ars quæ medetur*, si on ne fait servir l'expérience & l'observation à la solidité du raisonnement.

En effet, y a-t-il apparence qu'une nature qui se déroute, doive céder aux secours qu'inspire une idée passagere & qui n'a d'autre réalité que celle qu'elle emprunte d'une imagination échauffée, & qui est la plupart du temps dans une continuelle révolte contre la raison ? Le secours ne devient-il pas plus efficace, lorsqu'après avoir éprouvé l'effet des remedes on est en état de profiter de l'occasion, de prescrire l'ordre, & de faire le juste choix de ceux qu'il faut mettre en usage ? C'est alors que l'on jette les solides fondemens qui raffermissent l'opinion, & que l'on est en droit de juger sainement de la décadence de la nature & des secours qu'elle demande ; c'est-là la véritable théorie & la médecine expérimentale dont Hippocrate fait tant de cas. *Je loue*, dit ce fameux Auteur, *le raisonnement, pourvu qu'il naisse des choses qui tombent sous les sens, & qui sont connues par l'expérience.* Cette union parfaite fait le caractere du vrai Médecin ; & celui qui se contente d'une simple spéculation, ou qui

ne suit que le torrent d'une aveugle pratique, s'étourdit sur son état : car, comme le dit toujours le même Hippocrate, *l'usage qui ne peut être enseigné de lui-même, est enseigné par les opérations de la nature.* Raisonnement solide dont on ne devroit jamais s'écarter, & que devroient toujours avoir devant les yeux les Médecins qui n'agissent que d'après une théorie éblouissante, & qui ne font pas difficulté de proposer des traitemens qui ne s'accommodent qu'avec leurs idées.

Mais, s'il est dangereux de rappeller tout à la raison, il l'est encore beaucoup de prononcer d'après l'expérience seule. L'expérience ne signifie rien, qu'autant qu'elle marche à l'appui d'un raisonnement solide qui la soutient, & qui écarte de l'esprit tous les dehors trompeurs par lesquels elle pourroit en imposer, pour ne lui laisser que ce qui lui est absolument nécessaire pour entraîner les suffrages des plus incrédules ; & il est si vrai que l'expérience ne tire sa force que du raisonnement qui sait l'apprécier à sa juste valeur, que souvent l'un conclut de la même expérience précisément le contraire de ce qu'un autre en infere. On doit donc poser pour principe, dans l'étude, ainsi que dans l'exercice d'une science aussi importante à la vie des hommes que la médecine, de n'ajouter foi aux expériences

des plus habiles Praticiens, qu'après qu'elles ont été examinées à toute rigueur au tribunal de la raiſon. Ce ſont, dit le célebre Paſcal dans un ſujet encore plus grave que celui-ci, deux excès également dangereux, d'exclure la raiſon, & de n'admettre que la raiſon. Cette belle vérité trouve ici naturellement ſon application ; mais on peut dire de même, à l'*inſtar* de ce grand homme, que ce ſont en médecine deux excès également dangereux, d'exclure l'expérience, & de n'admetre que l'expérience.

Si je ſuis entré dans ces petits détails, c'eſt que je me ſuis cru autoriſé à fronder la doctrine de quelques Auteurs modernes, qui s'annoncent au public comme les ſeuls vrais Praticiens, & comme des oracles d'autant plus infaillibles, qu'ils ne prononcent, diſent-ils, que d'après l'expérience. Mais que de tels Médecins connoiſſent bien mal la valeur du mot expérience ! Qu'ils ne s'imaginent pas qu'on puiſſe juger du vrai ou du faux de la vertu attribuée à un remede, ſans l'avoir fait paſſer mille fois ſous le drapeau de l'expérience, je veux dire de l'expérience éclairée ; car que n'a-t-on pas dit des effets ſurprenants, ſinguliers & incroyables de pluſieurs remedes qui ſembloient mettre la raiſon en déroute ? Cependant peu-à-peu le tems, vainqueur de tout, a diſſipé l'illuſion ; la raiſon a prévalu, & l'on

a reconu jusqu'à quel point l'expérience seule étoit capable de fasciner les meilleurs esprits. Mais venons à l'observation.

Le mot de phthisie ne signifie aujourd'hui qu'un état de langueur, où les parties se flétrissent & se desséchent; &, quoique ceux qui nous ont fait les loix aient toujours cru que c'étoit une suite infaillible d'un ulcere au poumon, l'observation & l'inspection des cadavres nous le font regarder sous une autre face. Ce desséchement, qui naît des désordres du sang & des poumons, est accompagné d'une toux pressante, d'un défaut de respiration, d'une fievre lente qui s'effarouche dans les efforts des digestions, & de beaucoup d'autres symptômes qui sont attachés à l'atrophie. Ces deux sources, le sang & les poumons, agissent de concert pour la naissance de ce mal. Les parties organiques seroient inaltérables, si le sang, dans ses désordres, n'en dérangeoit la structure; & celui-ci conserveroit long-tems tous ses avantages, si les parties solides résistoient à son impétuosité, ou si elles ne recevoient pas si facilement ses débris. Mais tant d'infirmités naissent de la nécessité de leur commerce, & il n'est guere permis de penser que le sang infecté d'un germe tabifique roule si souvent dans les poumons, sans leur imprimer son caractere, & sans que ceux-ci lui rendent à la longue,

& avec ufure, les impreffions maladives qu'ils en ont reçu.

Cependant il n'eft pas toujours néceffaire que, pour faire naître la phthifie, le fang foit infecté de quelque matiere étrangere, ou qu'il ait quelque tache originaire. Les poumons, refferrés dans un petit efpace, commencent fouvent l'ouvrage, &, pour le mieux dire, l'un & l'autre s'intéreffent mutuellement, fans qu'on y puiffe foupçonner aucune premiere impreffion. Car, comme le fang fe vivifie mieux dans les poumons que dans le cœur, & que dans aucune partie, par le mêlange de l'efprit de l'air qui fait pirouetter fes parties, il s'y détruit facilement lorfqu'il ne peut couler à plein canal le long d'une infinité de vaiffeaux entrelacés, qui ne peuvent s'allonger affez par le défaut d'une diaftole affez libre. Mais il n'eft pas ordinaire de voir qu'un fang vif & fleuri fe détruife fi aifément dans des poumons dont les fibres confervent encore leur reffort; & nous ne faurions nier qu'il ne regne fouvent dans ce vifcere, ou dans les humeurs de ceux qui font fujets à cette maladie, une fecrete impreffion qui les y difpofe, de forte qu'on eft prefque forcé de conclure que la phthifie n'eft qu'un defféchement de tout le corps, caufé par la dégénération du fang, & par les défauts qui fe font répandus dans les

poumons, & qui y ſont portés & entretenus par le ſang. Si cela n'arrive pas toujours, je crois avec quelque fondement que c'eſt le cas le plus commun de cette maladie. Le ſang charie & dépoſe dans les poumons une matiere qui n'eſt propre qu'à les altérer : par ſon ſéjour cette matiere acquiert de l'âcreté, delà l'inflammation, la ſuppuration, &c. C'eſt ſur-tout contre cette eſpece de phthiſie que je recommande le cautere. On voit aſſez que ce remede eſt capable de détourner cette humeur morbifique & d'en purifier le ſang ; ce qu'on ne pourroit obtenir ſi promptement, ni ſi efficacement, par les remedes généraux, tels qu'on les pratique aujourd'hui preſque partout. On doit pourtant les aſſocier au cautere, comme deux forces qui concourent au même effet. L'obſervation ſuivante ſemble juſtifier notre ſentiment, qui, quoique très-vraiſemblable, ne peut avoir quelque autorité qu'après avoir été ſoumis aux loix de l'expérience.

OBSERVATION. Un fille de la paroiſſe d'Eſcox, âgée de trente-huit ans, d'une ſtature médiocre, d'un tempérament qui participe du bilieux & du ſanguin, ſentoit depuis quelque temps un mal-aiſe très-incommode, une douleur gravative à la poitrine, un peu d'oppreſſion, qui augmentoit conſidérablement au moindre mouvement, avec

une légere toux, ſuivie quelquefois de crachats ſanguinolens. Elle éprouvoit encore de loin en loin une demangeaiſon qui l'inquiétoit beaucoup, ſans qu'elle pût ſoupçonner que les regles euſſent la moindre part à ſon incommodité. Elle fit peu d'attention à ſon état ; elle paſſa ainſi ſans faire de remedes fort long-temps : cependant tous ces ſymptômes devenoient plus graves d'un jour à l'autre. Les crachats étoient plus abondans ; ils devinrent ſalés, gluants & puriformes. La fievre ſe mit de la partie ; la voix devint rauque, la reſpiration plus gênée, la douleur & la peſanteur à la poitrine plus inſupportables. C'eſt l'état où je trouvai cette fille la premiere fois que je la vis. L'enſemble de tous ces ſymptômes me fit croire qu'il s'étoit déjà formé une vomique au poumon. L'indication médicale étoit de la faire venir à maturité, & de la rompre. A ces fins j'ordonnai la diete lactée, le mouvement de l'équitation, les vapeurs tiedes & les expectorans. Ces remedes furent ſuivis de tout le ſuccès que j'en pouvois attendre ; car huit jours ne s'écoulerent pas, que la malade, après avoir éprouvé pendant près d'une heure une toux des plus violentes, jetta en peu de temps une quantité immenſe d'une matiere extrêmement fétide qui reſſembloit aſſez à la lie de vin ; alors je m'empreſſai de garantir le ſang de l'infection de cette matiere, d'évacuer au plutôt le pus

de l'ulcere, de nétoyer & de consolider ses levres. Je prescrivis des tisanes d'une acidité & d'une salure douce & agréable, dont la malade prenoit en grande quantité ; le looch blanc de Paris, la continuation de la diete lactée, & un minoratif.

La malade fut pendant deux mois entiers à ce régime. La toux devint moins opiniâtre, la respiration plus libre, & la fievre diminua un peu. Point d'appétit pourtant pour les alimens. La bouche, au contraire, fort pâteuse & puante, les selles extrêmement fétides. Je la purge une seconde fois. Son état ne change pas en mieux pour cela. Je la mets, pendant quinze jours, au lait d'ânesse ; point de changement encore : quelques jours après le pouls devint inférieur, l'inquiétude fut alors fort grande, & les sueurs nocturnes se déclarerent ; bientôt la foiblesse & l'amaigrissement sont au dernier période Je purge ma malade avec une décoction de tamarins, la crême de tartre & la rhubarbe pour boisson ordinaire ; je lui donne la décoction blanche de Sydenham. Le pouls se soutint toujours inférieur. Elle est repurgée encore. Malgré tous ces secours, la fievre s'allume davantage, les sueurs sont plus abondantes, & le marasme est parfait. Je me décide pour le cautere, que je fais établir entre les omoplates. La suppuration fut très-abondante dans cette partie : dans peu de jours les

crachats sembloient diminuer dans la même proportion que la suppuration augmentoit ; la toux se modéra, la poitrine fut plus dégagée, & le pouls reprit un peu de force ; les sueurs cesserent, pour faire place à un sommeil doux & tranquille ; l'appétit se déclara bientôt après ; la malade regagna des forces, & sa santé fut heureusement rétablie par le moyen de ce secours, auquel je joignis les eaux minérales de Cauterets.

OBSERVATION

Sur une tumeur squirrheuse de l'estomac, méconnue pendant la vie du malade ; par M. EMMANUEL, Chirurgien à Boissy sous Saint-Yon.

Personne n'ignore les précieux avantages que l'humanité retireroit de l'ouverture de tous les sujets morts à la suite d'une maladie longue, rare, ou méconnue pendant le traitement. On sait aussi que le détail de ces sortes d'ouvertures, consigné dans les écrits publics, répandroit de grandes lumieres sur la pratique de l'art de guérir.

En effet, combien de citoyens malades ne seroient pas rétablis & conservés à la patrie, si l'on parvenoit à connoître leurs

affections ? Combien d'enfans & de peres de familles ravis à la société, parce qu'on n'a pas permis que ceux de leurs proches qui les ont précédés au tombeau fussent remis à leur Médecin ou à leur Chirurgien, afin qu'il observât dans leurs entrailles le germe du fléau destructeur de leurs générations !

Les gens de l'art, même les plus illustres, ont beau gémir à cet égard sur la foiblesse de l'esprit humain, la force du préjugé prévaudra toujours ; & la sote manie du peuple, sur-tout dans les campagnes, de se refuser à l'ouverture des cadavres, en s'opposant aux vues d'utilité, de sagesse & de désintéressement des Médecins, ne cesseront jamais de retarder les progrès de la médecine.

Ces vérités sont établies sur une foule d'autorités respectables, & sur un nombre infini d'exemples : mon expérience pourroit en produire ici quelques-uns ; mais la prolixité de leur détail me jetteroit trop loin. Je me borne à présenter celui qui vient de me tomber sous la main.

Un homme de ce pays-ci, âgé de soixante ans, d'une constitution atrabilaire, vigoureux, pétulent & colere, vivant très-mal, ne se nourrissant que d'alimens insalubres & mal faisans ; livré par nécessité, plus que par goût & par état, à des travaux excef-

ſifs ; miné par le chagrin & l'adverſité, accablé pour ainſi dire ſous le poids du déſordre de ſes affaires, & abuſant enfin perpétuellement de l'emploi des ſix choſes non naturelles, ſe plaignit pendant près de trois ans d'une douleur gravative à l'eſtomac, qu'il croyoit être le produit d'une ſuppreſſion de la tranſpiration, & d'un froid vif qu'il avoit éprouvé en allant faire des viſites de la nouvelle année, chez quelques-uns de ſes Confreres.

L'accroiſſement & la violence de ſon mal le forcerent d'implorer les ſecours de la médecine, & il les réclama chez les Sœurs établies par la charité de cette paroiſſe : j'ignore parfaitement de quelle eſpece ils furent, & la méthode de leur adminiſtration ; mais au moins ſais-je qu'ils devinrent inutiles, & que leur inſuccès (qu'on me paſſe l'expreſſion) & la compaſſion porterent quelques perſonnes de la connoiſſance du malade à lui conſeiller d'aller à l'Hôtel-Dieu de Paris, où il avoit une ſœur également ancienne & fort conſidérée. Il ſe refuſa d'abord aux inſtances de ſes amis, mais il fut contraint d'y répondre dans la ſuite ; & ce fut la veille de ſon départ que je le vis pour la premiere fois. Après le témoignage apparent du regret de ne pas m'avoir fait appeller plutôt à ſon ſecours, il me dit que, malgré la ri-

gueur de ſes ſouffrances, il ne s'étoit que depuis peu de jours apperçu d'une dureté qu'il touchoit ſur le côté droit du ventre. Je lui demandai à palper moi-même cette tumeur, ce qu'il m'accorda ſans peine. Elle me parut effectivement fort dure, rénitente, s'étendant depuis le grand lobe du foie, ſous l'hypoconde droit, juſqu'à l'épigaſtre. Cette premiere inſpection me fit décider à l'inſtant que c'étoit un ſquirrhe, ou une obſtruction au foie : le malade me dit en même-tems que les Médecins qu'on avoit déjà conſultés à Paris en avoient porté le même jugement.

Le lendemain de ma viſite le malade ſe fit transporter à l'Hôtel-Dieu, où il fut traité ſous les yeux de très-habiles Médecins. Huit jours après il en ſortit pour ſe faire tranſporter dans une maiſon particuliere à Paris, où il demeura environ quinze jours, & fut encore ſoigné par un des Médecins qui l'avoient déjà vu, mais ſans ſuccès, parce que la mauvaiſe ſaiſon, l'indocilité du malade & ſon impatience, étoient des obſtacles peu faciles à vaincre ; en ſorte qu'il prit le parti de s'en retourner à ſa maiſon de Boiſſy, où il arriva vers le milieu de Décembre dernier, muni d'une ordonnance très-ſimple, mais exactement conforme à l'opinion de MM. les Médecins, & à l'idée que j'avois conçue moi-même de ſa mala-

die. On m'engagea à le voir, deux jours après ſon arrivée : je le trouvai dans un état affreux, ſans fievre néanmoins, mais vomiſſant, avec tout ce qu'il prenoit, des matieres glaireuſes, brunes, noirâtres, d'un caractere d'aigreur inſoutenable, & qui, malgré cela, laiſſoient après leur expulſion un goût fade & nauſéabonde dans la bouche du malade, qui toujours ſe plaignoit de rapports aigres & de mal à l'eſtomac.

Je voulus examiner de nouveau la tumeur, & j'enlevai pour cela un cataplaſme de pulpes d'herbes émollientes & de ſavon noir, qu'on avoit ordonné à Paris, & que l'on continuoit. Je m'apperçus d'abord que cette tumeur s'étoit fort étendue en tout ſens, quoiqu'elle ne fût pas plus douloureuſe que trois ſemaines auparavant, car elle l'étoit peu ; mais, comme elle cauſoit au malade une ſenſation de poids, à laquelle la maſſe du cataplaſme ajoutoit encore, je fus contraint de ſubſtituer à ce dernier un grand & large emplâtre de cigüe, dont je couvris la tumeur, & lui fis prendre trois petits bols calmans, fondans & apéritifs, dont il ſe trouva ſoulagé. Ses vomiſſemens ceſſerent, il eſt vrai ; mais ce calme ne dura que deux jours, pendant leſquels le malade, ſe croyant en voie de guériſon, s'étoit ingéré, à mon inſu, d'écrire à Paris des invectives contre ſes Médecins, & de m'élever

au-dessus d'eux, en me prodiguant des éloges que je ne mérite pas. Au reste, il étoit bien fait pour confirmer la justesse de cette sentence :

> Celui qui, sans discernement,
> Prodigue à tout venant
> Les louanges qu'il donne,
> Fait grand tort à son jugement,
> Et ne fait honneur à personne.

Il fut puni de sa témérité par le retour des accidens, qu'à la vérité il rappella par une indigestion, suivie de vomissemens violens & continuels, qui ne cesserent qu'après l'expulsion d'une quantité prodigieuse de cette liqueur noirâtre dont j'ai parlé plus haut, mêlée de flocons filandreux, grumeleux & mucilagineux, que je regardai comme des exfoliations de la membrane veloutée du ventricule. En sorte que le malade, épuisé d'inanition & de souffrances, toucha bientôt au dernier degré de marasme, & mourut la nuit du onze au douze Fevrier dernier.

Curieux d'apprendre quelques particularités que j'avois soupçonnées vers les derniers jours de cette maladie, je procédai à l'ouverture du cadavre. L'incision cruciale faite, la premiere partie qui s'offrit à ma vue, fut la tumeur, dont l'estomac étoit le siege. Ce viscere sembloit être divisé en

deux moitiés égales, dont la ſupérieure, qui répond à l'œſophage, ſe trouvoit fort ſaine, tandis que l'inférieure, qui correſpond & s'abouche au duodenum, ayant acquis un caractere vraiment ſquirrheux, étoit inégalement boſſelée par deux tumeurs comme carcinomateuſes, avec dépôt d'une humeur épaiſſe, rougeâtre, marquetée de blanc, reſſemblant aſſez à la lie de vin rouge. La portion malade du viſcere avoit dans quelques points de ſes parois près de dix lignes d'épaiſſeur. Le pilore, preſque cartilagineux, ſe trouvoit déplacé par la partie du duodenum qui s'unit à lui, laquelle, devenue auſſi ſquirrheuſe & fort épaiſſe, avoit forcé cet orifice de remonter & de devenir antérieur, au lieu de demeurer contourné & inférieur, comme il paroît l'être ordinairement. La petite courbure de l'eſtomac étoit garnie d'un chapelet de glandes ſquirrheuſes; & entre cette même courbure & le pancréas, étoit un petit abſcès contenant un pus très-blanc; de ſorte qu'au moyen de ces vices locaux, le ventricule avoit entiérement perdu ſa forme naturelle.

Le pancréas n'offroit plus qu'un groupe ou amas de gros grains glanduleux, également ſquirrheux, qui lui avoient donné une épaiſſeur conſidérable. Toutes les glandes du méſentere, ſans exception, étoient auſſi ſquirrheuſes; & le foie, qu'on n'avoit ceſſé

d'accuser, sans l'avoir convaincu, de renfermer le foyer du mal, portoit à peine l'empreinte du désordre de ses voisins : il ne se présenta dans sa totalité au plus que trois points séparés & peu étendus, d'engorgemens squirrheux ; je remarquai seulement que son peu de volume étoit en raison inverse de la stature du sujet. Il étoit aisé de s'appercevoir que l'augmentation de volume & la dureté des visceres voisins l'avoient fait remonter en le refoulant vers le diaphragme, ce qui, vraisemblablement, à la longue l'avoit aminci de maniere à le rendre inaccessible au tact ; & c'est peut-être aussi là la cause de l'erreur commune de tous ceux qui successivement ont donné leurs soins au malade.

Il s'étoit fait dans l'abdomen un épanchement considérable de ce fluide noirâtre dont il a déjà été question, & d'une odeur si infecte, qu'il ne me fut pas possible de pousser bien loin mes recherches sur le reste des visceres de cette capacité, qui malgré cela me parurent assez sains. Le canal intestinal étoit rempli de la même liqueur noirâtre, au point que ses tuniques en étoient imbues, & avoient communiqué la même couleur à l'épiploon, dont toutes les graisses étoient fondues.

L'ouverture de la poitrine me présenta l'adhérence intime d'une fort grande portion

du péricarde avec le médiaſtin ; des poumons, ſains d'ailleurs, mais extraordinairement minces, & exactement collés aux deux côtés de la capacité du thorax, & ſi intimement adhérens, qu'il ne me fut pas poſſible de les détacher ſans déchirer tout le tiſſu cellulaire qui maintenoit leur union. Le lobe gauche ne deſcendoit pas plus bas que la quatrieme des vraies côtes, de maniere que le péricarde étoit fortement adhérent à la plevre dans cette partie de la poitrine. Toute la maſſe pulmonaire enfin paroiſſoit elle-même tapiſſer les parois du thorax, & ſa conformation dans cette capacité étoit aſſez exactement reſſemblante à l'intérieur de la poitrine des oiſeaux.

Il rampoit ſur la face antérieure du cœur une ſorte de cordon blanc, vermiculaire & comme tendineux, qui me parut être un vaiſſeau lymphatique conſidérable, dont la liqueur s'étoit épaiſſie, & avoit pris le caractere ſquirrheux.

Je bornai là mes recherches, parce qu'outre que les autres parties n'offroient rien de particulier à obſerver, je n'avois pas plus de tems qu'il ne m'en falloit pour vaquer à d'autres affaires.

On peut voir dans le Journal de Médecine de Septembre 1762, Tome XVII, page 247, la deſcription d'un abſcès au rein droit, méconnu pendant le traitement, par

M. Billebault fils, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, à Cosne-sur-Loire.

Il s'agit, dans cette description, d'une demoiselle qui devoit être opérée pour un abscès au foie, de l'avis & sous les yeux de trois grands Maîtres, qui faisoient alors à très-juste titre l'ornement de la capitale. Le moment arrivé, la malade montra une opposition si absolue, que l'opération n'eut point lieu. La mort termina la maladie en Avril 1754.

La longueur de cette maladie, & l'incertitude de sa cause, déterminerent M. Billebault à solliciter l'ouverture du cadavre, qu'il obtint. Quelle fut sa surprise! Il trouva parfaitement sain le foie qu'on avoit soupçonné d'être le foyer de la maladie. Après le détail exact & circonstancié de cette ouverture, & des réflexions très-judicieuses, M. Billebault cite dans Baillou deux observations du même genre que la sienne, & dont l'ouverture des cadavres prouva manifestement qu'on avoit mal-à-propos accusé la rate, pendant que le mal occupoit les reins; en sorte qu'éclairé par toutes ces remarques, M. Billebault en a tiré le plus grand avantage pour une demoiselle de ses parentes, affectée de la même maladie, qu'il a traitée avec un succès brillant.

OBSERVATION

Sur un charbon ; par M. TESTART, Chirurgien de quartier du Roi.

Le 26 Juillet 1774, Marguerite Gourdon, demeurante au château de Beaumont en Gâtinois, me fit appeller pour me faire voir une tumeur dure qu'elle avoit à la nuque, & qu'elle croyoit être un furoncle, mais qui, par sa couleur noirâtre, son étendue, & les vives douleurs que la malade ressentoit, faisoit déjà connoître qu'elle étoit d'une nature plus maligne que les gros clous. Il y avoit de la fievre ; le pouls étoit roide & concentré. Je ne pus mettre la saignée en usage, parce que la malade avoit ses regles ; je m'occupai dans les premiers jours à aider la nature pour accélérer la rupture des vaisseaux, la collection & la maturité du pus : à cette fin j'appliquai sur la tumeur un emplâtre de diachylon gommé, & par-dessus un cataplasme anodin, que je faisois renouveller six fois dans les vingt-quatre heures. Ce pansement a été continué dix jours sans que j'aie pu m'assurer de la moindre fluctuation : malgré le régime humectant & rafraîchissant où je tenois la malade, & une légere évacuation produite par une eau minérale, les acci-

dens alloient leur train ; l'intenſité de la fievre augmentoit chaque jour ; la circonſcription de la tumeur de même : la tête ſe prenoit avec de fréquentes foibleſſes. Je me ſuis mis à l'abri des reproches du côté du ſpirituel. Le dix, à compter du jour où j'ai commencé à voir la malade, je n'étois pas plus avancé, pour la ſuppuration, que le premier jour. Cette volumineuſe tumeur, qui, par ſa partie ſupérieure, occupoit alors l'occiput, juſqu'au-deſſus de l'apophyſe tranſverſale de l'occipital, & latéralement juſqu'aux oreilles, deſcendant le long du cou, juſqu'aux bords des muſcles peauciers, & s'étendant par le bas juſqu'aux angles ſupérieurs des omoplates, n'avoit pas plus d'apparence de fluctuation que ſi elle n'eût jamais dû ſuppurer ; la peau, d'un rouge livide à la circonférence, étoit ſeulement plus altérée à l'endroit du premier point gangréneux. Du 11 au 12 il s'eſt formé au centre de la tumeur pluſieurs petits trous ronds, deſquels ſortoit une humeur ichoreuſe qui rongeoit les parties environnantes. La nature de l'écoulement m'a déterminé à mettre la malade à l'uſage du quinquina, à la doſe de deux gros en quatre priſes dans la journée, tant pour ſoutenir l'action vaſculaire, que pour m'oppoſer à la qualité ſeptique des humeurs : je fus même obligé d'avoir recours aux potions

cordiales. Le 14 je me déterminai à l'application d'un cauſtique au centre de la tumeur ; & pour en faciliter l'effet je fis une inciſion cruciale qui pénétroit juſqu'au tiſſu cellulaire. J'avois écraſé huit ou dix trochiſques de minium, & j'y avois ajouté un grain de ſublimé corroſif; je portai cette poudre au fond de l'inciſion; je mis par-deſſus un petit tampon de charpie, que je contins avec un emplâtre de Nuremberg. L'effet du cauſtique n'a pas beaucoup augmenté les douleurs, tant elles étoient violentes. Je ne levai cet appareil, qui avoit été appliqué à huit heures du ſoir, que le lendemain à huit heures du matin; je trouvai, comme je m'y attendois, la croûte dure & brûlée dans toute la plaie, mais pas beaucoup de changement pour le reſte de la tumeur. Je fis un digeſtif avec un jaune d'œuf, l'huile d'hypéricum & le baſilicum; j'en couvris un plumaſſeau, l'appliquai, & par-deſſus l'emplâtre de Nuremberg. Je continuai ainſi juſqu'au 18, où je commençai à avoir de la ſuppuration. Le 19 je ſupprimai l'emplâtre, pour y ſubſtituer un cataplaſme fait avec la mie de pain & l'eau végéto-minérale. Le 20 l'eſchare brûlée tomba; la peau ſe perça, vers la circonférence de la tumeur, de différents petits trous comme ceux qui avoient percé le centre. Le 22 la ſuppuration étoit fort augmentée.

Le 24 les trous les plus éloignés ſuppuroient, & le centre donnoit toujours beaucoup de pus. Le 27 je pus paſſer un ſtylet dans pluſieurs des petits trous éloignés qui répondoient au centre. Le 30 je pouvois promener une ſonde dans l'eſcavation complete de la tumeur. Je fis deux inciſions latérales de la longueur de trois travers de doigt, depuis l'attache aponévrotique des muſcles ſterno-cléïdo-maſtoïdiens à l'occipital, en deſcendant ſur les muſcles releveurs de la tête & du cou : par ces inciſions il ſortit un pus épais & viſqueux; &, pour faciliter la chute de la partie de peau qui étoit entre les plaies latérales & la plaie du milieu, je paſſai dans chaque contre-ouverture un ſéton qui alloit ſortir par la plaie du milieu. A cette époque toute l'étendue de la tumeur a paru tomber en putréfaction, & former une eſchare ſelon la dimenſion que j'ai donnée de ſon volume. Je ne me ſuis plus ſervi de cataplaſme; l'écoulement du pus étoit ſi abondant, qu'en outre des panſemens du matin & du ſoir, il falloit encore changer les compreſſes & linges que l'on mettoit autour du cou & ſur la poitrine, toutes les deux heures. J'ai toujours tenu la malade à l'uſage des deux gros de quinquina pris intérieurement; j'ai ſaupoudré cette eſchare gangréneuſe avec la même poudre; j'ai fait des lotions avec la décoction

coction, & trempé les plumasseaux dedans pour les appliquer, les ayant préalablement chargés du digestif, auquel j'avois ajouté l'onguent de styrax, & injecté les excavations de cette volumineuse eschare avec de l'eau d'orge & du miel rosat; j'ai recouvert le tout avec un emplâtre de styrax trempé dans l'eau-de-vie camphrée. J'ai continué ces pansemens deux fois par jour, & sans rien changer dans l'application des remedes pendant près de trois semaines: la diete la plus sévere avoit été observée jusqu'à l'établissement de la grande suppuration qui a fait cesser les vives douleurs. La malade a commencé à prendre un peu de sommeil dans la nuit, ce qui ne lui étoit pas encore arrivé depuis le commencement de sa maladie. Il y avoit dix ou douze jours que je permettois un jaune d'œuf dans le bouillon, matin & soir, ou un peu de crême de riz, lorsque la suppuration se supprima, & que le dévoiement m'apprit qu'il se faisoit une résorption des matieres purulentes. Je fis suspendre l'usage de ces bouillons nourrissans, & n'en permis que de très-légers. Le second jour du dévoiement je fis prendre un minoratif avec la manne & le catholicon double, qui fit très-bien son effet. Le lendemain du purgatif je vis paroître à la peau, en différentes places, des boutons qui se remplirent promptement

de pus, & des efflorefcences dartreufes. Cette métaftafe critique a débarraffé la nature des matieres repompées, a fait reparoître une louable fuppuration à la plaie. Je fupprimai la décoction de quinquina, me contentant de faire à chaque panfement des lotions avec l'eau d'orge mêlée, chargeant très-légerement les plumaffeaux du digeftif fimple. J'ai continué ces mêmes panfemens jufqu'à la mondification de la plaie. La régénération des bonnes chairs, qui ont commencé à former la cicatrice, m'a fait abandonner les corps gras; je n'ai plus appliqué que des plumaffeaux trempés dans le vin miellé pendant fix jours, enfuite des plumaffeaux fecs jufqu'à parfaite guérifon, qui n'eft arrivée qu'au bout de quatre mois.

LETTRE

De M. A. FIGUET, Gradué & Maître en chirurgie de la ville de Lyon, à Monfieur LEVRET, *Accoucheur de feue Madame la Dauphine, de l'Académie royale de Chirurgie, &c. fur l'extraction d'un corps étranger arrêté dans le vagin.*

Que d'avantages ineftimables l'humanité n'a-t-elle pas reçus de l'ufage du forceps de votre correction! Cet inftrument, employé

par des mains adroites, & guidées par un esprit prudent & éclairé de vos principes, aura toujours un heureux succès. Ceux que j'ai eu le bonheur d'éprouver dans ma pratique, m'en étant servi dans plusieurs cas urgens, m'assurent de son utilité, & de la préférence qu'on lui doit sur les autres instrumens inventés pour déclaver la tête de l'enfant. La chirurgie vous aura une obligation infinie pour les savantes productions dont vous l'avez enrichie. Vos ouvrages, aussi dogmatiques que profonds, vous assurent la reconnoissance de tous ceux qui s'intéressent au progrès de cet art bienfaisant.

Soyez persuadé, Monsieur, de toute l'étendue de la mienne. Je suis charmé de trouver l'occasion de vous en assurer publiquement. Je vous prie d'agréer, comme un juste hommage, l'observation que je prends la liberté de vous adresser, dans laquelle vous verrez un cas particulier où je me suis servi avec avantage de votre forceps, après avoir employé inutilement tous les moyens connus pour extraire un corps étranger de cette espece.

Sans m'arrêter aux différentes causes qui peuvent déterminer des descentes de matrice, je conviendrai, avec les Praticiens, que les efforts violens les produisent avec une facilité étonnante. Celle dont je vais

parler fut occasionnée par un effort très-léger.

La nommée S. D., demeurant dans une Communauté religieuse, voulut porter une seille (*a*) d'eau pour une pensionnaire qui devoit prendre un bain de pieds. Sans aller bien vîte, elle fit un léger effort qui lui occasionna dans le moment, dans la partie inférieure du ventre, une douleur violente de laquelle elle n'osa se plaindre. Cette douleur se renouvelloit par intervalles, & augmentoit même dès que la malade fatiguoit un peu. Au bout de quelques mois elle sentit que quelque chose se présentoit à l'entrée de la nature (ce sont ses expressions); mais son scrupule croissoit à mesure que la tumeur augmentoit: aussi la supporta-t-elle près de trois ans sans en rien dire.

Les frotemens occasionnerent avec le tems une inflammation qui fut suivie d'un écoulement purulent, dont la mauvaise odeur força la malade à faire part de son indisposition. Mais à qui? à une dame que le hasard lui fournit malheureusement, & qui se trouva elle-même attaquée d'une descente de matrice, pour laquelle elle portoit un pessaire. Elle exhorta la malade à prendre patience, à garder le secret sur une

(*a*) Espece de seau sans anse qu'on est obligé de porter à bras tendus ou sur la tête.

telle incommodité, qu'elle regardoit comme honteuse, & lui promit de la guérir, au moyen d'une machine qu'elle lui donneroit. Elle lui remit un pessaire qu'elle se trouva de surnuméraire, & lui apprit de quelle maniere il falloit l'introduire.

Comme il étoit de la grosse espece (*a*), la malade eut beaucoup de peine à le faire entrer : cependant elle en vint à bout. Une fois introduit, il n'étoit pas à craindre qu'il sortît, ni que la matrice pût redescendre ; c'étoit sûrement-là la cure promise par la bonne dame : aussi y resta-t-il deux ans sans que rien se présentât pour sortir. Pendant la seconde année, la malade éprouvoit par fois des prurits, des chaleurs qui la fatiguoient beaucoup, & qu'elle supportoit patiemment ; mais, étant devenus plus considérables, les douleurs, les élancemens s'y joignirent, & il sortoit par la vulve une matiere d'une odeur insupportable. Ne pouvant y résister, elle se vit dans la pressante nécessité de chercher du secours, après avoir fait elle-même tout ce qu'elle avoit pu pour ôter son pessaire.

(*a*) Il est d'une figure conique ; la pointe du cône est tronquée ; sa longueur est de trois pouces cinq lignes ; sa circonférence en haut de six pouces deux lignes, en bas sept pouces trois lignes : son poids est de quatre onces trois gros.

Elle s'adressa à M. Carrier (*a*), qui mit en usage tous les différens moyens pour extraire ce corps étranger; mais ils furent tous infructueux: ce qui le détermina à lui conseiller de me venir trouver. Ayant interrogé & touché la malade, je reconnus l'espece de corps étranger, qui, par son séjour, avoit occasionné des ulcérations au vagin, d'où découloit une humeur d'une odeur infecte. (*b*)

L'indication fut facile à saisir, mais pas si aisée à remplir. Je me servis de pinces, de crochets de différentes formes & manieres pour extraire ce corps, qui, quoique assez volumineux, me le paroissoit encore plus par la difficulté que j'éprouvois dans mon opération. A mesure que j'approchois un de ses bords de la vulve, l'autre s'en éloignoit, & appuyoit sur une des branches du pubis ou de l'ischium, malgré la contre-force, si je puis m'exprimer ainsi, que j'employois pour l'amener en droite ligne. Tou-

(*a*) Expert herniaire de cette ville, d'un savoir reconnu, & qui jouit à juste titre de la meilleure réputation & la mieux méritée.

(*b*) Elle l'étoit à un tel point, que l'appartement où j'ai fait l'opération en a gardé la fétidité près de quinze jours: je n'ai pu porter les habits que j'avois sur moi de plus d'un mois; &, quoique j'eusse lavé mes mains avec différentes eaux aromatiques, cette mauvaise odeur s'y fit encore sentir plusieurs jours.

tes mes précautions, tous mes moyens furent inutiles.

Ne ſachant de quel côté me retourner, je quittai la manœuvre pour me livrer à mes réflexions : *neceſſitas acuit ingenium.* Je me repréſentai ce peſſaire comme une tête enclavée, ou reſtée dans le vagin. D'après cette ſuppoſition, j'avois un moyen efficace & infaillible pour en débarraſſer ma malade, qui m'en faiſoit les plus vives inſtances. L'eſpérance de guérir de violentes douleurs qu'elle éprouvoit depuis quelques tems, lui fit ſupporter avec une fermeté ſinguliere toutes les tentatives & épreuves de l'opération. Ce moyen étoit, Monſieur, votre forceps. La ſécurité ſuccéda à l'inquiétude, & je regardai d'avance l'extraction comme faite & couronnée d'un heureux ſuccès. Auſſi l'événement répondit-il à mon attente. Je me ſervis de cet inſtrument avec les attentions requiſes. Les branches introduites l'une après l'autre, je ſaiſis le corps étranger, & j'en fis l'extraction avec une grande facilité.

J'ai parlé de ſon volume & de ſa forme dans la ſeconde note. Sa matiere étoit de buis ; il étoit troué dans toute ſon étendue, & d'une ouverture aſſez large. Il étoit recouvert d'une couche de cire de près de trois lignes d'épaiſſeur, percée en pluſieurs endroits par

l'âcreté de la matiere. Il paroissoit même que certains trous étoient remplis par des excroissances du vagin ; mais la fétidité étoit si grande, que je ne pus examiner dans le moment toutes ces choses comme je l'aurois désiré. Ce ne fut qu'au bout de quelques mois, & après avoir laissé pendant tout ce tems ce pessaire exposé au grand air & à la pluie, que je pus l'examiner & en mesurer les dimensions. J'ai la piece en main.

Quoique la malade fût délivrée de ce corps étranger, elle ne devoit pas être abandonnée à elle-même. Il restoit encore à la guérir des ulceres du vagin, que la fétidité de la matiere rendoit suspects. Les élancemens qu'elle y éprouvoit me faisoient craindre que leur caractere ne fût cancéreux. Il y eut une petite hémorrhagie au moment de l'opération, une seconde la nuit du troisieme au quatrieme, & une autre le cinquieme jour, qui me parurent provenir de la chute de quelques eschares.

Je fis observer à la malade un grand repos, un régime doux, &c. Des injections émollientes, détersives & astringentes, ont terminé la cure, qui a été radicale quinze jours après l'opération, faite le 3 Novembre 1773. Je dis radicale, quant à la guérison des ulceres ; mais la descente de matrice

oblige la malade à porter un peſſaire que lui a fait M. Carrier. Les ſoins qu'elle prend de l'ôter & de s'injecter de tems en tems font qu'elle n'éprouve pas la moindre demangeaiſon dans cette partie. Si ce n'étoit la préſence du peſſaire, qui, étant cependant bien fait, l'incommode un peu, elle jouiroit, quoique dans ſa cinquantieme année, de la meilleure ſanté : c'eſt ce qu'elle m'a aſſuré dans le courant de Décembre dernier.

Il eſt eſſentiel de dire que ladite S. D. eut ſes regles à dix ans ; qu'elles revenoient très-réguliérement & ſans incommodité chaque mois ; qu'elles ont ainſi continué d'être périodiques juſqu'à l'âge de trente-ſix ans ; qu'elle ceſſa de les avoir ſans éprouver le moindre dérangement. Cet accident ne lui eſt arrivé que huit ans après que ſes regles l'eurent quittée : ce qui fait aiſément comprendre comment elle a pu garder ſi long-tems ce peſſaire dans le vagin, ſans avoir penſé à l'ôter ni à ſe laver.

N'auroit-on pas pu, dans le principe, prévenir cette deſcente par le repos, & quelques injections appropriées ? Il ſeroit à ſouhaiter qu'on fît les peſſaires comme vous l'indiquez, & avec les précautions que vous donnez dans vos remarques ſur leur uſage (*a*). Il fut malheureux pour ma malade

[*a*] Journal de Médecine, Tome XXXIV, page 428.

de s'être adreſſée à une de ces perſonnes ignorantes & préſomptueuſes, dont les promeſſes ſont preſque toujours auſſi trompeuſes que flatteuſes, & dont les malades ſont ordinairement les victimes. Telle a été la femme qui fait le ſujet de cette Obſervation.

OBSERVATION

Sur une plaie pénétrante dans le bas-ventre, avec ouverture de l'inteſtin ; par monſieur FILLION, *Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi à Bourbon-Lancy.*

Le 16 Décembre dernier je fus appellé pour aller au lieu de Loujargue, paroiſſe Saint Nazaire-lès-Bourbon, voir un jeune garçon, âgé d'environ treize ans, qui venoit d'être bleſſé par un bœuf.

A mon arrivée ſes parens me dirent que cet enfant étant devant des bœufs attelés à un chariot, l'un de ces animaux lui avoit donné un coup de corne qui avoit pénétré dans la capacité du ventre, l'avoit enlevé par-deſſus ſa tête, & l'y avoit tenu ainſi enfilé juſqu'à ce qu'avertis par les cris perçans de l'enfant ils étoient accourus, & l'avoient dégagé avec toute la précaution poſſible ; qu'enſuite l'ayant mis ſur un chariot, ils l'avoient amené à la maiſon, dans

laquelle je le trouvai couché ſur un mauvais lit.

Il étoit tourmenté de violentes douleurs de coliques, avec de fréquentes envies de vomir, & il avoit le pouls extrêmement foible. L'ayant découvert je reconnus que la corne du bœuf avoit pénétré en effet dans la capacité à la partie latérale gauche du ventre, quatre doigts au-deſſus de l'os des îles; & que par la plaie s'étoit échappé une portion conſidérable des inteſtins grêles, que je trouvai froids & couverts, ainſi que le reſte du ventre, de ſang, & d'une matiere noirâtre & gluante, que je reconnus être de la bouillie de bled ſaraſin, dont l'enfant avoit mangé à déjeûner, mêlée avec des ſucs inteſtinaux.

Je nétoyai avec du vin chaud la partie des inteſtins ſortis, pour en découvrir la rupture. Je trouvai en effet que le jéjunum avoit été percé de part en part aux deux parties latérales, & que l'entre-deux offroit antérieurement une contuſion violente de la longueur d'un pouce, d'un rouge beaucoup plus foncé que le reſte de l'inteſtin. Je fis trois points de ſuture à chaque ouverture. Je dilatai la plaie extérieure, à raiſon du gonflement & de l'étranglement, qui ne me permettoient pas de faire la réduction; puis je remis le tout en place, ce qui fit ceſſer les douleurs & les envies de vomir.

Je fis ſur tout le ventre une embrocation avec l'huile d'olive, n'ayant rien de mieux; & l'ayant couvert, ainſi que la plaie, de compreſſes imbibées de vin & d'huile, je fis un bandage le plus réuniſſant qu'il me fut poſſible, ſans compreſſion. J'ordonnai la diete la plus ſévere, & je conſeillai d'amener le lendemain le malade à notre hôpital, dont la partie chirurgicale m'eſt confiée.

Le 17 on m'avertit dans la matinée qu'il y étoit arrivé. Je m'y tranſportai ſur le champ, & je le trouvai avec beaucoup de fievre, une altération conſidérable, & le pouls d'une dureté qui ne ſe ſentoit plus de l'effuſion prodigieuſe de ſang arrivée la veille. Je le fis ſaigner, & j'ordonnai un lavement émollient pour l'après-midi. Je panſai la plaie, à laquelle je n'apperçus rien d'extraordinaire, avec un digeſtif ſimple, & par-deſſus des compreſſes trempées dans le vin, l'huile & l'eau vulnéraire, recommandant toujours la diete la plus auſtere, & une boiſſon abondante d'eau de poulet.

Le ſoir, l'état étant le même, on réitéra la ſaignée. La Sœur hoſpitaliere me dit que le ventre avoit fourni naturellement des matieres très-liées, & qu'en outre le lavement avoit beaucoup vuidé. Je panſai comme le matin.

Le 19, la fievre continuant d'être forte,

on ſaigna une troiſieme fois, & on donna un lavement avec une décoction de quina & la térébenthine diſſoute dans le jaune d'œuf, qui ſéjourna peu, & n'évacua rien. Je panſai deux fois comme la veille.

Le 19 la fievre fut moins vive, & le pouls beaucoup plus ſouple. On donna deux lavemens dans la journée, qui ne firent pas plus d'effet que celui du jour précédent. Deux panſemens à l'ordinaire.

Le 20 fut des plus orageux : le ventre ſe météoriſa ; le malade éprouva des douleurs de colique violentes, accompagnées d'un vomiſſement bilieux. Les lavemens émolliens & carminatifs, les potions huileuſes furent employées ſans ſuccès : le ſoir on ajouta quelques gouttes de laudanum liquide, qui calmerent un peu. Le panſement fut le même, excepté que je ſubſtituai les fomentations émollientes à celles de vin & d'eau vulnéraire.

Le 21 le malade avoit paſſé une aſſez bonne nuit. Comme il ſe plaignit d'avoir la bouche très-mauvaiſe, je regardai ſa langue, que je trouvai très-chargée ; ce qui, eu égard au redoublement violent de la veille, me fit ſoupçonner qu'il n'avoit été occaſionné que par le volume des humeurs. Je crus pouvoir haſarder un peu de caffé & de manne avec de l'huile ; mais, environ deux

heures après en avoir pris la premiere verrée, le malade parut dans une agitation violente; les douleurs de colique se réveillerent; le ventre s'éleva de nouveau, avec un grouillement singulier; &, peu de tems après, le malade s'étant plaint d'être inondé, je trouvai tous les linges de l'appareil teints de casse & de bile, & je ne pus douter que le remede n'eût passé effectivement par la plaie; ce qui me persuada que la contusion reconnue à l'intestin lors de ma premiere visite avoit déterminé une suppuration & une nouvelle solution de continuité, dont le pronostic ne pouvoit être que très-fâcheux. Cependant quelques gouttes anodines parurent calmer les accidens; le ventre, sans rien donner, s'affaissa sur le soir, & les bords de la plaie parurent très-élevés & enflammés. Je pansai à l'ordinaire, & la potion huileuse calmante réitérée procura une assez bonne nuit.

Le 22 les linges, & même le lit, parurent inondés, & l'appareil chargé de matieres chymeuses; les urines, non plus que le ventre, ne coulerent point; les lavemens n'opérerent rien. Je pansai de la même façon que ci-devant.

Mais à midi il fallut changer tous les linges, tant ils étoient mouillés; la plaie parut très-enflammée: je fus obligé de réitérer

le panſement une troiſieme fois le ſoir.

Depuis le 23 juſqu'au 3 Janvier l'état du malade fut le même : les boiſſons & les bouillons continuerent de ſuivre la route de la plaie, malgré les lavemens journaliers, & trois panſemens chaque jour.

Cependant la nuit du premier au 2 Janvier fut beaucoup meilleure ; les linges parurent moins mouillés, & l'appareil moins chargé de matieres.

Le 3 les urines ſortirent abondamment par les voies naturelles ; la plaie fut moins enflammée, ſes bords moins élevés, & je réduiſis les panſemens à deux par jour.

Le 4 le ventre s'ouvrit ſans lavement ; les linges ſe trouverent preſque ſecs ; plus d'écoulement de matieres étrangeres par la plaie : les plumaſſeaux chargés d'un pus aſſez bon, la plaie belle, le pouls moins furieux, nous donnerent les plus grandes eſpérances.

Le 5 le malade avoit paſſé une très-bonne nuit, rendu beaucoup d'urines, & étoit allé abondamment à la ſelle ; le pouls preſque naturel, la plaie dans le meilleur état, une ſuppuration abondante & louable.

Le 6 l'état fut encore meilleur, & on ne put refuſer aux inſtances preſſantes du malade une ſoupe très-légere dans la matinée, que l'on réitéra le ſoir.

Le 7 il avoit paſſé la nuit dans le ſom-

meil le plus tranquille : le ventre donna copieusement; les urines furent abondantes & belles. La plaie allant de mieux en mieux, & commençant à se cicatriser à ses extrêmités, on permit un peu plus de nourriture.

Le 9, ce mieux augmentant toujours, on accorda le régime des convalescens, & on ne fit plus qu'un pansement par jour. Enfin la plaie s'est cicatrisée successivement avec assez de rapidité; & nous avons vu le 15 Fevrier, avec autant d'étonnement que de satisfaction, le petit malade guéri parfaitement d'une blessure de la plus grande conséquence en elle-même, & dont les suites, même en cessant d'être mortelles, paroissoient au moins menacer d'un ulcere fistuleux, dont la qualité balsamique des liqueurs & les ressources admirables de la nature à cet âge ont garanti, en procurant, contre toute espérance, la régénération de la partie de l'intestin suppurée & rompue.

Le traitement s'est fait sous les yeux & avec le conseil de M. Verchere fils, Médecin dudit hôpital, & sous la conduite des trois Sœurs hospitalieres qui le desservent.



TROISIEME LETTRE

*A M.***, ſur les bandages pour contenir les hernies inguinales ; par M. JUVILLE, Expert-Herniaire, reçu au College royal de Chirurgie de Paris.*

Je conviens avec vous, Monſieur, que les vieilles erreurs ſont difficiles à détruire ; mais ceux qui cherchent la vérité de bonne foi ſont ordinairement le ſacrifice de leurs opinions, lorſqu'on prouve qu'elles ſont erronées : c'eſt en faveur de ces derniers que je vais haſarder quelques réflexions ſur les bandages élaſtiques, & contre ceux qui n'ont pas cette propriété.

Le bandage élaſtique eſt celui dont l'extrêmité antérieure peut s'éloigner de la poſtérieure à la faveur d'une force donnée, & qui a la faculté de revenir dans ſon premier état, lorſque cette force ceſſe d'agir. Comme cette machine doit être appliquée ſur des parties qui augment ou diminuent en circonférence dans tous les inſtants de la vie, il faut qu'elle puiſſe ſuivre ces révolutions, afin qu'elle ſoit conſtamment appliquée ſans incommoder.

Les bandages non élaſtiques ne pouvant point ſe prêter aux changements momen-

tanés qui arrivent à la circonférence de l'abdomen, ils doivent trop comprimer dans le tems de sa dilatation, & trop peu dans celui de son affaissement ; au lieu que celui qui est élastique, tendant à rentrer vers le centre de la cavité, doit toujours suffisamment comprimer pour s'opposer à l'issue des parties. Le bandage non élastique, en s'opposant à l'expansion du bas-ventre, devient une cause efficiente des hernies ; parce que les visceres qu'il contient font d'autant plus d'efforts pour faire issue, qu'ils sont plus comprimés, ou, ce qui revient au même, que la cavité qui les contient est plus petite. Je décrirai les autres inconvéniens de cette trop grande compression, en exposant ceux des pelotes de bois.

La partie antérieure du bandage élastique doit opposer une certaine résistance à s'éloigner de la postérieure : la somme de cette résistance se mesure sur la force du bandage ; cette somme se multiplie à proportion de sa distension. Je suppose qu'il fallût une force de quatre pour produire un écartement de demi-pouce, il faudroit une force de huit pour un pouce, une force de seize pour un pouce & demi, &c. On voit par-là que la somme de la résistance du bandage se multiplie à proportion que la circonférence du bas-ventre devient considérable.

Le bandage doit revenir dans ſon premier état, dès que la force qui l'a diſtendu ceſſe d'agir. Cette vertu élaſtique conſiſte dans le métal & dans la trempe qu'on lui donne. J'ai déjà annoncé dans une autre Lettre (*a*) que je donnois à mes bandages une trempe particuliere, dont on peut ſe convaincre par l'uſage.

Mais le bandage élaſtique peut-il ſuffire dans tous les cas? Il eſt facile de réſoudre cette queſtion. Les cauſes efficientes des hernies ſont d'autant plus puiſſantes, que le bas-ventre ſe trouve diſtendu, ou que les muſcles qui forment les parois de cette cavité ſont forts & violemment contractés. Si la ſomme de la force qui pouſſe les viſceres au-dehors eſt inférieure à la réſiſtance du bandage, la hernie ſera contenue. Or on peut donner à ce bandage autant de force qu'on le juge néceſſaire. (Je viens de faire voir que cette force devient d'autant plus conſidérable, que le bas-ventre eſt plus diſtendu); c'eſt pourquoi j'applique des bandages plus ou moins forts, ſelon que le ſujet eſt fort, & ſelon le genre de travail auquel il eſt deſtiné.

La dilatation plus ou moins grande des anneaux doit encore apporter quelque différence dans la force du bandage. Lorſqu'ils

(*a*) Journal de Médecine, &c. Mai 1775.

ſont fort dilatés, les cauſes efficientes des hernies produiſent leur effet à un degré de force inférieur à celui qu'il faudroit ſi les anneaux étoient petits. Il faut donc que la réſiſtance ſoit plus grande dans le premier cas que dans le ſecond, toutes choſes égales d'ailleurs.

Les viſceres qui préſentent peu de ſurface font iſſue avec plus de facilité que les autres, c'eſt pourquoi les hernies épiploïques ſont plus difficiles à contenir que les inteſtinales. Il faut conſéquemment que le bandage ait une force proportionnée à ces différences.

Si on eſtimoit la bonté d'un bandage d'après ſa plus grande compreſſion ſur les anneaux, ceux qui ont des pelotes de bois mériteroient la préférence ſur ceux qui ont des pelotes garnies mollement, parce que ces dernieres abſorbent une partie de la force du bandage; mais ſi leur compreſſion eſt ſuffiſante pour s'oppoſer à l'iſſue des parties, elles devront être préférées, parce qu'elles ſeront moins incommodes que les pelotes dures, & elles n'auront pas les inconvéniens qui ſont inſéparables de ces dernieres. Il faut, dans ce cas, donner au bandage une force qui compenſe celle qui eſt abſorbée par la pelote. Une plus forte compreſſion que celle qui eſt requiſe pour

contenir la hernie, loin d'être avantageuſe, eſt au contraire nuiſible; & elle l'eſt d'autant plus, qu'elle eſt exceſſive.

On doit rendre les bandages auſſi commodes qu'il eſt poſſible, afin que les malades les portent conſtamment & ſans répugnance. Or les pelotes dures doivent bien incommoder, ſur-tout lorſque le malade s'incline beaucoup en devant, parce qu'alors elles appuient ſur les os pubis: les parties qui ſont compriſes entre cet os & la pelote doivent être fortement comprimées entre ces deux corps durs; ce qui produit de la douleur, & d'autres accidens qui deviennent d'autant plus graves, que la compreſſion eſt plus conſidérable.

Les perſonnes obligées de monter à cheval ſeroient fort incommodées par les pelotes dures, parce que l'arçon de la ſelle les obligeroit de faire une violente compreſſion ſur les parois du bas-ventre, d'où s'enſuivroit de la douleur, des contuſions, &c. On pourroit remédier en partie à cet inconvénient, en mettant ſur la face externe de la pelote une garniture élaſtique qui abſorbât une partie de la percuſſion; mais ſi cette percuſſion eſt conſidérable, elle aura aſſez d'effet ſur les parois de l'abdomen, pour y produire les accidens dont je viens de parler.

La preſſion des pelotes dures eſt-elle avantageuſe ou nuiſible ? Le raiſonnement & l'expérience m'ont mis dans le cas de réſoudre ce problême. Cette partie du bandage doit néceſſairement appuyer ſur le crémaſter & ſur le cordon des vaiſſeaux ſpermatiques. Or on a ſouvent vu que la plus petite irritation ſur ces parties produit des accidens très-graves. Mais, dira-t on, la preſſion de cette pelote pourra-t-elle ſe faire ſur ces parties avec aſſez d'intenſité pour les irriter ? Les parois du bas-ventre ſont fortement tendues pendant le tems que les cauſes efficientes des hernies agiſſent ; les viſceres, violemment comprimés de toutes parts, offrent à la pelote un point d'appui ſolide ; la cauſe qui tend à les expulſer hors de la cavité qui les contient, eſt même ſuffiſante pour obliger ces parties à éloigner la partie antérieure du bandage : alors le crémaſter & les vaiſſeaux ſpermatiques ſe trouvent entre deux puiſſances qui agiſſent en ſens contraire : ils doivent donc être fortement comprimés & irrités.

J'ai ſouvent obſervé que les bandages, quoiqu'avec des pelotes garnies qui comprimoient beaucoup, produiſoient des douleurs conſidérables qui ſe propageoient juſqu'au teſticule du côté où étoit la hernie ; que le cordon des vaiſſeaux ſpermatiques

s'engorgeoit & devenoit douloureux ; que le testicule remontoit vers l'aine, &c.

Qu'on se figure maintenant les accidens qui seroient infailliblement survenus, si la pelote avoit été de bois. J'ai toujours été assez heureux pour remédier à ces accidens, en faisant porter aux malades un bandage d'une force inférieure à celui qui avoit produit ces accidens, ou en garnissant la pelote plus mollement, ou enfin en empêchant que le malade ne serrât trop son bandage.

On a renouvellé depuis quelque tems un bandage fort ancien, & qu'on annonce comme nouveau, dont le moindre défaut est d'avoir une pelote de bois. Ce bandage a d'abord fait une certaine fortune, & peut-être la pelote de bois n'a-t-elle pas peu contribué à lui donner du crédit : si cela est, le merveilleux doit à présent être dissipé ; car l'Auteur s'est déterminé, sans doute d'après de bonnes raisons, à mettre un petit matelas entre la pelote & les parois du bas-ventre. Comme les autres défauts de ce bandage sont assez frappans, je me dispense de les décrire.

J'ai l'honneur d'être, &c.



EXPERIENCES

Sur quelques alliages métalliques qui ont la propriété de se ramollir, & même de fondre & de couler dans l'eau bouillante; par M. D'ARCET, Docteur-Régent de la Faculté de médecine de Paris, & Professeur de chymie au College royal de France.

On trouve dans l'Essai sur la construction & la comparaison des thermometres du Docteur Martine, art. vij, *de la chaleur qui fond les métaux & les minéraux*, plusieurs expériences sur les degrés de fusibilité de quelques substances métalliques, & sur-tout de leurs alliages. Il y est fait mention, entr'autres, de plusieurs essais de Newton, de Musschenbroeck, &c. sur les alliages différens du plomb avec l'étain, de l'étain avec le bismuth, du bismuth avec le plomb, & enfin de ces trois substances métalliques ensemble; en sorte qu'il y a telle proportion dans ces combinaisons, qui donne un alliage infiniment plus fusible que chacune de ces trois substances en particulier, même plus que l'étain, le plus fusible de tous.

M. Newton, *qui*, suivant M. Martine, *a le premier fait des expériences pour la détermination des degrés de chaleur*, avoit trouvé qu'un alliage fait de cinq parties de bismuth,

bismuth, de trois d'étain, & de deux parties de plomb, fondoit à un degré qui excédoit peu le terme de l'eau bouillante, puisqu'il se figeoit à ce degré. M. Bianchy fixe ce degré à quatre-vingt-dix du thermometre de Réaumur, c'est-à-dire que cet alliage se ramollit & commence d'entrer en fusion au degré de chaleur qui fait bouillir l'eau.

Un autre mêlange d'une partie de plomb, de quatre parties d'étain, & de cinq parties de bismuth, produit un alliage qui fond au degré deux cens quarante-six du thermometre de Fahrenheit, ou, selon Bianchy, cent du thermometre de Réaumur; ce qui est sans doute un degré plus fort que le précédent, mais toujours bien inférieur au terme de la chaleur qu'il faut pour la fusion de l'étain, que le Docteur Martine a déterminé à quatre cens huit.

J'ai fait les deux alliages, & j'ai trouvé que le premier, jetté en petit lingot dans un poëlon d'eau bouillante, s'y ramollit en effet comme un amalgame demi-mou, & s'y pétrit assez facilement avec une spatule.

Le second s'est également ramolli presque aussi-tôt que l'eau a pris le degré de l'ébullition; il s'est brisé facilement sous le tranchant de la spatule, & s'est laissé pétrir assez pour se mouler sur le fond du poëlon.

Voici encore un alliage avec lequel M. Homberg proposoit de faire des injections

anatomiques (*a*), parties égales de plomb, d'étain & de bismuth, comme il l'indique, m'ont donné un alliage qui ne s'est ramolli dans l'eau bouillante qu'autant qu'il le falloit pour le briser en le pressant avec un peu d'effort. Mais, comme cet alliage est sec & cassant, & moins fusible encore que les précédens, je ne crois pas qu'il puisse être d'une grande ressource pour l'objet auquel M. Homberg le destinoit.

J'ai oui dire, il y a peu de jours, qu'on avoit trouvé dans les papiers d'un Chymiste mort depuis peu à Berlin, la composition d'un alliage, qui lui avoit été envoyée d'Angleterre (d'autres attribuent cet alliage à M. Margraaf) & dont la fusibilité est telle, qu'il devient fluide dans l'eau bouillante. J'ai même oui dire que ce procédé a été publié dans une gazette d'Allemagne : j'ignore laquelle, & en quoi consiste ce procédé.

Mais je ne doute pas que ceux dont je viens de parler n'aient servi de guide dans la route qu'on a suivie, comme c'est aussi d'après ces modeles que je suis parti pour trouver ce que je cherchois. Je vais rapporter ceux que j'ai faits : on verra que j'ai tantôt augmenté le bismuth & l'étain, tantôt retranché de ce dernier pour y mettre

(*a*) Voyez Mémoires de l'Académie, année 1699, page 167, édition de 1732.

plus de plomb, & l'on ſe convaincra qu'il eſt difficile de combiner ces trois ſubſtances, ſans former un alliage qui puiſſe ſe ramollir, plus ou moins, au degré de l'eau bouillante.

1° Sept parties de biſmuth, quatre parties d'étain & deux parties de plomb, m'ont donné un alliage qui ſe ramollit à l'eau bouillante; mais il y conſerve ſa forme, à moins qu'on ne le pétriſſe; alors il cede comme un amalgame d'une certaine conſiſtance, & ſes parties ſe lient aſſez bien.

2° Huit parties de biſmuth, ſix d'étain & deux de plomb, ont fait un alliage qui ſe ramollit à l'eau bouillante, mais il reſte toujours plus fragile & plus grainu dans ſa caſſure que tous les autres; il ſe lie mal, & noircit beaucoup dans l'eau: il y a trop d'étain.

3° Un alliage fait avec huit parties de biſmuth, quatre parties d'étain, & deux parties de plomb, ſe ramollit bien dans l'eau bouillante; il cede aſſez facilement à la ſpatule de fer, qui le coupe gras, & dont il conſerve l'impreſſion; il prend auſſi un peu la forme du fond du poëlon, mais il n'eſt pas d'une conſiſtance parfaite.

4° Seize parties de biſmuth, ſept parties d'étain & quatre parties de plomb, font un alliage qui fond dans l'eau bouillante, & qui commence à ſe pétrir aſſez bien pour

ſe mouler au fond du poëlon, dont il prend la forme.

5° Biſmuth, neuf parties ; étain, quatre parties, & deux parties de plomb, donnent un alliage qui ſe ramollit à l'eau bouillante, comme un amalgame un peu ſolide : il ſe coupe en criant ſous la ſpatule, & il conſerve l'entaille qu'on y fait.

6° Seize parties de biſmuth, ſept parties d'étain & cinq de plomb, font un alliage qui devient très-mou à l'eau bouillante, & qui ſe pétrit comme un amalgame à demi-fluide.

7° Huit parties de biſmuth, quatre parties d'étain & trois parties de plomb, ont fondu comme un amalgame fluide ; mais, en inclinant le vaſe, il gliſſe plutôt qu'il ne coule.

8° J'ai fondu huit parties de biſmuth, avec plomb & étain, quatre parties de chacun. L'alliage a coulé à l'eau bouillante comme du plomb dans la cuiller. J'ai comparé la fuſibilité de cet alliage avec celle du n° 10 ci-deſſous ; mais le premier entre plus tard en fuſion, & ſe fige plutôt de quelques inſtans : il fond cependant, même ſur un ſupport plongé dans l'eau bouillante.

9° J'ai fait l'alliage de ſeize parties de biſmuth, de ſept parties d'étain, & de neuf parties de plomb ; il a fondu à l'eau bouillante comme du plomb. J'ai comparé ſa

fusibilité avec celle du précédent, & j'ai trouvé qu'elle étoit à peu près la même.

10° Huit parties de bismuth, cinq parties de plomb, & trois parties d'étain, forment un alliage qui fond avant que l'eau soit bouillante; étant placé sur un support, il fond l'instant d'après que l'eau a commencé à bouillir. J'ai fait deux livres à-la-fois de cet alliage; &, lorsqu'il est en grande masse, il coule aussi facilement qu'en petite.

Je l'ai placé dans un vase intermédiaire plongé dans l'eau bouillante; il s'est bien fondu; & un thermometre de mercure de M. Magny, que cet habile Artiste y a mis dedans, en présence de M. Rouelle & de moi, est resté constamment à cinq degrés au-dessous du terme de l'eau bouillante. Ayant mis ensuite l'alliage immédiatement dans le poëlon avec l'eau, le même thermométre y est monté fort au-dessus; mais, comme il n'étoit gradué que jusqu'à ce terme, nous n'avons pas osé l'y laisser plus long-tems, de peur de le casser : nous ignorons jusqu'où il auroit pu monter.

Lorsqu'on refond cet alliage, & qu'on le tient rouge quelque tems, il se calcine assez promptement, & le métal perd peu à peu de sa fluidité : il demande alors plus de feu pour rester fluide, sinon il devient pâteux, & n'est plus coulant au degré qui

fait bouillir l'eau. Tous les autres alliages ſe calcinent à peu près de même, & produiſent plus ou moins le même effet. La chaux qui ſe forme eſt d'un blanc un peu jaunâtre, ſale, ſoyeuſe & légere d'abord comme du pompholyx. Ayant réduit une partie de cette chaux, j'ai trouvé qu'elle participoit des différens métaux alliés, en ayant retiré un alliage en tout ſemblable à celui qui l'avoit fournie.

11° Huit parties de biſmuth, ſix de plomb, & deux parties d'étain, forment un alliage qui fond encore avant que l'eau ne ſoit au point de l'ébullition. Cet alliage comparé ſur un ſupport à côté du précédent, y fond très-bien, mais le n° 10 le devance de quelques inſtans.

12° Huit parties de biſmuth, ſept parties de plomb, & une partie d'étain, ont donné un alliage qui n'a fait que ſe ramollir à l'eau bouillante, aſſez pour être briſé avec la ſpatule, lorſqu'il eſt prêt d'entrer en fuſion.

13° J'ai fait un alliage de ſeize parties de biſmuth, de quinze parties de plomb, & d'une partie d'étain. Cet alliage n'a pas fondu; il ne s'eſt pas même ramolli, quoiqu'il ait été long-tems dans l'eau bouillante.

14° Enfin j'ai retranché l'étain, & j'ai mis parties égales de plomb & de biſmuth; mais

cet alliage ne fond ni ne se ramollit point à l'eau bouillante, non plus qu'un semblable alliage fait avec l'étain & le bismuth seulement : ce degré de chaleur n'est plus suffisant pour altérer la consistance de ces compositions.

Le premier de ces deux alliages a été fait par Newton; & , d'après lui, le Docteur Martine nous apprend qu'il se fige au degré trois cens trente-quatre de Fahrenheit ; degré de chaleur inférieur à celui qu'il faut pour fondre le plomb & même le bismuth.

Au contraire le second, fait de même à parties égales avec l'étain & le bismuth, fond suivant Musschenbroeck, au degré deux cens quatre-vingt-trois de Fahreinheit, &, selon Bianchy, à cent vingt du thermometre de Réaumur ; degré fort au-dessous du précédent, mais encore fort au-dessus de celui de l'eau bouillante.

La combinaison du plomb ou de l'étain avec le bismuth, quelles qu'en soient les proportions, ne suffit donc pas pour leur procurer cette extrême fusibilité, sur laquelle il n'y a que l'expérience seule qui puisse instruire, & à laquelle on n'auroit jamais pu arriver d'après la spéculation, pas même d'après la contemplation de la très-grande fluidité que le bismuth peut donner à l'amalgame du plomb : il faut donc nécessai-

rement le concours de ces trois ſubſtances métalliques.

Mais ce qu'il y a de remarquable, c'eſt la différence qu'il y a dans les proportions de l'étain & du plomb qu'on y peut faire entrer, ſans ôter à ces alliages la propriété de fondre, ou de ſe ramollir à un degré de feu auſſi léger, puiſque, dans l'alliage de Homberg, l'étain y entre à parties égales; que dans le n° 8, qui coule, ſtrictement parlant, au degré de l'eau bouillante, le plomb & l'étain y ſont pour un quart chacun; que, dans le n° 11, l'étain ne fait que le huitieme du poids, quoique l'alliage coule très-fluide; & que, dans le n° 12, qui n'en contient qu'un ſeizieme ſeulement, l'alliage qui en réſulte conſerve encore la propriété de ſe ramollir.

Il n'en eſt pas de même du plomb, dont un dixieme ſuffit bien, dans un des alliages de Newton, pour le ramollir à l'eau bouillante; mais ce n'en ſeroit pas aſſez, ſi l'on ne l'y employoit que pour une ſeizieme partie, comme je l'ai fait de l'étain. Le plomb doit donc y entrer en plus grande proportion.

Ces alliages, quoiqu'ils ſoient aigres, ſe laiſſent pourtant couper au couteau; ils ſont d'un brun noirâtre, & ternes dans la caſſure: dans quelques-uns le grain eſt aſſez gros,

comme dans le n° 2; dans les autres il eſt très-fin. Ils ſont plus ou moins blancs lorſqu'on les coule dans la lingotiere; celui de Homberg, par exemple, a la blancheur de l'argent. Mais tous ſe terniſſent facilement à l'air, & plus promptement encore lorſqu'on les fait bouillir dans l'eau, où ils ſe couvrent d'une pellicule ſenſible, ridée & à demi calcinée, qui ſe détache peu-à-peu ſous la forme d'une poudre noire.

Je ſuis fâché de n'avoir pas eu un thermometre gradué juſqu'au mercure bouillant; il y a lieu de croire qu'à l'aide du plus fluide de ces alliages, nous aurions pu déterminer un degré de chaleur auſſi fixe peut-être, & en même tems plus haut, au moins de quelque choſe, que celui de l'eau bouillante.



Observations Météorologiques. Avril 1775.

Jours du mois.	*Thermometre.* A 6 h. & d. du matin.	A 2 h. & d. du soir.	A 11 h. du soir.	*Barometre.* Le matin. pouc.	lig.	A midi. pouc.	lig.	Le soir. pouc.	lig.
1	1	6½	3½	28	2	28	2	28	2½
2	5½	9½	6½	28	3	28	3½	28	3¾
3	4½	10	5¾	28	3¾	28	3¼	28	3
4	3¾	12	7½	28	2½	28	2	28	2¼
5	5	11	5½	28	3	28	3	28	2¾
6	3½	10	5¼	28	2½	28	2½	28	2
7	3½	13	7¾	28	2	28	2	28	2¾
8	7½	10½	7	28	3¼	28	3¼	28	3¼
9	5¼	8½	4	28	3½	28	3	28	3
10	3½	8¾	6¼	28	2¾	28	2½	28	2
11	5¾	9½	5	28	2¼	28	2	28	2½
12	6	10	6	28	3	28	3¼	28	3½
13	6½	10½	7	28	3¾	28	4	28	4
14	6	12½	7⅓	28	3¾	28	2½	28	2¾
15	6	14¾	6	27	11½	27	10½	28	
16	6	11	9½	27	11¼	27	11	27	10¼
17	9½	14	9¼	27	10	27	10	27	10
18	9½	14	8½	27	10	27	10	27	9¾
19	7½	11¼	6	27	9¾	27	10½	28	
20	5	12½	7¼	28	1¼	28	1¼	28	1¼
21	6¾	14	9½	28	1¼	28	½	27	10¾
22	10	15	10	27	10½	27	10	27	10
23	6	11¾	7¾	27	11½	28	1	28	2
24	8½	11¾	8½	28	3	28	3	28	3½
25	8	14¼	10	28	4	28	3½	28	3¼
26	8½	17¾	12½	28	2¾	28	2½	28	2
27	10½	20	13¾	28	2	28	2	28	2
28	12¼	22	15½	28	2½	28	2	28	1¾
29	14	22¼	16	28	2	28	1½	28	1½
30	13½	18¾	13	28	2	28	2½	28	2¾

ETAT DU CIEL.

Jours du m.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	N. beau.	N. beau.	Beau.
2	N. b. nuages.	N. nuages.	Beau.
3	N. b. nuages.	N-O. nuages.	Beau.
4	N-O. b. nuag.	S-O. b. nuag.	Couvert.
5	N. nuages.	N. nuages.	Beau.
6	N-E. beau.	N-E. nuages.	Beau.
7	N-E. beau.	N-E. beau.	Beau.
8	N-N-E. couv.	N-N-E. couv.	Couvert.
9	N. couvert.	N. couvert.	Beau.
10	N. nuages.	N. couvert.	Couvert.
11	N-N-E. n. c.	N-N-E. couv.	Couvert.
12	N. cou. nuag.	N-N-E. nuag.	Nuages.
13	N-E. couvert, petite pluie.	N-E. nuages.	Nuages.
14	N-E. n. beau.	E. beau.	Beau.
15	E-N-E. lég. n.	O. cou. pluie.	Nuages.
16	S. pluie.	O. pl. couv.	Couvert.
17	O. nuag. vent.	O. nuag. vent.	Nuages.
18	O. nua. vent.	O-N-O. n. v.	Nuag. pluie.
19	N. nuages.	N. nuages.	Beau.
20	N. beau, nuag.	N. nuages.	Beau.
21	E. couvert.	E. nuages	Nuages.
22	O. cou. pluie.	O. nuages. pl.	Pluie.
23	O. nuages, pluie.	S-O. pl. grêle, nuages.	Beau.
24	O-S-O. couv. petite pluie.	S-O. couvert, pet. pluie.	Nuages.
25	S. brouill. c.	S. nuages.	Beau.
26	E. beau.	E. beau.	Beau.
27	E. beau.	S-E. beau.	Beau.
28	N. beau.	S-S-E. beau.	Beau.
29	E. beau.	S-S-E. nuag.	Beau.
30	O. nuages.	O. nuages.	Couvert.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre, pendant ce mois, a été de 22 $\frac{1}{4}$ degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau ; & la moindre chaleur d'un degré au - dessus du même terme. La différence entre ces deux points est de 21 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 4 lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces 9 $\frac{3}{4}$ lignes. La différence entre ces deux termes est de 6 $\frac{1}{4}$ lignes.

Le vent a soufflé 10 fois du N.
3 fois du N-N-E.
4 fois du N-E.
1 fois de l'E-N-E.
5 fois de l'E.
1 fois du S-E.
2 fois du S-S-E.
2 fois du S.
3 fois du S-O.
1 fois de l'O-S-O.
7 fois de l'O.
1 fois de l'O-N-O.
2 fois du N-O.

Il a fait 17 jours beau.
21 jours des nuages.
14 jours couvert.
1 jour de brouillard.
7 jours de la pluie.
1 jour de grêle.
2 jours du vent.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois d'Avril 1775.

Les fievres intermittentes printanieres, & les affections catarrhales dont il a été parlé dans le

mois précédent, ont continué à régner pendant tout celui-ci; il s'y est joint des fievres inflammatoires, dont le foyer a été dans la poitrine ou dans les entrailles; ce qui a produit des péripneumonies & des inflammations du bas-ventre qui ont dû être traitées par la méthode anti-phlogistique. On a aussi observé sur la fin du mois un assez grand nombre de petites-véroles & de rougeoles, la plupart bénignes: du moins on n'a pas oui dire qu'il en soit encore péri personne.

OBSERVATIONS météorologiques faites à Lille au mois de Mars 1775, par M. BOUCHER, Médecin.

Il y a eu, dans le cours de ce mois, des variations dans le temps La liqueur du thermometre, après s'être portée, quatre à cinq jours après le 20, près du terme du tempéré, est descendue à celui de la congélation les trois derniers jours du mois. Il est tombé de la neige les cinq à six derniers jours.

Nous avons eu peu de jours sereins & sans pluie. néanmoins le mercure s'est fort élevé le 13, le 14, le 15 & le 16. Le 14 & le 15 il a été observé au terme de 28 pouces 5 lignes.

Le vent a fort varié.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 10 $\frac{1}{3}$ degrés au-dessus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été du terme même de la congélation. La différence entre ces deux termes est de 10 $\frac{1}{3}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 5 lignes, & son

plus grand abaissement a été de 27 pouces 4 lignes. La différence entre ces deux termes est de 13 lignes.

Le vent a soufflé 7 fois du Nord.
2 fois du Sud vers l'Est.
6 fois du Sud.
10 fois du Sud vers l'Ouest.
7 fois de l'Ouest.
6 fois du N. vers l'Ouest.

Il y a eu 25 jours de tems couvert ou nuageux.
5 jours de neige.
1 jour de grêle.

Les hygrometres ont marqué de l'humidité au commencement du mois & de la sécheresse à la fin.

Maladies *qui ont régné à Lille dans le mois de Mars* 1775.

Il y a eu encore ce mois, sur-tout dans le peuple, nombre de personnes prises de fluxions de poitrine & d'affections pleurétiques. Nous avons vu aussi, dans nos Hôpitaux, des malades dans le cas de la vraie pleurésie, & d'autres travaillés de fievre catarrheuse rémittente. Ces maladies, qui se sont manifestées principalement vers la fin du mois, nous ont paru être l'effet des variations de l'atmosphere, sur-tout du refroidissement de l'air par les vents du nord succédant aux vents du sud, qui avoient constamment soufflé depuis la fin du mois précédent jusques vers le milieu de celui-ci. C'est à la même cause que nous devons sans doute rapporter quelques apoplexies sanguines observées à la fin de ce mois.

LIVRES NOUVEAUX.

Le Médecin interprete de la nature, ou Re-

eueil de pronoſtics ſur le caractere des maladies, leur guériſon, leurs métaſtaſes & leurs ſuites funeſtes, traduit du latin de M. le Docteur *Louis-Geoffroi Klein*, Conſeiller-Médecin & Phyſicien à Erbac; par M. *J. F. A.* Docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, avec cette épigraphe:

Natura invenit ſibi ipſi vias non ex cogitatione, & inerudita exiſtens facit quæ expediunt. HIPP. 6 Epid.

A Paris, chez *Muſier* fils, 1775, in-12, 2 vol.

Je ne puis mieux faire connoître le mérite de cet ouvrage, qu'en rapportant l'éloge qu'en fait M. *de Haller*, dans la préface qu'il a miſe à la tête de l'édition qu'il en a publiée en 1753. » M. *Klein* a puiſé, dit-il, dans les ouvrages des » meilleurs écrivains, tant anciens que moder- » nes, depuis *Hippocrate* & *Galien* juſqu'aux » Auteurs de nos jours, tels que le Docteur *Werloff* » & nos autres confreres. Il a extrait de cette » multitude d'écrits ce petit nombre de ſentences » qui renferment en peu de mots tout ce qui » concerne l'hiſtoire des maladies, leurs ſignes » & leurs pronoſtics. Les Médecins-Praticiens y » apprendront à connoître les phénomenes d'un » augure favorable, & ceux qui annoncent le » danger.... C'eſt principalement en faveur des » jeunes Médecins que cet ouvrage a été com- » poſé. Je ne ſaurois trop leur en recommander » la lecture. Elle ne ſera pas tout-à-fait inutile » aux Praticiens les plus exercés; elle leur épar- » gnera bien de la peine; ils n'y trouveront rien » à rejetter. «

Le ſieur *Cavelier*, Libraire à Paris, a reçu des pays étrangers un certain nombre d'exemplaires des livres ſuivants.

Apparatus ad Noſologiam methodicam, ſeu Sy

nopsis Nosologiæ methodicæ in usum studiosorum ; auctore Guillelmo Cullen, *M. D. & in Acad. Edimburg. Prof. Editio nova, juxtà secundam Ill. Cullenei, in quatuor partes, Edimburgi anno 1772 editam, nunc quintâ parte aucta, scilicet Systemate Morborum symptomatico, à J. B. M.* Sager *proposito. Amstelodami, sumptibus fratrum* de Tournes, 1775, in-4°.

Andreæ Piqueri, *archiatri, Praxis medica, ad usum scholæ Valentinæ. Amstelodami, 1775, in-8°.*

Adversaria medica, auctore J. D. Metzger, *Med. Doctore Cels. Com. Benth. Steinf. Consil. Aulic. & Archiatro, Comit. Steinf. physico ordin; continent Chirurgica, Phisiologica, Practica. Trajeti ad Mosam, 1774, in-8°.*

AVIS

Sur des sondes flexibles d'une nouvelle fabrique.

Le sieur *Bernard*, éleve & successeur du sieur *Cheret*, reçu gratuitement Marchand Orfevre par ordre du Roi, sur la requisition de MM. les Officiers du corps de l'Orfévrerie, & d'après les certificats de plusieurs Membres disting ués de l'Académie royale de chirurgie, donne avis à MM. les Chirurgiens qu'il a inventé une espece de sondes flexibles, qu'il a trouvé le moyen de recouvrir d'une maniere qui en rend l'usage beaucoup plus facile & plus supportable pour les malades.

Le sieur *Bernard* avertit aussi qu'on trouve toujours chez lui tous les instrumens de chirurgie qu'on a coutume de fabriquer en or ou en argent.

Sa demeure est rue des Cordeliers, vis-à-vis la rue Hautefeuille, à l'image Saint-Côme.

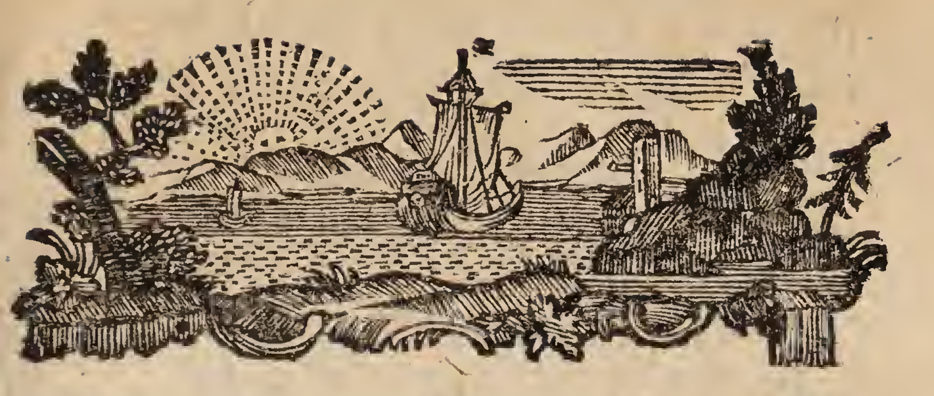


TABLE GÉNÉRALE
DES MATIERES

Contenues dans les six premiers Mois du Journal de Médecine de l'année 1775.

LIVRES ANNONCÉS.

MEDECINE.

CHIRURGIE.

HISTOIRE NATURELLE, CHYMIE ET PHARMACIE, &c.

EXTRAITS.

OBSERVATIONS

MEDECINE.

CHIRURGIE.

HISTOIRE NATURELLE, CHYMIE, PHARMACIE, &c.

AVIS DIVERS.

Fin de la Table générale des Matieres.







